



HAL
open science

L'Afrique du Sud et ses compagnies transnationales (TNC's) face au Zimbabwe et au Botswana dans les années 1990, ou comment transmettre l'héritage de la déstabilisation

Mathieu B. Verboud

► **To cite this version:**

Mathieu B. Verboud. L'Afrique du Sud et ses compagnies transnationales (TNC's) face au Zimbabwe et au Botswana dans les années 1990, ou comment transmettre l'héritage de la déstabilisation. Science politique. 1991. dumas-01336024

HAL Id: dumas-01336024

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01336024>

Submitted on 22 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Afrique du Sud et Ses compagnies
Transnationales (TNCs) face au Zimbabwe
et au Botswana dans années 1990

Université de Paris-VIII

**L'Afrique du Sud
et ses compagnies transnationales (TNC's)
face au Zimbabwe et au Botswana
dans les années 1990**

**ou comment transmettre
l'héritage de la déstabilisation**

Mémoire de DEA soumis au jury du département de
géopolitique de l'université de Paris-VIII,
composé de M. Michel FOUCHER,
Mme Béatrice GIBLIN,
M. Yves LACOSTE

par Mathieu B. Verboud

Paris, septembre 1991

Université de Paris-VIII

**L'Afrique du Sud
et ses compagnies transnationales (TNC's)
face au Zimbabwe et au Botswana
dans les années 1990**

**Ou comment transmettre
l'héritage de la déstabilisation**

IFRA



N° d'inventaire

IFRA004140

Date 17/04/01

SA/VERT 338.88.

Mémoire de DEA soumis au jury du département de géopolitique de l'université de Paris-VIII, composé de M. Michel FOUCHER, Mme Béatrice GIBLIN, M. Yves LACOSTE

par Mathieu B. Verboud

Paris, septembre 1991

CREDU	
No d'inventaire	1000 7187
Date	10/02/2000
Cote	1000 1000

A Marie-Hélène et Camila
qui m'ont fait aimer
le Zimbabwe

*« The abolition of apartheid will be
the single largest contribution
which would be made to the
economic development of this region »*

Peter Mmusi
Vice-président du Botswana
(au Sommet annuel de la SADCC à Harare en 1986)

SOMMAIRE

Liste des abréviations	III
Cartes	V
Abstract	XVII
Introduction	1
Chapitre	6
I. Dix ans de déstabilisation : une dépendance accrue pour tous	
II. Géopolitique de l'intégration et de l'expansion des firmes au Botswana et au Zimbabwe	32
III. Les marges de manœuvre du Botswana et du Zimbabwe : élites blanches, élites bovines	65
IV. Une Afrique Australe sud-africaine ? Esquisse d'une règle du jeu	87
Conclusion	110
Annexes	114
Sources	146

Abréviations

AAC	Anglo American Corporation
ACP	Afrique-Caraïbes-Pacifique
ACODA	Association for Cooperation and Development in Southern Africa
ANC	African National Congress
ANZIM	Anglo American Corporation of Zimbabwe
ARMSCOR	Armament Corporation of South Africa
BCA	Beira Corridor Authority
BCG	Beira Corridor Group
BDF	Botswana Defence Force
BDP	Botswana Democratic Party
BLS	Botswana, Lesotho, Swaziland
BMATT	British Military Advisory Training Team
BSAC	British South Africa Company
CCB	Civil Cooperation Bureau
CG	Consolidated Goldfields
CMB	Cotton Marketing Board
CONSAS	Constellation of Southern African States
CZI	Confederation of Zimbabwe Industry
CSO	Central Selling Organisation
DANIDA	Danish International Development Assistance
DSL	Defence Systems Ltd
FRELIMO	Frente de Liberação de Moçambique
MMCZ	Mineral Marketing Corporation of Zimbabwe
NUM	National Union of Mineworkers
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAC	Panafrican Congress
PFP	Progressive Federal Party
PP	Progressive Party
PTA	Preferential Trade Area
PWV	Pretoria-Witwatersrand- Vereeniging
RAD	Remote Area Dwellers
RENAMO	Resistência Nacional de Moçambique
RHOAM	Rhodesia Anglo American
RMZ	Rand Monetary Zone

RSA	République sud-africaine
RTZ	Rio Tinto Zinc
SAB	South African Breweries
SACCAR	Southern African Cooperation for Agricultural Research
SACU	Southern Africa Customs Union
SADB	Southern African Development Bank
SADCC	Southern African Development Coordination Conference
SADF	South Africa Defence Force
SAIRR	South African Institute of Race Relations
SARDC	Southern African Research and Documentation Centre
SAS	Special Air Service
SIDA	Sweden International Development Assistance
SSC	State Security Council
SWAPO	South West Africa People's Organisation
TNC	Transnational Corporations
UDF	United Democratic Front
UDI	Unilateral Declaration of Independence
UFP	United Federation Party
UNITA	Union Nacional de Independença Total de Angola
ZANU	Zimbabwe African National Union
ZAPU	Zimbabwe African People's Union
ZNA	Zimbabwe National Army
ZUM	Zimbabwe Unity Movement

Cartes

Carte des fermes commerciales au Zimbabwe

Cartes des différentes aires de culture au Zimbabwe

Carte des exploitations sucrières de l'Anglo American Corporation
(Triangle Valley, Zimbabwe)

Carte de la population au Zimbabwe

Carte politique du Botswana

Carte de l'aménagement du delta de l'Okavango

Cartes des chemins de fer en Afrique Australe à différents moments du XX^e

Répartition des terres par rapport au chemin de fer en Rhodésie en 1953

Répartition des terres en Rhodésie en 1969

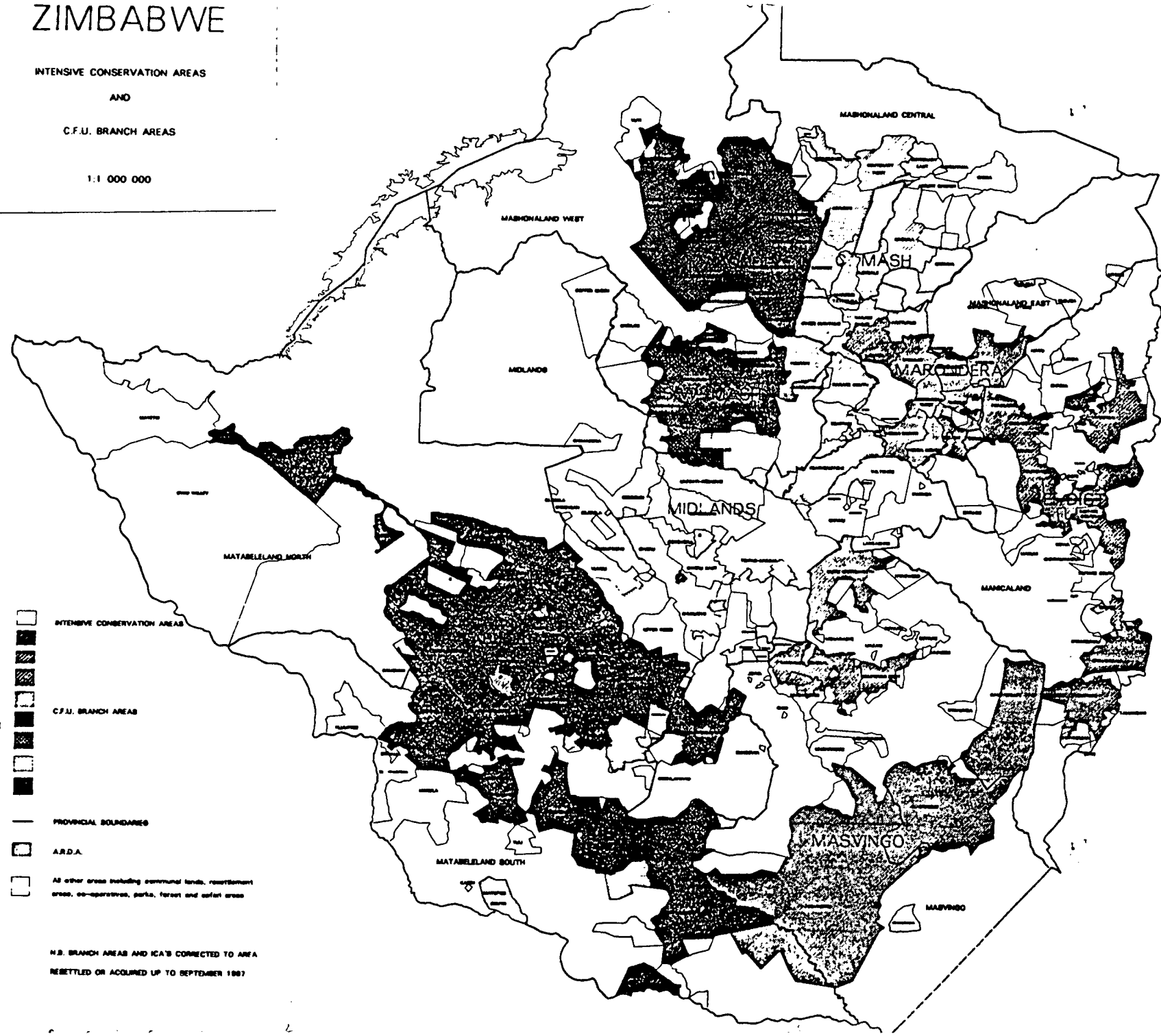
ZIMBABWE

INTENSIVE CONSERVATION AREAS

AND

C.F.U. BRANCH AREAS

1:1 000 000

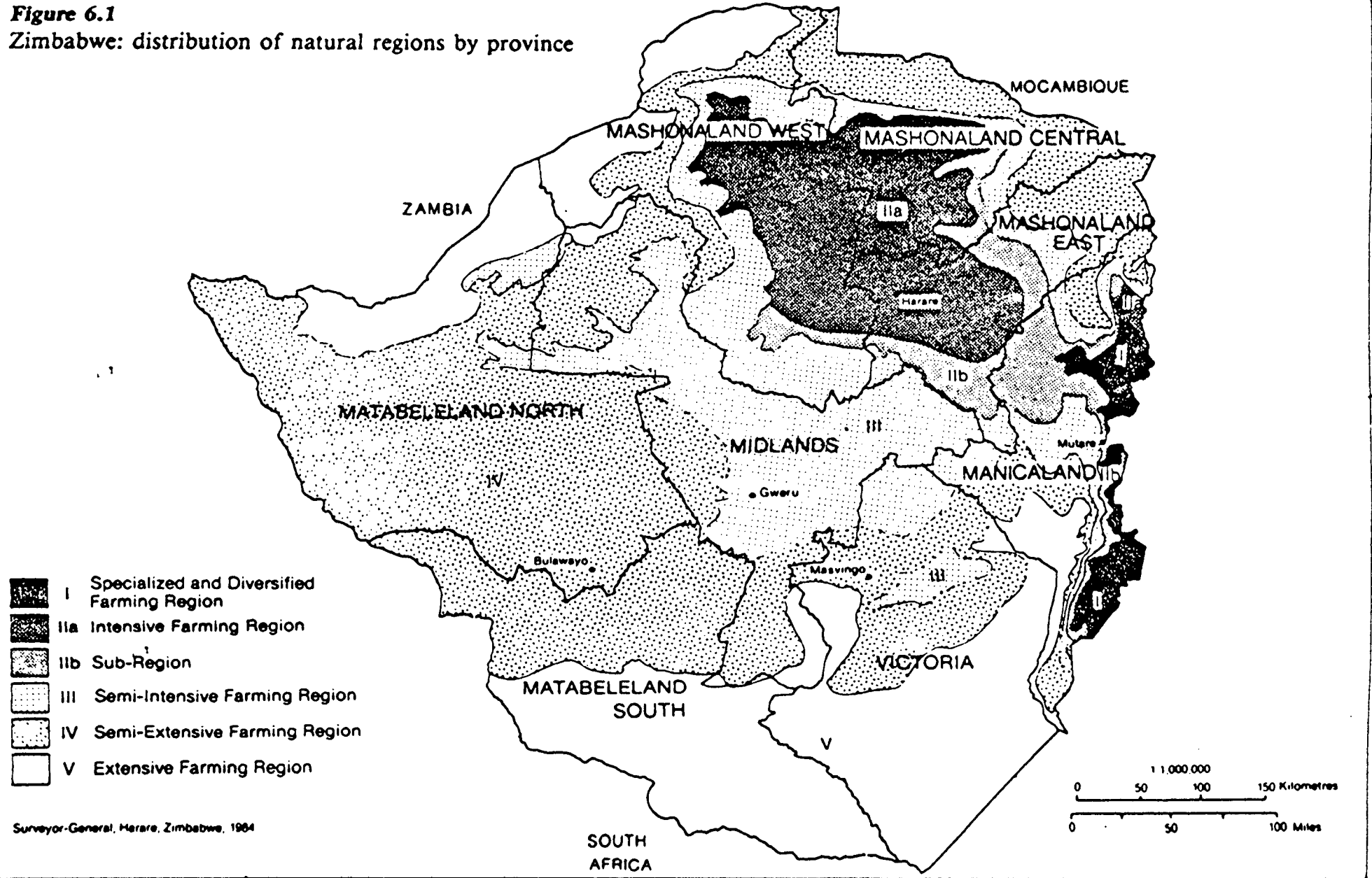


VI

N.B. BRANCH AREAS AND ICA'S CORRECTED TO AREA
REBETTLED OR ACQUIRED UP TO SEPTEMBER 1987

Figure 6.1

Zimbabwe: distribution of natural regions by province



Surveyor-General, Harare, Zimbabwe, 1984

VI
 Land and Agricultural Development 63

ANGOLA

ZAMBIA

CAPRIVI STRIP

CHOB

ZIMBABWE



NAMIBIA

NGAMILAND

BULAWAYO

Gumare

MOREMI WILDLIFE RESERVE
OKAVANGO DELTA

Nxai Pan National Park

MULAMANTS

NORTH EAST

Makgadikgadi Pans Game Reserve

CENTRAL

B O T S W A N A

GHANZI

Central Kalahari Game Reserve

SOUTH AFRICA

KWENENG

KGALENG

KGALAGADI

GABORONE

POTGIETERSBURG

KGALAGADI

SOUTHERN

WARMBATHS

KGALAGADI

EAST

PRETORIA

KGALAGADI

SOUTH

JOHANNESBURG

SOUTH AFRICA

LOCATION

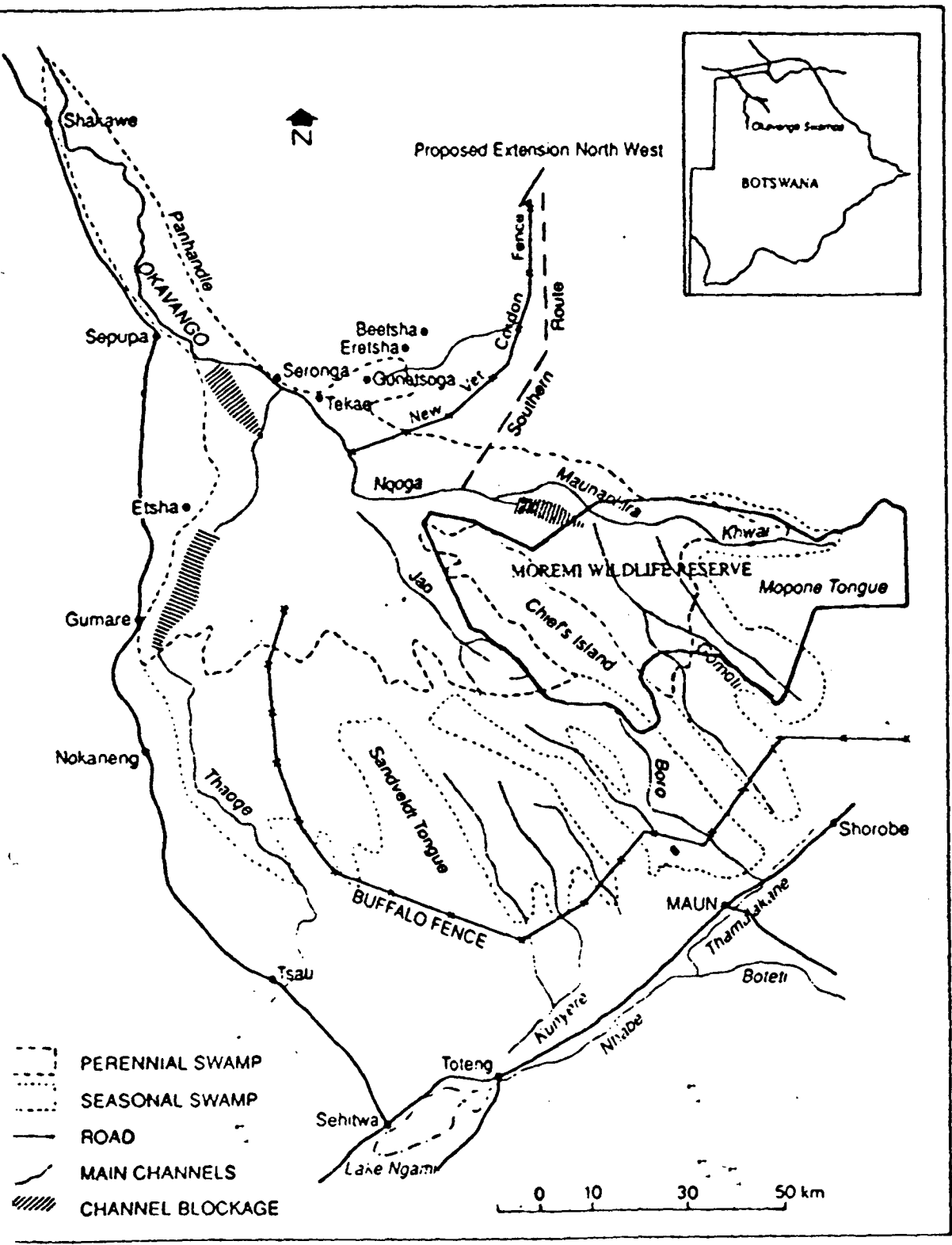
AFRICA

SOUTHERN AFRICA

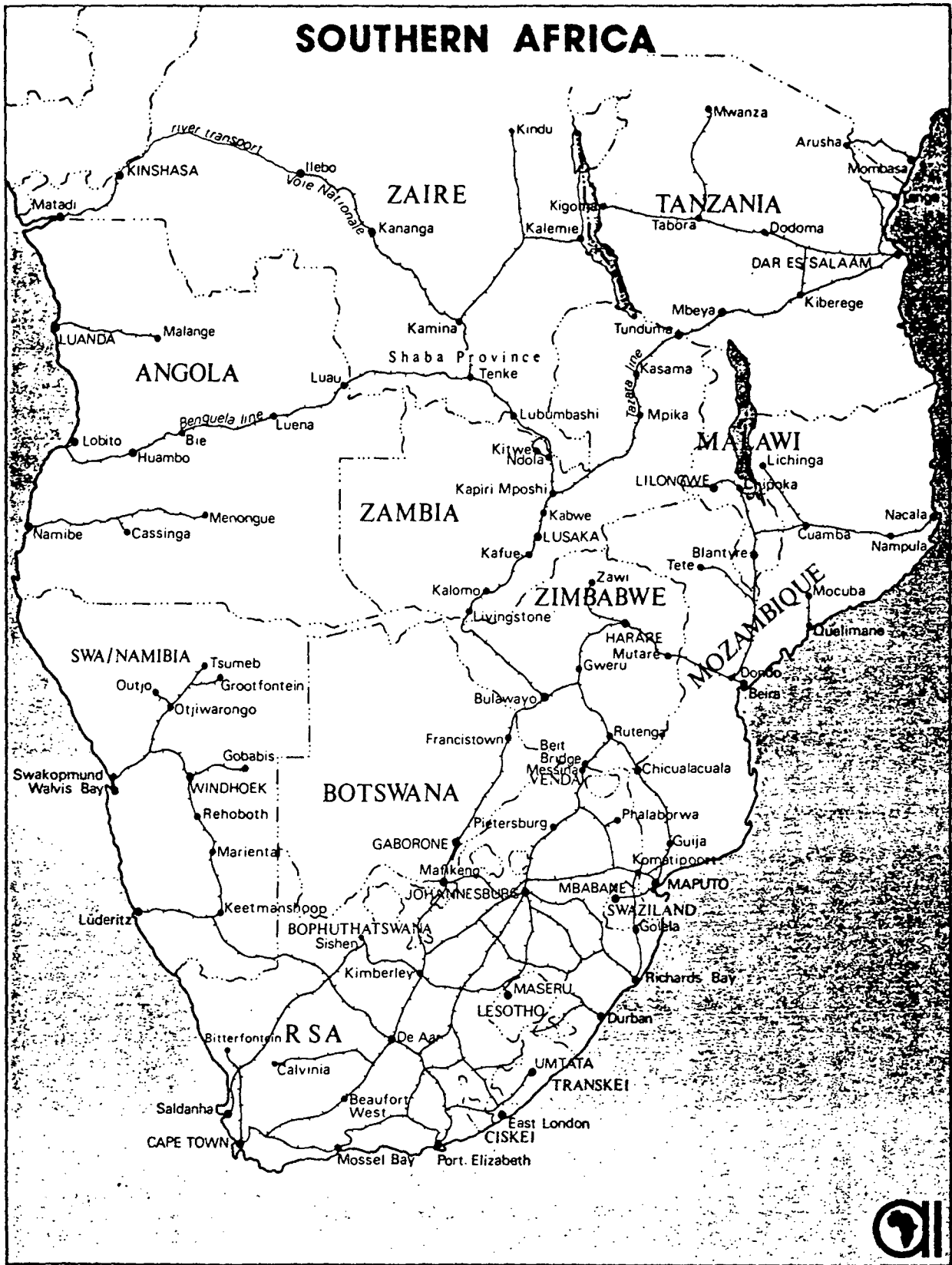
BOTSWANA

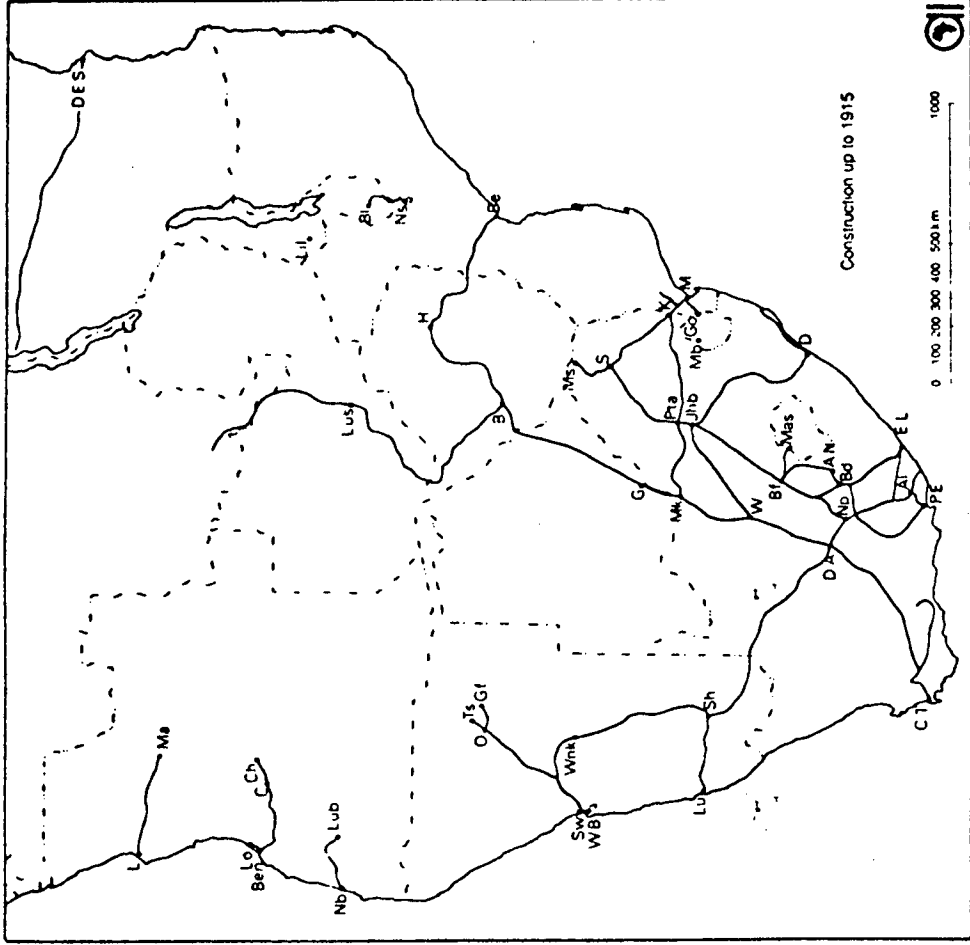
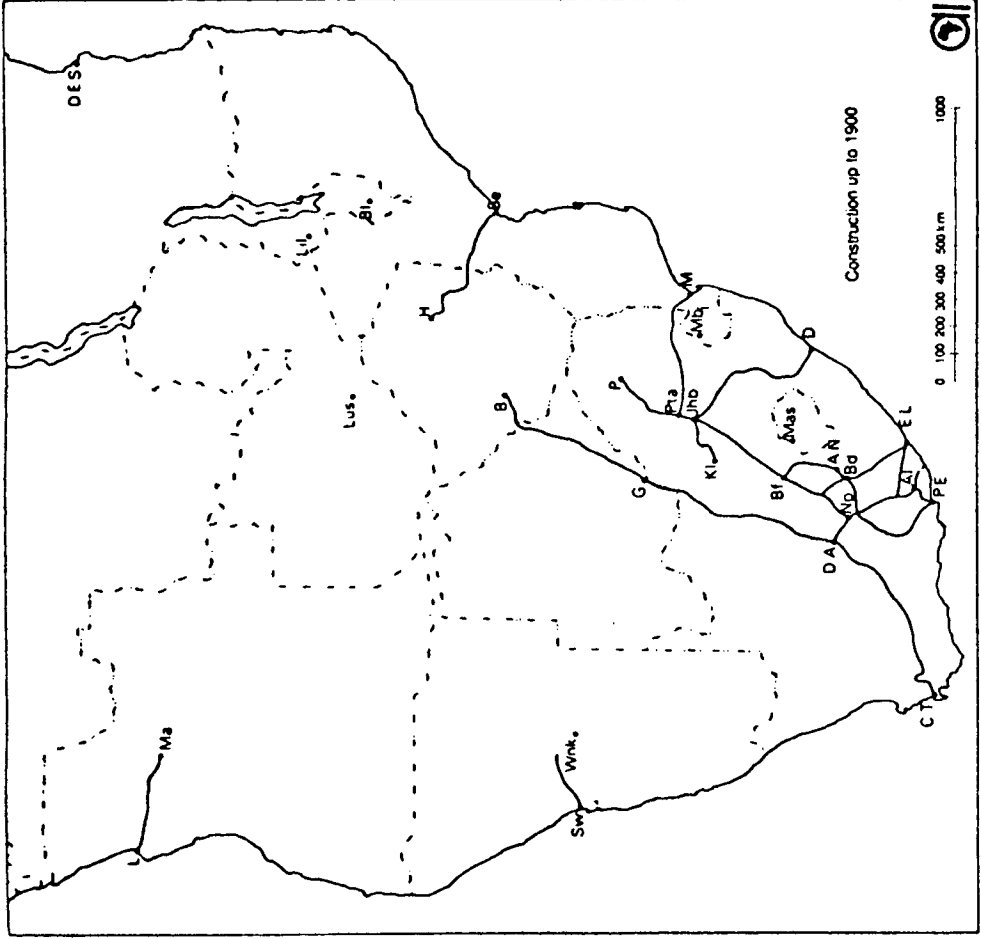
Main Roads (Tarred)	International Boundaries
Main Roads (Untarred)	Airports/Airfields
Distance in kilometres	Border Posts
Minor Roads	Railways

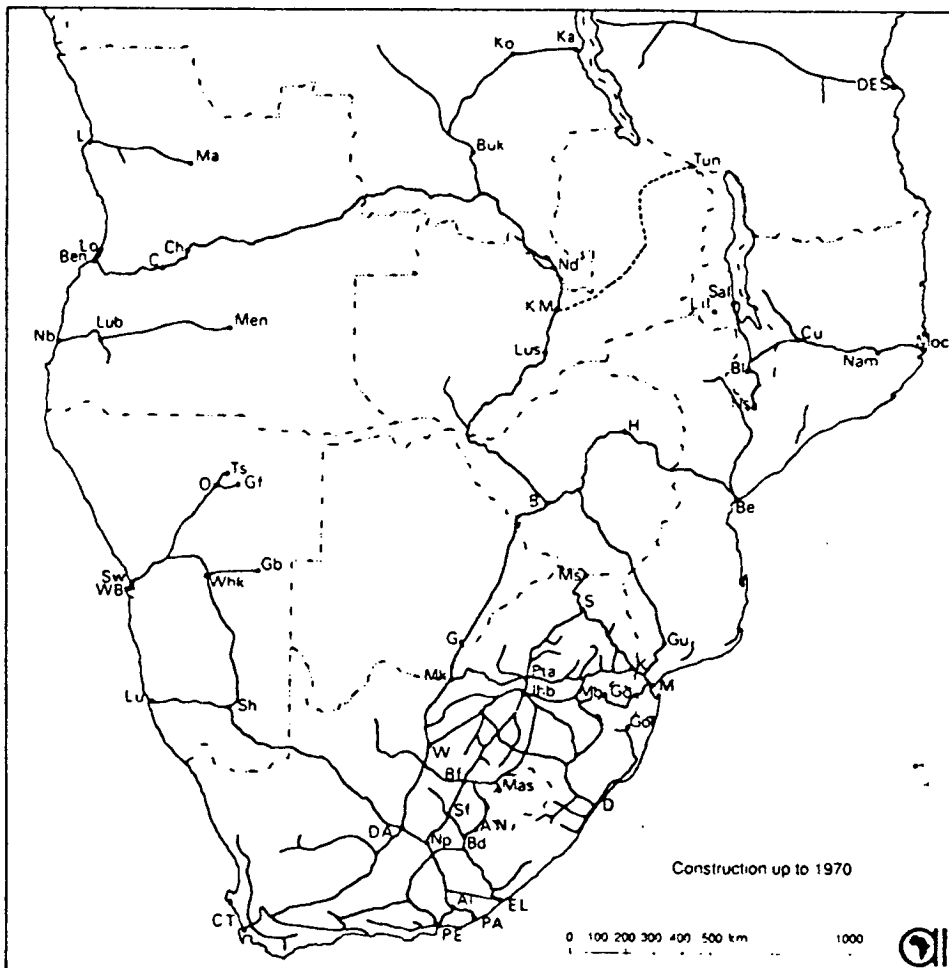
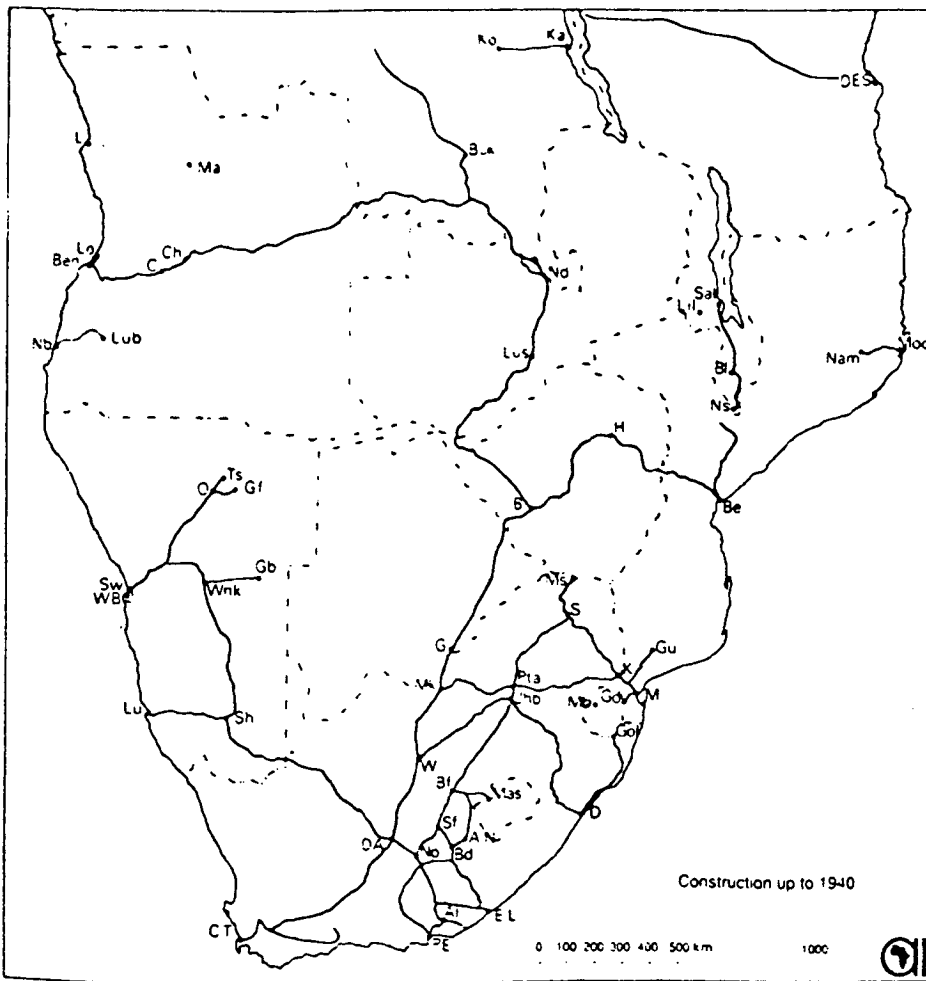
SCALE 1:5 000 000



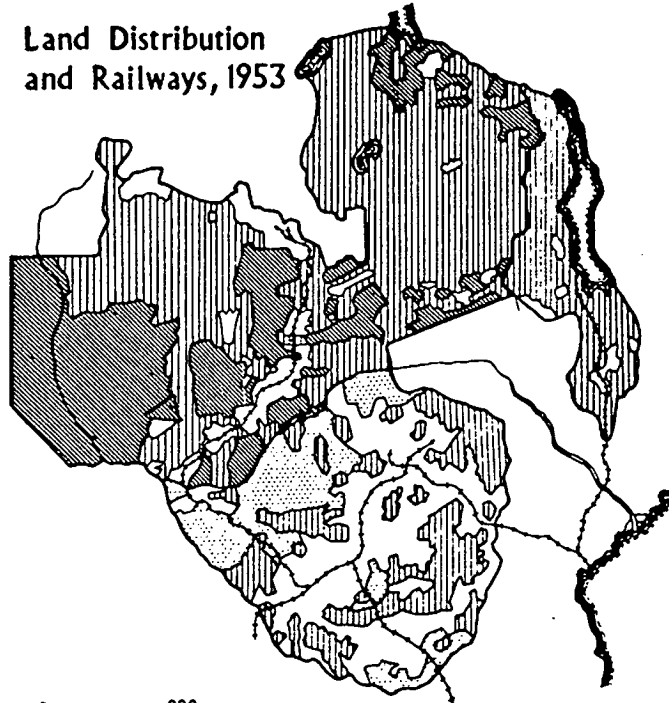
SOUTHERN AFRICA













Land Distribution
and Railways, 1953

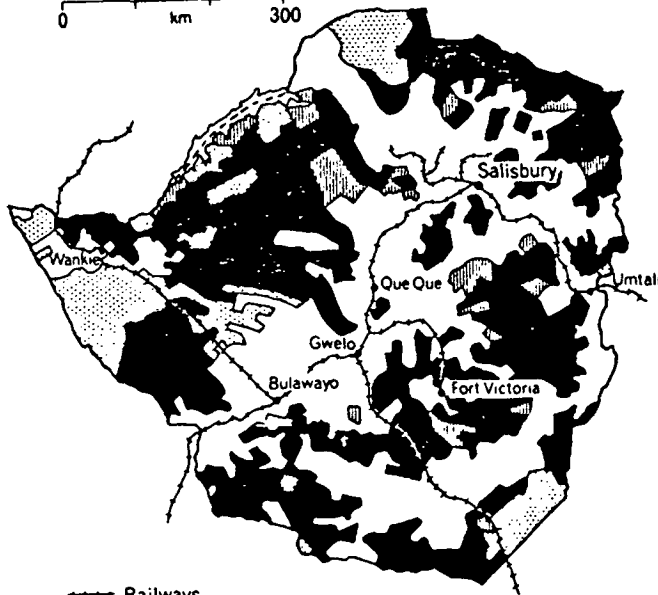
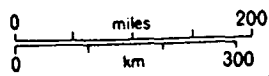


0 miles 200
0 km 300

-  Native Reserves, Northern Rhodesia
-  Native Trust Land, Northern Rhodesia
African Trust Land, Nyasaland
-  Native Reserves and Native Purchase Area, Southern Rhodesia
-  Unassigned Area (much of which was later added to Tribal Trust Land)
-  Crown Land, Northern Rhodesia
Public Land, Nyasaland
European Area, Southern Rhodesia
(Also includes Unassigned Area, part of which may be allocated to Native Area)
-  Railways

Source: A. J. Willis An introduction to the
history of Central Africa.

Rhodesia: Land Distribution, 1969



- Railways
- Tribal Trust Land
- ▨ African Purchase Area
- ▩ National Land
- European Area

Source: *ibid.*

Abstract

Le Zimbabwe est né des mêmes convulsions historiques qui ont donné naissance à la Southern African Development Coordination Conference. La SADCC a été conçue comme un forum de coopération économique entre tous les états d'Afrique Australe souhaitant s'émanciper des tutelles étrangères, au premier chef de l'Afrique du Sud. Mais la SADCC a d'entrée une connotation, voire un but politique : parer à la *Total Strategy* sud-africaine, incarnée par la politique de « destabilisation » amorcée au milieu des années 1970. Le Botswana, très dépendant des firmes sud-africaines dans sa marche rapide vers le développement, est un des fervents apôtres de cette Conférence. Il est tout aussi frappant de constater que la SADCC englobe la Tanzanie ou l'Angola, deux pays qui n'ont pratiquement aucun commerce ni aucun type de dépendance économique face à la RSA. Ces deux pays sont par contre des soutiens politiques puissants de l'ANC et de la SWAPO auxquels ils fournissent un sanctuaire, ce qui d'ailleurs les différencie du Zimbabwe et du Botswana.

Après plus de dix ans de destabilisation multiforme, la région, frappée par ailleurs par la chute du prix des matières premières, victime des erreurs politiques de ses dirigeants, n'est pas loin d'être exsangue (Chapitre I). La SADCC s'est révélé un modeste bouclier face à la destabilisation. Le Zimbabwe a dû recourir aux ports sud-africains pour ses échanges extérieurs. Il a fallu attendre 1984-85 pour que le corridor mozambicain de Beira, inutilisé pendant les dernières années de la Rhodésie en raison des sanctions, en butte aux attaques de la RENAMO, commence seulement de donner sa mesure. La réorientation des échanges a bouleversé la notion d'« accès traditionnels à la mer ». Le Botswana n'est plus un lieu de transit des échanges du Zimbabwe vers la RSA. Le Botswana a lui, n'a pu fournir des emplois à ceux de ses travailleurs migrants qui ont été renvoyés d'Afrique du Sud. La destabilisation et l'aggravation de la situation économique ont sonné le glas économique et militaire de l'apartheid. La RSA, victime d'une grave pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, d'un déclin des mines d'or, du désinvestissement de firmes étrangères entamé à la fin des années 1970 après les événements de Soweto, du coût diplomatique et financier de l'occupation de la Namibie et du soutien à l'UNITA angolais, est dans une situation qui menace directement les intérêts du bloc au pouvoir. L'éradication amorcée de l'apartheid est le fruit des pressions des milieux économiques et d'une prise de conscience tardive des éléments éclairés du groupe Afrikaner au pouvoir. La suppression des piliers institutionnels de l'apartheid ne signifie pas pour autant la fin de la destabilisation. Certains groupes du bloc au pouvoir poussent au pourrissement de la situation intérieure sur le mode observé depuis plus d'une décennie au Mozambique. La guerre civile qui continue dans ce pays indique que la RENAMO n'a pas perdu tous ses soutiens.

Les firmes sud-africaines ont été, sont et resteront un élément-clé du paysage d'Afrique Australe (chapitre II). L'omniprésence des conglomérats miniers sud-africains dans la région ne date que des années 1950-60 mais il a perduré pendant toute la période de la destabilisation. Les firmes sud-africaines, qui se sont « rhodésianisées » pendant la période de l'UDI (*Unilateral Declaration of Independence*) sont aujourd'hui totalement intégrées au panorama zimbabwéen, même si leurs intérêts ne convergent pas toujours. Le Botswana est, quant à lui, un véritable fief du plus puissant conglomérat sud-africain : le consortium Anglo American Corporation/De Beers. Le renoncement à la *Total Strategy* par Pretoria ne remet pas en cause les positions des firmes sud-africaines. Leurs stratégies sont amenées à être l'enfant unique de cette Total Strategy. En défendant leurs positions dans une nouvelle configuration régionale, les firmes seront l'expression des intérêts de Pretoria, quelle que soit la nature d'un nouveau gouvernement sud-africain.

Durant la décennie écoulée, le Zimbabwe et le Botswana n'ont pas toujours su se dégager de l'emprise des firmes dans la définition de leur politique économique. Dans certains cas, les firmes n'ont pas hésité à recourir à certaines formes de sabotage économique. Les alternatives que les deux pays ont tenté de susciter n'ont souvent été que des impasses. Le Zimbabwe reste fondamentalement dépendant des investissements des firmes sud-africaines, au premier rang desquelles l'Anglo American Corporation. Ce pays alors adepte du « socialisme scientifique » fait parfois figure de cheval de Troie des intérêts sud-africains dans les instances régionales, notamment au sein du PTA (Preferential Trade Area). Le Botswana, enserré dans l'union douanière d'Afrique Australe (SACU) ne parvient pas à se dégager une marge de manœuvre face à De Beers qui détient un quasi-monopole mondial dans la commercialisation du diamant brut.

Il faut, pour comprendre la position du Zimbabwe et du Botswana, s'interroger sur leurs parcours historique, politique et économique (chapitre III). Le Zimbabwe est le résultat direct d'une géopolitique de ségrégation raciale territoriale mis en place durant la colonisation. La mentalité d'assiégés des *settlers*, face aux grandes compagnies, face aux appétits des Boers, au nationalisme noir, a « déteint » sur le gouvernement de Robert Mugabe. Au point qu'aujourd'hui, on peut logiquement se demander si le Zimbabwe n'est pas resté un White Man's Country. La bourgeoisie économique blanche dans lesquels les intérêts sud-africains dominant est désormais allogène dans le domaine politique. A cet égard, elle est moins dangereuse pour le pouvoir en place qu'une bourgeoisie noire émergente qui aurait vocation à occuper tôt ou tard le pouvoir. Au Botswana, la découverte du diamant a bouleversé l'économie du pays mais pas ses structures sociales.

Une élite « bovine » continue de régner au pays du diamant. Ici, les problèmes de l'aménagement de l'espace rural (c'est aussi le cas au Zimbabwe) et urbain remettent en cause les pouvoirs en place depuis l'indépendance. Les deux pays ont également à faire face à une démographie et un chômage élevés.

Les relations n'ont pas toujours été faciles entre ces deux pays très différents mais peu à peu se font jour des approches convergentes du développement. Un axe économique Windhoek-Beira, mû par les deux moteurs économiques et financiers que sont le Zimbabwe et le Botswana, pourrait voir le jour si le triangle Pretoria-Witwatersrand-Vereeniging, poumon industriel de la RSA, redevenait la source d'un hégémonisme redoublé. On retrouverait alors la stratégie de contournement du Transvaal que l'on a connu au siècle dernier et qui est à la source du développement économique du Zimbabwe et du Botswana.

L'avenir de la région soulève bon nombre d'interrogations (chapitre IV). Au premier chef, l'inconnue politique sud-africaine. Le gouvernement issu du Parti National met en place des stratégies de maintien de la structure économique et sociale en place qui ne peuvent satisfaire les appétits de pouvoir de l'ANC. Le mouvement nationaliste, malgré une grande proximité historique avec les gouvernements de la région (notamment la Zambie et la Tanzanie) reste centré sur son combat interne. Cette absence d'une vision claire des enjeux régionaux inquiète les pays de la SADCC qui redoutent un renforcement de l'hégémonie d'une Afrique du Sud débarrassée du poids de l'apartheid.

Une nouvelle configuration régionale risque d'être à géométrie variable, en fonction des intérêts des bailleurs de fonds, et notamment de la CEE, à favoriser une intégration régionale des marchés au travers de l'ajustement structurel. Pour l'avenir, la RSA dispose d'atouts évidents dûs à sa taille mais elle devra négocier avec le Zimbabwe et le Botswana son retour dans le concert régional (SADCC, PTA) ou international (Convention de Lomé, OUA). La négociation d'accords commerciaux bilatéraux ou régionaux sera à ce titre un élément clé d'analyse des orientations en cours. Les firmes, malgré un soutien affirmé au processus de changement, n'ont pas la même vision d'une Afrique du Sud « légitime » que les mouvements nationalistes noirs.

L'étude des positions de l'Anglo American Corporation révèle les points d'accord et de désaccord, et aussi les marchandages en cours avec l'ANC, notamment sur la question de la préférence nationale dans le domaine de l'emploi. Les firmes ne craignent pas d'afficher leurs prétentions en Afrique Australe; elles sont rendues confiantes par les « *hésitations* » des entreprises occidentales à investir au-delà de l'Afrique du Sud. A cet égard, les mouvements de redistribution du capital au sein du consortium Anglo American/De Beers témoignent peut-être davantage d'un intérêt croissant pour l'Afrique au Nord du Limpopo que d'une volonté, discernée par certains, de désinvestir de la région.

Introduction

Le vent de changement qui secoue la République Sud-Africaine (RSA) agite aussi l'Afrique Australe. Les immenses espoirs suscités çà et là par la perspective de l'éradication de l'apartheid ne doivent pas dissimuler l'intrication des processus en cours, le poids de l'Histoire. La future Afrique Australe que beaucoup appellent de leurs vœux est trop proche de l'Afrique du Sud pour qu'elle puisse naître vierge.

Dans les années 1980, l'histoire de l'Afrique Australe s'est écrite en lettres de sang. Les bibliothèques universitaires de Londres en témoignent éloquemment. Un maître mot domine cette décennie : « déstabilisation ». Ce terme n'est pas innocent. Il s'agit en fait d'une représentation géopolitique de première grandeur forgée par des intellectuels engagés dans l'un des pays les plus frappés par Pretoria : le Mozambique.

L'emploi du concept de « déstabilisation » vise à désigner à l'attention du monde extérieur pour mieux le dénoncer l'ensemble des actions militaires, diplomatiques, économiques, politiques menées par la RSA contre ses voisins pour les amener à récipiscence. Il y a aussi un volet clandestin. Le terme « para- » souvent accolé à militaire pourrait, dans le cas présent, être accolé à tous les termes que nous avons énumérés. Au début des années 1980, au plus fort de la tension entre Harare et Pretoria, des équipes du renseignement militaire sud-africain rencontrent leurs homologues zimbabwéens. En 1984, au plus fort du blocus du Zimbabwe, M. Mugabe reconduit le traité de commerce rhodésien avec la RSA.

Il y a une dimension chronologique dans cette représentation géopolitique; la déstabilisation s'attacherait aux années 1980. Cela semble indiquer qu'elle n'existait pas auparavant. L'écroulement progressif du système d'apartheid semble indiquer que la déstabilisation ne franchira pas l'autre bout du fil du temps, c'est-à-dire les années 1990.

Une telle conception de la déstabilisation est fautive. Historiquement d'abord. Elle met de côté l'engagement militaire de la RSA aux côtés de l'UNITA depuis le milieu des années 1970. En novembre 1975, la South Africa Defence Force (SADF) est dans les faubourgs de Luanda. Elle néglige le massacre par la SADF de réfugiés namibiens dans le camp de Kassinga (Sud de l'Angola) en mars 1978, alors que la création de bases de la SWAPO dans ce pays nouvellement indépendant relançait spectaculairement l'action du mouvement de résistance. Enfin elle fait peu de cas des premières actions de la RENAMO, une création des services secrets rhodésiens, au Mozambique en 1977.

L'arrivée au pouvoir de régimes « moscovites » en 1975 en Angola, et aux portes mêmes du pays, au Mozambique, les événements de Soweto en 1976, les progrès de la guérilla zimbabwéenne contre le régime de Ian Smith, les folles espérances de la SWAPO namibienne signent la disparition progressive des états tampons qui protégeaient la RSA. Ces signaux donnent le sentiment aux dirigeants de Pretoria que « l'explosion totale » (*Total Onslaught*) est proche. Il leur faut revoir leur stratégie régionale,

militairement, économiquement, politiquement. Les Sud-Africains appellent cela la « *Total Strategy* », les pays voisins « déstabilisation », sans que leurs appareils militaires en perçoivent toujours la dimension géostratégique.

La déstabilisation ne vise pas à détruire mais à faire en sorte que la victime négocie en position de faiblesse la reddition de sa souveraineté. Il y a un volet politique (pactes de non-agression), militaire (soutien à l'UNITA, à la RENAMO, à la Super ZAPU, sans compter les actions directes) économique (le projet CONSAS) à cette démarche sud-africaine. Les grandes firmes sud-africaines, inquiètes de l'amorce de désinvestissement étranger après Soweto, soutienne la démarche de Pretoria qui d'ailleurs les inclue dans son périmètre stratégique.

La *Total Strategy* est donc un moyen d'action politique. Elle est apparue avant les années 1980. Elle y survivra. L'UNITA (toujours financée et équipée par la CIA) et la RENAMO continuent de recevoir des subsides, voire de francs soutiens en provenance de divers secteurs de la RSA. Les indépendances régionales ayant résisté aux menées sud-africaines, le champ de la déstabilisation est désormais largement interne à l'Afrique du Sud, où d'autres « kaffirs » font valoir leurs droits à la souveraineté. La « violence » des ghettos des grandes cités de RSA témoigne de manière troublante du redéploiement de cette stratégie appliquée désormais à l'intérieur de ses propres frontières.

Les pays voisins ne peuvent ignorer cela. Pour tenter de comprendre les évolutions à venir, il faut revenir sur les termes du conflit qui oppose la RSA à ses voisins.

Du fait de l'apartheid, un rideau de fer idéologique et militaire sépare en un combat inégal un pays et une région, qu'unit et désunit à l'unisson plus d'un siècle d'histoire. Ce rideau de fer est ici une « Ligne de Front » qui court d'Ouest en Est, séparant un Nord « noir » d'un Sud « blanc ».

« Ligne de Front ». On peut s'interroger sur ce terme guerrier, très militant dans sa connotation. Dans les deux pays qui nous concernent, le Botswana et le Zimbabwe, le versant militaire de la déstabilisation revêt davantage la forme d'actions de commando plutôt que d'actes de guerre. Ce qui n'est pas forcément mieux. Les opérations entreprises par la RSA et ses vassaux sont souvent brèves dans leur exécution mais interminables dans leur déroulement et lourdes de conséquence pour le long terme. Il y a là une différence avec d'autres pays d'Afrique Australe, comme l'Angola où une véritable guerre conventionnelle a eu lieu, la Namibie occupée, ou le Mozambique, victime de sa géographie, et rendu ingouvernable par la guerre.

Cette Ligne de Front, très présente dans les esprits à Harare comme à Gaborone, a une représentation physique, géographique : le fleuve Limpopo (souvent à sec, pourvu de barrières électrifiées) qui sépare la partie Sud-Est du Botswana, le Sud du Zimbabwe et le Sud-Ouest du Mozambique, de l'Afrique du Sud. « *North of Limpopo* » ou « *South of Limpopo* » sont ici des termes couramment utilisés qui renvoient de manière emblématique au « pays de l'apartheid » face aux états de la « Ligne de Front », sinon au

reste de l'Afrique. Fins connaisseurs de l'Afrique Australe, les Sud-Africains connaissent, il est vrai, assez mal le reste de ce continent qu'en Europe, on désigne par une autre barrière naturelle : l'Afrique subsaharienne.

Cette polarisation autour de cette Ligne de Front n'est, hélas, pas restée sans effets sur les historiographes de la région. De très nombreux ouvrages ou recherches ont pris parti : soit contre le démon de l'apartheid (*evil of apartheid*); soit à l'inverse, contre la « subversion communiste », noire de surcroît (et vice-versa).

L'étude de l'Afrique Australe post-apartheid n'est pas non plus exempte de tout reproche. La suspicion qui continue de régner, chez bon nombres de chercheurs « progressistes », à l'égard d'une Afrique du Sud que l'on pressent comme éternellement hégémonique conduit à minorer, sinon ignorer les erreurs de calcul, les stratégies locales, les enjeux de pouvoir au sein des différents états qui composent la Ligne de Front.

Le présent mémoire tentera de faire justice de ces « oublis ». Nous examinerons de quelle façon les enjeux se posent au Zimbabwe et au Botswana, de quelle manière ils sont perçus, interprétés et les réponses ou absence de réponse qui sont apportées.

Nous avons choisi de nous focaliser uniquement sur ces deux pays frontaliers de la RSA, sur les relations notamment économiques, qu'ils entretiennent avec le « voisin du sud du Limpopo ». Il y a plusieurs raisons à cela. D'un point de vue géographique, ces deux pays, on l'a vu, font partie du premier cordon de sécurité de la Ligne de Front. Cette dimension est d'autant plus intéressante à analyser que ces deux pays sont aussi les plus riches de la SADCC. On ne peut donc parler de « glacis » ou de « marches ». L'importance géo-économique de ces deux pays présente un second avantage dans le cadre de notre analyse. En Afrique Australe comme ailleurs, les relations économiques et les enjeux spatiaux en disent souvent plus long sur les marges de manoeuvre et les intentions des états que bien des discours politiques. C'est frappant au Zimbabwe.

La stratégie d'occupation du terrain par les firmes sud-africaines en Afrique Australe, et plus particulièrement dans l'aire constituée par le Vaal, la région de Gaborone et le Zimbabwe, est d'ailleurs une constante depuis des décennies; ces firmes ont su tirer progressivement parti de ces révélateurs/accélérateurs de l'histoire que constituent la colonisation de la Rhodésie (1890), le boom économique consécutif aux deux guerres mondiales, la *Unilateral Declaration of Independence* (1965), l'exploitation du diamant botswanais (années 1970), ou la déstabilisation (années 1975/?). Elles semblent d'ailleurs bien partie pour survivre à ces emballements de l'histoire, malgré leurs compromission avec la *Total Strategy* prônée par le président Botha dès la fin des années 1970. Ces firmes sont le « troisième homme » dans les relations de la RSA avec les états de cette région, et plus particulièrement avec le Zimbabwe et le Botswana, où elles sont omniprésentes.

Enfin, ces deux économies relativement développées, fondées -à des degrés divers mais plus qu'ailleurs- sur la libre entreprise et la démocratie, offrent à l'anayse des firmes un champ plus riche que des micro-économies telles que le Lesotho ou le Swaziland ou que des pays en économie de guerre

comme le Mozambique ou l'Angola. On ne conduit pas de négociations commerciales un AK 47 en main au Botswana et au Zimbabwe.

Il convient de noter que les différences notables des géopolitiques internes et externes au Zimbabwe et au Botswana affinent l'éclairage que nous pouvons avoir sur la stratégie des firmes et sur l'avenir de la zone. Le rôle de locomotive politique de la Ligne de Front que joue le Zimbabwe, pays le plus puissant de la SADCC, n'est pas indifférent non plus à notre choix.

Des raisons de commodité président également à ce choix : il n'est pas possible dans le cadre d'une recherche de DEA de produire une information de terrain, qui soit fiable et utile sur les dix pays de cette « sous-région » (*sub-region*) et sur la RSA.

Une dernière précision : le Mozambique, quoique ne faisant pas partie de notre champ d'investigation, sera régulièrement évoqué dans la mesure où les évolutions en cours dans ce pays intéressent très directement la sécurité extérieure et même intérieure du Zimbabwe. Les armes ne se sont pas encore tues en Afrique Australe.

* * *

Chapitre premier

**Dix ans de déstabilisation :
une dépendance accrue pour tous**

1.1

L'analyse des mécanismes de résistance du Zimbabwe et du Botswana à l'Afrique du Sud ne peut être faite sans la replacer préalablement dans le cadre plus général de la Ligne de Front. On le sait, la réponse de la Ligne de Front à l'Afrique du Sud a pris la forme ambitieuse d'un forum de coopération économique, la Southern African Development Coordination Conference (SADCC). Du fait de leur proximité géographique et de leur puissance économique, le Zimbabwe et le Botswana ont été deux postes avancés particulièrement exposés à la déstabilisation sud-africaine. Ils ont donc une idée précise du rôle à jouer au sein de la SADCC ainsi que des services que doit leur rendre cette institution.

Ce mémoire n'a pas pour but d'établir un bilan de l'activité de la SADCC depuis dix ans, ni même d'en cerner précisément les contours dans la décennie qui s'amorce. Ce n'est pas non plus ici le lieu d'écrire une histoire de la déstabilisation. Il est par contre tout à fait central pour notre propos d'établir 1) dans quelle mesure la SADCC a pu parvenir ou pas à diminuer la dépendance de ses membres à l'égard de la RSA, et 2) dans quelle mesure le Zimbabwe et le Botswana ont pu influencer sur les orientations de la SADCC dans sa stratégie à l'égard de l'Afrique du Sud.

Il nous faut pour cela évoquer préalablement la genèse de la SADCC puis, plus en détail, le bilan de la déstabilisation.

La SADCC est, en Afrique, un cas particulier de tentative d'intégration régionale. Tant dans ses principes fondateurs, sa structure, son fonctionnement que dans l'environnement guerrier dans lequel elle a évolué.

La SADCC : un modeste bouclier contre la déstabilisation

La SADCC est née en avril 1980 d'une volonté politique commune exprimée par quelques présidents et chefs de gouvernement de la région et... par des officiels de la CEE! Son objectif essentiel, contenu dans la Déclaration de Lusaka : « *Afrique Australe : vers la libération économique* » est clair : parvenir à une intégration économique des neuf pays membres (Botswana, Lesotho, Swaziland, Zimbabwe, Tanzanie, Angola, Mozambique, Malawi, Zambie) en s'affranchissant de la dépendance extérieure, qu'elle soit sud-africaine ou occidentale, voire « post-coloniale ».

Pour parvenir à l'intégration : une coopération « sectorielle » portant avant tout sur la réhabilitation d'infrastructures économiques (dans le domaine des transports, de la sécurité alimentaire, voire des mines, etc.) qui bénéficient à la sous-région toute entière. La SADCC milite davantage pour la restauration de capacités productives sectorielles dans chaque pays que pour une planification impérative des besoins (quotas de productions), ou -

pire! à ses yeux- pour une coordination fondée sur l'application des lois du marché.

Autrement dit, le marché ne dicte pas ses priorités de production en terme de taille, de localisation, de débouchés! La SADCC ne souhaite pas non plus imposer des choix industriels, agricoles, miniers à ses membres. Chaque pays produit ce qu'il souhaite produire, au coût qui l'agrée. Au sein de la Conférence, les décisions sont prises par consensus.

L'accent n'est pas mis sur une relance globale mais sectorielle de la production dans chacun des pays (cela afin d'éviter les égoïsmes nationaux); la SADCC préfère certaines formes de partage des tâches très variables en fonction des secteurs à une division systématique du travail qui profiterait inévitablement aux plus forts.

C'est donc en supprimant de manière synergique les goulets d'étranglement que l'on pense relancer les économies, développer les échanges intra-SADCC et donc parvenir à une intégration régionale.

Il est fait recours de manière permanente aux bailleurs de fond, essentiellement occidentaux, sur des projets qui sont spécifiquement estampillés « SADCC ». Cette aide doit être, dans la mesure du possible, distinguée des projets de coopération multilatérale ou bilatérale aux états-membres. Au début 1986, face à une certaine irritation des bailleurs de fonds, la SADCC 1) redéfinit ses projets dans le domaine industriel, 2) réajuste sa stratégie en direction du secteur privé (*Investment in Production*), prône une relance des échanges commerciaux intra-SADCC, et 3) s'efforce d'accroître l'auto-financement dans ses projets de développement économique.

Afin d'apprécier le chemin parcouru par la SADCC depuis sa naissance, on peut s'interroger sur l'évolution de la dépendance de la sous-région à l'égard de la RSA. Personne ne peut songer à nier le « handicap » de départ d'un territoire, arrimé à son voisin de mille et une manières, et qui souhaite s'affranchir autant que faire se peut de ce lien de subordination. Il est tout aussi clair que le nouveau Zimbabwe de 1980, ayant peu de chances de rester en aussi bons termes avec son voisin que la Rhodésie durant l'UDI, allait devoir affronter de durs moments. En d'autres termes, Pretoria a tenté de figer une domination somme toute récente en un élément de coercition géostratégique auquel la SADCC a tenté de répondre.

Une dépendance accrue du secteur des transports

Force est de constater que, pendant la décennie 1980, la dépendance s'est encore accrue, malgré certaines réussites incontestables de la SADCC dans les secteurs « prioritaires ». Sans que l'on puisse imputer leur impact négatif à l'existence de la SADCC, il est en effet des facteurs humains, politiques, militaires et économiques qui permettent de mieux comprendre cette dépendance accrue, et les moyens d'y faire face.

Il y a deux domaines particulièrement sensibles dans lesquels le Zimbabwe et le Botswana ont eu, chacun, à souffrir d'une dépendance accrue sur

Pretoria dans la décennie passée : les transports pour le Zimbabwe et le travail migrant pour le Botswana. Dans les deux cas, les conséquences sont immédiates alors que la riposte ne peut être apportée que sur le long terme. A l'indépendance en 1980, le Zimbabwe a -théoriquement- le choix entre quatre voies terrestres (ferroviaires et routières) pour acheminer importations et exportations : Beira (« route » ouverte en 1898 et opérationnelle au tournant du siècle) et Maputo (route ouverte en 1955) au Mozambique; East London (route ouverte en 1897) et Durban (route ouverte tardivement via BeitBridge sur le Limpopo en 1974) en RSA. Le tableau ci-dessous retrace les échanges du Zimbabwe depuis 1953. Notons toutefois que ces chiffres excluent le commerce avec la Zambie ainsi que les exportations d'or qui se font par avion.

Tableau 1 : Les voies d'échanges de la Rhodésie et du Zimbabwe

	1953	1967	1970	1975	1980	1981
Via le Mozambique						
Beira	55 %	31 %	13 %	29 %	1 %	3 %
Maputo	—	47 %	53 %	34 %	—	25 %
Via la RSA						
via Botsw. to E. London	45 %	22 %	33 %	27 %	51 %	20 %
via Beit Bdge to Durban	—	—	—	9 %	49 %	52 %

(source : J. Hanlon, *Beggar your neighbours*)

Dans les premières années de la décennie 1970, la Rhodésie fait donc passer environ les deux tiers de ses échanges par le Mozambique, le reste par la RSA. L'indépendance du Mozambique, hostile au régime de Ian Smith, aggrave brusquement la dépendance de la Rhodésie à l'égard de la RSA qui vient justement d'ouvrir une route via BeitBridge vers le port de Durban, dans le Natal, plus courte de 300 km que celle de East London.

Si l'on exclut les années 1976 à 1980, où la route mozambicaine est totalement coupée en raison du blocus contre la Rhodésie (1), on observe qu'à l'indépendance, le schéma du début des années 1950, 60, 70 est totalement renversé. Désormais, ce n'est plus le tiers mais 75% des échanges du pays qui se font par la RSA, alors même que les relations entre les deux pays sont proches de l'exécration.

Les chiffres évoluent par la suite, tantôt à la baisse (fort accroissement de l'usage des routes mozambicaines en 1982), tantôt à la hausse (la RSA redevient la principale route dès 1983). Les fluctuations sont brutales en raison du contexte politique : le gouvernement sud-africain bloque à volonté le trafic ferroviaire en provenance de/vers le Zimbabwe. En 1983, les actions de la RENAMO, très largement soutenues par la RSA, conduisent à la fermeture de la ligne de Beira. En 1984 et surtout 1985, c'est la ligne de Maputo qui est fermée pendant plus de dix huit mois.

Il est particulièrement difficile de trouver des chiffres de même nature que ceux cités plus haut pour la seconde moitié de la décennie 1980. Les ouvrages existants citent des chiffres fragmentaires, sans sources, voire anciens.

Deux éléments peuvent néanmoins être établis :

– tout d'abord, l'essor de la SADCC et les ressources drainées vers la réhabilitation des ports et des corridors mozambicains de Beira, Maputo et Nacala, l'intervention des troupes zimbabwéennes sur les corridors de Maputo et de Beira à partir de 1982/83 ont stabilisé, voire amenuisé la dépendance à l'égard des ports sud-africains (2).

– pour la période juin 1991-juin 92, malgré des progrès continus depuis cinq, six ans, la situation, selon le Beira Corridor Group (BCG), se présente ainsi : 44% de l'import/export zimbabwéen qui transite par rail passera par le Mozambique, le reste (66%) par la RSA. De manière générale, 95% des échanges qui se font par la voie routière passent par la RSA, sans qu'il soit apparemment possible d'agréger les chiffres routiers et ferroviaires.

La dépendance, quoiqu'atténuée au fil des ans, n'a pas fondamentalement diminuée depuis 1980. Depuis une dizaine d'années, environ les deux tiers des échanges extérieurs du Zimbabwe transitent par la RSA. Sur la période 1950, 60, 70, la situation était inverse.

Botswana : retour des travailleurs migrants

La situation est plus simple à appréhender dans le cas du Botswana. La quasi-totalité des importations et des exportations du pays passe depuis l'indépendance par la RSA : 80 % des importations du Botswana viennent de RSA; ce pays est la voie traditionnelle des exportations du Botswana vers l'extérieur (à hauteur de 90 % vers l'Europe). La dépendance du pays n'a pas fondamentalement évolué depuis l'apparition de la SADCC en 1980 si ce n'est que les exportations du pays (notamment le diamant) ont notablement augmenté depuis lors. Il y a donc une richesse beaucoup plus grande et un risque politique beaucoup plus important à voir transiter ses marchandises par un pays hostile.

Le Botswana n'a pas le même intérêt stratégique pour les corridors mozambicains dans la mesure où ses ports traditionnels sont Le Cap, Durban, Port Elizabeth et East London. Et pourtant le port de Beira est le plus proche accès à la mer pour la viande qui sort des abattoirs de Francistown, à la frontière du Zimbabwe (1 400 km contre 1 700 km pour Durban ou East London). Maputo, débouché traditionnel du Transvaal, est également bien placé pour servir le Botswana, situé dans l'orbite du Vaal. Cela étant, il faut relativiser la dépendance par le transport, au regard de la vulnérabilité extrême du Botswana face à la RSA dans tous les domaines de l'activité économique. Et par exemple dans le domaine de l'emploi où la position du Botswana a pâti récemment de la politique migratoire de Pretoria.

Compte tenu de la faiblesse de son ratio population active/population totale, le Botswana a été une source appréciée de main-d'œuvre pour les mines sud-africaines, en manque quasi-permanent de personnel qualifié pendant de longues années. 20 000 mineurs botswanais en moyenne ont travaillé en RSA entre 1981 et 1987 (3).

La situation a commencé d'évoluer au début des années 1980 : la modernisation des équipements, la préférence nationale a conduit à l'effacement très progressif du système des *migrant workers* (employés travaillant pour des durées déterminées et reconduits dans leur région/pays d'origine à la fin du contrat) au profit d'employés permanents salariés mensuellement.

Il arrive d'ailleurs fréquemment que ces nouveaux employés permanents soient d'anciens migrants, mais originaires de la sphère sud-africaine (incluant les bantoustans). Les victimes de ce système sont les nombreux mineurs du Mozambique, du Malawi, du Lesotho et du Botswana.

Le gouvernement sud-africain ne publie plus de statistiques sur le travail migrant depuis 1986 (dissolution des Development Boards). Cette année-là, les dernières statistiques disponibles indiquaient que 28 244 Botswanais travaillaient en RSA, soit environ 20 % de la population active du Botswana. Les derniers chiffres complets datent donc de juin 1986 mais le ministère de l'Intérieur établit des rapports annuels dont il donne parfois des indications parcellaires. En 1988, 757 Botswanais ont été reconduits aux frontières en 1988 au titre du *Admission of persons to the Republic Regulations Act* de 1972, puis 843 autres en 1989, au titre du *Aliens Act* de 1937. A titre de comparaison, les Zimbabwéens ont été 3 527 et 5 817 à subir le même sort. En deux ans, près de 100 000 ressortissants de la SADCC ont ainsi été expulsés (voir chapitre IV.3).

Les mineurs botswanais, traditionnellement présents dans les mines d'or, doivent plier bagages. De 17 939 en 1987, ils sont passés à 16 051 en 1989, soit une diminution de 16% (4). Il est peu probable que la crise durable des mines d'or sud-africaines conduise à renverser cette situation. Entre 1987 et 1989, les effectifs de *migrant workers* y ont chuté de 11%. Dans les mines de charbon, la chute a été de 18%.

La reprise récente des achats de charbon (bradé au Botswana pendant la période des sanctions) par les pays occidentaux peut laisser espérer une reprise de l'activité dans ce secteur, doté d'extraordinaires réserves. Mais on ne comptait en 1989 qu'un seul migrant botswanais dans les mines de charbon! Le Botswana, tout comme les autres pays de la SADCC pourvoyeurs de *migrant workers*, est donc bien désarmé pour faire face à un afflux d'expatriés revenant au pays, et a fortiori pour imaginer une riposte. Malgré une croissance soutenue de la population active depuis des années et en dépit de gros moyens (relativement aux pays africains) accordés à l'éducation, le Botswana souffre d'un chômage grandissant (un quart de la population active, notamment chez les jeunes, et chez les femmes) et d'une pénurie structurelle de main-d'oeuvre qualifiée.

Il reste à évaluer le coût de la déstabilisation; il s'agit là d'un handicap considérable que n'avaient pas à supporter les pays de la région en 1980. La question du chiffrage de la déstabilisation est éminemment sensible puisqu'elle revient *in fine* à faire peser une charge morale, politique, diplomatique sur la RSA. Le représentant de la Trade Commission sud-africaine à Harare, M. Louis Nel, écarte tout cela d'un revers de main (5). Pour lui, la déstabilisation sud-africaine rejoint « *Alice au Pays des Merveilles au rang des contes de fées* ».

La déstabilisation : trois fois le montant de l'aide

En octobre 1989, la Commission Economique des Nations Unies a chiffré financièrement les dommages dûs aux opérations sud-africaines et à la guerre dans les différents pays de la région. 60 milliards de dollars de PNB auraient été perdus entre 1980 et 1988. Sont comptabilisés dans ce montant, les destructions occasionnées par les actions militaires, les efforts supplémentaires de défense, le manque à gagner en exportations, ou en revenus du transit de marchandises, ainsi que le surcoût dans les tarifs de transport. A noter que les trois-quart de ce « coût » ont été supportés par les deux pays lusophones en guerre depuis plus de quinze ans : l'Angola et le Mozambique (6).

D'après l'agence de coopération danoise, Danida, ce chiffre considérable de 60 milliards de dollars équivaldrait à trois fois le montant de l'aide extérieure (dons, prêts concessionnels, crédits à l'exportation, prêts des banques commerciales) apportée à la région pendant ces neuf années.

Il est difficile de chiffrer de manière précise le coût de la déstabilisation pour les seuls Zimbabwe et Botswana. Toutefois, le climat d'insécurité qui a prévalu dans la région n'est probablement pas étranger au fait que les investissements étrangers ont été quasi-inexistants dans la décennie 1980 au Zimbabwe.

Il y a là un élément à verser dans le dossier très controversé de la panne des investissements au Zimbabwe. Les investissements extérieurs n'ont certes pas fleuri dans les années 1970 en Rhodésie, mais les réinvestissements des profits réalisés sur place, la bonne entente avec la RSA, ainsi que la relative jeunesse des équipements, achetés dans les années 1960, compensaient ce handicap, surtout dans les premières années de l'UDI.

Depuis lors, le parc industriel se rapproche à vitesse accélérée de l'obsolescence. Dans ce contexte, l'omniprésence des firmes sud-africaines au Zimbabwe fait figure de bouée de sauvetage mais aussi de corde pour le pendu. L'Anglo-American Corporation ne se fait jamais faute de rappeler que sa filiale zimbabwéenne est « *le seul investisseur dans ce pays depuis l'indépendance* ».

Il est un autre élément qui concoure à la perte de souveraineté du Zimbabwe sur son propre destin au cours de cette période : l'affaiblissement militaire face à la RSA. Les actions armées (attentats à la bombe contre des dépôts de munitions, sabotage de la flotte aérienne, assassinats, etc.), les

activités d'espionnage et de propagande, le soutien aux dissidents du Matabeland puis aux rebelles de la RENAMO qui multiplient les incursions à l'Est du pays dès 1987 donne crédit à la thèse d'un encerclement progressif. Un coup d'oeil sur la carte indique en effet qu'à l'époque les forces sud-africaines, ou des forces soutenues par elle, peuvent frapper de tout côté. Au Sud bien sûr, mais aussi à l'Est (Mozambique) et même au Nord-Ouest. Le Zimbabwe dispose d'un point de contact avec la Namibie, à l'époque sous domination sud-africaine : il s'agit de la Bande de Caprivi, qui abrite nombre de bases militaires sud-africaines qui ne sont pas seulement tournées vers le « théâtre » angolais. Ce n'est que depuis peu que ce schéma a perdu de sa vérité.

L'affaire de la base de Thornhill, près de Gweru, est significative de la vulnérabilité de la position stratégique du Zimbabwe. En juillet 1982, la destruction de la quasi-totalité de l'armée de l'air à Thornhill par une équipe de saboteurs soutenus par la RSA affaiblit singulièrement la capacité de dissuasion militaire du Zimbabwe (7). Crainte de nouvelles représailles? Il est significatif de constater que cette flotte toute nouvelle n'ait pas été remplacée malgré des annonces dans ce sens (8).

Le Zimbabwe a perdu la maîtrise de son espace aérien, par la suite violé périodiquement par les avions sud-africains (aujourd'hui encore, il ne disposerait pas de radars sur son flanc Sud/Sud-Est). Au même moment, une guerre dans laquelle les deux pays sont impliqués se livre chez son voisin mozambicain. Dans le conflit mozambicain, l'absence d'équipement aérien (hélicoptères de combat, transport de troupes, intercepteurs légers) se fait sentir.

En 1988, cette guerre coûte quelques \$ 3 millions par semaine, pesant fortement sur le déficit budgétaire du Zimbabwe. Il y a un calcul soigneusement pesé de la *Total Strategy*. En s'investissant financièrement et militairement au Mozambique, le Zimbabwe a perdu singulièrement de sa marge de manoeuvre face à la Banque Mondiale. L'ajustement structurel en cours d'exécution actuellement n'est pas sans relations avec l'affaire mozambicaine.

En 1986, M. Robert Mugabe a bien tenté de lancer l'idée d'une capacité de défense de l'OUA pour contrer la RSA. Sans grand succès, malgré l'intérêt manifesté par le Nigeria pour se projeter en Afrique Australe! D'autres projets de mise en place de forces armées du Commonwealth, de l'ONU, ou du Mouvement des Pays Non Alignés n'ont pas eu l'assentiment du Mozambique qui préfère restreindre autant que faire se peut l'entrée sur son territoire de troupes étrangères.

Le Zimbabwe fissure l'étau

Le Zimbabwe a réussi durant ses huit premières années d'existence à réorienter une partie de ses exportations à destination de la RSA vers les pays de la Communauté Européenne. Entre 1981 et 1987, les exportations vers la RSA sont passées de 21 % à 10 % du total des exportations du pays.

Les importations de RSA sont passées de 27 % à 21 %. Pendant ce temps, les exportations vers la CEE sont passées de 31 % à 41 % (9).

La riposte du Zimbabwe à la déstabilisation sud-africaine n'est toutefois pas le seul fait d'un état « faible » par rapport à un état « fort ». Il faut la replacer dans un cadre plus vaste, mais aussi plus complexe, de l'appartenance à la SADCC.

Le Zimbabwe est né en même temps que la SADCC. De la même manière que la Rhodésie a largement tiré parti de la Fédération Rhodésienne (incluant la Rhodésie du Nord-Zambie et le Nyassaland-Malawi) dans les années 1950, le Zimbabwe a forgé pour bonne part sa réussite sur l'appui de pays voisins. Un appui militaire pendant la « guerre de libération », lorsque le Mozambique devenu indépendant coupe en 1976 l'accès la mer aux échanges extérieurs de la Rhodésie. Un appui économique depuis lors. Les pays voisins ont eu besoin d'une indépendance du pays le plus puissant de la Ligne de Font pour se développer. La dépendance est aussi à double sens. Le Zimbabwe, souvent accusé d'hégémonisme, a besoin de ses voisins pour se développer. La moitié du commerce intra-SADCC provient du Zimbabwe, et 30% de ce même commerce est importé vers le Zimbabwe.

C'est donc dans son intérêt bien compris que ce pays prête un concours militaire précieux et croissant à la faible armée mozambicaine. En 1982, la Zimbabwe National Army (ZNA) se déploie le long du Corridor de Beira; l'objectif est d'abord de protéger le pipe-line qui alimente le Zimbabwe en fuel contre les attaques de la RENAMO ou des Sud-Africains. En 1985, des manoeuvres communes sont entamées avec les troupes du FRELIMO. En 1986, les formations prévues dans les casernes du Zimbabwe pour les officiers mozambicains sont étendues à la troupe. Cette année-là, le budget de la défense augmente de 26% et l'armée recrute.

Au Mozambique, les résultats ne se font pas attendre. Les opérations hélicoptérées sur les différents QG de la RENAMO menées par l'armée zimbabwéenne sont les seules actions d'envergure jamais portées contre le mouvement rebelle. En 1991, cela fait déjà plusieurs années que le Zimbabwe a « nettoyé » les corridors de Beira et de Chicualacuala-Maputo des incursions de la RENAMO. C'est une des raisons qui expliquent la reprise du trafic vers Beira.

Le Zimbabwe n'hésite pas à « solliciter » la SADCC pour défendre des intérêts dont on ne sait pas toujours s'ils sont les siens ou ceux des états-membres. Le Zimbabwe est le seul pays de la sous-région, et même de l'Afrique subsaharienne (hors RSA), à disposer d'une industrie sidérurgique. Quelles que soient ses performances déclinantes avec le temps, cet acier, héritage rhodésien, embarrasse visiblement la RSA (voir chapitre II). Le Zimbabwe, qui veille depuis 1980 à limiter ses importations de produits industriels, a obtenu de la SADCC d'être le seul pays de la Conférence à disposer d'un secteur sidérurgique.

Autre secteur à haute valeur symbolique dans cette région : la sécurité alimentaire. Le Zimbabwe a été chargé par la SADCC d'animer la Commission sur la Sécurité Alimentaire. Les proximités d'intérêt entre une telle commission (chargée notamment de la distribution de centaines de milliers de tonnes de céréales à destination des pays voisins en période de

pénurie alimentaire) et une agriculture commerciale essentiellement blanche sont patents.

Le Zimbabwe, comme le Botswana d'ailleurs, tire parti des investissements consentis par la Southern African Centre for Cooperation in Agricultural Research (SACCAR) pour l'amélioration des semences. De son côté, le Botswana profite de la SACCAR pour poursuivre la culture du maïs. Les sols arides du Botswana ne sont sans doute pas idéaux pour ce type de céréale mais ce pays, qui tient à son indépendance, refuse l'idée d'une importation systématique de maïs sud-africain.

Le Zimbabwe n'hésite toutefois pas à faire une entorse aux principes de la SADCC dans l'affaire de la centrale thermique de Hwange (voir chapitre II). L'extension de cette centrale, utilisant le charbon d'une mine toute proche, est décidée en 1981 avec le soutien de l'Anglo American Corporation qui a des parts dans la mine (Wankie Colliery). L'extension est achevée en 1987. Elle s'inscrit dans le cadre de plans élaborés par le Zimbabwe pour ne plus avoir à recourir à l'hydro-électricité générée dans la partie zambienne du lac de Kariba. La chose a été d'autant plus mal vécue que la Zambie a perdu là sa première source de revenus d'exportation vers son voisin (\$ 29 millions en 1981) alors même que ses échanges avec le Zimbabwe est structurellement déficitaires.

Le Zimbabwe plaide non coupable, arguant de sa consommation croissante d'électricité. Son gouvernement tient en fait à différer le plus longtemps le moment où il faudrait faire appel aux importations sud-africaines. Le calcul est peut-être à plus long terme : la RSA sera tôt ou tard importatrice nette d'électricité. Il est donc important de consolider ses positions avant l'ère désormais proche des grands marchandages. La coopération (partage des approvisionnements sur le barrage de Cahora Bassa) qui s'amorce actuellement avec la RSA était impensable il y a encore cinq ans.

Outre l'entorse aux principes de la SADCC, l'affaire de Hwange est une victoire ambiguë pour le Zimbabwe. On est ici en présence d'une autre forme de dépendance, par rapport aux bailleurs de fonds et aux experts occidentaux. Il semble que les évaluations des besoins en électricité sur lesquels s'est appuyé le Zimbabwe aient été largement « manipulés » par des consultants belges proches des prestataires qui se sont présentés ensuite pour participer à l'extension de Hwange. AAC a profité de cette situation.

* * *

La RSA, malgré les considérables destructions qu'elle a infligée à ses voisins, ne sort pas indemne de la décennie écoulée. Son nom est peu citée au registre des victimes de la déstabilisation sans doute parce qu'elle en est l'initiatrice, que ses installations n'ont pas été la cible des pays voisins, et que, quoi qu'il arrive, ses capacités de résistance sont plus grandes. Il n'empêche! Ni le président Botha, ni surtout le président De Klerk n'ont impulsé un nouveau cours dans leur pays par simple attrait de la mixité raciale. A l'intérieur, l'apartheid coûte trop cher, notamment dans le domaine économique où le manque de formation des Noirs est un véritable feu rouge à l'expansion des firmes. La fuite des cerveaux dans la population blanche pose également un problème considérable. A l'extérieur, l'isolement international, les sanctions mais aussi la déstabilisation sont autant d'obstacles à la survie de la RSA. Nous nous bornerons ici à examiner la crise de l'économie sud-africaine, le coût qu'a entraîné la stratégie de déstabilisation sur la RSA, et l'impact de son arrêt officiel.

Le glas économique et militaire de l'apartheid

Dans la décennie 1962/72, la croissance économique de la RSA a été de 5,5%, soit un rythme plus rapide que la moyenne des pays de l'OCDE. Les rythmes d'investissement sont presque aussi forts qu'au Japon. La décennie suivante, 1972/82, a connu un taux de 3% dans un climat politique beaucoup plus tendu. En 1982, pour la première fois dans l'histoire du pays, le PNB chute. La RSA connaît une croissance extrêmement volatile depuis lors. En termes réels, le PNB diminue à nouveau de 2,1% en 1983, augmente de 5% en 1984, rechute de 0,8% en 1985, stagne à + 0,3% en 1986, remonte de 2,1 % en 1987 et de 3,2% en 1988 (10).

Entre 1975 et la fin des années 1980, quinze années s'écoulent, marquées par les émeutes de Soweto et les troubles qu'elles ont suscitées (juin-septembre 1976), les grands soulèvements populaires des années 1984-86 et les turbulences récentes (le Natal en 1987, le Vaal en 1990). Entretemps, le PNB serait passé, selon l'économiste Colin Stoneman, de 50 à 60 milliards de Rand (en prix 1980) : cela représente une croissance réelle annuelle de 1,5% et une diminution de la croissance par tête de 1%. Ce même PNB par tête aurait vu sa chute s'accélérer dans les années 1980, avec une diminution d'environ 1,5% par an.

Il est significatif de constater que la croissance du pays s'est déséquilibrée, avec une dépendance accrue sur des matières premières issues de la mine dont l'avenir ne s'annonce pourtant pas toujours favorable. Le tableau ci-dessous en témoigne :

Tableau 2 : Structure des exportations sud-africaines

Exportations %	1960	1970	1980	1988
- Matières premières	29	37	42	42
- Matières premières transformées	40	32	36	46
Sous-total	69	69	78	88
- Produits finis fabriqués	16	14	9	6
- Autres	15	17	13	6
Total	100	100	100	100

(Source : J. Cl. Barbier *L'Afrique du Sud après l'apartheid*, citant le Financial Times-11.06.90 et Department of Finance, RSA)

Il est vrai que l'augmentation spectaculaire des cours de l'or consécutive à l'abandon du système de Bretton Woods en 1971 permet d'expliquer en partie l'accroissement de la dépendance du pays sur l'exportation des matières premières. L'or, rappelons-le, constitue pendant des années 40 % des exportations totales du pays. La RSA n'a néanmoins pas réussi à diversifier durablement son économie au-delà de ses secteurs traditionnels, notamment miniers.

Il est également significatif de constater que les investissements en capital dans le secteur minier croissent chaque année alors qu'ils stagnent dans le secteur manufacturier.

Cela est d'autant plus préoccupant que 1) le pays n'a plus la même position sur le marché de l'or qu'auparavant, 2) et que les cours mondiaux de l'or sont en chute depuis plusieurs années. Il n'est plus sûr par ailleurs que les matières premières sud-africaines soient encore « stratégiques » pour les économies occidentales, disposant de stocks parfois abondants et de sources alternatives.

La crise de l'or

L'or sud-africain est entré dans une crise durable depuis une dizaine d'années, cela pour de multiples raisons toutes convergentes. L'or représente aujourd'hui 25 % des exportations totales du pays (contre 42 % en 1983), 9 % du PNB (15 % en 1979) et moins de 1 % des recettes fiscales (11 % il y a dix ans). De manière générale, les coûts augmentent fortement, les revenus s'effritent, aidés en cela par la stabilité du Rand face au Dollar.

Compte tenu de ses modes de production, la rentabilité de l'or sud-africain repose sur deux facteurs : le haut niveau des cours et le haut niveau de la production. En effet, les profits réalisés sont modestes en proportion de

chaque « unité » produite (les veines n'ont souvent qu'une faible teneur en minerai) mais gigantesques en volume.

Cette rentabilité est d'autant plus menacée que les tendances de long terme qui ont présidé à la réussite de l'or sud-africain se retournent au début des années 1980 : la production de la RSA diminue, les cours mondiaux chutent. Dans les mines d'or, il a fallu aussi relever les salaires de la main-d'oeuvre noire, qui n'avaient pas augmenté en termes réels depuis la fin du siècle dernier; il a aussi fallu investir toujours plus dans des équipements de forage très coûteux. L'inflation à deux chiffres contribue également au renchérissement des coûts d'exploitation dans cette industrie minière qui est déjà la plus coûteuse au monde.

Examinons tout d'abord l'épuisement des mines. Les plus grosses compagnies doivent fermer ou interrompre le forage dans certaines mines. C'est notamment le cas de Gencor (mine de Stillfontein). Au fil des ans, si l'on souhaite maintenir la production, il faut creuser sans cesse plus profond pour trouver de nouvelles veines. Il n'y a pas si longtemps, on creusait à 3 kilomètres sous terre. Désormais, il faut parfois creuser plus bas (*ultra deep mining*), et parfois à 4 kilomètres sous terre. Ce sera peut-être le cas à Potchefstroom dans des conditions de pénibilité extrême. Par ailleurs, la teneur en or (13,28 grammes par tonne en 1970) passe à 6,1 gramme en 1985 et à 5,28 grammes en 1987. La production d'or ne cesse de baisser dans le pays.

Le niveau record a été atteint en 1970 avec 1 000 tonnes d'or extraites. On avait en effet découvert après-guerre de nouvelles veines dans l'Etat Libre d'Orange, dans des mines situées aux alentours de Carletonville et d'Evander. Mais la production passe à quelques 700 tonnes en 1979, puis à 650 tonnes en moyenne, au cours de la première moitié des années 1980 (685 tonnes en 1985, 607 tonnes en 1987, 608 tonnes en 1989, 603 tonnes en 1990).

En 1989, en dépit de prévisions encourageantes, la production ne dépasse pas 608 tonnes. Cela ne représente plus que 40 % de la production du monde non communiste (contre les trois-quarts en 1975). Encouragés par les cours de la fin des années 1970, l'Amérique du Nord, le Brésil, et l'Australie (voire la Papouasie Nouvelle-Guinée, ou la Chine) assurent la relève. Dans le même temps (1978-1987), leur part du marché passe de 13,1 % à 34,1%.

L'effondrement des cours, en rupture avec les fastes années 1970, contribue également à la chute de la rentabilité. En dépit de l'absence de nouvelles découvertes, l'or avait connu dans les années 1970 une seconde jeunesse. L'abandon de la parité avec le dollar avait fait littéralement exploser le cours du métal jaune. En 1980, l'once d'or est même à 850 \$. Mais les cours ne dépassent pas les 450 \$ depuis lors. En 1990, le cours oscille autour de 380 \$.

La riposte des firmes

Entre-temps, avant même le retournement de conjoncture du début des années 1980, les conglomérats miniers acceptent d'entamer un processus d'augmentation de salaires. On se situe alors dans un contexte de très forte

tensions sociales; le syndicalisme noir, enfin reconnu dans les mines, est en pleine ascension. Les hausses de salaires sont de 120% sur la période 80-85, alors que la productivité (en tonnes par personne) n'augmente, elle, que de 12% (11). Ces augmentations -dont la réalité est très contestée par les syndicats noirs- ont bien sûr été rendues en partie possibles par la très bonne tenue des cours de l'or. Elles ont continué dans les années 1980, malgré la chute des cours.

Il convient par ailleurs d'observer que la relativement faible augmentation de productivité de 12%, mentionnée plus haut, s'est faite en partie grâce à des investissements à long terme dans des équipements de forage et d'exploration très coûteux (12). Les investissements ont été planifiés sur le long terme, à la fin des années 1970, en raison du début d'épuisement des veines existantes. Ils doivent permettre de reprendre à moindre coup l'exploitation de mines abandonnées parfois depuis plus de soixante-dix ans (Princess Mine près de Roodeport sur le West Rand, fermée en 1920), voire de creuser plus profond dans les mines existantes (13). Là encore, les investissements ont été rendus possible par le caractère élevé du cours de l'or dans les années précédentes.

Les stratégies mises en place par les firmes (investissements massifs en matériel, augmentations de salaire) pour résister à une crise (tensions sociales, effondrement des cours exprimés en Dollar) ne suffisent pas à résoudre leurs problèmes. La fermeture actuelle de mines prouve que lorsque tous les efforts de productivité et de rationalisation des coûts ont été entrepris, la seule issue reste l'arrêt de l'exploitation.

Des mesures ont été prises par les conglomérats :

- abolition progressive du sacro-saint recours au travail migrant (14);
- extension des contrats à durée indéterminée;
- reconnaissance du National Union of Mineworkers (NUM);
- efforts de formation;
- refonte de la politique salariale et des systèmes de management hiérarchiques;
- rénovation -timide- des *hostels*,
- abolition du *colour bar* (mesures interdisant certains emplois d'encadrement aux Noirs) grâce notamment à l'abrogation définitive du *Schedule Persons Regulation* (« il a fallu pour cela que nos divisions or et uranium menacent d'en appeler à la Cour Suprême », rappelle Gavin Relly de AAC).

Ces dispositions visent à faire d'une pierre deux coups : favoriser des relations sociales modernes avec une force de travail réduite, mieux formée, mais aussi plus disciplinée (15); il s'agit ensuite de faire en sorte que celle-ci accepte la nécessité -et les contraintes- d'une technologie sans cesse plus présente dans les mines.

La priorité absolue est donc désormais la productivité... et la réduction des effectifs (16). Les nouveaux équipements réduisent passablement l'intervention humaine dans les galeries et modifient d'ores et déjà les schémas de travail traditionnels.

Ces stratégies, mises en place pour lutter contre une crise qui menace les fondements de l'économie du pays, ont des répercussions directes au niveau national (accroissement d'un chômage déjà très élevé, moindre accès aux devises) mais aussi régional.

La restructuration des mines d'or s'effectue dans un contexte de préférence nationale qui suscite des débats qui sont loin d'être tranchés (17). Les conglomérats cherchent à diversifier leurs sources géographiques de recrutement, au détriment des travailleurs migrants d'origine mozambicaine et malawite, particulièrement nombreux dans les mines d'or d'Afrique du Sud.

Aujourd'hui, les contrats de courte durée ont pratiquement disparu pour les travailleurs migrants d'origine étrangère. Certains bureaux de recrutement en Afrique Australe ont déjà fermé depuis cinq ans. La crainte du sida, vécu un peu partout dans le monde comme une menace venue de l'étranger, ne fait probablement que renforcer cette tendance (18). En 1987, plus de 90% de la main-d'oeuvre noire dans les mines d'or était domiciliée dans les *homelands*. Une minorité (de l'ordre de 20%) d'entre eux se verra dans un avenir proche encourager à résider dans les centres urbains proches de leur lieu de travail.

Pour contrer l'impact de cette chute des cours, la RSA a été contrainte à verser dans un paradoxe « typiquement » sud-africain : celui d'une économie réconciliée avec le capitalisme, mais qui ne survit jamais aussi bien que dans le carcan d'un Etat protecteur et très interventionniste. Il y a des avantages et des inconvénients à un tel système.

Au chapitre des avantages, on peut citer les dévaluations fortes destinées à maintenir un niveau de revenu issu de l'or équivalent en Rand. De fait, tout au long des années 1980, la profitabilité de l'or calculée en Rand est resté très forte. Ceci explique probablement pourquoi les investissements à long terme des firmes sud-africaines ont été maintenus récemment, notamment dans le domaine de l'exploration. Certains estiment d'ailleurs que la RSA tire davantage son épingle du jeu lorsque les cours de l'or sont bas. Elle a les moyens et la volonté politique de soutenir l'exploitation; elle peut négocier ses fournitures à l'étranger sur le terrain diplomatique. Lorsque les cours sont hauts et que l'offre est abondante, cet avantage disparaît.

Mais cette politique de protection des intérêts miniers peut avoir des inconvénients. Un Rand faible, conjugué à une inflation élevée, décourage les investisseurs étrangers à investir dans les mines d'or sud-africaines. C'est notamment le cas de Consolidated Goldfields, qui, malgré de substantifs investissements au milieu des années 1980, désire réduire sa dépendance de la RSA.

Mais si l'absence de nouveaux engagements de firmes étrangères a été sans conséquences sur les investissements locaux, il n'en pas été de même pour les projets des firmes sud-africaines à l'étranger. L'Anglo American, malgré un portefeuille international très riche, notamment en Amérique Latine, a échoué à la fin 1988 dans sa tentative de rachat de Consolidated Goldfields, par l'intermédiaire de sa filiale Minorco (voir chapitre IV).

Certains estiment que compte tenu du contexte du capitalisme à protection étatique de la RSA (l'or est aussi une priorité pour le gouvernement sud-africain), « *l'Anglo American n'avait pas d'appétence pour la compétition sur des marchés libres d'entraves* » (19). Cet échec de l'Anglo American, qui n'a même pas obtenu les participations sud-africaines de CG, a fait naître une polémique; certains ont en effet que cette tentative montrait à quel point le géant minier était décidé à réduire sa dépendance sur la seule économie sud-africaine (20), en accroissant au maximum ses prises de participation à l'extérieur (voir chapitre IV).

Le schéma de vulnérabilité, longuement détaillé dans le cas de l'or, se présente sous des formes très variables dans d'autres secteurs de l'économie. C'est ainsi que, malgré des attaques sérieuses et des résultats financiers plus fluctuants qu'auparavant, la RSA, par l'intermédiaire de De Beers, n'a jamais perdu le contrôle du marché de diamants. Le schéma se présente également de manière plutôt favorable sur les marchés du charbon et du platine, compte tenu des débouchés qu'ils présentent en cette période de levée des sanctions.

Mais on retrouve un peu partout dans l'économie sud-africaine une forte augmentation du coût du travail. Selon J. -Cl. Barbier :

« L'économie sud-africaine se présente comme très capitalistique (ce qui est contradictoire avec la création d'emplois) avec une faible productivité du travail qui handicape vis-à-vis des concurrents des NPI. Dans le même temps, elle reste comme une économie exportatrice de matières premières peu transformées. »

Apartheid et déstabilisation : la *Total Strategy* coûte cher

Le coût global de l'apartheid a également fait l'objet d'analyses complexes. Nous nous bornerons ici à en évoquer brièvement quelques aspects ponctuels désormais assez connus :

Le coût diplomatique de l'apartheid et de la déstabilisation d'abord. Dans le pays, la répression, les réformes constitutionnelles n'ont pas suffi à désarmer l'opposition noire, au contraire! A l'extérieur, la déstabilisation, malgré ses effets catastrophiques, et la mise à récipiscence de pays comme le Mozambique ou le Lesotho, n'a pas réussi dans son but ultime : briser l'unité de la Ligne de Front.

Le Botswana réaffirme farouchement et autant que faire se peut sa volonté d'indépendance. L'ANC continue d'être accueilli sur son territoire tout au long des années 1980, sans toutefois disposer de bases. Quant au Zimbabwe, il apparaît vain, avant même le milieu des années 1980, de croire à l'effondrement du régime en place. Et si ce pays n'abrite pas de bases de l'ANC, c'est aussi pour des raisons historiques : le mouvement nationaliste sud-africain, ayant au milieu du siècle une branche au Matabeland, a soutenu la ZAPU pendant la guerre en Rhodésie, et non la ZANU.

La RSA doit payer son attitude d'un isolement diplomatique relativement sévère et d'un mouvement international de sanctions entamé aux Etats-

Unis, à la suite des événements intérieurs des années 1984-86. La crise de l'endettement de l'été 1985, toujours pas résolue depuis, est consécutive à un endormissement trompeur survenu dans les années où les cours de l'or était au plus haut. A partir des années 1985, la crise économique est enfin vue comme étant une crise fondamentale, intrinséquement liée à la nature du système d'apartheid.

La RSA commence à alors à réaliser que son projet de *Total Strategy* ne parviendra pas à ses buts. Ce grand dessein de contraction politique et d'expansionnisme militaire aux frontières (qui n'exclue pas certaines réformes « indispensables ») vise, selon le Président Botha, son initiateur, à la survie pure et simple du pays par une alliance sacrée entre les conglomerats industriels, miniers et financiers, le complexe militaro-industriel et l'Etat. Le symbole de la *Total Strategy* est, au plus sommet de l'Etat, le très fermé State Security Council (SSC). Y participent outre les militaires, les services de renseignement et les hommes politiques fidèles du Président. Bon nombre de hauts dirigeants des grandes firmes sud-africaines (Barlow Rand, Anglo American, Sanlam, South Africa Mutual, etc.) sont membres d'une autre organe présidentielle, le Defence Advisory Council.

Le SSC, dont beaucoup disent qu'il est le véritable gouvernement de la RSA, est rétrogradé au rang de cabinet-committee par M. De Klerk en novembre 1989, dans les semaines qui suivent son accession au pouvoir. Cette décision consacre l'échec de la *Total Strategy*, sinon à tout le moins sa refonte dans des conditions que nous examinerons plus bas.

Le coût « sécuritaire », ensuite. La RSA a montré par le passé qu'elle acceptait de payer le prix diplomatique de sa politique. Mais dans ces années de croissance fortement ralentie et d'asphyxie financière, la ponction croissante sur l'économie du pays de la dépense militaire et policière (traditionnellement très élevée) devient politiquement impraticable. Les évolutions budgétaires récentes ne sauraient mieux traduire cette prise de conscience. On le constate dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Budget de la défense et de la police
(volumes et pourcentage du total du budget de la Nation)

	87-88	%	88-89	%	89-90	%	90-91	%
Millions de Rds								
- Défense	6683	14,3	8196	15,2	9937	15,6	10071	14,1
- Prisons	490	1,0	630	1,2	751	1,2	878	1,2
- Police	1530	3,3	1945	3,6	2946	3,9	2928	4,1
Total	8703	18,6	10771	20,0	13634	20,7	13877	19,4

(Source : Ministère du budget sud-africain)

La diminution du poids des dépenses militaires dans le budget 1990-91 est réel puisqu'il n'augmente en valeur que de 1 % par rapport à la période 1989-90, alors même que le budget global croît de 13 %. Sur les deux exercices précédents, l'augmentation des dépenses militaires avait été de 23 % et de 21 %! Ce budget de rigueur pour la SADF est un fidèle témoin des évolutions de la politique gouvernementale. Le budget est voté en mars 1990, quelques jours après la libération de Nelson Mandela, quelques jours avant la proclamation d'indépendance namibienne et alors que les troupes de la SADF se sont retirées d'Angola depuis plusieurs mois.

Ce budget traduit donc par défaut le coût du maintien de la présence sud-africaine en Namibie et dans le Sud Angolais. Il n'en reste pas moins que l'effort de défense reste très élevé en pourcentage du budget national. Seuls les Etats-unis dans le « monde occidental » consacrent un tel effort à leur défense.

Compte tenu du poids économique et stratégique de l'entreprise d'armements étatique ARMSCOR (Armament Corporation of South Africa), la RSA doit réaliser un choix délicat entre une réallocation des ressources productives vers des activités « civiles », ou le maintien d'un ARMSCOR rénové mais souhaitant continuer à produire des armes de combat (21). L'enjeu n'est rien moins que le redémarrage économique nécessaire pour financer l'après-apartheid.

Le budget de la police est également en ligne de mire puisque compte tenu de la violence qui règne actuellement dans le pays, le gouvernement entend recruter massivement et revaloriser spectaculairement les salaires souvent très bas de ses forces de police. Cette augmentation -peut-être nécessaire par ailleurs- des effectifs de police est une conséquence on ne peut plus directe de la politique d'apartheid qui a attisé les violences raciales dans la décennie 1980 comme rarement auparavant. Le récent « Inkathagate » en est un parfait exemple.

Le poids des dépenses publiques ne fait qu'ajouter à la conviction désormais généralisée : l'Etat omniprésent dans l'économie n'a plus guère de marges de manoeuvres pour soutenir le statu quo politique. Le poids administratif des bureaucraties de l'apartheid est exorbitant, compte tenu des besoins de financement du pays et de leur impact négatif sur le développement économique et social (effet d'éviction financier, manque de mobilité de la main-d'oeuvre, coût de la répression, etc.)

Les dépenses publiques, négligeables dans les années 1960, représentent 22 % du PNB en 1981-82 et 29 % du PNB en 1984-85. Dans les années 1980, le nombre des emplois n'a pas bougé dans le secteur privé. L'accroissement de la population active est le seul fait du secteur public (administration, entreprises nationalisées). 1,6 millions de Sud-africains (soit 32 % des 5 millions de personnes que compte le secteur formel; la moitié de la population active Afrikaner) travaillent dans la fonction publique (hors Bantoustans indépendants). Le gouvernement de M. Botha s'est pourtant prononcé en faveur d'une privatisation de l'économie. Un grand

programme est annoncé qui n'aboutira en fait qu'à la cession au secteur privé de l'entreprise sidérurgique ISCOR, en 1987.

Le capitalisme d'état, si cher aux Afrikaners, doit donc se rénover ou mourir, entraînant dans sa chute la disparition du « seul pays Blanc d'Afrique ». Cette rénovation est d'autant plus nécessaire que le déficit budgétaire ne risque pas de fondre : les dépenses à destination de la communauté noire sont entamées depuis plusieurs années, notamment dans le domaine de l'éducation; et il reste énormément à faire dans ce domaine. Il s'agit d'un secteur purement et simplement vital pour le pays. On estime que pour faire face aux dépenses sociales d'une « nouvelle Afrique du Sud », il faudrait doubler les dépenses budgétaires.

Gavin Relly, président de l'Anglo American Corporation, fait, en 1989, le constat suivant : l'Afrique du Sud ne peut plus satisfaire ni « *aux revendications de la fonction publique, engendrées par le nationalisme blanc; et par une armée élevée dans le but de contrecarrer une hypothétique attaque communiste généralisée; ni aux exigences en matière d'éducation, de la santé, du logement et des infrastructures d'une population qui croît à un taux alarmant* ».

* * *

La persistance de la violence dans les *townships*, les difficultés considérables que pose l'éradication de l'apartheid, les manoeuvres parfois souterraines auxquelles elle donne lieu, la domination quasi-intacte de la région par la RSA (vue plus que jamais comme une puissance régionale) suscitent une double question : la RSA a-t-elle intérêt à l'arrêt franc et définitif de la déstabilisation ou peut-elle s'accomoder d'actions sporadiques menées çà et là par des « groupes » ? A défaut de les contrôler directement, elle les utiliserait « à la marge », comme outil d'appoint dans sa diplomatie régionale ? Il est également opportun de se demander si la communauté internationale tient compte de cette question, au regard des contacts internationaux que MM. De Klerk ou Mandela ont eu depuis 1990. L'établissement de la paix dans la région ne figure par exemple pas dans le *Comprehensive Anti-Apartheid Act* (liste des 5 mesures auxquelles la RSA doit souscrire afin que soient levées les sanctions américaines) voté par le Congrès américain après 1986.

La fin de la déstabilisation ?

Pour répondre à cette question de la fin de la déstabilisation, il faut réfléchir de manière plus fondamentale aux projets d'avenir que la RSA caresse pour la région. Nous y reviendrons par la suite, au chapitre IV. Nous nous bornerons ici à constater que :

1) les derniers attentats anti ANC au Zimbabwe datent de 1990; un prêtre a même été grièvement blessé par un colis piégé après la libération de Nelson Mandela,

2) la guerre continue au Mozambique et que des financements à destination de la RENAMO continuent d'arriver d'Afrique du Sud et d'ailleurs.

L'origine de ces soutiens est intéressante à examiner d'autant qu'elle éclaire les nouveaux contours des relations politico-militaires dans la région et qu'elle renseigne sur le profil nouveau de ce que l'on appelait « la déstabilisation ».

Il n'est pas inutile de rappeler que le Mozambique est toujours un pays en guerre. C'est même le seul de la région dans ce cas dans la mesure où la paix commence à régner en Angola depuis la mi-91. Compte tenu de la dislocation du pays en plusieurs régions enclavées par la guerre, rien, pour l'instant, ne permet d'indiquer que la paix civile s'instaurerait sur le territoire, même si les belligérants le souhaitent.

Le Southern African Research and Documentation Centre (SARDC), situé à Harare, continue encore aujourd'hui à tenir la chronique trimestrielle de la « déstabilisation ». Cette chronique concerne tous les pays de la région et pas seulement le Mozambique (voir Annexe I). Nous allons néanmoins aborder plus en détail ce pays parce que la situation militaire du Mozambique revêt une importance considérable pour la diplomatie régionale du Zimbabwe.

Les « parrains » officiels de la RENAMO ne sont plus les services de renseignement de l'armée sud-africaine mais des intérêts privés portugais,

arabes, sud-africains, kenyans ou américains. Des personnalités de l'extrême-droite américaine accompagnent même la RENAMO dans ses pourparlers de paix avec le FRELIMO. Cette présence américaine est significative des soutiens extérieurs dont continue à bénéficier la RENAMO. Est-ce un hasard si dans une région qui finit tant bien que mal par s'apaiser, et en dépit de réels efforts d'ouverture du gouvernement, le mouvement rebelle mozambicain continue de saborder les efforts de paix en cours?

Dans la période février-avril 1991, la RENAMO continue les attaques, pillages, massacres en violation de l'accord de cessez-le-feu partiel conclu avec le gouvernement, lors des pourparlers de paix à Rome en décembre 1990. Cet accord prévoit en effet que la RENAMO se tienne à l'écart des corridors de Beira et du Limpopo (vers Maputo); en échange, l'armée zimbabwéenne doit évacuer les positions qu'elle occupe et se redéployer dans une zone de 3 kilomètres de part et d'autre des deux corridors. Le Zimbabwe, qui ne participe pas à l'accord, accepte ce plan, à la condition implicite que la RENAMO cesse les incursions entamées en 1988 sur son territoire. C'est l'époque où le mouvement rebelle est probablement au faîte de sa puissance (22).

Ces incursions de la RENAMO sèment à l'époque un grand trouble à Harare dans la mesure où l'opposition zimbabwéenne est issue de la région frontalière du Manicaland, et dans la mesure où cette opposition est souvent issue de l'ethnie transfrontalière N'dau dont font partie nombre de membres de la RENAMO, dont Afonso Dhlakama, son leader.

La RENAMO ne respecte pas l'accord du 1^o décembre 1990 plus d'un mois, attaquant notamment à plusieurs reprises le corridor du Limpopo. Elle argue même du fait que la ZNA ne se conforme pas à ses plans d'évacuation. Le comité international de vérification (Joint Verification Committee) dément pourtant ses allégations.

Le borbier mozambicain

Sans qu'il soit nécessaire de chercher des explications univoques, la topologie est pour beaucoup dans la poursuite du conflit mozambicain. Le pays est immense : la distance qui sépare le Nord du Sud du pays est équivalente à celle qui sépare Madrid de Varsovie, cela sans voies de communication viables ou si peu (23). Peu d'hommes peuvent donc tenir des régions immenses. Les uns et les autres se meuvent en fonction du climat, de la végétation, des pluies.

Conséquence paradoxale de cette « anarchie » géostratégique : s'il n'y a jamais de vaincus, il n'y a pas non plus de vainqueurs. La faiblesse des forces en présence qui n'opèrent pratiquement jamais à l'arme lourde (24) fait que personne n'administre durablement de larges parties du territoire national. Les combats frontaux sont rares, ôtant toute chance de victoire à quiconque. Les interventions de la ZNA, avec plus de 10 000 hommes, n'ont jamais réussi à déloger la RENAMO de la région du Zambèze et des alentours du corridor de Beira. De même, les rebelles n'ont jamais occupé

de villes d'importance, bien qu'ils soient majoritairement implantés dans les provinces peuplées comme celle du Tete.

En résumé, au-delà d'une géographie politique très complexe (25), la géographie physique du territoire mozambicain rend celui-ci « ingérable ». Il est géographiquement orienté Nord-Sud alors que trois corridors majeurs (sur les cinq que compte le pays) sont horizontaux. Ces trois corridors relient économiquement au Zimbabwe et à la RSA les trois grands ports du pays, étanches les uns par rapport aux autres (au Mozambique, on se rend d'un port à l'autre par avion car il n'y a presque plus de liaisons routières). La coupure d'un corridor par le sabotage d'un pont interrompt la circulation vitale d'un pays qui compte 2 500 kilomètres de côtes sur lesquelles sont situés tous les centres économiques (seul Tete n'est pas une ville portuaire).

Il est très facile de couper le Mozambique en petits morceaux, d'autant que Maputo, la capitale est située à l'extrême Sud du territoire. Ce schéma peut aussi se révéler un handicap pour la RENAMO. Le contrôle étanche de la ZNA sur le corridor du Limpopo a coupé les rebelles de leur liberté de mouvement vers l'extrême-Sud du pays et la RSA. Ils ont dû se retirer presque entièrement de la province de Gaza et d'Inhambane (26).

La RENAMO n'a peut-être plus aujourd'hui l'avantage stratégique de l'année 1888 où elle contrôlait presque toute la province du Zambèze. Elle ne dispose pas non plus de l'avantage politique dans la mesure où le revirement politique complet du FRELIMO lui coupe l'herbe sous le pied. Elle doit enfin compter avec la volonté très forte des Britanniques de compter dans l'avenir de cette région (27). Mais le désintérêt des Zimbawéens pour le corridor de Nacala, ou pour la province du Tete (évacuée en début d'année 1991 conformément aux accords de Rome) lui garantissent de nouveaux espaces. De plus, après y avoir connu en 1988/89 des revers dûs aux Naparamas (guerriers paysans opérant dans la province du Zambèze et au Nord sous la bénédiction de guérisseurs), elle tente à nouveau d'infiltrer les provinces du Nord à partir de la province de Nampula, qu'en août 1991, elle semble tenir solidement.

Il y a donc un champ encore favorable pour ceux qui soutiennent la RENAMO. Parmi ceux-là, il ne semble pas qu'il faille compter la RSA *per se*. Depuis quelques années, la diplomatie sud-africaine déclare ne plus intervenir contre ses voisins pour peu que ceux-ci n'accueillent plus le PAC et l'ANC. Avec l'accord de N'Komati de 1984, le Mozambique avait déjà fait cette concession majeure. En vain! Le soutien de la RSA à la RENAMO n'avait pas cessé. Le nouveau cours sud-africain a achevé de bouleverser un panorama, modifié d'ailleurs depuis deux ans.

En 1988 en effet, le président mozambicain, M. Joaquim Chissano relance la coopération militaire avec la RSA, en rencontrant le président Botha à Songo, près du barrage de Cahora Bassa. Une Commission mixte pour les affaires de sécurité se réunit depuis tous les six mois, à un très haut niveau. Dans l'optique d'un règlement des conflits dans la région, le gouvernement de la RSA n'oublie pas que le port de Maputo reste le débouché naturel du Transvaal. Les firmes sud-africaines sont intéressées à la reconstruction du Mozambique.

Il faut donc chercher ailleurs les soutiens à la RENAMO. Et notamment dans certains milieux de droite occidentaux, américains, portugais (basés en RSA ou ailleurs); dans certains organismes financés par les églises allemandes; ainsi que dans certaines monarchies pétrolières du Golfe, attirées par les populations musulmanes du Nord du Mozambique. Certaines officines lancées par la RSA dans les années de la déstabilisation ont également continué sur leur lancée.

Il semble d'ailleurs que le but ultime de ces groupes ne soit pas le soutien à la RENAMO mais la coupure des accès à la mer du Zimbabwe. Cet objectif est d'autant plus actuel qu'environ 20 à 30 % du trafic terrestre de ce pays passe aujourd'hui par le corridor de Beira. Le Zimbabwe, par ricochet, ne peut rester indifférent à cette stratégie d'asphyxie, aujourd'hui moins que jamais. A l'instar de la RSA, il n'est pas non plus indifférent aux possibilités économiques qu'offre pour ses firmes un Mozambique pacifié (voir chapitre III).

* * *

Notes

(1) En 1980, année de l'indépendance pour la Rhodésie devenue Zimbabwe, 99% des échanges se fait avec la RSA en raison de l'impraticabilité des routes mozambicaines inemployées depuis mars 1976,

(2) C'est ainsi que le pipe-line du Corridor de Beira, construit en 1965, juste avant le UDI rhodésien et jamais utilisé, a été réhabilité en juin 1982. Malgré un sabotage du terminal pétrolier à Beira par un commando sud-africain en décembre de la même année, le pipe-line a fini par fonctionner dans les années qui ont suivi. Aujourd'hui, il achemine 99% des besoins pétroliers du Zimbabwe (893 000 tonnes de fuel en 1990).

(3) Source : IMR SADCC Data Bank

(4) Source : South African Institute of Race Relations (SAIRR)

(5) Lors d'une conversation avec l'auteur, il a estimé que la déstabilisation est « *une fable inventée par la SADCC pour obtenir des financements internationaux* ». La menace sud-africaine aura en tout cas été un instrument diplomatique dont auront su user les pays de la Ligne de Front et la SADCC.

(6) Ces deux pays sont aussi ceux qui ont payé le tribut humain le plus cher : entre 1980 et 1988, on estime à 1,5 million le nombre de morts dues à la guerre, victimes directes ou indirectes de la déstabilisation dans ces deux pays. En 1989, 1,5 million d'Angolais et de Mozambicains sont réfugiés dans les pays voisins.

(7) Lors du raid, ce sont 13 avions de combat et intercepteurs Hawks qui ont été sabotés. Il se trouve que ces avions, récemment livrés par les Britanniques, offraient au Zimbabwe « *un nouveau et efficace système de défense et d'attaque aérien* », (Michael Evans, officier de la Zimbabwean National Army, in Colin Stoneman : *Zimbabwe's prospects*). M. Evans cite par ailleurs M. Josiah Tungamirai, chef des forces aériennes du pays et membre du triumvirat qui entoure M. Mugabe dans les questions de défense. Celui-ci estime que « *peu de nos officiers ont compris la signification de la stratégie de défense de la RSA* ».

(8) L'éventualité d'un achat de Mig 29 à l'URSS a été démenti en 1987. Le Zimbabwe, outre les sérieux problèmes de financements ou d'expertise que cela pose, a peut-être conscience qu'un tel achat à un pays communiste offrirait une occasion de riposte en or à la South Africa Defense Force. Quelques années plus tard, l'éventualité d'un achat par le Botswana d'avions de combat de moyenne portée à la Grande-Bretagne sera tout aussi mal ressentie par Pretoria.

(9) Source : Tom Ostergaard. *SADCC A Political and Economic Survey* (DANIDA)

(10) Source : Economist Intelligence Unit, South Africa Country Profile 1989-90)

(11) Source : J.-Cl. Barbier. *L'Afrique du Sud après l'apartheid*

(12) On peut citer les systèmes de refroidissement, le tout nouveau forage hydraulique, le transport souterrain sur pneumatiques, etc. Les nouvelles méthodes de prospection sismique feraient du secteur minier le plus gros utilisateur de systèmes informatiques du pays (voir Stephen Gelb, in *South Africa's Economic Crisis*, chap. 11).

N-B : Stephen Gelb est un économiste de l'ANC.

(13) En 1986, après six ans de travail, la galerie Un de la mine de Western Deep Levels a été ouverte par l'Anglo American. Les mineurs y travaillent à 3 582 mètres de fond, avec une température des roches atteignant 55 °. Sur ses deux galeries de Western Deep Levels, Anglo American dépensera en 1992 R 1,4 milliard. Cela coûte cher.

En 1987, le Financial Mail indique que l'or ne représente plus de 40% des profits de l'Anglo alors que l'industrie manufacturière ne dépassait pas 20% du total des bénéfices du conglomérat.

(14) Stephen Gelb, op. cit., chap. 11

(15) Mieux intégrée dans le management, elle serait aussi moins syndicalisée. Ceux qui auraient accès à des postes dans l'encadrement seraient moins bien payés que leurs collègues blancs de manière à faire baisser la masse salariale proportionnellement très élevée que l'on observe au niveau des managers/ingénieurs.

(16) La notion de productivité était auparavant étrangère à système qui fonctionnait sur une main-d'oeuvre notoirement exploitée. En 1986 toutefois, Horst Wagner, directeur général de la Research Organisation of the Chamber of Mines s'exprimait sur ce nouveau cours, expliquant que la technologie assistée par ordinateur devrait permettre de minimiser le volume de roches traitées à niveau de minerai recueilli constant. La productivité en serait augmentée d'autant.

Quant à la pratique du licenciement en cas de grève, qui n'est pas récente en soi, elle devient un outil de gestion du personnel, dans le but de réduire les effectifs. La grève d'août 1987 entreprise par plusieurs centaines de milliers de mineurs, menée dans un contexte très violent, aura ainsi permis le licenciement de 50 000 d'entre eux. L'Anglo American a compris l'intérêt de ces méthodes, qui décide alors de ne plus reconnaître le NUM dans sa mine de President Brandt, à Freegold.

(17) Gelb, op. cit., chap. 11, p. 119

(18) Coïncidence? Le Research Institute for the Study of Conflict and Terrorism, basé à Londres, envisage de mener une recherche sur l'impact du sida au Malawi.

(19) *The Economist*, 1^o juillet 1989

(20) Discrétion? Ecran de fumée? Il est curieux de constater que dans les rapports annuels de l'Anglo American, les opérations en Afrique Australe figurent en quelques lignes à la fin de la page de présentation, derrière les opérations nord-américaines, sud-américaines, ou asiatiques.

Cela n'empêche pas des responsables de la firme d'estimer, en présence de l'auteur, que l'Anglo-American reste une « firme d'Afrique Australe, dont le but est de servir l'Afrique Australe ». Et de citer les maximes en ce sens de Sir Ernest Oppenheimer (fondateur de la firme en 1917). De fait, nous le verrons au chapitre II, AAC a d'énormes intérêts en Afrique Australe.

(21) En avril 1991, le gouvernement intime à ARMSCOR l'ordre d'arrêter la mise au point d'un avion de combat ultra-secret. La RSA avait reçu l'appui d'Israël pour ce projet « Cava » très coûteux et déjà fort avancé. C'est la deuxième fois que le pays doit interrompre des projets de fabrication d'avions de combat. Plus récemment,

l'hélicoptère de combat Rooivak avait également dû « passer à la trappe », faute de moyens financiers pour la SADF.

(22) La RENAMO occupe alors presque totalement la province du Zambèze, s'infiltrait fortement vers la province de Nampula et le Nord du pays, au point que le gouvernement craint un instant qu'elle ne coupe le Mozambique en deux.

(23) Les aérodromes et les routes ne se sont construits que sous le régime de Salazar, c'est-à-dire très tardivement. La colonisation du Mozambique par les Portugais est, à la différence de la colonisation anglaise, un acte de pillage à partir des côtes. Les ports eux-mêmes ne disposent que de peu d'infrastructures. Ce n'est que lorsqu'ils voient les Anglais s'enfoncer profondément en Rhodésie que les Portugais commencent à remonter vers l'intérieur des terres. Durant la colonisation, des combats ont lieu près de Mutare entre Britanniques et Portugais, fixant ainsi la trace de la frontière actuelle entre le Zimbabwe et le Mozambique.

(24) Les matériels lourds, mécanisés et blindés, et les missiles livrés par l'URSS n'ont pratiquement jamais pu être utilisés par l'armée mozambicaine. La RENAMO ne dispose au mieux que de quelques armes de gros calibre et de mitrailleuses légères chinoises, de mortiers soviétiques, de lances roquettes RP G 7 le plus souvent prises sur l'armée régulière. Son quartier général de Casa Banana, proche du Malawi, investi par les parachutistes zimbabwéens en août 1985 disposait toutefois de quelques transports de troupe blindés et de DCA. La RENAMO compte environ 15 à 20 000 hommes répartis en bandes qui ne dépassent jamais les 200 hommes.

(25) ESKOM, la compagnie nationale d'électricité sud-africaine répare actuellement la ligne électrique liant Maputo au Transvaal. Pour sa protection face à la RENAMO, elle fait appel à des vigiles, d'anciens *Rhodies*. Rappelons que c'est le gouvernement rhodésien qui est directement à l'origine de la création de la RENAMO en 1977. Après la rencontre Botha-Chissano à Songo en 1988, la SADF a fourni du matériel non létal (tentes, etc.) pour protéger le barrage de Cahora Bassa de la RENAMO. Defence Systems Ltd (DSL), société de protection britannique assure la surveillance dissuasive des champs de coton de Lonrho dans la province de Nampula avec des Gurkas recrutés en Inde. DSL a recruté des militaires français pour coordonner la surveillance militaire du corridor de Nacala, au Nord du Mozambique, lors des travaux de réhabilitation financés par un consortium de pays occidentaux.

(26) Il est vrai que le ravitaillement de la RENAMO se fait surtout par air et par mer. Les succès du groupe rebelle au Nord du pays en témoignent. Son effacement des provinces d'Inhambane et de Gaza peut s'expliquer par des schémas tactiques nouveaux du gouvernement. Celui-ci utiliserait pour son plus grand bénéfice des méthodes similaires à celles, assez fructueuses des Naparamas dans les provinces du Nord, et dans le Zambèze.

(27) La Grande-Bretagne, en raison d'une tiède opposition à la RSA ces dernières années, n'a pas marchandé son soutien militaire au Zimbabwe. Son British Military Advisory Training Team (BMATT), basé depuis 1980 à Nyanga dans l'Est du Zimbabwe a fait merveille. Ce BMATT, qui est un des plus gros du monde, a formé deux bataillons de l'armée mozambicaine depuis 1990. En février 1986, Londres annonce l'envoi de 90 hommes membres des Special Air Service (SAS) pour former la modeste Botswana Defence Force (BDF), forte de 3 500 hommes. En 1987, la BDF capturera des soldats sud-africains au cours d'une des régulières incursions de son voisin sur son territoire.

Notons également que la Namibie indépendante a accueilli un BMATT; elle a, par ailleurs, choisi comme langue nationale l'anglais et non l'allemand ou l'Afrikaans. De source militaire française, un Mozambique pacifié pourrait fort bien accueillir à son tour un BMATT. Le BMATT de Nyanga est d'ailleurs en bons termes avec les sociétés de protection privée britanniques qui opèrent au Mozambique.

Chapitre II

**Géopolitique de l'intégration et de l'expansion
des firmes
au Botswana et au Zimbabwe**

II.1

Depuis plusieurs décennies, la RSA a besoin de ses voisins pour lui fournir une main-d'oeuvre bon marché et des débouchés pour ses produits traditionnellement peu compétitifs sur les marchés internationaux. Cette tendance s'est accentuée depuis la survenue des sanctions. Cela étant dit, certains facteurs qui concouraient à cette évolution ne jouent plus (c'est le cas du recours à la main-d'oeuvre migrante). Une réorientation relative de l'économie sud-africaine vers son marché interne, ou, à l'inverse, la réouverture des marchés occidentaux pourraient renverser plus encore l'évolution antérieure.

Mais il est peu probable qu'avec la fin des sanctions et surtout le redémarrage des investissements étrangers, la RSA se prive de marchés qui représentent désormais une part importante de ses échanges extérieurs (44 % de son excédent commercial en 1984). Cela d'autant plus que la RSA reste fortement dépendante de ses échanges extérieurs qui constituent 50 % de son PNB. Le maintien de son industrie, fortement affectée par la stagnation économique des années 1980, dépend largement des ventes sur le marché régional. L'Afrique (essentiellement Australe) achète 41 % des équipements de transport sud-africains, 33 % de ses exportations de produits chimiques, et 6 % de ses métaux de base. La RSA n'a donc pas intérêt, aujourd'hui encore moins qu'hier, à l'effondrement de l'Afrique Australe. Mais la dépendance des membres de la SADCC est encore plus grande. En 1984, le commerce SADCC-RSA est quatre fois plus important que le faible commerce intra-SADCC qui représente lui moins de 5 % des échanges totaux des états-membres. Ces pays dépendent également de l'investissement sud-africain dans leurs économies (près de R 4 milliards en 1988).

En RSA, les conglomérats miniers ou financiers contrôlent la quasi-totalité de l'économie au travers de réseaux de filiales, ou par le biais de participations, souvent croisées, complexes à retracer. Quatre conglomérats contrôlent à eux seuls 80 % des sociétés cotées à la Bourse de Johannesburg. Les firmes sud-africaines sont à peine moins présentes en Afrique Australe, même si cette présence ne s'exerce pas partout de la même manière.

L'omniprésence des firmes sud-africaines

Le plus gros conglomérat de RSA est le consortium Anglo American Corporation of South Africa/De Beers dont nous avons parlé plus haut. On estime généralement que l'Anglo American Corporation (AAC) contrôle près de la moitié de l'économie formelle sud-africaine; ses activités s'étendent historiquement de la mine à l'industrie en passant par la finance et le commerce.

AAC est aussi la plus importante compagnie minière d'Afrique Australe (1). Le consortium contrôle l'essentiel de la production de la région (RSA incluse) en nickel, en diamant, le quart de la production de cuivre et entre le tiers et la moitié de la production de ferro-chrome; il est également présent à

hauteur de 27 % dans ZCCM qui produit 91 % du cuivre de Zambie et 92 % du cobalt de la région. En 1988, AAC-De Beers contrôle 32 % de la valeur totale de la production minérale de la SADCC, à l'exception du pétrole. Son pouvoir s'exerce de manière encore plus significative dans les politiques de commercialisation, de gestion, dans l'apport de capitaux, l'expertise technique, ou la fourniture des équipements.

L'engagement de AAC au Botswana et au Zimbabwe, quoique vaste dans les deux cas, n'a pas la même dimension. Au Zimbabwe, on estime généralement que les participations du conglomérat lui assure le contrôle du quart de l'économie. L'emprise de De Beers et de AAC est encore plus forte au Botswana. De Beers y est le seul opérateur des mines de diamants qui représentent plus des trois-quarts des ressources d'exportation du pays. AAC est, lui, présent en nom propre dans le charbon, le cuivre, le nickel (avec l'américain AMAX) et depuis peu, avec De Beers, dans l'exploitation du sel et de la soude.

L'attitude des gouvernements revêt un caractère différent dans les deux cas. En 1982, le Zimbabwe, à l'instar de la Zambie dans les années 1970 mais à la différence du Botswana, souhaite s'impliquer dans les aspects commerciaux de la production de minerais et de métaux, avec la création du Mineral Marketing Corporation of Zimbabwe (MMCZ, voir plus bas). Au Botswana, les relations avec les firmes sont institutionnalisées; dans le cas du diamant, on peut même parler de partenaires associés. Debswana, la compagnie nationale du diamant, est détenue à parts égales entre l'Etat et De Beers. Depuis 1988, l'état botswanais, compte tenu de ses rapports privilégiés avec De Beers, détient 5,27 % des parts de la compagnie-mère sud-africaine. Nous reviendrons plus bas sur les positions des principales firmes sud-africaines et étrangères dans l'économie de ces deux pays.

Les modalités d'implantation des firmes sud-africaines diffèrent d'un pays à l'autre. A l'étranger, les firmes sud-africaines, pour puissantes qu'elles soient, ne disposent pas du même statut que dans leur propre pays. Elles sont tenues de respecter quelques précautions face au pouvoir politique, en face desquels elles disposent d'une liberté de parole moins grande qu'en RSA.

L'Anglo American affiche plus facilement ses désaccords avec le Parti National au pouvoir en RSA, qu'elle ne peut le faire avec la Zimbabwe African National Union (ZANU) ou le Botswana Democratic Party (BDP). Les conglomérats sud-africains sont parfois discrets à propos de leurs participations dans les entreprises locales, ou à propos de leurs opérations. Il reste toutefois à démontrer que ces entreprises ne disposent pas de la même capacité qu'en RSA à influencer la conduite des affaires économiques ou politiques. Il y a une géopolitique vieille d'un demi-siècle des firmes sud-africaines en Afrique Australe.

Il s'agit d'une géopolitique à géométrie variable. Elle s'inscrit en permanence sur plusieurs territoires que les firmes jouent les uns contre les autres. On joue ainsi la sous-région face aux marchés extérieurs, ou, un pays

de la SADCC contre un autre (notamment le Botswana contre le Zimbabwe), ou encore la RSA face à la Ligne de front. Cela dépend des conditions du moment, et aussi des firmes qui ont parfois des objectifs contradictoires. Les stratégies divergentes de South African Breweries et de AAC au Zimbabwe au début des années 1980 le montrent clairement, comme nous le verrons plus bas.

Les firmes alternent les rôles dans les pays concernés, passant du soutien critique, à la franche opposition en transitant par les manoeuvres dilatoires. Les maîtres d'oeuvre de cette géopolitique savent aussi mettre plusieurs fers au feu : la contribution au développement économique des Etats de la Ligne de Front ne remet pas en cause le soutien à la *Total Strategy* du gouvernement d'apartheid. La décennie écoulée en témoigne.

En témoignent également des études effectuées par la Banque Mondiale et l'ONUDI sur le développement industriel de la région. Elles indiquent que la domination des secteurs industriels par des compagnies d'origine étrangère, au premier rang desquelles les Transnational Corporations (TNC), « est un obstacle majeur à la réalisation d'une intégration régionale des capacités industrielles ». On a pu s'en apercevoir lorsque les pays de la SADCC ont été freinés dans leurs efforts de promotion d'une production régionale d'engins agricoles par l'action conjuguée des TNC. Dans le cas du Zimbabwe, la Banque Mondiale a fait valoir qu'une des raisons du sous-investissement des années 1980 réside dans le fort degré d'appartenance du capital industriel à des compagnies qui n'ont pas d'intérêts à long terme dans la région. Il est vrai toutefois que les firmes sud-africaines ne sont pas les seules dans ce cas là. Le Zimbabwe est le seul pays au monde où Union Carbide maintienne une exploitation minière. Il est donc peu probable que la maison-mère, aux Etats-Unis, voit dans les mines de ce pays un intérêt stratégique qui justifie des engagements renouvelés.

Les compagnies transnationales sud-africaines ont montré leur habileté en négociant assez bien le tournant des années 1980, dans un contexte régional plus que tendu et a priori peu favorable aux affaires. Leurs intérêts n'ont jamais véritablement souffert de la déstabilisation, dont elles se sont souvent faites les instruments, et mieux les bénéficiaires. Il ne serait pas totalement faux de dire que les chausse-trapes tendues par la RSA au cours de ces années 1980 ont été autant de refuges derrière lesquels elles ont souvent su s'abriter, autant de pièges tendus aux adversaires du moment. Les firmes démontrent qu'elles n'ont rien perdu du coup d'oeil qui leur a valu dans le passé tant d'implantations réussies dans la région.

Ce schéma de domination est porté à sa caricature dans les satellites économiques de la RSA. Le Swaziland préfère à tout le moins vivre à l'ombre des rentrées fiscales des TNC plutôt que de se risquer seul sur les marchés internationaux de matières premières, sur lesquels les mêmes TNC lui feraient payer son indépendance. Cette dimension s'applique à des degrés divers à tous les pays de la SADCC. Les TNC jouent de cette situation, et peuvent donc s'accomoder de gouvernements idéologiquement hostiles. Le verrouillage de ces marchés pousserait presque les firmes, victimes de leurs propres succès, à y demeurer. AAC est toujours présent dans le cuivre zambien, en dépit des nationalisations de 1969 (2).

Les années 1990 risquent-elles de rompre avec le décor des années 1980 ? Il est vraisemblable que non. Les firmes sont toujours présentes, en meilleure position que jamais pour faire valoir leurs intérêts. L'Afrique Australe, région passablement ruinée par une quinzaine d'années d'un climat de guérilla économique et militaire, a un besoin vital d'investissements frais. C'est plus particulièrement le cas de pays comme le Mozambique, la Zambie et surtout l'Angola qui sont riches d'un potentiel que les firmes occidentales ont souvent du mal à apprécier (3), et qui se tournent aujourd'hui sans fausse honte vers Pretoria. L'essentiel des flux financiers des pays du Nord, destinés au redressement économique de la région passeront, s'ils viennent un jour, par la RSA. Et donc par ses firmes. S'ils ne viennent pas, celles-ci ont les moyens de faire sans eux.

Ce n'est pas un consortium soviétique ni même un consortium européen qui assure désormais la commercialisation du diamant angolais mais De Beers, malgré un froid persistant entre les deux parties depuis 1985. La fin de la guerre en Angola place la firme dans une position idéale, compte tenu des immenses richesses minières du pays (or, pétrole, diamant, etc.) (4).

Dans la géopolitique régionale des firmes sud-africaines, tout se dessine en fonction d'un but ultime et permanent : la consolidation (à défaut, le maintien en période de crise) d'une emprise économique sur cette région, considérée comme un point d'appui essentiel pour financer non seulement toute expansion hors des frontières mais aussi le maintien de l'activité industrielle en RSA même (5). En 1990, les activités internationales (et notamment botswanaises et namibiennes) de De Beers (détenues au travers d'une branche suisse, De Beers Centenary AG) représentent 81 % des revenus totaux de De Beers, contre 19 % seulement pour De Beers South Africa.

A cet égard, les positions des firmes semblent solidement établies au Botswana comme au Zimbabwe. Le principal risque pour les TNC vient probablement d'Afrique du Sud, comme nous le verrons au chapitre IV.

Le capital sud-africain en Rhodésie : face à l'hostilité des *settlers*

Il n'en a pas toujours été ainsi (voir Annexes II, III). Dans la période antérieure à la décolonisation, l'Afrique du Sud ne dispose pas d'une puissante hégémonie sur la région. Au début du siècle, le Bechuanaland est un territoire très pauvre, inexploité, sans diamants (voir plus bas). Les *settlers* vivant en Rhodésie du Sud se défient de la Rhodes' British South Africa Company (BSAC), venue par le Bechuanaland, contrôler, au nom de la Couronne britannique, les territoires du Nord (les deux Rhodésie) sur le plan économique et politique. Ils l'accusent de favoriser les « spéculateurs », les « grosses » compagnies, largement dominées par des intérêts étrangers. De fait, la Grande-Bretagne a de puissants intérêts en Rhodésie. Le sentiment anti-Afrikaner est également fort, quoique n'étant pas partagé par les « grosses » compagnies coloniales.

Mais le caractère national, voire nationaliste, de la bourgeoisie rurale blanche qui établira le capitalisme dans le pays est un trait qui distingue la Rhodésie du Sud de presque toutes les colonies territoriales africaines.

Durant le premier conflit mondial, la question du *self government* est gelée. Mais dès la fin de la guerre, la question de l'expansionnisme sud-africain se pose. Le premier ministre pro-britannique du Cap, Jan Smuts, promet à la BSAC une indemnisation plus grande que celle qu'offre la Couronne pour une éventuelle perte de ses droits sur les terres de Rhodésie. Jan Smuts est également lié aux milieux d'affaires britanniques de Rhodésie. En 1922, durant la campagne pour le référendum qui détermine si la Rhodésie doit devenir la cinquième province de l'Union sud-africaine, Smuts laisse entendre que des Afrikaners pauvres pourront s'installer au Nord du Limpopo.

Le « non » au rattachement triomphe au référendum (9 000 voix contre 6 000). Les *settlers* rhodésiens prennent enfin leurs destinées entre leurs mains, limitant le domaine réservé de la Couronne à la diplomatie et aux affaires indigènes. La BSAC qui a pris partie pour le rattachement à l'Union est évincée du champ politique (extinction de la Charte de la compagnie en 1923). Il s'agit là d'une indication claire que les *settlers* comptent en priorité sur un état auto-administré pour assurer leur protection.

Tout au long de la première partie du siècle, l'investissement extérieur en Rhodésie est d'origine britannique; mais il s'effectue déjà au travers de filiales sud-africaines, à l'exception de firmes comme Lonrho (*London Rhodesia*) qui ont des filiales sur place. Après la Seconde Guerre Mondiale, on assiste à une fuite de capitaux de Londres, notamment à la suite de l'élection d'un gouvernement travailliste en Grande-Bretagne. Certaines firmes dites britanniques passent sous contrôle sud-africain. South African Breweries transfère ainsi son siège londonien en RSA.

Cela étant, les capitaux de la City fuyant le Royaume-Uni ne se dirigent pas forcément vers Johannesburg mais aussi vers Salisbury. Sur place, l'on commence à songer à nouveau (6) à une Fédération des colonies britanniques d'Afrique Centrale (regroupant la Rhodésie du Nord, du Sud et le Nyassaland) pour élargir un marché intérieur certes en expansion depuis la Seconde Guerre Mondiale mais encore réduit. Les compagnies minières sont d'ardent défenseurs de cette idée.

Il faut noter également qu'en 1948, la situation de l'Afrique du Sud inquiète les milieux d'affaires. L'élection d'un gouvernement Afrikaner, hostile au capitalisme anglophone, pousse à une fuite de capitaux d'Afrique du Sud chez ceux qui craignent une vague de nationalisations. La coupure des liens avec l'Inde conduit par ailleurs l'Union Sud-Africaine à chercher en Rhodésie du Sud ses approvisionnements en produits textiles. Un accord économique sera d'ailleurs signé cette année-là qui permet à la Rhodésie du Sud d'accroître un dynamisme industriel né pendant la guerre et d'exporter par la suite ses biens de consommation vers l'Union Sud-Africaine. La Rhodésie bénéficie donc d'une conjoncture favorable qu'elle exploitera au mieux pendant la période de la Fédération.

La Fédération Rhodésienne : le déclin pour l'Anglo American Corporation

Certains en Afrique du Sud sont prêts à s'engouffrer dans la brèche. Sir Ernest Oppenheimer, fondateur de l'Anglo American Corporation of South Africa a indiqué en 1941 que si une telle Fédération devait voir le jour, AAC ouvrirait une représentation à Salisbury pour établir des contacts avec son gouvernement. A cette époque, l'Anglo American/De Beers font déjà figure de pionniers dans la région. Cecil Rhodes est, ne l'oublions pas, le père de De Beers et de la British South Africa Company (7). C'est d'ailleurs grâce aux profits du diamant et de l'or sud-africains que la BSAC a pu financer la colonisation de la Rhodésie.

En 1950, trois ans avant la création de la Fédération Rhodésienne, Anglo American of Rhodesia (Rhoanglo) transfère son siège de Rhodésie du Nord à Salisbury. AAC a compris que cette Fédération signerait l'envol économique de ce qui est aujourd'hui le Zimbabwe. C'est également au cours des années 1950 que AAC s'impose aux autres compagnies minières en RSA. Les profits de Anglo tirés des mines de cuivre en Rhodésie du Nord financent son expansion en Rhodésie du Sud. Il acquiert l'unique mine de charbon du pays, Wankie Colliery, en 1953, il crée Rhodesian Alloys la même année (avec une firme britannique), prend une position dominante dans le ciment, achète des plantations fruitières et de canne à sucre. En 1957, AAC rachète, avec l'américain RST, la compagnie d'état Rhodésien Steel and Iron Corporation, seule entreprise sidérurgique de la Fédération. Une bonne partie de son patrimoine actuel date donc de cette époque. Dans le même temps, les compagnies minières financent largement les programmes de développement du transport et des infrastructures du gouvernement fédéral en Rhodésie du Sud (8).

Les menaces qui s'amoncellent sur la fédération à la fin des années 1950 est largement dû au renforcement du nationalisme africain et blanc sur les trois territoires. Un lobby anti-indépendantiste se met aussitôt en place au Parlement de Londres, largement financé par les compagnies minières et surtout par la BSAC qui, une fois encore, n'est pas au diapason des aspirations politiques de ses concitoyens. Il est intéressant de noter que ce lobby s'élargit à l'Union Minière opérant dans le Katanga et même à des intérêts anglais du Tanganyika.

Ce lobby reçoit le soutien d'un noyau dur de parlementaires Tory qui ont des intérêts d'affaires en Afrique centrale (9). Le lobby qui va jusqu'à revendiquer l'inclusion du Katanga dans l'aire géographique qui doit échapper au dépeçage indépendantiste, est baptisé le « lobby Rho-Kat ». Bulawayo, qui se fait à cette époque rattraper économiquement par Salisbury, est encore le lien essentiel entre le Transvaal et le cuivre du Katanga. La mine de Wankie Colliery (proche de la frontière de la Rhodésie du Nord) alimente en charbon les mines du Copperbelt.

La période des indépendances consacre l'expansionnisme plus ou moins mal vécu des conglomérats sud-africains en Afrique Australe (nationalisation du cuivre zambien en 1969). En 1965-66, avec le rachat de ce qui reste de la BSAC (10), l'Anglo American regroupe tous ses intérêts locaux dans Anglo American Rhodesia, prenant le contrôle nominal de certaines firmes du groupe basées à Londres.

Des facteurs économiques (l'évolution des besoins du secteur minier) et politiques (le climat d'autarcie dû aux sanctions contre la Rhodésie sous l'UDI) accentuent la percée des firmes sud-africaines (AAC, Messina) et de quelques conglomérats occidentaux (11). Sous le régime de M. Ian Smith, la concentration du capital, la mécanisation du secteur minier, amorcés depuis la Seconde Guerre Mondiale, interrompent le besoin de recrutement des compagnies. « *En fait, la croissance et la profitabilité des compagnies, à l'exception partielle de AAC, ne dépendent pas du développement de l'industrie locale.* » (12)

Une intégration achevée avec l'UDI

La RSA, ayant établi ses bases sur les secteurs agricoles et miniers, développe un capitalisme de conquête sur les marchés extérieurs à partir des années soixante (les investissements hors-Afrique Australe démarrent à la fin des années soixante). L'appel au voisin du Sud du Limpopo par la Rhodésie durant l'UDI accélère cette tendance (maintenue après 1980).

Sous M. Ian Smith, le commerce s'intensifie avec et via la RSA. En 1965, la Grande-Bretagne est encore le principal partenaire économique de la Rhodésie. En 1980, le commerce avec la RSA est trois fois supérieur à celui du partenaire suivant. Les exportations vers la RSA ont quadruplé entre 1965 et 1973. En 1979, 25 % de l'investissement rhodésien est d'origine sud-africaine. Certaines firmes sud-africaines iront jusqu'à « se rhodésianiser », afin de parfaire, les unes leur intégration, les autres leur pénétration.

La raison du renforcement des liens entre les deux pays est assez simple : le contournement des sanctions internationales appliquées après la déclaration d'UDI se fait essentiellement par la RSA, qui refuse d'appliquer les sanctions de l'ONU (13). La Rhodésie peut acheter auprès de la RSA ce qu'elle ne peut plus trouver ailleurs, et écouler ses produits, soit par des sociétés-écran sud-africaines, soit directement en RSA.

L'Anglo American, les filiales d'autres conglomérats miniers, les britanniques Lonrho (or) et Turner and Newall (amiante), le très multinational RTZ (or, uranium) -RTZ sera impliqué par la suite dans le trafic illégal de l'uranium namibien-, l'américain Union Carbide (ferrochrome) rivalisent de virtuosité pour contourner les sanctions internationales. Des compagnies pétrolières comme Shell, BP, Total ne sont pas en reste. Les produits partent des firmes en Rhodésie puis circulent au travers de leurs succursales ou sièges situés en Afrique du Sud; ceux-ci font appel à des agences de commercialisation fantôme en Europe. L'Anglo American vend ainsi son nickel rhodésien par l'intermédiaire d'une agence suisse, Salg.

Pretoria n'est pas en reste. L'Afrique du Sud, pour l'occasion, fait des exemptions à sa politique de contrôle des importations et de barrières douanières en signant un nouveau traité de commerce avec la Rhodésie dès 1964, soit un an avant l'UDI. A cette époque, les liens physiques, les systèmes de communication fonctionnent à plein : beaucoup de Rhodésiens blancs font leurs études, vivent, commercent avec la RSA.

On peut formuler l'hypothèse selon laquelle cet hégémonisme risque fort de perdurer à l'avenir. Si c'est le cas, l'histoire récente de la Rhodésie et du Zimbabwe, au travers de l'UDI et de la période Mugabe pourrait avoir servi de chapitre introductif à une domination à plus long terme. Une prédominance économique sud-africaine pourrait se révéler beaucoup plus facile à assurer dans un climat politique apaisé que dans l'atmosphère de coercition que l'on a connue dans un passé récent. La principale -et mince- différence entre l'avenir proche et le passé récent résiderait alors dans une désormais plus grande visibilité de ses opérations.

On peut aussi faire valoir que c'est finalement la RSA qui, dans les années soixante, a assuré le passage à l'âge adulte de la base industrielle du futur Zimbabwe, aujourd'hui son plus sérieux rival dans la région. La rivalité entre les deux pays, qui a beaucoup de chances de perdurer dans une RSA post-apartheid, sera-t-elle une menace pour les TNC?

Dans ce chapitre, nous essaierons de voir comment ces deux hypothèses (celle d'une domination économique sud-africaine s'inscrivant dans le cours naturel de l'histoire, face à une thèse « rivalitaire ») se combinent. Ce lien avec l'Afrique du Sud des firmes occidentales opérant en Rhodésie pendant l'UDI n'a pas fondamentalement évolué depuis lors. Il risque de se trouver confirmé à nouveau dans le futur proche si les investisseurs occidentaux se décident à venir en masse au Zimbabwe. De l'avis de nombreux observateurs dont le responsable de la mission commerciale américaine à Harare, la RSA servirait de tremplin. En 1990, certains parlementaires et ex-parlementaires européens ont créé l'Association Internationale pour la Coopération et le Développement en Afrique Australe (ACODA). Cette association (à laquelle appartient le Français Guy Guermeur) a pour but de promouvoir les investissements européens dans la région en partenariat avec des firmes sud-africaines.

Les firmes sud-africaines au Zimbabwe

Les firmes sud-africaines qui sont le plus solidement installées en Rhodésie (puis au Zimbabwe) sont les suivantes : Anglo American Corp., Barlow Rand, Old Mutual. Elles opèrent aux côtés de firmes britanniques : Lonrho (qui gère désormais ses intérêts miniers au Zimbabwe par l'intermédiaire de la RSA), RTZ et Turner and Newall; ou américaines : Union Carbide. Notons que ces firmes ont en commun de ne pas être engagées uniquement dans le secteur minier; elles ont des engagements plus ou moins importants dans l'immobilier, dans l'élevage, ou dans des plantations. En dépit d'une réelle autonomie de gestion, les firmes sud-

africaines sont extrêmement liées à leurs maison-mères en RSA, ce qui indique que leurs intérêts ne sont pas divergents. Il est arrivé que des firmes zimbabwéennes contrôlées par des firmes sud-africaines, perdent des marchés dans les pays de la SADCC sur lesquels elles concurrençent une filiale de la maison-mère.

Le portefeuille de l'Anglo American Zimbabwe résume parfaitement les trois piliers de l'économie de la Rhodésie d'hier et du Zimbabwe d'aujourd'hui : les mines, la terre, les transports (14). Aujourd'hui ses filiales embrassent également la finance, l'immobilier, l'industrie. Et pourtant, l'Anglo American of Zimbabwe (Anzim) persiste à conserver un profil bas. Anzim n'est pas coté en tant que tel sur le Zimbabwe Stock Exchange. Et pourtant les sociétés qu'elle contrôle de près ou de loin totalisent l'essentiel de la cotation, et près de 30 % de la capitalisation financière (*capital stock*) du pays. Trois des quatre premières entreprises du pays appartiennent directement à l'Anglo American (15). Et pourtant, en 1985, les opérations zimbabwéennes disparaissent du rapport annuel d'Anglo; trois ans auparavant, elles y figuraient comme un des engagements extérieurs les plus importants.

De son côté, Barlow Rand contrôle, entre autre, la plus grosse affaire de pâte à papier du Zimbabwe, Hunyani. Après l'indépendance, Thomas Barlow Rand Rhodesia est rebaptisé Astra et affirme n'être plus contrôlé que par des intérêts hollandais. Le lien avec Barlow Rand RSA n'est plus reconnu officiellement.

Old Mutual est la première compagnie d'assurance du Zimbabwe et l'un des plus gros, sinon le plus gros, investisseurs institutionnels parmi les firmes cotées au Stock Exchange. Old Mutual, comme Anglo American possède des agences de fret maritime dont le rôle est particulièrement stratégique dans un pays enclavé. Nous reviendrons sur leur rôle plus bas.

Le Botswana : un fief de l'Anglo American

En 1885, la Grande-Bretagne, puissance impériale en Afrique du Sud, établit un protectorat au Bechuanaland, pour sauvegarder la « Route du Nord » (Le Cap-Le Caire) d'une alliance possible entre les républiques Boers et les Allemands qui occupent depuis deux ans la Namibie (voir Annexe II). Dans l'époque coloniale qui s'ensuit, la Grande-Bretagne ne considère jamais le Bechuanaland autrement que comme une réserve de main-d'oeuvre et un lieu de passage de la British South Africa Company (qui passera aux confins du Botswana, du Zimbabwe et du Transvaal actuels) vers les futures colonies du Nord (Zimbabwe, Zambie, Nyassaland).

Le protectorat est d'ailleurs administré depuis la ville de Mafeking, aujourd'hui de l'autre côté de la frontière en RSA. A l'époque, le Bechuanaland dépasse dans sa limite sud la frontière actuelle du Botswana puisqu'il englobe la partie Nord de ce qui est aujourd'hui la province du Cap, entre les fleuve Molopo et Orange.

En 1910, la Southern African Customs Union (SACU) est créée. Cette Union Douanière d'Afrique Australe lie les trois protectorats britanniques du Swaziland, du Lesotho et du Bechuanaland à l'Union Sud-Africaine qui

vient de se créer la même année. La Grande-Bretagne s'oppose toutefois toujours au rattachement des futurs états BLS (Botswana, Lesotho, Swaziland) à l'Union.

Quoi qu'il en soit, la SACU est un instrument somme toute assez simple de contrôle territorial du Botswana. Un Motswana qui veut travailler doit s'expatrier en Afrique du Sud puisque l'union douanière freine le développement économique, et donc la création d'emplois, dans son pays (16). Cette sujétion territoriale va perdurer jusqu'à nos jours.

En 1966, à l'indépendance, la capitale du Botswana n'est plus Mafeking mais Gaborone, une ville à quelques kilomètres de cette même frontière avec la RSA. 25 ans après l'indépendance, et en dépit d'un développement économique sans équivalent en Afrique Noire, le Botswana « utile » continue de représenter une partie assez réduite sur le flanc est/sud-est du territoire, en bordure des territoires sud-africains et zimbabwéens. Dans les années 1970, le Botswana et le nouvel « état indépendant » du Bophuthatswana deviennent frontaliers. On imagine la vulnérabilité d'une telle proximité géographique avec une régime satellite de Pretoria, en période de déstabilisation (17).

En 1966, le Botswana entre, comme état souverain cette fois, dans une dépendance économique quasi-absolue de la RSA : assistance technique, importations de produits, technologie, besoins en main-d'oeuvre de son voisin du Sud... « *sur bien des points, notre économie demeure un satellite de la RSA* » indique le 4^o Plan National de Développement en 1973.

Entretemps, une divine surprise a eu lieu. Un an après l'indépendance, De Beers découvre des réserves considérables de diamant. L'exploitation commence en 1971. Par la suite, deux autres mines seront ouvertes qui feront du Botswana un des trois plus importants producteurs de diamant au monde (en valeur), vraisemblablement derrière l'URSS et l'Australie.

Les autres principales sources d'exportation du pays sont le cuivre/nickel et la viande. La mine de Selebi-Pikwe, ouverte en 1973, est le plus gros employeur du pays (4 500 personnes). Principaux actionnaires étrangers de cette mine : l'Anglo American (RSA) et Amax (Etats-Unis).

Les exportations de viande, quant à elles, sont principalement destinées à la CEE, grâce à la Convention de Lomé. Mais, compte tenu des normes sanitaires très strictes de la CEE et de sa politique de quotas, ses exportations tout comme celles du Zimbabwe sont souvent reportées pendant des mois. Le marché sud-africain qui absorbe un tiers de la viande du Botswana reste extrêmement important. L'intégralité des exportations de viande transite d'ailleurs, comme bon nombre de produits d'exportation botswanais, par un accès à la mer traditionnel : les ports sud-africains.

Le reste de l'économie (un modeste secteur industriel et un commerce très dynamique) sont assez largement aux mains d'investisseurs étrangers. Certains estiment que la moitié des activités non-minières et non-liées à la viande est contrôlée par des intérêts sud-africains (18).

Faiblesse de l'esprit d'entreprise des Botswana -dont on connaît pourtant le dynamisme en Afrique du Sud même? Il semble en fait que le cadre de la SACU condamne les états BLS à jouer le rôle de figurants dans la zone que celle-ci délimite. Plusieurs études (19) remettent en cause la réelle

profitabilité des transferts financiers issus du partage des droits de douane collectés aux frontières de la SACU. Au-delà de ces aspects très techniques, renégociés une première fois en 1969, l'impact global de la SACU sur le développement économique du Botswana semble très discutable.

La politique douanière est, en elle-même, un obstacle majeur au développement d'un pays comme le Botswana (20). Les firmes botswanaises n'arrivent pas à percer sur le marché sud-africain, compte tenu de sa nature très cartellisée. Des cercles vicieux se mettent donc en place. Le fort niveau d'importations du Botswana (ainsi que du Swaziland et du Lesotho), à plus de 90 % du PNB, condamne toute tentative de croissance en chaîne de l'économie nationale par effet multiplicateur des investissements (absence d'un phénomène de *linkage*).

Le Botswana ne peut se permettre de lever des droits de douane sur les produits sud-africains car il s'exposerait à un renchérissement immédiat du coût de la vie pour ses citoyens et à un trafic de contrebande qu'il serait vain de vouloir stopper, compte tenu des centaines de kilomètres de frontières entre les deux pays.

En 1979, le ministère des Finances du Botswana en arrive à cette surprenante conclusion : « *bien que le PNB cumulé des états BLS ne dépasse pas 3 % du PNB de la RSA, nos importations d'Afrique du Sud vont contribuer, cette année, à hauteur de 7 % à sa valeur ajoutée manufacturière, à hauteur de 7 % pour l'emploi (100 000 personnes). Elles vont représenter 5 % de la valeur ajoutée globale de la RSA, et 5 % de l'emploi dans le secteur non-minier (plus de 200 000 personnes).* » La dépendance économique de ses voisins est aujourd'hui cruciale pour la RSA, affaiblie sur les plans économiques et financiers.

Dans les années 1970, le marché des exportations de la RSA vers les états BLS a été plus dynamique que le reste de l'activité économique du pays. 23 % de la croissance du secteur manufacturier sud-africain est imputable aux importations des états BLS, sur la même période. La réciproque n'est bien sûr pas vraie. M. Botha n'a pas tort de voir un élément essentiel de sa *Total Strategy* (voir plus bas) dans cette union douanière.

Le Botswana n'a donc pas les moyens de son indépendance. En 1976, il se retire de la Rand Monetary Zone, instaure sa propre monnaie, le Pula, profitant du développement de ses exportations de minerais. Le Pula est aujourd'hui une monnaie relativement forte, stable face au dollar, et en position de force face au Rand en chute depuis le milieu des années 1980. Le Pula s'est apprécié de 30 % face au Rand dans la décennie écoulée alors même que le Rand se dépréciait de 60 % par rapport au Dollar. L'inflation sud-africaine a ainsi épargné le Botswana en raison même de l'appréciation du Pula par rapport au Rand.

Mais la dépendance économique reste la plus forte. Les dirigeants sud-africains ne se font pas faute de faire remarquer que les états BLS sont aujourd'hui toujours volontaires pour poursuivre la coopération au sein de la SACU, alors que la RSA souhaite désormais signer des accords bilatéraux

* * *

II.2

La *Total Strategy*, amorcée dans la foulée des indépendances angolaises et portugaises en 1975 et des événements de Soweto en 1976, se trouve consolidée par l'arrivée au pouvoir de M. Botha, en septembre 1978. Le premier ministre lance en novembre 1979 le volet économique de la *Total Strategy* : la Constellation of Southern African States (CONSAS). Au sein de cette constellation censée graviter dans l'orbite de la RSA, doivent se regrouper les bantoustans devenus «indépendants» et ensuite les pays voisins (îles de l'Océan Indien; Zaïre, Copperbelt et diamant oblige). Ce projet centripète est *in fine* une stratégie à usage interne et externe. Il s'agit maintenant de maintenir le statu quo en RSA, en cassant les reins des mouvements de libération, grâce à un arrimage économique et politique des pays de la région. CONSAS vise à :

- préserver l'Afrique Australe comme un marché, un débouché pour les investissements extérieurs (sud-africains ou pas), une source de matières premières, et de main-d'oeuvre bon marché,
- enserrer les états voisins dans un réseau de dépendance aggravée qui rende le soutien financier, logistique, diplomatique impossible à l'ANC et la SWAPO, et dissuade de poursuivre les expériences socialistes dans la région,
- légitimer les réformes en trompe-l'oeil du système d'apartheid engagées par M. Botha, notamment par la reconnaissance internationale des bantoustans, censés être des partenaires de la RSA au même titre que les états voisins dans le concert régional,
- consolider une hégémonie régionale de la RSA qui s'étendrait en fait aux franges méridionales de l'Afrique Centrale. L'Afrique du Sud va jusqu'à reprendre à son compte les ambitions passées des Rhodésiens sur le Katanga devenu Shaba.

La stratégie des firmes : l'enfant unique de la Total Strategy?

Cette idée de CONSAS, fera long feu, lorsque le pays le plus important au Nord du Limpopo accède à l'indépendance cinq mois plus tard. Après des hésitations, le Zimbabwe choisit la voie du « socialisme scientifique », l'affrontement idéologique avec la RSA. Il marque sa volonté d'affranchissement des liens de dépendance économique au travers, notamment, de la SADCC. Dès la fin 1981, l'échec du CONSAS est patent. En RSA, il se traduit par la scission quelques mois plus tard du Parti National, sous la pression des milieux d'affaires présents au sein du Defence Advisory Council gouvernemental. Dans le Transvaal, un certain F. W. De Klerk prête d'ailleurs son concours pour éviter que, dans cette province vitale pour l'économie du pays, le parti ne passe sous la coupe du dissident, M. Anders Treurnicht.

On entre dans une période nouvelle. La RSA s'exprime par deux voix : la voix de la déstabilisation, exprimée par le gouvernement, et la voix du

maintien des liens économiques, exprimée par certaines firmes, au premier rang desquelles l'Anglo American. Les tonalités coïncident quant à la stratégie à moyen terme (maintien de la domination sud-africaine) mais pas toujours sur la tactique à employer (asphyxie des pays voisins).

Au début des années 1980, le gouvernement de la RSA est restructuré avec la promotion au plus haut niveau de l'état du State Security Council (SSC) qui a charge de définir des priorités dans des domaines aussi variés que les affaires de sécurité, la politique étrangère, les éléments-clés de la réforme institutionnelle de l'apartheid, et certains dossiers économiques et de justice.

L'état sud-africain confirme au plus haut niveau que toutes ces questions sont, à ses yeux, intrinsèquement liées. Compte tenu des relations historiquement difficiles entre les firmes souvent anglo-saxonnes et le gouvernement boer, le passage de 1979-80 à la *Total Strategy* marque un nouveau tour dans l'alliance entre l'état et le capital, après l'émergence, quelques vingt ans auparavant, d'un capitalisme authentiquement afrikaner. En 1963, AAC avait soutenu la reprise par un groupe financier Afrikaner, Federale Mynbou, du deuxième conglomérat minier du pays, Gencor.

Les firmes soutiennent la *Total Strategy* car il s'agit là du garant ultime de la présence dans la région. En témoigne l'effort inlassable des firmes pour limiter l'exode des capitaux et combattre le spectre de sanctions internationales, à la suite des événements de Soweto. Les firmes craignent moins les sanctions (on parle aussi beaucoup de boycott à l'époque, cf. le boycott des oranges Outspan qui démarre au milieu des années 1970) que le climat de surenchère permanente qui se crée autour de cette question et qui assombrit l'horizon économique. AAC est à l'origine de la South Africa Foundation, véritable ambassade économique créée après Soweto pour inciter les investisseurs à Londres, Tokyo et New York à garder leur confiance en l'économie sud-africaine.

Témoigne également du soutien à la *Total Strategy* l'approbation générale des conglomérats, des chambres de commerce (ASSOCOM) lors de la signature des Accords de N'Komati en 1984 entre la RSA et le Mozambique. Gavin Relly (AAC) parle de « *succès économique considérable* » (tout en soutenant que le succès de cette stratégie est lié aux progrès à réaliser en RSA ainsi qu'au règlement de la question namibienne). AAC, dont les liens avec des milieux d'affaires portugais proches de la RENAMO sont connus, n'est pourtant pas enthousiaste pour investir au Mozambique.

Prenons le cas du Botswana. La stratégie déployée à son égard par la RSA, pour contraignante qu'elle soit sur le plan économique, n'est toutefois pas aussi drastique que dans le cas du Lesotho (21). En fait, un blocus du Botswana n'est pas souhaitable pour deux raisons principales. La première est que ce pays reste, comme le Zimbabwe, la « Route du Nord ». La RSA a repris à son compte la vision stratégique qu'avait la Grande-Bretagne du pays : le Botswana est une voie de transit pour les exportations en direction du Malawi, de la Zambie et aussi, dans une certaine mesure, du Zimbabwe (22).

Le second motif est plus significatif encore. Comme on a pu le constater avec la SACU, la RSA dégage traditionnellement un surplus commercial dans ses échanges avec le Botswana (près de \$ 500 million en 1984). Le déséquilibre s'accroît lorsque l'on comptabilise les revenus en invisible issus de l'exploitation du diamant botswanais. En 1984, le surplus commercial avec le Botswana représentait plus deux fois le montant des réserves en devises de la RSA (23). Ce pays a par ailleurs les moyens de ses importations.

En d'autres termes, la RSA et ses firmes ont un besoin crucial du Botswana, comme de bon nombre de ses voisins de la région, pour maintenir leur activité économique. Il est donc d'autant plus impératif pour l'Afrique du Sud que le Botswana ne s'éloigne pas du giron sud-africain (24). On retrouve ici un cas de figure relativement identique à celui du Zimbabwe : la déstabilisation n'a pas tant pour but d'abattre un régime par ailleurs libéral, ni d'asphyxier complètement une économie que de lui rappeler que les soucis de l'Afrique du Sud (la SADCC, le soutien à l'ANC, la volonté d'indépendance politique et diplomatique) sont aussi les siens.

Il n'est pas facile de distinguer dans la stratégie des firmes sud-africaines ce qui relève des pratiques traditionnelles des entreprises multinationales habituées à jongler entre les marchés de ce qui ressort d'une stratégie déterminée adaptée à un dessein local, d'ordre géopolitique. Il se peut que dans cette région, une telle distinction n'ait guère de sens. Dans la période qui précède l'indépendance du Zimbabwe, l'Anglo American finance la campagne de l'évêque noir Abel Muzorewa, premier ministre plutôt conservateur de l'éphémère Rhodésie-Zimbabwe en 1979, et considéré par beaucoup comme une « marionnette » des Blancs. Entretemps, le britannique Lonrho, autre adepte de la diplomatie « directe » (cf. son soutien à l'UNITA angolais) soutient la ZAPU de Joshua N'Komo). Leur défaite et l'arrivée au pouvoir de la ZANU n'empêche pas Harry Oppenheimer, (président de l'époque de l'Anglo American) d'entretenir de bonnes relations avec le premier ministre issu de ce parti, M. Robert Mugabe. La famille Oppenheimer conserve, dit-on, au Zimbabwe un ranch où elle aime à passer ses vacances (25).

Ces bonnes relations (utiles en raison du rôle de « porte de l'Afrique » que joue le Zimbabwe pour les produits de la RSA) n'empêchent pas non plus l'Anglo American de jouer un jeu très ambigu à l'égard du pouvoir en place. Les dirigeants de AAC Zimbabwe ne se privent de dire leur hostilité à la politique des sanctions internationales contre la RSA alors qu'il s'agit d'un thème central de la diplomatie de leur propre pays. Le président de AAC Zimbabwe va jusqu'à confier que s'il pensait autrement, il ne serait pas à AAC. Il semble là que l'identité « de firme » prédomine nettement sur l'identité nationale, y compris chez les cadres supérieurs noirs de AAC Zimbabwe. L'Anglo American, à Harare comme à Johannesburg, ne se prive d'ailleurs jamais pour souligner qu'elle est le seul investisseur au Zimbabwe depuis 1980.

Lorsque l'Anglo American Corp. envisage, tout comme l'Américain Amax, de se retirer de la mine de cuivre/nickel de Selebi-Pikwe au Botswana, cette

décision peut sembler logique. La mine est en effet un désastre financier en raison de la dépression durable des cours de ces minerais, depuis le milieu des années 1970. Et pourtant Anglo ne part pas, les aides financières qu'il apporte pour maintenir la mine à flot vont même jusqu'à dépasser largement la contribution du gouvernement du Botswana. Au début des années 1980, Anglo va jusqu'à accepter de développer la petite mine de charbon de Morupule pour alimenter à meilleur marché la mine de Pikwe. Sous cette apparente bonne volonté se cache en fait un redoutable talent de négociateur : le consortium Anglo-Amax a toujours refusé la création d'une raffinerie à Selebi-Pikwe. Le consortium s'est également arrangé pour bénéficier d'avantages fiscaux de manière à ne payer aucun impôt sur les sociétés tant que les investissements en capital ne sont pas amortis. En 1981, face à l'aggravation des difficultés de la mine, Anglo prend l'initiative de suspendre le paiement de ses royalties au gouvernement. Dans la mine de Selebi-Pikwe, l'Anglo American est d'ailleurs impliqué en 1985 dans une affaire de surfacturation entre le Zimbabwe et la Suisse (voir plus bas).

Le Botswana entre De Beers et Anglo American

En cas de revendications des états, un schéma « minimal » (que l'on retrouve ailleurs, en Namibie comme au Zimbabwe) est prévu : conserver le contrôle managérial, financier, technologique d'une richesse naturelle, en acceptant de rester sous l'ombrelle d'un gouvernement qui n'en peut mais. Du fait même de sa puissance, Anglo peut donc se payer le luxe de tolérer des participations financières d'un gouvernement noir. Il joue le jeu des indépendances, accepte de rester tant qu'on lui garantit la maîtrise de la gestion des opérations.

Au Botswana, l'Anglo American maintient par ailleurs un autre objectif : maintenir la position de De Beers dans l'exploitation du diamant. Un départ de Pikwe pourrait en effet compromettre la position de De Beers face au gouvernement alors que, dit-on dans les milieux du négoce international, le conglomerat sud-africain tient dans le diamant du Botswana le fleuron de sa puissance (voir chapitre II.3).

A la fin des années 1980, les trois mines de diamant du pays rapportent près de 80 % des revenus d'exportation du pays, près de 60 % du revenu national et représentent la moitié du PNB du Botswana. La mine de Jwaneng, ouverte en 1982, est l'une des plus riches au monde, « *un nouveau Kimberley* » dit-on à AAC. De Beers et le gouvernement botswanais ont donc un puissant intérêt commun, comme en témoigne le partage à 50-50 des participations dans l'exploitation du diamant, au sein de Debswana, créée en 1969.

La position de De Beers est pourtant rien moins que transparente. La répartition des profits de Debswana, sans nul doute considérables, n'est jamais communiqués par De Beers. Personne ne connaît donc la contribution de Debswana au bilan de De Beers. Selon un consultant londonien, IDC Holdings, le diamant botswanais représenterait environ la moitié des profits du CSO (Central Selling Organisation, filiale de commercialisation du diamant de De Beers, basée à Londres), ce que De

Beers nie. Par ailleurs, CSO achète la production du Botswana et la mêle aux productions d'autres pays, ce qui empêche le Botswana d'évaluer l'impact de la vente de ses propres gemmes. Debswana doit d'ailleurs racheter une partie de ses propres diamants au CSO pour sa nouvelle usine de taille (voir plus bas)

Le Botswana, régulièrement tenté de trouver d'autres partenaires dans la prospection de nouvelles mines, n'a jamais franchi le pas. De Beers détient en effet un monopole quasi absolu sur la commercialisation du diamant au niveau international. On estime que plus de 80 % des diamants bruts (*rough diamonds*) commercialisés sur la planète le sont par le CSO. Les accords récents passés avec l'Australie, l'URSS, l'Angola et même, à un bien moindre niveau, la Tanzanie ont encore consolidé la position du CSO. Un peu partout dans le monde, les imprudents, et notamment le Zaïre ou l'Australie, qui ont tenté d'échapper au CSO, s'en sont mordu les doigts (26). Au Zimbabwe, De Beers a d'ailleurs préféré en janvier 1991 renoncer à exploiter un gisement revendiqué par l'une des ses filiales, Kimberlitic Searches Ltd, plutôt que d'accepter que la Mineral Marketing Corporation gouvernementale puisse conserver un pourcentage de la production destinée à sa propre usine de taille.

Au travers de ces exemples, on perçoit la stratégie de la firme pour satisfaire à ses intérêts : faire quelques concessions parfois importantes afin de traverser sans dommages la tempête de la déstabilisation, tout en veillant à ce que la dépendance économique du pays sur la firme soit maintenue. Cela correspond aux objectifs à long terme du gouvernement sud-africain.

Le Zimbabwe : terrain de manœuvre

Le Zimbabwe de M. Mugabe pose à l'évidence un problème a priori aux firmes sud-africaines, dans la mesure où ces firmes, ouvertement capitalistes, voient en 1980 arriver au pouvoir le «démon en personne», un marxiste noir. Le nationalisme économique et la volonté d'indépendance affichés du pays peuvent également poser des problèmes à ces firmes transnationales. Quoique! Ces firmes, il est utile de le rappeler, prospèrent dans leur propre pays à l'ombre de l'aile étatique. Elles savent donc garder le bon grain de l'ivraie dans l'interventionnisme gouvernemental. L'expérience le démontrera. Sur le plan économique, le nationalisme zimbabwéen se révèle du même calibre que celui de la Rhodésie : priorité au tissu industriel national (voir Annexe VI, et VII). Les firmes sud-africaines, intégrées depuis des années, n'ont guère de souci à se faire. Elles ont même toute latitude pour dérouler leur propre toile.

Jusqu'en 1984, opère au Zimbabwe Lancashire Steel, une filiale de British Steel Corp. Elle a accès au marché sud-africain, en vertu de l'accord commercial Rhodésie-RSA que Prétoria a, à contre-cœur, reconduit avec le Zimbabwe (sous la pression conjointe des firmes, AAC en tête, et du gouvernement américain). A la fin des années 1970, la RSA privatise une partie de sa sidérurgie, stimulant la compétitivité de petits producteurs qui

font alors appel à Lancashire. Son concurrent direct, Haggie, une filiale de l'Anglo American, réagit (27).

Sa filiale Haggie Zimbabwe est cliente de l'entreprise nationale ZISCO. Face à Lancashire Steel, Haggie reçoit le soutien inattendu de ZISCO dans laquelle opère une équipe d'assistance technique autrichienne. A sa tête, un ancien directeur exécutif de RISCO (Rhodesian Iron and Steel Corp.), très impliqué dans le contournement des sanctions, sous M. Ian Smith. La RSA étant, pour l'acier autrichien, un marché d'exportation bien supérieur au Zimbabwe, l'équipe autrichienne conseille à ZISCO de jouer la carte Haggie. Le gouvernement zimbabwéen, après avoir consulté ZISCO, prend parti contre Lancashire. Il lui impose des niveaux de subvention inférieurs à ceux de Haggie pour ses exportations vers les pays voisins. Lancashire ne peut répercuter à ses guise les hausses de tarifs de ZISCO. On l'accuse même de pratiquer la sousfacturation à l'exportation, un exercice très pratiqué dans la région (et notamment par l'Anglo American). En juin 1984, ZISCO prend le contrôle de Lancashire. Un contrat d'exclusivité très désavantageux est immédiatement signé avec Haggie.

En août 1985, la RSA augmente de 50 % ses droits de douane sur les importations d'acier. ZISCO, qui a soutenu les manoeuvres sud-africaines contre un producteur indépendant dans son pays, en subit le contrecoup. En 1987, la RSA offre jusqu'à trois ans de crédit pour l'achat de son acier alors que le meilleur crédit que ZISCO peut proposer, après négociations avec la Banque centrale du Zimbabwe, est de 180 jours.

Les firmes sud-africaines n'hésitent pas non plus à franchir le pas qui sépare le strict respect de ses intérêts de ce que certains au Zimbabwe appellent le « sabotage économique ».

A l'orée des années 1980, deux agences de fret maritime et d'import-export d'origine sud-africaine dominent le marché : Rennies et Manica Freight Services. Ce dernier est détenu à hauteur de 40 % par l'Anglo American et à hauteur de 60 % par Safmarine, la ligne maritime nationale sud-africaine qui détient 87,5 % des droits de transport des importations de la RSA(28). Manica, agent au Zimbabwe de Safmarine, est aussi célèbre dans le pays pour ses opérations de *sanctions-busting* (contournement des sanctions) pendant la période de l'UDI. C'est elle qui achemine son pétrole en Rhodésie.

Tout au long des années 1980, le rôle des deux agences est plus que douteux. Un agent de Manica Freight Services est condamné, à la suite du sabotage en décembre 1982 du terminal pétrolier de Beira (Mozambique), pour avoir renseigné le commando sud-africain responsable de l'attentat.

Des arguments commerciaux plus sophistiqués sont mis en place, pour convaincre les clients importateurs et exportateurs de choisir la route de Durban, voire d'East London, en lieu et place de Beira ou de Maputo. Les exportateurs et les importateurs ont le plus grand mal à obtenir de contrats d'assurance et des facturations de transit complètes (*through bills*), dès lors qu'il s'agit de faire passer leurs marchandises par le Mozambique.

Depuis 1977, la RSA pousse à la containerisation de ses facilités portuaires, au détriment du trafic de vrac. Le port mozambicain de Maputo, jadis plus

efficace que Durban, est alors en pleine décrépitude. Dès l'indépendance, le Zimbabwe se voit proposer des avantages commerciaux sur les droits de transport, s'il « containerise » ses exportations. Les exportations de thé, de café, de nickel, de tabac passent sous containers dès 1982. Manica, qui gère le pool des containers au Zimbabwe, fait passer les trois-quarts des exportations sous container par la RSA alors que des navires équipés pour cela se présentent également aux ports de Beira et de Maputo. Dans ces ports, la fourniture des containers par Manica devient subitement impossible. Tout aussi curieusement, les exportations par container via Durban échappent aux retards et blocages que la RSA fait subir aux échanges du Zimbabwe pendant les premières années de l'indépendance.

En 1984/85, Old Mutual investit le secteur du fret maritime et crée Safren, dans laquelle on trouve Renfreight (résultat de la fusion de Manica Freight Services et de Rennies) (29). Cette nouvelle société de fret qui contrôle 90 % du commerce du fret en RSA, est le seul opérateur à disposer de dépôts en containers. Elle maîtrise complètement le marché zimbabwéen. A la même époque, la route de Maputo est presque complètement bloquée (voir le premier chapitre). Il reste la route de Beira qui gagne pourtant en crédibilité en raison de la surveillance militaire exercée par la ZNA sur le corridor.

C'est aussi l'époque où le trafic maritime mondial et particulièrement sud-africain est sérieusement déprimé. Une politique tarifaire habilement calculée est mise en place par les prestataires de services par containers et par les chemins de fers sud-africains (SAR) afin d'évincer définitivement le port de Beira (30). L'effondrement du Rand, à la suite de la crise de l'endettement en RSA, permet d'offrir aux clients zimbabwéens des coûts réels encore inférieurs. Pendant plusieurs années, dans ce secteur comme dans beaucoup d'autres, la dépréciation du Rand continue d'être une arme économique des entreprises sud-africaines (31). C'est peut-être moins vrai aujourd'hui.

Les conglomérats miniers voient d'un mauvais oeil l'arrivée du Mineral Marketing Corporation of Zimbabwe (MMCZ) en 1982. L'une des tâches de cet organisme est de rassembler de l'information sur les marchés auxquels ont accès les conglomérats. MMCZ, qui tient à se tenir informé, rachète certains de ses agents en Europe, et notamment Salg qui, dans les années 1970, servait à Anglo Rhodesia pour écouler ses produits soumis au boycott des Nations Unies (voir plus haut).

Le goût du secret qui prévalait avant l'indépendance tient bon. Les agents en question se révèlent n'être que des intermédiaires. Le MMCZ n'a pas accès aux conditions de vente ni à l'identité des clients des compagnies minières. Beaucoup voient là un souci des firmes de maintenir leurs pratiques de sous-facturation à l'exportation pour échapper aux rigueurs du contrôle des changes (32). Il semble d'ailleurs que l'inefficacité à conclure des contrats de vente optimaux, couplée à la corruption au sein de MMCZ, coûte plus au pays que les pratiques de sous-facturation (33). Aujourd'hui, la SADCC toute entière pâtit de l'incapacité de ses états-membres à réellement influencer sur les politiques de commercialisation des minerais et donc à constituer un front commun dans la fixation des cours.

En 1985, l'Anglo American sera impliquée avec RTZ (firme dans laquelle AAC a une participation) dans une affaire de sousfacturation dont seront victimes le Zimbabwe et le Botswana (34). Il s'agit d'un contrat de raffinage de produits dérivés du cuivre et du nickel issus de la mine de Selebi-Pikwe au Botswana. Les produits sont achetés par des sociétés-écran en Suisse (Incontra AG et Centametall AG) pour être traités à des prix anormalement bas par les raffineries de Bindura (appartenant à l'Anglo American) et Empress Nickel Mining Corp. à Eiffel Flats (appartenant à RTZ) au Zimbabwe.

Alors que ces marchés sont très déprimés (le cours du cuivre a chuté de 54 % entre 1973 et 1983; le cours du nickel de 64 %), les deux agences suisses réussissent malgré tout à obtenir des produits raffinés à très bas prix et parviennent à réaliser de confortables bénéfices en devises. Il y a un inconvénient indirect à de telles pratiques : les autres produits traités par les deux raffineries aux tarifs normaux ne sont plus compétitifs; ils doivent même patienter pour être raffinés dans la mesure où les deux contrats cités plus haut concernent des gros volumes et portent sur plusieurs années.

* * *

II.3

Dans leurs attitudes face aux firmes sud-africaines, les états de la sous-régions connaissent des fortunes diverses. Au Zimbabwe, le gouvernement a procédé à certains rachats d'entreprises dont il juge le contrôle indispensable à la conduite de sa politique économique. Les rachats se font, en vertu des accords de Lancaster House, sur la base du volontariat entre les parties. Les accords excluent en effet toute nationalisation forcée. Une partie significative des avoirs des firmes sud-africaines au Zimbabwe est ainsi rachetée. C'est le cas dans l'affaire South African Breweries/Delta Corporation.

Le Zimbabwe : fer de lance ...

En 1983, satisfaisant à une demande du gouvernement zimbabwéen, Anglo America of Zimbabwe prend une décision d'une importance politique majeure. Reprenant le contrôle de South African Breweries (SAB) en RSA, AAC accepte de maintenir les opérations zimbabwéennes dont SAB (qui s'est déjà retiré précipitamment de l'Angola et du Mozambique) voulait se débarrasser; il s'agit en l'occurrence de la chaîne de distribution Edgars et surtout de Delta Corp., la plus grosse affaire du Zimbabwe, présente dans la brasserie, la distribution, le tourisme, l'agro-alimentaire. Delta Corporation est aujourd'hui une franche réussite économique et financière. Ses dirigeants, Noirs et Blancs, défendent avec constance, des objectifs d'expansion de la base économique du pays. C'est le cas dans l'agro-alimentaire et l'industrie hôtelière. Il s'agit là de domaines dans lesquels l'Afrique du Sud est aujourd'hui prête à investir dans les pays voisins (Zimbabwe, Mozambique).

Le gouvernement parvient à faire entendre sa voix face à des puissances telles que Old Mutual. La firme sud-africaine, accusée de mal « localiser » ses investissements en privilégiant la RSA par rapport au Zimbabwe, doit accepter une « zimbabwéanisation » de son équipe dirigeante. En 1984, le gouvernement décide de lancer une compagnie de réassurances pour faire pièce aux compagnies sud-africaines opérant dans le pays.

Le gouvernement parvient également à faire en sorte que certaines firmes européennes installées au Zimbabwe modifient les règles de fonctionnement de leurs filiales. Des sociétés telles que BAT (ex-British American Tobacco), GEC ou l'allemand BASF acceptent de ne plus dépendre de la filiale sud-africaine mais d'en référer directement à leur maison-mère en Europe. Cela dit, les mentalités sont difficiles à faire évoluer, aux dires du gouvernement. Ces firmes continuent de travailler au quotidien avec leurs partenaires sud-africains (35).

Les résultats sont encore plus contrastés dans le domaine minier où les avantages comparatifs du Zimbabwe sont plus minces face à la compétition internationale (étroitesse du marché intérieur, vulnérabilité face à

l'évolution des cours, manque de capitaux, etc.). L'Anglo American ne l'ignore pas.

En 1982, le gouvernement obtient de l'Anglo American 40 % des parts, et le contrôle nominal de la mine de charbon Wankie Colliery. Il faut pour cela accepter de payer un prix deux fois supérieur à la cotation boursière et voir Anglo conserver un contrôle effectif des opérations grâce à un nouveau contrat de management en dépit des demandes répétées du gouvernement. La participation de l'état, loin de déplaire à Anglo, lui assure en fait une protection, d'autant que ses profits sont plus ou moins garantis en fonction du capital investi. L'expansion très contestée de la mine, au cours des années 1980, permet ainsi une extension des profits. Ce n'est qu'en 1989, après avoir « *formé des équipes pendant 7 ans* » que AAC transfère le contrôle de la gestion au gouvernement. Aujourd'hui, à en croire AAC, Wankie Colliery est gérée en dépit du bon sens.

La situation n'est guère différente dans le domaine bancaire. Le gouvernement zimbabwéen prend à l'indépendance une majorité relative (48,7 %) de la Zimbank (ex Rhobank), laissant une part de 12,2 % au Sud-Africain Nedbank. Celui-ci obtient toutefois d'en conserver le *management* et de maintenir la politique de la banque inchangée pendant une période de deux ans.

De manière générale, le gouvernement zimbabwéen choisit de procéder avec prudence; mais il joue tantôt de malchance, voire pêche par maladresse. Les sanctions internationales contre la RSA qu'il a appelées de ses vœux se retournent parfois contre lui. « Un désinvestissement de RSA signifie souvent un désinvestissement d'Afrique Australe! » ne se prive pas de rappeler Gavin Relly, président de AAC.

Le départ de firmes étrangères de RSA conduit même à des reprises de sociétés ayant des actifs au Zimbabwe par des firmes sud-africaines. On l'a constaté en 1984, lorsque Old Mutual prend le contrôle de Manica Freight Services et Rennies, à la suite du désinvestissement de RSA d'une société de Hong-Kong. Contraint de réagir sur cette question fondamentale des voies d'accès à la mer, le gouvernement tergiverse pourtant sur le fait de savoir s'il doit lancer une compagnie nationale de fret.

Le climat d'autarcie économique forcée qui prévaut dans la région, tant en Rhodésie, au Zimbabwe qu'en RSA, fait que des appareils industriels, d'importance inégale, ont pu se créer. La survie de l'industrie zimbabwéenne, protégée des années durant, passe par des apports massifs de capitaux frais que seules quelques firmes notamment sud-africaines semblent susceptibles de lui apporter. Le climat d'hostilité qui a prévalu durant la décennie 1980 entre les deux pays, la rivalité économique qui risque de perdurer après l'éradication de l'apartheid, le souci de la RSA de protéger ses propres industries en crise laissent supposer qu'un scénario de financement sud-africain serait assorti d'exigences sévères.

On peut constater l'actualité d'une telle analyse. En 1985, corollairement à un programme de réhabilitation, l'entreprise sidérurgique nationale ZISCO modifie son capital : la part de l'Anglo American passe de 12,7 % à 2,45 %. Le gouvernement acquiert la quasi-totalité des parts de l'entreprise. En 1991,

ZISCO continue d'être encore très largement subventionné; une équipe d'assistance sud-africaine est désormais présente sur place. Et pourtant, le représentant de la mission commerciale de RSA à Harare ne cache pas son pessimisme quant à l'avenir de ZISCO, seul concurrent africain de la sidérurgie sud-africaine.

La riposte du Zimbabwe s'exerce parfois contre ses propres alliés. Les états noirs voisins, membres de la SADCC ou du PTA (zone de libre-échange réunissant la plupart des pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est et des îles de l'Océan Indien) estiment subir trop souvent l'hégémonie du Zimbabwe. Constatant la puissance de manipulation des firmes sud-africaines dans ce pays, certains en viennent à considérer le Zimbabwe comme une plate-forme avancée de la domination de la RSA.

... ou cheval de Troie ?

Depuis l'admission du Zimbabwe en 1982, le PTA a permis une poussée significative de ses exportations (et de celles du Kenya) vers les pays-membres de la zone d'échanges préférentiels. Les règles d'origine du PTA stipulent qu'une entreprise de la région ne peut bénéficier d'une réduction des tarifs douaniers que sous certaines conditions (un capital majoritairement national, une valeur ajoutée locale supérieure à 45 %, moins de 60 % d'éléments importés d'un pays étranger à la zone dans le produit). Le but est de protéger les entreprises locales et de ne pas ouvrir la route du PTA aux multinationales implantées dans la région. Le Zimbabwe réussit à obtenir une exemption jusqu'en septembre 1986, date après laquelle des firmes telles Hunyani, contrôlée par Barlow Rand, sont censées ne plus être éligibles.

Une campagne se met aussitôt en place au Zimbabwe, demandant soit la modification des règles du PTA, soit l'acceptation des firmes étrangères à la région pour peu qu'elles soient installées et gérées localement. Afin de soutenir ses capacités d'exportation, le gouvernement zimbabwéen n'hésite pas à convier les représentants de firmes à capitaux sud-africains en question aux réunions du PTA. Fâcheux symbole pour le pays le plus en pointe dans la question des sanctions envers la RSA.

Un compromis est finalement obtenu en 1986. Il prévoit, pour une période de cinq ans, un système de paliers dans l'obtention des avantages préférentiels en proportion de la structure du capital des firmes engagées. Cela n'empêche pas Pretoria d'accuser le Zimbabwe de manoeuvrer pour abaisser à moins de 50 % la part des entreprises sud-africaines dans les affaires locales. Il est question en 1991 de revoir entièrement ces règles, voire de les supprimer. Les pays membres du PTA ont besoin de rassurer les entreprises multinationales présentes chez eux. Ils savent par ailleurs que les réglementations n'empêchent pas les firmes sud-africaines de vendre leurs produits sur leur sol.

Une affaire résume bien la difficulté, voire l'ambiguïté de la position zimbabwéenne. Au milieu des années 1980, les bailleurs de fonds occidentaux -que le Zimbabwe accuse parfois de laisser berner par les firmes sud-africaines (36)- hésitent à soutenir un projet de la SADCC prévoyant

l'extension de la société de pâte à papier Hunyani, cela en raison de l'origine sud-africaine de son capital (Barlow Rand). La Suède, sollicitée par la SADCC, est d'autant plus réticente que le fournisseur de bois n'est autre que Border Timbers, filiale de l'Anglo American.

Malgré l'insistance zimbabwéenne qui tient à l'implication financière d'Hunyani, arguant de sa capacité à contrôler les intérêts sud-africains, l'agence de coopération suédoise (SIDA) se retire du projet.

Eu égard à l'omniprésence des firmes sud-africaines au Zimbabwe, certains auteurs (37) estiment que lorsque la SADCC aura franchi l'étape de la réhabilitation de ses infrastructures pour se consacrer à la relance de sa production, elle aura à se prononcer sur la place que devront occuper les firmes sud-africaines. Il y aura là un test véritable pour le Zimbabwe. Avec l'ajustement structurel généralisé à de nombreux pays de la sous-région, on peut dire que cette époque est aujourd'hui arrivée.

On le constate déjà dans le cas des corridors mozambicains. Le secteur privé est invité, au travers du Beira Corridor Group, à collaborer avec les gouvernements pour mettre en valeur le corridor et le port de Beira. On y constate la présence des plus grandes firmes privées zimbabwéennes à capitaux sud-africains, aux côtés d'organismes para-publics (offices de commercialisation des produits agricoles, etc.). A Maputo, décripation politique aidant, les firmes sud-africaines sont déjà assurées de remporter l'essentiel des contrats de réfection du port.

Botswana : les diamants ne sont pas éternels

Au Botswana, le gouvernement tente lui aussi de se préserver une marge de manoeuvre face à l'Anglo American et à De Beers. Cela a été le cas durant ces dernières années de croissance ininterrompue de l'exploitation du diamant (38). C'est encore plus vrai aujourd'hui que le marché s'essouffle.

Les exportations totales croissent de 30 % par an pendant la décennie 1980. En 1990, le pays doit faire face à une diminution de ses recettes d'exportation (cuivre, nickel, viande et diamant) de l'ordre de 18 % (exprimée en dollar). Le diamant (- 12 %) n'a pu à lui seul couvrir, comme les années précédentes, les fluctuations des recettes des autres produits d'exportation, en raison de la baisse de la qualité des gemmes produites (voir plus bas) et de l'appréciation du Pula par rapport au Dollar.

En 1991, le budget est en déficit pour la première fois depuis la récession mondiale de 1982, le Botswana craint de se retrouver avec un excédent du commerce extérieur en baisse, une inflation et un chômage grandissants, une croissance ralentie, cela malgré un redémarrage de l'activité dans le diamant au premier semestre 1991. Au même moment, la renégociation pour cinq ans du contrat de commercialisation avec le CSO a donc fait l'objet d'une attention particulière (39).

Certains milieux du diamant pensent vraisemblable que le gouvernement ait décidé de mettre en place un Diamond Marketing Corporation. Cet organisme, contrôlé à 100 % par l'état, serait chargé de travailler à l'évaluation des pierres brutes sorties des mines du pays. Une telle

opération prendrait quelques années. Le Diamond Marketing Corporation serait opérationnel au milieu des années 1990. Il pourrait alors commercialiser seul une partie de la production du pays.

Ces conjectures, aussi fragmentaires soient-elles, n'agitent pas l'univers très fermé du diamant sans raison. Face à la stagnation de ce marché, le ministre des Finances a évoqué au Parlement la nécessité de diversifier l'économie du pays au-delà du secteur minier. Quant au diamant, il ne s'agit pas de produire en plus grande quantité mais en qualité supérieure. Ce schéma risque d'être contredit par le ralentissement de l'économie mondiale et l'amorce de déclin de la « qualité de la production exportée ». Celle-ci, exprimée en dollars par carats, chute de 12 % en 1990 par rapport à la -très bonne- année 1989.

Le gouvernement botswanais doit, paradoxalement, relancer sa production de diamant s'il souhaite maintenir un niveau de revenu équivalent dans un contexte de chômage préoccupant pour la stabilité politique du pays. On a pu constater une évolution en ce sens en 1990. Debswana, qui s'était engagé les années précédentes à stabiliser sa production aux alentours de 15 millions de carats, a extrait 17,4 millions de carats, soit 14 % de plus qu'en 1989 (7 % de plus qu'en 1989 si l'on exclut les phénomènes d'accumulation de stocks). Il semble qu'une partie de cette augmentation soit due à la mine de Jwaneng où de nouvelles unités de broyage de particules ont été mises en place à la fin de l'année 1990. A l'avenir, De Beers et le CSO excluent d'ores et déjà d'en rester à 15 millions de carats par an, compte tenu de la faiblesse des ventes et de la nécessité de les stimuler. Dans les premiers mois de 1991, l'augmentation des revenus de la vente vient d'ailleurs largement de stocks accumulés les années passées.

La technologie permet d'augmenter la production (grâce à des rendements en carats supérieurs à volume de roches traitées équivalent). Mais il est permis de s'interroger sur le coût de tels investissements. Les conditions techniques d'exploitation du diamant se font sans cesse plus difficiles, en raison des particularités géologiques des mines botswanaises. Celles-ci ont notamment des besoins en eau (nécessaire pour lessiver le minerai) considérables et en constante augmentation (40).

Tout cela n'est pas sans poser des problèmes à un pays désertique. D'autant que les vastes projets d'aménagement du delta de l'Okavango (qui alimente la mine d'Orapa, situé à quelques 300 km) ont soulevé une forte émotion dans les milieux écologistes internationaux en 1990. On a même parlé à cet égard d'un éventuel boycott du diamant botswanais. Le projet de l'Okavango a été abandonné en janvier 1991.

Le gouvernement ne pouvait plus mal tomber. La mine d'Orapa, ouverte en 1971, fait l'objet d'investissements de modernisation très lourds car l'essentiel des gemmes qu'elle produit sont industrielles et de qualité très moyenne. Un site de traitement métallurgique, prévu pour être installé près de la mine vers 1993 doit contribuer à l'amélioration des rendements

pour les 25 prochaines années. Il coûterait environ un demi milliard de dollars.

Cette réhabilitation est incluse dans l'accord de mai dernier avec De Beers. Pourtant les dirigeants de De Beers et du CSO n'envisagent pas d'extension prochaine du site d'Orapa. La raison en est probablement que le CSO ne souhaite pas actuellement « pousser » le marché du diamant industriel.

Il n'est pas non plus impensable d'imaginer que De Beers ait su tirer parti de la controverse récente sur l'Okavango pour remiser l'extension d'Orapa à un avenir plus lointain, arguant de difficultés d'approvisionnement en eau (41). Orapa risque donc de faire les frais de l'extension amorcée de la mine de Jwaneng (la production devrait augmenter d'un tiers), dont la qualité des gemmes et la richesse des gisements sont deux fois supérieures. De Beers répond ainsi au souhait du gouvernement qui préfère augmenter les rendements que les volumes produits. Mais l'extension de Jwaneng risque pourtant de conduire à une « surproduction » en volume.

Il apparaît par ailleurs que la chute des revenus du diamant provienne d'une qualité inférieure des types et des volumes de gemmes commercialisées. Dans la mesure où le marché du diamant est un marché de vendeurs et qu'à ce titre, De Beers et le CSO ont un pouvoir considérable sur la fixation des prix mondiaux, il n'est pas impensable qu'il y ait là un élément d'opacité du marché. D'ailleurs certains voient dans cette chute un phénomène temporaire (42).

Au bout du compte, il apparaît que la stagnation actuelle du marché du diamant peut être une source de problèmes durables pour le Botswana, même si les premiers chiffres de vente de 1991 sont encourageants. Il semble que le gouvernement tente d'imaginer des parades en cherchant à obtenir davantage de marge de manoeuvre dans la conduite de sa politique commerciale. Mais la complexité de la gestion sur des marchés notamment en recul est justement une spécialité du couple De Beers/CSO. Jusqu'à preuve du contraire, la société sud-africaine ne semble pas avoir cédé de terrain dans le test que constituait la renégociation très attendue du contrat Debswana. La cherté croissante des investissements à venir est également un argument en faveur de De Beers.

Qui de De Beers et du gouvernement botswanais a le plus besoin l'un de l'autre ? Dans les années 1970/80, on peut répondre : les deux. L'entrée de l'état botswanais à hauteur de 5,27 % dans le capital de De Beers en 1988 (en échange de son stock de diamants et d'un paiement en *cash* de \$ 250 millions), en témoigne. Dans les années 1990, la réponse pourrait résider dans la capacité de De Beers à rebondir sur d'autres marchés (URSS, Angola, Australie).

Le Botswana n'a que son territoire pour lui, De Beers/CSO, on l'a vu, opère ailleurs, en RSA et au-delà des mers. L'exemple du Zimbabwe (cité plus haut) est éloquent : De Beers refuse d'entamer un partenariat avec l'Etat plutôt que d'accepter que la Mineral Marketing Corporation of Zimbabwe contrôle une partie de la production. En Afrique Australe De Beers n'accepte même pas qu'on lui rachète une partie de la production à cet effet, alors qu'il s'agit là d'une pratique qu'il tolère en RSA et en Australie (mine

d'Argyle). Le Botswana est ainsi le seul grand producteur au monde à commercialiser intégralement son diamant au travers du CSO.

Cela étant, le Botswana reste l'atout majeur de De Beers. L'avenir proche semble donc être à la conciliation. L'ouverture prochaine d'une quatrième mine de diamant en témoigne. De Beers, qui a longtemps refusé l'ouverture d'une usine de taille au Botswana, arguant de la trop forte concurrence de Anvers, Tel-Aviv, de l'Inde, voire même du Sud-Est Asiatique, a tout de même accepté d'ouvrir à Serowe en octobre 1990, une usine, filiale de Debswana, pour calmer les frustrations locales. Le gouvernement botswanais a, dans la foulée, signé un accord avec Lazare Kaplan International (USA) pour l'ouverture prochaine d'une seconde usine de taille du diamant à Molepolole. De Beers n'a sans doute rien à redouter dans cet accord dans la mesure où il existe des liens discrets mais historiques entre la firme et les dirigeants de LKI (42). Le gouvernement botswanais ne dispose que de 15 % des parts dans cette seconde usine de taille.

L'Anglo American est lui aussi en position de force au Botswana. En avril 1991, il inaugure une énorme usine de fabrication de soude et de sel dans la cuvette de Sua Pan, à 150 km au nord de Francistown. Ce projet envisagé depuis de très longues années avait en 1986 été l'occasion pour M. Botha d'intensifier sa pression politique sur le Botswana. A l'entendre, les firmes sud-africaines ne financeraient cette usine, capable de suppléer aux besoins de la région pour des décennies, qu'à certaines conditions.

La RSA, tenue par les réglementations de la SACU, se devait d'interrompre ses importations de soude des Etats-Unis si le projet se réalisait. Le Botswana devait en conséquence garantir à M. Botha qu'il assurerait ses livraisons même en cas d'extension de la politique internationale de sanctions contre la RSA. Le Botswana s'était vu relancer pour signer un accord de sécurité avec la RSA.

Ayant refusé les pressions, le gouvernement de M. Masire se met alors à la recherche d'autres partenaires étrangers pour ce projet. En vain. Le projet n'est viable que si la RSA s'engage à être cliente. En novembre 1988, un accord finit par être signé entre le gouvernement botswanais, le Industrial Corporation of Zimbabwe et un consortium formé de De Beers, Anglo American et AECI, filiale du groupe spécialisée dans les explosifs.

Aujourd'hui, la stratégie de déstabilisation chère à MM. Pieter et Pik Botha n'a plus cours. Mais certains de ses acteurs ne sont pas discrédités pour autant. L'Anglo American, avec 52 % des parts et le contrôle de la gestion, est le maître d'oeuvre de l'usine de Sua Pan, non sans s'être vue garantir, comme à Selebi-Pikwe, de solides avantages fiscaux pour les premières années d'exploitation. 1 000 squatters ont même été évacués de la zone d'exploitation de l'usine qui couvre 1 200 km².

* * *

Notes

(1) Paul Jourdan. *Strategies for the Regional Planning of the Minerals in Southern Africa : the case of SADCC.* (Ph.D. University of Leeds)

(2) De l'aveu même de Harry Oppenheimer (président de AAC de 1957 à 1982), la nationalisation de ses principales mines de cuivre a été une bénédiction compte tenu de l'écroulement interrompu des cours durant les deux décennies qui ont suivi.

Une compagnie-filiale de Anglo est créée aux Bermudes pour recevoir les compensations du gouvernement de M. Kaunda. Elle prendra quatre ans plus tard le nom de Minorco. Avec Charter Consolidated, issu de la fusion des restes de la British South Africa Company et de deux filiales de Anglo (Central Mining et Consolidated Mines Selection), Minorco devient l'une des deux holdings de Anglo, chargées des massifs investissements à l'étranger, en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud.

(3) Dans les années 1950, Anglo procède à de nombreuses acquisitions en Rhodésie du Sud, et notamment dans le domaine sidérurgique. Son partenaire dans Rhodesian Iron Steel Corporation, l'américain Rhodesian Selection, ne développera jamais ses engagements au-delà; il est tenu par sa maison-mère de rapatrier ses fonds. Ce n'est pas la politique de Anglo.

(4) De Beers prêtera notamment à la compagnie nationale angolaise Endiama \$ 50 millions pour financer ses opérations d'exploitation. Le prêt est accordé à des conditions commerciales, remboursable sur cinq ans. (source : De Beers, Communiqué du Président 1990).

Par contraste, lorsque De Beers ou AAC s'installent sur un nouveau marché, ils demandent à bénéficier d'exemptions fiscales prolongées. En 1982, une commission d'enquête, dirigée par un juge de la Cour Suprême du Natal, avait mis en évidence l'évasion fiscale, les pratiques de sur-facturation, la sur-exploitation et l'épuisement des mines de diamant de De Beers en Namibie.

Voir Pallister, et al. *South Africa Inc. The Oppenheimer Empire.* (Simon & Schuster Publishers)

(5) Dans la RSA contemporaine, l'industrie est consommatrice nette de devises que seule la mine peut lui apporter. Cette industrie, peu compétitive, ne trouve à exporter ses produits que sur les marchés régionaux, ceux-là mêmes qui procurent un revenu si confortable aux compagnies minières. La boucle est bouclée.

Dans un contexte d'essoufflement de l'activité minière en RSA, le maintien à niveau du secteur minier d'Afrique Australe et de l'économie générale de cette région peut devenir un impératif stratégique pour les TNC présentes à la fois dans la mine et l'industrie (c'est le cas de AAC). Cette bonne santé de l'Afrique Australe ne pousse tout de même pas les TNC à souhaiter qu'elles s'émancipent notamment au niveau industriel de la RSA. Seuls de graves bouleversements, que les TNC ne souhaitent pas, pourraient les pousser à rompre la boucle que nous évoquions quelques lignes plus haut.

(6) Après la Première Guerre Mondiale, qui a gelé la question de l'autonomie rhodésienne, les *settlers* de Rhodésie du Sud développent leurs propres visions géostratégiques. Malgré leurs échanges avec l'Afrique du Sud (les premiers arrangements douaniers sont mis en place en 1903, au moment de la crise des mines en Rhodésie du Sud et dureront jusqu'en 1935), ils commencent à demander leur unification avec l'essentiel de la Rhodésie du Nord. Celle-ci est séparée de la Rhodésie du Sud par la Couronne en raison de systèmes judiciaires distincts (au Nord, le

système de la *common law* anglaise, au Sud le système identique à celui du Cap, le droit Romain-Hollandais). Ils demandent par ailleurs le rattachement du Barotseiland (situé aujourd'hui en Zambie) au Bechuanaland. La Rhodésie du Sud cherche aussi à échanger le Mozambique central, avec la ville de Beira contre le Tanganyika avec les Portugais. La fin de la domination de la BSAC en Rhodésie du Sud en 1923 conduit le gouvernement britannique à établir en 1924 une colonie séparée en Rhodésie du Nord. Voir Neil Parsons. *A New History of Southern Africa*. Mac Millan Publishers.

(7) L'expansion de l'Anglo American Corporation en Afrique Australe se fait en deux temps précédé d'un prélude : De Beers. Depuis le début de la colonisation rhodésienne, De Beers a des parts dans la BSAC; elles servent à financer le chemin de fer vers la Rhodésie. La garantie de De Beers et celle, personnelle, de Cecil Rhodes éviteront d'ailleurs la banqueroute de la British South Africa Company face aux banques sud-africaines et londonniennes dans les premières décennies de sa fort coûteuse colonisation de la Rhodésie. Au tournant du siècle, De Beers a déjà investi dans au moins deux mines d'or rhodésiennes. Il sera également présent -coup de génie!- dans les mines de diamant namibiennes dans les années 1920, avant son absorption par AAC. Dans les années 1920, Anglo American investit dans le diamant namibien, à la suite de l'occupation du territoire par l'Union Sud-Africaine, conformément aux décisions de la Société des Nations. La reprise de De Beers par Anglo en 1929 consolide ses positions. Anglo American of Rhodesia (encore appelé RhoAnglo ou RHOAM), apparaît à Londres en 1928. La société est destinée à financer l'expansion du Copperbelt en Rhodésie du Nord (Zambie). Dirigée à partir de Salisbury en 1950, elle deviendra ZamAnglo à l'indépendance en 1964 (les opérations de Anglo en Rhodésie du Sud conserveront, elles, le nom de RhoAnglo jusqu'en 1980).

L'expansion très coûteuse de De Beers et AAC en Afrique du Sud comme en Afrique Australe devra historiquement beaucoup au soutien de puissants établissements financiers occidentaux (banque Rothschild, J. P Morgan Guaranty Trust). Mais l'alliance des deux firmes n'est que le signal précurseur de leur domination ultérieure de l'activité minière en Afrique Australe (RSA incluse). Lors de la découverte de réserves de diamant à la fin des années 1960 au Botswana, qui d'autre que De Beers peut prétendre à coup sûr à l'exploitation?

(8) En 1953, la décision de construire le barrage de Kariba, aujourd'hui encore pomme de discorde entre le Zambie et le Zimbabwe, témoigne du biais de la Fédération en faveur du Sud. Les compagnies minières soutiennent un autre site, à Kafue (Rhodésie du Nord) qui, outre ses avantages techniques, permet de larges projets d'irrigation. Les compagnies, menacées de taxations vexatoires, préfèrent s'incliner. Elles financent le projet de Kariba qui présente l'intérêt, pour Salisbury, d'être à la frontière entre les deux Rhodésie, sur le Zambèze. La centrale électrique sera finalement installée côté Sud du barrage.

Voir G. Lanning, M. Mueller. *Africa Undermined*. Penguin Books

(9) Ces députés voient plus loin que le lobby rhodésien. Ils se déclarent en faveur d'un cabinet d'Empire, qui serait partisan de solutions « fermes » sur la question de Suez en 1956, qui ignorerait les Nations Unies dans sa promotion des indépendances africaines et soutiendrait la sécession de Thsombe au Katanga. Habiles politiques, RST et AAC retirent leur soutien au lobby et à l'UFP, parti au pouvoir dans la Fédération en juillet 1959. Les compagnies minières n'éprouveront pourtant pas le besoin de lâcher le parti blanc au pouvoir en Rhodésie du Sud.

(10) La BSAC a vendu ses titres miniers en 1933 au gouvernement rhodésien. En 1948, celui-ci lui rachète le chemin de fer. A l'indépendance de la Zambie en 1965, la BSAC cède ses intérêts dans le cuivre de Rhodésie du Nord au nouvel Etat.

(11) Une dizaine de mines seront ouvertes entre 1969 et 1971. AAC ouvre la mine de nickel de Bindura en 1971. Il est par ailleurs le principal producteur de charbon. Messina (RSA) est le principal producteur de cuivre, et s'ouvre à l'amiante et au

tungstène. Lonrho (GB) augmente considérablement sa production d'or et de cuivre; Turner and Newall (GB) intensifie sa présence dans l'amiante; RTZ développe sa production de nickel; Union Carbide (USA) sa production de chrome.

(12) G. Lanning, M. Mueller, op. cit.

(13) Dans le contournement des sanctions, il ne faut pas oublier le rôle du Portugal (et du Mozambique jusqu'en 1975) et aussi du Gabon d'Albert Bongo qui acheminera de la viande rhodésienne vers l'extérieur, (voir Pierre Péan in *Affaires Africaines*)

(14) Une filiale de l'Anglo, Hippo Valley, tire de ses champs de canne à sucre l'éthanol qui est utilisé par la suite pour être mélangé à hauteur de 15 % au fuel d'importation destiné aux véhicules. De la mine de charbon de Hwange (Wankie Colliery), Anglo extrait du benzol (présent lui à hauteur de 1 % dans le fuel). Anglo contrôle également le marché des engrais, dont l'agriculture zimbabwéenne fait tant usage.

(15) Parmi elles, Bindura Nickel, Hippo Valley, Zimbabwe Alloys, trois des quatre firmes les plus importantes à être cotées sur le Zimbabwe Stock Exchange; la quatrième étant la plus grosse entreprise zimbabwéenne, Delta Corporation, dont Anzim obtient en 1983 le tiers des parts. En 1990, Delta Corp. est la première entreprise de l'histoire du pays dont le chiffre d'affaire dépasse le milliard de dollars zimbabwéens.

(16) En 1943, 17 000 Batswanais travaillent en Afrique du Sud contre 5 000 qui ont un emploi rémunéré dans leur propre pays. En 1983, avec le boom du diamant, la tendance s'est renversée : 100 000 personnes travaillent au pays et 39 000 autres en RSA. Cela reste insuffisant car l'économie du Botswana peine à fournir des emplois au moment même où la RSA commence à renvoyer les travailleurs migrants de la SADCC en nombre grandissant dans leur pays. Le Botswana a toujours un besoin crucial du travail migrant pour éviter l'explosion sociale.

(17) En 1982, le Bophuthatswana n'hésite pas à construire des barrages sur trois fleuves ou rivières (Notwane, Molopo, Limpopo) qui alimentent le désertique Botswana et plus particulièrement sa capitale. Gaborone, qui n'est pas averti, proteste auprès du gouvernement sud-africain contre cette violation du droit. En retour, Pretoria l'invite à négocier avec l'état indépendant du Bophuthatswana. Gaborone refuse de tomber dans le piège. Plus tard, en raison de ces incertitudes, la Banque Mondiale refusera de financer une retenue sur la rivière Molopo. Et le Botswana sera contraint d'avancer la date de construction d'un barrage à Gaborone.

En 1985, le Bophuthatswana exige des visas aux équipages des trains botswanais et zimbabwéens qui traversent son territoire. Le Botswana riposte en construisant des équipements 10 km au nord de la frontière, de manière à ce que la société de chemins de fer de RSA prenne en charge les trains en territoire botswanais.

En juin de la même année, l'armée sud-africaine effectue un raid sur Gaborone pour réduire une « base de l'ANC ». Le raid fera 12 morts, dont 5 personnes liées à l'ANC, un réfugié Somali, une vieille femme et un enfant. A cette époque, le Congrès américain examine un projet de loi sur le désinvestissement des firmes américaines de RSA. Trois semaines plus tôt, un commando sud-africain avait vainement tenté de détruire des installations pétrolières dans l'enclave angolaise de Cabinda.

(18) Joseph Hanlon, in *Beggar your Neighbours*. Selon l'Africa Institute de Pretoria, 40 % des firmes botswanaises sont aux mains de capitaux sud-africains.

(19) Joseph Hanlon, *ibid*.

(20) Les droits de douane aux frontières de la SACU sont décidés unilatéralement par la RSA en fonction de ses intérêts industriels. Il lui suffit de les manipuler pour couler une entreprise importatrice dans un état BLS (on en a vu des exemples dans le textile).

Les états BLS conservent toutefois le droit d'importer à volonté; ils peuvent même bénéficier de la politique de quotas à l'importation de la RSA sur son propre marché, pour s'y introduire. A condition toutefois que le produit réexporté vers la RSA contienne une valeur ajoutée locale supérieure à 25 %. En 1984, la RSA n'a pas hésité à faire fermer une entreprise d'origine sud-africaine, fabricant des sacs de jute au Botswana, prétextant que la valeur ajoutée localement n'atteignait pas les 25 % requis. Une fois fermée, l'entreprise a réouvert ses portes au Bophuthatswana. Les états BLS sont autorisés à lever des droits de douane internes à la SACU, s'ils souhaitent protéger des industries naissantes. Cela ne sert en fait qu'à les diviser.

(21) Ce pays est victime d'un blocus sud-africain en janvier 1986 qui réussit à faire tomber le régime en place.

(22) Après l'indépendance du Zimbabwe, certaines intérêts sud-africaines ont plié bagage en direction du Botswana voisin, avec dans l'intention de fabriquer les mêmes produits qui seraient réexportés vers le Zimbabwe. Ce sera le cas dans le textile. De manière générale, l'indépendance du Zimbabwe a permis de développer l'économie frontalière. Une exception importante doit toutefois être faite relative au transit par le Botswana des échanges extérieurs du Zimbabwe. Les échanges à destination de la RSA ne passent guère plus par le noeud ferroviaire de Francistown mais directement par Beit Bridge (point-frontière du Zimbabwe et de la RSA). En 1990, Botswana Railways était pour cette raison proche de la banqueroute.

(23) Harvey et Lewis, in *Southern African Interdependence : its effects on SADCC*. 1988.

(24) Pretoria ne peut pourtant que constater la vanité de ses efforts pour imposer sa loi à son voisin. Le Botswana a toujours refusé de signer un accord tel que celui que la RSA en a signé en 1984 à N'Komati avec le Mozambique. Pretoria a pourtant essayé : cf. le projet CONSAS (1979), les projets de renégociation des accords de la SACU qui tendent à faire des ex-bantoustans des membres nouveaux de l'union douanière, les pressions diplomatiques multiples. Le Bophuthatswana a même imaginé de proposer la création d'une fédération commune au Botswana, au début des années 1980.

(25) D'après une « confidence » faite à l'auteur par le président de AAC Zimbabwe, Robert Mugabe raffolerait du Mazoe (jus d'orange issu des plantations de AAC).

(26) David Pallister et al., op. cit.

(27) Haggie, avec le soutien de ISCOR (l'entreprise para-publique sidérurgique de RSA), tentera de faire relever les droits de douane de 25 % (1978, 1984), de racheter Lancashire (1981, 1983), d'exclure les produits fournis par Lancashire de l'accord commercial entre les deux pays (1982), de faire supprimer les quotas de produits (1984). En vain! Le gouvernement sud-africain ne soutient pas ses efforts. Haggie finira par offrir à Lancashire de lui acheter sa production, pour le couper de ses autres clients (voir M. Joseph Hanlon, in *Beggars your Neighbours*).

(28) David Pallister, et al., op. cit.

(29) Rennies fusionne avec une filiale du sud-africain Anglovaal en novembre 1981. En 1984, Old Mutual profite de la politique de privatisation de Pretoria et reprend Safmarine et Rennies qu'il regroupe au sein de Safren. L'Anglo Américain conserve toutefois 25 % de Renfreight (résultat de la fusion de Manica Freight Services et de Rennies).

(30) Lors d'une interview avec l'auteur, le représentant de la mission commerciale sud-africaine à Harare s'est exprimé très clairement en ce sens. Et pourtant, le Rand est actuellement stable par rapport au Dollar.

(31) De sérieux discounts sont offerts à ceux qui utilisent la voie sud-africaine, pour 1000 containers tous les ans, dans les deux directions (RSA-Zimbabwe et vice-versa).

(32) David Pallister et al., op. cit.

(33) Henri Chiwawa, « Mineral Marketing in the SADCC », in « SADCC, Challenges for the Nineties » (Conférence de l'Université de Gand, avril 1991)

(34) David Pallister et al., op. cit.

(35) L'interconnexion des capitaux échappe au gouvernement zimbabwéen. Le britannique GEC est par exemple lié au sud-africain Barlow Rand (voir M. Joseph Hanlon, in *Beggar your Neighbours*).

(36) La CEE soutient les mines de cuivre zambiennes grâce au Sysmin. Le Zimbabwe accuse un tel système de profiter aux conglomérats miniers sud-africains qui, à défaut de posséder la majorité des parts ou le management nominal, en contrôlent *de facto* la gestion. Le Zimbabwe accuse en fait la Zambie de ne pas savoir faire ce que lui prétend maîtriser : la discussion d'égal à égal avec les intérêts sud-africains.

Il convient par ailleurs de rappeler que le cuivre zambien a été nationalisé par vagues à partir de 1969, à la grande satisfaction de l'Anglo American, très préoccupée par l'effondrement des cours.

(37) Carol Thompson, in Colin Stoneman *Zimbabwe's prospects* (chapitre 15)

(38) En 1987, De Beers a liquidé le stock qu'il avait accumulé dans les années creuses du début de la décennie, de 1982 à 1985. A l'époque, ce stockage avait démontré son remarquable capacité financière et commerciale à résister aux assauts d'un marché en contraction. La transaction de 1987, estime-t-on, aurait rapporté entre \$ 500 et \$ 600 millions à De Beers qui n'a pas oublié d'y intégrer des hausses de prix rétroactives (source : *Diamond International*, juillet/août 1991).

(39) Les mois précédant la signature de l'accord, des rumeurs ont circulé selon lesquelles le gouvernement souhaitait se procurer une « fenêtre » d'exportation personnelle de son diamant. L'accord ne contient pas de clause en ce sens : le Botswana continue de vendre l'intégralité de sa production au CSO. Mais il est possible que le parlement, en congé au moment de la signature en mai, soulève à nouveau la question d'une « fenêtre ».

D'autres rumeurs ont également fait état de la volonté du gouvernement de prendre le contrôle de la gestion de Debswana en 1991-92. Certains estiment que cela renforcerait la position du Botswana face à De Beers (dont il contrôle par ailleurs 5,27 % des parts); d'autres font valoir que cette évolution, prévue dans le nouveau contrat, ne serait que de façade.

(40) Jwaneng, en raison de son extension, a utilisé 6 millions de m³ d'eau en 1990 contre 4,3 millions de m³ l'année précédente. Orapa, selon des études sur l'alimentation en eau du pays, risque de doubler sa consommation d'eau dans les 10-15 ans à venir. La mine tirait jusqu'au début des années 1980 son eau de rivières aujourd'hui asséchées par la sécheresse. Depuis, elle doit son salut à des forages souterrains.

(41) Face aux protestations internationales qu'ont suscitées les projets d'aménagement du delta, face également aux menaces de boycott international du

diamant agitées par Greenpeace (une campagne de contre-propagande « *Diamonds are for death* » a même été en préparation), De Beers a déclaré ne pas être partie prenante des projets du gouvernement. Dans les années 1950, Anglo American avait participé au dragage de la rivière Boro, proche du Delta, conduisant à son assèchement. Dans les années 1970, AAC et De Beers reconnaissent avoir envoyé des équipes d'ingénieurs évaluer le développement des ressources en eau du Botswana, notamment dans le delta de l'Okavango.

De Beers affirme aujourd'hui ne pas avoir besoin d'approvisionnement en eau, compte tenu de l'existence de puits à Orapa. Des doutes existent cependant quant à la viabilité à moyen terme de ces stocks. Il est possible toutefois que cette affaire arrange De Beers qui souhaite donner actuellement la priorité à la mine de Jwaneng.

(42) Après la guerre et cela jusque dans les années 1970, De Beers est dans l'oeil du cyclone des autorités anti-trust aux Etats-Unis. Maurice Tempelsman a servi d'intermédiaire aux dirigeants de De Beers pour rencontrer le président Kennedy dans les premières semaines de son élection. A l'époque, De Beers se serait livré à des campagnes de financement de partis politiques américains, afin de plaider sa cause. Dans les années 1970, De Beers sera soumis à de amendes mais échappera malgré tout à la vindicte de la justice américaine, impuissante devant le conglomérat.

Voir David Pallister, op. cit., p. 113

Maurice Tempelsman, président de LKI, est proche du président Mobutu et de la CIA. Cela ne l'empêche pas d'opérer avec plusieurs autres « indépendants » en Angola après 1985, à la suite de la rupture entre le gouvernement et De Beers consécutive à une attaque de l'UNITA sur des mines de diamants.

Voir *Africa Confidential*, 17 février 1989.

(42) *African Economic Digest*, 25 février 1991, p. 9

Chapitre III
Les marges de manœuvre
du Zimbabwe et Botswana :
Elites blanches, élites bovines

III.1

Une observation attentive des cartes géologiques, politiques, de géographie humaine permet de comprendre les particularités de l'écologie politique du Zimbabwe et du Botswana. Le chemin de la colonisation se lit encore aisément au Zimbabwe. Au Botswana, le schéma est très différent. Le développement se lit avant tout dans la croissance des villes. Ce pays rural reste largement ouvert aux errances plus ou moins organisées du bétail, qui va au contact des sites naturels et des populations, souvent dépourvues de terres et de bêtes.

Le Zimbabwe est un pays de hauts plateaux découpés en tranches d'altitude : le High, le Mid et le Low Veld. La carte pédologique se dessine selon des strates assez clairement ordonnées en fonction de l'altitude et de l'hygrométrie. Il s'agit d'une terre de colonisation très ancienne qui a subi des mouvements de population d'ampleur considérable depuis un siècle et demi. Deux des trois groupes ethno-linguistiques qui dominent aujourd'hui le pays sont en fait des habitants de fraîche date. Il s'agit, en ordre d'apparition chronologique, des Ndebele et des Zimbabwéens blancs, appelés à l'origine *settlers* (colons) puis Rhodésiens.

Le Zimbabwe : un *White Man's Country* ?

Les cartes actuelles du peuplement des uns et des autres sont largement tributaires de stratégies organisées systématiquement sur un mode ségrégatif par les Rhodésiens, dans les premières décennies de la colonisation blanche. Le contrôle de la terre et des richesses minières par les *settlers* a largement dicté ces stratégies assez sophistiquées. Celles-ci s'inscrivent finalement très lisiblement dans la géographie du territoire. Avec l'indépendance, ces aspects prennent une dimension politique majeure dont il nous faut parler.

Les peuples de langue shona, appelés les Shona, seront en fait les premiers à rationaliser l'organisation de l'espace en fonction de leurs impératifs religieux, politiques, économiques, sociaux. Le choix géographique des *mazimbabwe* (centres de peuplement enclos par de hautes murailles de pierre) à proximité de terres arables, de lieux de pâtures pour le bétail et de sources d'énergie pour l'exploitation de mines, le caractère regroupé des *mazimbabwe* témoignent d'un système économiquement intégré.

Les populations de langue Shona occupent l'espace zimbabwéen depuis le dixième siècle, arrivant vraisemblablement de la région du Shaba dans le Zaïre actuel. Leurs vagues de migrations, qui ne sont pas les premières vagues d'arrivée bantoue, se répandent au fil des siècles entre le Zambèze et le Limpopo et repoussent des ancêtres de populations Nguni et Sotho vers ce qui est aujourd'hui le Transvaal (1).

Aujourd'hui, les Shona sont essentiellement répartis sur trois régions : le centre, l'Est et le Nord du pays. Au centre, région de Masvingo et des Ruines

du Zimbabwe, on trouve un premier groupe ethnique : les Karanga. Au Nord (région de Harare et au-delà), nous sommes au Mashonaland, peuplé de Zezuru et de Korekore. A l'Est, le long d'une partie de la frontière avec le Mozambique, se trouve le Manicaland, peuplé de Manica et de groupes plus restreints comme les N'dau. La ZANU (Zimbabwe African National Union), le parti qui domine la vie politique du pays depuis l'indépendance, largement issu du monde shona.

Les populations Ndebele (voir Annexe II) sont originaires d'Afrique du Sud, où elles forment encore aujourd'hui l'un des cinq groupes ethnolinguistiques du pays. Les Ndebele, qui fondent leur richesse sur l'élevage, n'ont jamais, dans leur élan vers le Nord, poussé vers ce qui est actuellement Harare. Aujourd'hui, Bulawayo, fief historique des Ndebele et de la Zimbabwe African People's Union (ZAPU, aujourd'hui fusionnée avec la ZANU), est la seconde ville du pays. Le Mataberland, défini administrativement par le colonisateur, s'étend du Nord-Ouest du pays (Victoria Falls) vers le Sud-Ouest et le Sud, délimitant un territoire en forme de banane, au contact du Botswana.

Les Blancs zimbabwéens, troisième groupe ethno-linguistique du pays ne sont là que depuis une centaine d'années (voir Annexe III). Il s'agit de ceux que l'on a appelé les *settlers*, venus par vagues successives avec la British South Africa Company (BSAC) de Cecil Rhodes (2). Ils ont fondé la Rhodésie avec l'espoir d'y trouver un or mythique qui mettrait fin à la domination de la région par le Transvaal boer. Leur représentation politique, en mutation récente, est largement tributaire de l'héritage rhodésien et de l'acclimatation à un nouveau système politique dominé désormais par des partis « africains ».

Ces distinctions ne doivent toutefois pas être interprétées de manière trop rigide. L'« ethnicisme » a trop souvent été un objet de manipulation dans ce pays. Comme ailleurs, les populations se sont brassées au fil du temps et des bouleversements historiques ou politiques. On trouve au Zimbabwe des citoyens qui ne sont pas nés en Afrique, qui ne sont pas britanniques d'origine, et qui n'ont pas la peau noire (3).

Beaucoup parmi les premiers *settlers* sont des juifs émigrés de Russie, qui n'ont pu trouver place en Afrique du Sud, le « quota » juif étant atteint. En provenance d'Afrique du Sud, il y a aussi des populations d'origine indienne installées à partir de 1890. Ces Indiens sont souvent d'origine dravidienne, en petit nombre et largement concentré dans les villes (autant de traits qui les séparent des Indiens d'Afrique de l'Est). Malgré leur faible nombre, ils seront victimes de convulsions raciales qui peuvent expliquer la particularité de leur mode de peuplement du pays (4). Dans la période récente, on peut citer des Portugais ayant fui le Mozambique vers la région de Mutare, dans l'Est du pays. Depuis plusieurs années, le pays compte plusieurs dizaines de milliers de réfugiés mozambicains.

Une carte foncière foncièrement rhodésienne!

Compte tenu de la nature des politiques conduites par le gouvernement ZANU après l'indépendance dans le domaine économique et social, il n'est pas exagéré de se demander si le Zimbabwe n'est pas resté un *white man's country*. Voilà un pays dans lequel les élites économiques n'ont pas foncièrement évolué depuis 1980, dans lequel le petit capital indigène, pour des raisons plus ou moins bonnes, est largement absent de la vie économique, à la différence de nombreux pays africains. Voilà un peuple qui a livré une guerre d'indépendance sur la question fondamentale de la terre et qui n'obtient toujours pas ce pourquoi il s'est battu.

Il eut été facile d'inventorier d'autres échecs de l'état zimbabwéen, d'ironiser sur ses conceptions « socialistes », voire démagogique de balancer ses erreurs par ses succès, par ailleurs réels. La question n'est-elle pas plus simplement : que veut le gouvernement de ce pays, au pouvoir depuis l'indépendance ? La plupart des observateurs estiment en substance que la promesse d'une transition vers le socialisme (« *quand les temps seront mûrs* », à en croire la ZANU) est un exercice rhétorique délibéré, quelle que soit le degré de conviction de ceux qui s'engagent.

Certains le regrettent. Mais d'autres préfèrent s'intéresser aux modalités du compromis historique zimbabwéen entre une classe économique largement blanche qui n'a plus accès à l'état et un état qui n'est pas issu des milieux d'affaire. Celui-ci, malgré son poids dans l'économie, ne fait pas toujours les bons choix. Pour bien comprendre la géopolitique de cet « Etat Entreprise » qu'est resté le Zimbabwe, nous prendrons deux exemples convergents : la terre (fermes et mines) et le textile. Ils nous éclairent sur la nature des blocs au pouvoir. Leur analyse commande, est-ce vraiment étonnant ?, de remonter dans le passé jusqu'à l'arrivée des *settlers* en 1890. La représentation géopolitique du *white man's country* tient son parfum sacré de cette époque (Annexe V).

Les stratégies de peuplement peuvent alors se résumer en une idée-maîtresse, orchestrée par les Rhodesiens : l'initiative de la gestion de l'espace doit revenir aux Blancs. Avec les *settlers*, l'espace a désormais une couleur : il doit être blanc.

Aux origines de la répartition de l'espace rhodésien, il y a déjà la question de la terre. Cela commence dès les premières semaines de l'ère coloniale. Lorsque Rhodes hisse le drapeau à Fort Salisbury en septembre 1890, les premiers *settlers* commencent déjà à choisir leurs terres (5). Création de réserves, contrôle de l'allocation de la terre, déplacements de populations, expulsions, aménagement sélectif des infrastructures, contrôle des chefferies, autant d'éléments-clé dans la cartographie du développement minier et agricole, dans les premières décennies de la Rhodésie coloniale. La période de l'UDI n'apportera que peu de changements (6).

Les représentations les plus ambiguës tournent autour de cette question de la terre. Dans les années 1920, certains « modérés » pressent les

Africains d'adhérer au principe de séparation raciale des terres seul garante, à leurs yeux, que les terres qui leur sont accordées ne pourront leur être contestées. On voit également des fermiers blancs réclamer avec les Noirs l'ouverture de nouvelles terres au peuplement. Les objectifs sous-jacents ne sont pas les mêmes : la moitié des terres qui s'ouvrent peu à peu au peuplement ne sont pas encore occupées que les colons, souhaitant contrecarrer certaines évolutions économiques peu favorables, disent avoir besoin d'une immigration blanche supplémentaire pour développer un secteur agricole fondé sur des cultures commerciales (*cash crops*). Ils ont besoin d'une main-d'oeuvre migrante noire pour leurs terres et pour les mines. Ils y parviendront. Après plusieurs décennies difficiles, la Rhodésie est en mesure de répondre au *boom* économique induit par la Première Guerre Mondiale.

Dans les années 1960, les fermiers blancs réclament la « parité » dans le partage des terres. Ce terme séduisant revêt deux significations : tout d'abord, un partage « moitié-moitié » des terres entre Blancs et Africains alors même que la poussée démographique de ces derniers hors de réserves surpeuplées a contraint le gouvernement à leur allouer des terres supplémentaires (création des *Tribal Trust Lands* en 1962). Cela signifie ensuite que l'ouverture de terres nouvelles à une occupation multiraciale doit cesser. Les fermiers blancs ont là encore gain de cause en 1969. Le *Land Tenure Act* met fin à la catégorie de terres non réservées ouvertes à une occupation multiraciale. Il y a alors, outre le domaine public, des terres noires et des terres blanches d'égale superficie (18 millions d'hectares). 1969 est d'ailleurs l'année de l'adoption d'une Constitution qui rationalise méthodiquement la ségrégation au niveau politique, administratif et foncier (7) selon un schéma qui n'a absolument rien à envier aux modèles sud-africains.

En 1991, le président de la Commercial Farmers Union n'hésite pas à évoquer justement les stratégies de peuplement Shona dès lors qu'il s'agit d'expliquer leur «incapacité» à travailler la terre, et de justifier le contrôle du sol. A l'en croire, les Shona se seraient implantés initialement sur une zone en forme de croissant, aux confins du Mid Veld et du Low Veld (témoins les vestiges historiques, dont les *Zimbabwe Ruins* de Masvingo). Il y aurait plusieurs raisons à cela : les Shona ne savaient pas tapisser les toits, et ont donc choisi les régions de faible pluviométrie; ils ne savaient pas creuser profond, ils ont donc choisi les terres les plus faciles à creuser; ils ne savaient pas maintenir la terre d'où leurs migrations. Ce sont des éléments « historiques » de ce genre qui alimentent la vision que les Blancs, et pas seulement les fermiers, ont eu du monde qui les entourent (8). Ils nous permettent de mieux comprendre pourquoi le fermier blanc, très minoritaire, est un acteur incontournable des stratégies d'implantation blanche.

Le prix politique de la ségrégation foncière

Historiquement, une faible proportion de colons Européens s'engage dans l'agriculture. Plus nombreux que les fermiers ou les *ranchers*, on

trouve les mineurs, les artisans, les commerçants. La population blanche est avant tout urbaine. Et pourtant les fermiers sont au coeur du pouvoir politique, dès les premières années du *Self-Government* des années 1920 (9). Ce sont les fermiers qui feront échec à la Confédération rhodésienne (1953-1963). Dans les années de l'UDI, c'est un parti essentiellement rural, le Rhodesian Front, qui mettra en place un programme d'industrialisation forcée du pays (M. Ian Smith est encore aujourd'hui fermier).

Devenus ultra-minoritaires après l'indépendance, les fermiers commerciaux ne disparaissent pas. En 1984, 4 200 fermiers « commerciaux » européens possèdent toujours près de 16 millions d'hectares (42 % de la surface du pays) tout comme 4,6 millions de paysans « africains » qui travaillent les « terres communales ».

La géographie foncière blanche ne s'impose pas seulement victorieusement aux Noirs et au temps mais aussi à l'ensemble de l'espace national. La répartition de la population, des villes, de l'économie sont eux-mêmes dépendants de cette géographie foncière qui a survécu à la Rhodésie. Les créations d'exploitations agricoles blanches ont suivi en partie le tracé du chemin de fer (qui remonte à l'origine la ligne de partage des eaux sur le haut Veld). Aujourd'hui les terres européennes sont les mieux situées face aux axes qui structurent l'espace, aux infrastructures (routes, liens de communication), et aux villes.

Juste retour des choses? A la fin des années 1970, les « terres communales » (ex *Tribal Trust Lands*) les plus peuplées du pays se situent dans le Sud-Est, dans la région au Sud de Masvingo, aux franges du Mid Veld et du Low Veld, ainsi que dans l'Est (Manicaland). Ce sont justement ces régions affamées de terres, qui fourniront les plus solides points d'appui politiques et géographiques au combat militaire et idéologique de la ZANU de M. Mugabe contre le gouvernement rhodésien. Au Nord-Est du pays, le Mashonaland central, peu pénétré par la colonisation blanche, et victime des expulsions de population les plus récentes (fin des années 1950), fournit un soutien populaire également important à la guérilla de la ZANU.

En 1980, la carte foncière du pays est caractérisé par un enchevêtrement d'aires européennes et africaines. Les unes forment de « *larges bandes continues, (les autres) des morceaux d'autant plus fragmentés, sauf au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, qu'ils sont proches des terres européennes* » (10). Cela étant, il n'y a plus aujourd'hui de barrières légales à l'achat de terres par les Africains.

Aujourd'hui, malgré de réels changements dans l'organisation agraire, la politique foncière, la division administrative des terres, leur rendement effectif, l'accès aux infrastructures recourent encore largement les clivages de « race ».

La question de la réforme agraire non-résolue après onze ans de pouvoir noir se pose encore et toujours dans les zones les plus peuplées, notamment en pays Karanga dont sont originaires de nombreux cadres de la ZANU. Ces zones ont constitué autant de marche-pieds vers le pouvoir pour M. Mugabe. Sans être des « territoires libérés », certaines étaient sous le contrôle politique de la ZANU avant même l'indépendance. Aujourd'hui,

elles se rappellent à son attention et lui posent à terme le problème politique le plus explosif de son mandat.

Un demi-million d'hectares de terres achetées aux fermiers commerciaux blancs attendent d'être alloués aux familles paysannes des « terres communales ». Pourtant, à la fin de l'année 1990, le gouvernement, soucieux de calmer sa base électorale paysanne, annonce qu'il lui faut procéder à de nouveaux achats. Ce décalage entre les rythmes d'achat et d'allocation des terres irrite particulièrement le gouvernement de Londres, bailleur de fonds important du *Resettlement Programme*. Le gouvernement de Londres n'est pourtant pas un chaud partisan d'une rapide extension du programme de réinstallation. En janvier 1991, Douglas Hurd a menacé de conditionner l'aide britannique destinée à la libéralisation des échanges du Zimbabwe à une révision à la baisse du programme de redistribution des terres.

L'urgence est pourtant là. Les trois sécheresses des années 1980 ont créé de véritables poches de famine en pays Karanga où la terre, compte tenu de l'épuisement des sols, est absolument impraticable quand il ne pleut pas. Le « miracle agricole zimbabwéen » a bien eu lieu, mais ne concerne qu'une frange de cultivateurs, située dans des zones favorables (zone I), qui ne dépasse pas le quart du paysannat noir du pays.

Ce problème a des implications désormais nouvelles pour le gouvernement qui avait pourtant réussi en 1987/88 à contrôler son opposition, lors de la « fusion » de la ZAPU et de la ZANU. On le voit avec l'apparition d'un mouvement d'opinion inter-classiste, multi-ethnique que prétend incarner le bouillant Edgar Tekere dans un parti encore fantôme il est vrai, le Zimbabwe Unity Movement (ZUM). Ce N'dau, ancien leader de la ZANU, est précisément issu d'une zone frontière victime du surpeuplement, les Eastern Highlands. Les alliances traditionnelles, éprouvées depuis l'indépendance, se recomposent donc sur fonds de désenchantement pour le pouvoir en place et de modification du puzzle politico-ethnique.

Le textile : une expansion cousue de fil blanc

Ce secteur, très largement dominé depuis le siècle dernier par des intérêts blancs (annexe VI), est intéressant à observer (11) dans le cadre de cette étude pour plusieurs raisons convergentes : c'est un des secteurs forts de l'industrie du Zimbabwe, particulièrement depuis l'indépendance (12). Fortement intégré, il est par ailleurs vital pour le développement du tissu industriel, en raison de son effet multiplicateur, comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement. C'est enfin un des secteurs qui a pâti de la compétition entre le Zimbabwe et le Botswana, qui sont eux-mêmes les pays qui ont le plus fort niveau d'échanges des pays de la SADCC.

A la conférence de Lancaster House, en 1979, les nationalistes noirs du Front Patriotique (ZANU et ZAPU) acceptent d'entériner une Constitution qui préserve les intérêts économiques de la minorité blanche et des intérêts étrangers pour une période de 10 ans. La ZANU, une fois au pouvoir, fait plus que tenir sa parole. Le gouvernement restreint l'accès au marché aux produits botswanais, subventionne massivement l'industrie textile,

s'oppose aux revendications syndicales; il vole au secours de grosses entreprises en difficulté alors qu'il néglige les entrepreneurs noirs en émergence sur ce marché. Il favorise les positions existantes au détriment des investissements extérieurs.

En 1982, les industriels du vêtement, victimes de l'augmentation du prix du coton en raison de la sécheresse font pression sur le gouvernement. Ils le convainquent de protéger l'industrie locale face notamment à l'agressivité commerciale du Botswana. Le gouvernement obtempère et retire les importations de vêtements de son protocole d'importations (*Open General Import Licence*) avec le Botswana. Des mesures de quota seront appliquées jusqu'au milieu des années 1980 (13). L'argumentation zimbabwéenne : une bonne partie des produits en question sont fabriqués par des firmes sud-africaines installées au Botswana. Si cela est vrai, il n'empêche que les montants importés sont dérisoires au regard de la production du Zimbabwe. Ce pays, qui dispose par ailleurs d'un excédent commercial confortable avec son voisin, contrevient aux objectifs de la SADCC de promouvoir la libéralisation du commerce dans la région.

Le soutien au marché n'est pas uniquement issu de considérations économiques plus ou moins opportunes (14). Il témoigne de biais qui revêtent un caractère politique. La volonté gouvernementale à peser sur les revendications syndicales l'a poussé à susciter la création d'un syndicat de l'industrie du vêtement (ZCIWU) alors qu'il en existait un autre (NUCI), implanté à Bulawayo depuis de longues années. Tout au long des années 1980, les conflits n'ont pas manqué entre le ZCIWU, basé à Harare et formé d'employés Shona, et le NUCI, à majorité Ndebele. Ces divisions, à consonance ethnique, ont affaibli le mouvement syndical dans la seconde partie des années 1980.

Le gouvernement n'a guère été plus imaginatif vis-à-vis des petits entrepreneurs noirs, victimes durant les années rhodésiennes d'un arsenal de réglementations visant à leur empêcher l'accès au secteur des affaires (15). Il n'est pas jusqu'à l'accès aux rares devises qui ne soit erratique, voire discriminatoire. La mise en place, à partir de 1983 d'un système de financement renouvelable pour les entreprises exportatrices (*Export Revolving Fund*) a bien profité aux acteurs installés du marché, mais aussi à des « amis politiques » noirs. La conséquence en a été l'apparition d'un marché parallèle de revente de licences d'importation par les désormais fameux *brief case businessmen* (16), la diffusion de la corruption et du patronage politique.

Cette incohérence et cette inertie dans la politique industrielle au regard des objectifs « socialistes » affichés du gouvernement revêtent une lumière encore plus singulière si l'on s'attache à l'attitude du gouvernement à l'égard des investissements étrangers dans l'industrie textile (à l'exclusion de l'industrie du vêtement) (17). Les investissements liés à la modernisation d'équipements (filatures) souvent vieux de vingt ans sont absolument nécessaires à la sauvegarde de l'industrie textile zimbabwéenne. Pourtant, il apparaît que seules les entreprises locales détenues par des Blancs (Spinweave, Cone Textiles) et l'entreprise Merlin (qui comprend du capital sud-africain) ont eu droit aux feux verts gouvernementaux pour

moderniser leurs installations. Ce qu'ils ont très largement fait. Ce n'est pas le cas de leur concurrent britannique David Whitehead (18).

De manière plus générale, les régulations ministérielles sur l'investissement parues en avril 1990, sont inquisitrices sur l'origine du capital. Les compagnies étrangères ont un accès limité au crédit (25 % de leur part en capital dans l'entreprise) ce qui n'est pas le cas des entreprises nationale.

En conclusion, il semble que les modalités très particulières de la colonisation rhodésienne ont contribué à enraciner très fortement un capitalisme blanc tenace et qui perdure aujourd'hui encore. Nous l'avons constaté dans l'agriculture, les mines et aussi dans le textile. Ces fermiers, ces industriels sont aujourd'hui zimbabwéens et il ne peut être question de pratiquer à leur égard un racisme inversé. Mais il est permis de se demander si des solutions alternatives ne pourraient pas être mises en place après l'indépendance. L'exemple du Kenya montre qu'après l'indépendance, l'état a appuyé le capital indigène face à la compétition internationale (Leys, 1978; Swaison, 1987). Il est vrai cependant que ce capital indigène est apparu beaucoup plus tôt dans ce pays, à la suite de la Seconde guerre Mondiale.

Une classe dominante sans descendance?

Le Zimbabwe actuel est, lui, le fruit de la victoire d'une guérilla qui a mené un combat prolongé, radicalisé les populations indigènes et leurs élites. Arrivées au pouvoir, celles-ci censées parler au nom des masses ont maintenu bien des choses en l'état (même si paradoxalement, l'essor du secteur textile a indiscutablement favorisé l'essor du coton dans les campagnes noires). Crainte de bouleverser l'acquis, machiavélisme politique, conservatisme? De nombreux analystes se sont penchés sur la question (Annexe VII).

La ritournelle maintes fois entendue « aux Blancs, les bonnes terres, aux Noirs, les mauvaises » pour caricaturale qu'elle soit, est largement vérifiée. Elle pose directement la question de la responsabilité du pouvoir politique. Le gouvernement longtemps adepte du «socialisme scientifique», partisan d'un état interventionniste (triplement des effectifs de la fonction publique depuis 1980), victime comme son prédécesseur rhodésien d'un fort complexe obsidional, tombe légitimement sous les accusations de ceux qui lui reprochent de ne pas avoir promu l'émergence d'une classe d'entrepreneurs indigènes, agriculteurs ou industriels.

L'évolution récente de la question foncière ne nous donne que des indications contradictoires sur les desseins de l'Etat zimbabwéen. On constate l'émergence d'une frange de certains fermiers noirs rompus aux techniques modernes d'exploitation, vivant sur des bonnes terres dans l'Est du pays (zone I) et encouragés en cela par l'état. Mais on assiste dans le même temps, dans le cadre d'une diffusion rapide de la corruption émanant des hautes sphères de l'Etat à de constantes spéculations sur les terres commerciales au profit des élites noires gouvernementales. Au clivage

racial en diminution lente se surimpose un clivage de classe en augmentation assez rapide.

Dans le secteur textile, l'Etat zimbabwéen, après 1980, pouvait conditionner son appui aux entreprises dominantes à un soutien de ces dernières aux petites entreprises du secteur formel (sous-traitance, formation de techniciens). Il ne l'a pas fait et a même agi en sens inverse. Il n'a pas davantage soutenu l'émergence d'un salariat organisé (syndicats). En mai 1980, le nouveau ministre du travail s'exprimant devant un séminaire du National Trade Union sur la nécessité d'un système régulé de relations sociales, répète mot pour mot un discours prononcé 10 ans auparavant par son prédécesseur blanc. Un seul mot change : « Zimbabwe », qui remplace « Rhodésie ».

A l'indépendance, M. Mugabe aurait promis aux Blancs qu'ils pourraient rester dans le pays mais que leurs enfants ne devaient pas s'attendre à « *y avoir un avenir* ». Malgré des retours récents dont on ne connaît pas l'ampleur, les Blancs ne sont plus aujourd'hui que 90 000 (1 % de la population totale du pays) alors qu'ils étaient environ 250 000 à l'indépendance (3,2 % de la population totale). Lorsque cette génération va se retirer, il se peut alors qu'elle ne laisse aucune descendance naturelle; car les jeunes quitteraient le pays. Quant à la descendance économique, quelle classe d'entrepreneurs noirs, largement absente aujourd'hui, l'assumerait ? La question demeure : M. Mugabe a-t-il vraiment envie qu'une bourgeoisie noire nationale revendique un pouvoir que la bourgeoisie blanche, politiquement allogène depuis 1980, ne songe plus à réclamer ?

* * *

III.2

Le Botswana n'est pas le territoire d'un seul état pré-colonial contrairement au Lesotho et au Swaziland (voir annexe IV). Le pays, d'une superficie très élargie, inclut dans l'Est du pays une bande étroite assez bien arrosée et propice, dans les bonnes années, à l'élevage du bétail. A quelques exceptions près, le reste du territoire est désert ou semi-désert (Kalahari). Des populations San occupent les parties désertiques du territoire avant l'ère coloniale et encore aujourd'hui. La fertile frange est du pays est occupée par un certain nombre de chefferies Tswana.

L'histoire coloniale se nouera autour de ces chefferies et des aires de peuplement Tswana qui forment aujourd'hui le coeur du Botswana politique (région de Gaborone). Les aléas de la rivalité anglo-afrikaner feront qu'à la fin du siècle dernier la partie la plus méridionale du territoire de Bechuanaland, allant du fleuve Molopo au fleuve Orange, sera rattachée à la province du Cap. Cela ne sera pas sans conséquences politiques : cette aire recoupe aujourd'hui assez largement le Bophuthatswana, dont le «gouvernement», voulu par Pretoria, est hostile à celui de Gaborone.

Le Botswana : une « élite bovine » au pays du diamant

Il est une caractéristique unique au Botswana : celle d'être parvenue à l'indépendance sans avoir créé de mouvement nationaliste de libération, à la grande différence de ses voisins immédiats. Cela peut s'expliquer par une autre particularité du pays : celle de n'avoir finalement subi qu'une colonisation par défaut. Il n'y a pas eu d'exploitation systématique du territoire comme en Rhodésie. Selon Peter Mmusi, Vice-président dit aujourd'hui : « *le Bechuanaland était un territoire aride, poussiéreux sans aucun développement : pas de minerais, peu d'hommes, beaucoup d'animaux. Quand nous avons voulu notre indépendance, 'ils' nous ont répondu qu'il suffisait de la demander.* » L'histoire est en fait plus complexe.

L'histoire politique du pays s'est façonnée par la force des alliances entre les huit principaux groupes tribaux. En 1920, les Africains qui peuplent ce territoire privé de tout ressort économique par le colonisateur (agriculture en déclin, grande dépendance sur le travail migrant, accès inégal au bétail, vexations politiques) obtiennent d'avoir une voix dans l'administration du protectorat (création d'un Native Advisory Council). Ce Conseil s'oppose aux velléités des rares Blancs du pays de rattacher le Bechuanaland à l'Union Sud-Africaine. Face à l'administration coloniale, les Tswana défendent, par des batailles juridiques, l'autorité coutumière de la principale chefferie Ngwato et la préservation d'un contrôle sur les richesses minérales situées dans l'aire de la chefferie.

Avec l'avènement de l'apartheid en 1948, l'héritier au trône du Ngwato, Seretse Khama combat pour l'indépendance, encouragé par le précédent de

1947 en Inde. Sa popularité ne sort que renforcée de sa volonté d'épouser une Blanche, malgré les pressions de Pretoria sur le gouvernement travailliste britannique. Les aménagements constitutionnels des années 1950 aboutissent à une « parité » dans la répartition des sièges au Conseil législatif de 1958 entre les élus des deux races (3 200 Blancs et 317 000 Africains). La confusion politique du début de années 1960, largement liée aux événements d'Afrique du Sud (le massacre de Sharpeville, le *treason trial* qui s'ensuit, et la scission de l'ANC et du PAC) divise l'expression politique des partis.

Seretse Khama, bénéficiant du ralliement des membres élus du Conseil Législatif, crée en 1962 un nouveau parti « modéré », le Bechuanaland Democratic Party (BDP). L'orientation de ce parti, et donc du pays est tracée : un radical-populisme à base démocratique sur le plan politique, le libéralisme dans la conduite de l'économie.

La capacité de Seretse Khama à gagner le soutien des huit groupes indigènes est une des raisons pour lesquelles le BDP (devenu le Botswana Democratic Party) est au pouvoir depuis l'indépendance en 1966, avec la caution du suffrage universel, et sans grande concurrence des autres partis. La coloration « tribale » a d'ailleurs sa place dans la structure politique du pays, comme au Zimbabwe. Une Chambre des Chefs conseille le gouvernement sur les affaires foncières, la politique vis-à-vis des chefferies, et le droit coutumier. L'absence de conflits ethniques organisés n'empêche donc pas le pouvoir de prêter une attention constante à cette question.

Les débuts du Botswana indépendant sont difficiles. L'année de l'indépendance voit une terrible sécheresse s'abattre sur le pays, qui doit accepter une aide alimentaire sud-africaine, en raison de la décimation du bétail. Il n'est plus question d'interrompre les flux migratoires des migrants vers l'Afrique du Sud. Le Botswana ne peut non plus ignorer la Rhodésie de l'UDI, avec laquelle il partage une frontière commune. Une des lignes de chemin de fer qui relie à l'Afrique du Sud le paria rhodésien, soumis aux sanctions internationales, transite par le Botswana. Les réfugiés, victimes de la guerre civile rhodésienne, affluent.

Le paysage socio-économique du pays se transforme de manière considérable avec l'exploitation du cuivre (découvert en 1964, exploité en 1973) et surtout le diamant (découvert en 1967, exploité à partir de 1971). En 1990, le diamant représente environ 80 % des exportations du pays. En 1966, le PNB par tête est de \$ 66; il est aujourd'hui de \$ 1 500. L'économie de ce pays rural n'est plus centrée uniquement sur l'élevage, toujours monopolisé par les très influents « barons du bétail » (5 % de la population détient la moitié des 3 millions de têtes). Le gouvernement a enfin les moyens d'employer une partie de sa main d'oeuvre urbaine. Le secteur industriel reste par contre extrêmement réduit (5 % du PNB en 1988/89 (contre 9 % en 1981-82).

Il est frappant de constater qu'après vingt ans d'exploitation extrêmement profitable du diamant, les problèmes d'aménagement du territoire perdurent, dans un contexte de retrécissement de la base ethnique du pouvoir en place. Le Botswana, comme le Zimbabwe, est un pays de peuplement très discontinu. Dans certaines zones, des terres existent qui

attendent de nouveaux *settlers* africains alors que d'autres souffrent de surpopulation. C'est le cas des centres urbains.

La marginalisation des *RAD* (*Remote Area Dwellers*), habitants des zones reculées, est un casse-tête politique pour le pouvoir. Le mécontentement de groupes ethniques minoritaires vivant dans des zones reculées est réel. Des arrières-pensées politico-financières, liées au contrôle des terres nouvelles ouvertes à la culture et à l'élevage, s'expriment au détriment des Bushmen par exemple. Une affaire récente d'appropriation de fermes réservées aux Bushmen, dans laquelle le ministre des Finances est mêlé, (note) a même poussé la coopération norvégienne à protester officiellement devant le gouvernement. Tout cela profite électoralement aux partis d'opposition, par ailleurs implantés dans les centres urbains auprès de jeunes travailleurs masculins (Jwaneng en est un exemple).

Le BDP court donc le risque de voir s'effriter sa base électorale traditionnelle, fondée sur un vote rural, âgé et féminin. Simultanément, la cohésion ethnique promue par le BDP depuis 1966 bat sérieusement de l'aile. L'appel à M. Peter Mmusi, comme Vice-président et ministre de l'aménagement du territoire, contrevient à des règles d'équilibre entre les ethnies. Les alliances de circonstances, le patronage politique, l'appel de plus en plus systématique à l'ethnicité Kalanga (groupe Tswana localisé dans les alentours de Francistown) ruinent peu à peu le succès initial de Seretse Khama qui avait été de promouvoir une majorité non-Tswana grâce à une identité culturelle Tswana.

Les projets d'aménagement du delta de l'Okavango sont caractéristiques de cette volonté de contrecarrer ces évolutions plus ou moins bien sédimentées dans la stratification politique. Il s'agit de « stabiliser » géographiquement et socialement les populations rurales. On leur octroie selon des modes, on l'a vu, sélectifs de nouvelles terres afin de pratiquer l'élevage. Le recours à l'enclosure est encouragé, l'irrigation rurale est développée. Dans le cas du delta de l'Okavango, il s'agit de ravitailler en eau les villes du Nord-Ouest du pays (Maun). Tout ce système de protection et de subvention étatique vise à garantir la cohésion du bloc au pouvoir : les petits paysans sont la base électorale du BDP. Cela permet *in fine* à limiter l'exode rural dans des centres urbains en expansion (Gaborone, Francistown, Selebi-Pikwe) déjà surpeuplés et très excentrés au regard de la politique nationale d'aménagement du territoire (National Settlement Policy).

* * *

III.3

En dépit de la similitude de leur enclavement, beaucoup sépare *a priori* le Zimbabwe du Botswana : la géographie, le peuplement, les orientations politiques, les infrastructures économiques (notamment le potentiel agricole) et aussi et surtout l'argent.

L'usage fait de cet argent mérite d'ailleurs que l'on s'y arrête. Le Botswana dispose de considérables réserves issues du diamant qui représentent environ 16 mois d'importations (environ \$ 3 milliards). Autant que l'on puisse en juger, cet argent ne sert pas à des dépenses somptuaires; il n'est pas non plus utilisé comme source de financement interne à la SADCC. Faut-il voir là l'effet de la très grande dépendance économique de Gaborone sur la RSA, ou une inquiétude vis-à-vis d'une certaine hégémonie du Zimbabwe sur la SADCC, voire des antagonismes récents (19)? Il semble qu'il faille replacer tous ces éléments dans une perspective régionale. Harare et Gaborone ont eu des perceptions parfois différentes du développement régional à moyen terme. Cela évolue aujourd'hui.

Des approches peu à peu convergentes du développement régional

Au milieu des années 1970, Seretse Khama (devenu Sir) envisage de nouer des alliances diplomatiques. Il est particulièrement préoccupé par les récents développements dans la région : des marxistes arrivent au pouvoir dans les colonies portugaises, les cubains ne sont pas loin, la guerre est à ses frontières en Rhodésie, avec, là encore, une guérilla marxiste-léniniste (ZANU). La SWAPO n'est pas en reste qui espère pouvoir porter le coup décisif à Pretoria et libérer son pays. En 1974, la SDAF est à Luanda, aux côtés des adversaires du MPLA. En 1977, elle massacre des réfugiés namibiens dans un camp au Sud de l'Angola. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la décision du gouvernement botswanais de rompre ce qu'il perçoit être un encerclement. Il décide de construire une route vers le Zambèze.

La jonction avec la Zambie offre un accès extérieur alternatif au Botswana enclavé. Le président zambien, Kenneth Kaunda, s'inquiète aussi de la tournure des événements dans la région; il affiche même à l'origine son soutien à l'UNITA (sa position évolue, après la coupure du corridor angolais de Benguela, une des voies d'accès à la mer pour le cuivre zambien, par l'UNITA à la fin des années 1970). Sir Seretse Khama ne se rapproche pas pour autant de la RSA. En 1974, le pont de BeitBridge est construit sur le Limpopo entre la Rhodésie et la RSA, qui laisse supposer une réorientation complète des flux ferroviaires du Zimbabwe transitant auparavant par le Botswana (cette réorientation s'achèvera en fait à la fin des années 1980).

L'unité nationale ne se rompt pas à la mort de Sir Seretse Khama. Il est remplacé par le Vice-Président, M. Quett Masire (20). Le décès du Président

survient en juillet 1980, à un moment particulièrement crucial : la RSA a mis en place sa *Total Strategy*, avec son volet économique CONSAS. Elle se préoccupe de saboter les premiers pas du Zimbabwe alors même que la naissance de la SADCC sonne le glas de CONSAS.

Membre de la SACU, le Botswana n'hésite pourtant pas : il soutient d'entrée la SADCC. Il s'agit là encore d'une volonté d'endiguer le flot des événements. Le Zimbabwe devenu indépendant, s'est attiré les bonnes grâces de la communauté internationale. Le Botswana ne peut se permettre de voir les flux financiers destinés à la région affluer seulement chez son voisin. La SADCC, basée à Gaborone, sera un moyen de peser sur les évolutions en cours. Le système de prise de décision interne à la SADCC est le consensus. Cela est à prendre en considération dans une période où tout le monde s'observe avec inquiétude.

A ses débuts, la SADCC demande à ses bailleurs de fonds de l'aider à mettre en place une banque d'investissements, financée par les bailleurs de fonds et utilisable librement par la Conférence en fonction de ses priorités. Les bailleurs refusent tout net. Le Botswana, fort de ses réserves financières, se garde bien de se proposer une solution alternative. Il a plus à gagner en prêtant de l'argent au coup par coup à ses voisins. De la même manière, Gaborone refuse d'adhérer à la zone de libre-échange du PTA, jugée bureaucratique et peu efficace et sans doute incompatible avec la SACU, alors que Harare en tire un substantiel bénéfice économique.

Au bout du compte, les marges de manoeuvre diffèrent, même si des convergences se font jour peu à peu (voir plus bas). Le Zimbabwe fonctionne de manière délibérée dans un contexte de rareté permanente de devises mais la base de son économie est plus diversifiée, son marché intérieur plus vaste que celui de son voisin.

Ce dernier est dans un cas de figure inverse : il est beaucoup plus vulnérable à l'adversité des facteurs économiques tels que la sécheresse, a fortiori quand celle-ci dure plusieurs années (1981-85). Au début des années 1980, la construction de la mine de Jwaneng fait reculer le chômage de manière sensible. L'ouverture de la mine, renvoyant les équipes de construction sur le marché de l'emploi, relance paradoxalement le chômage. Le Botswana dispose, on l'a vu, à la différence de son voisin, d'un matelas de devises issus du diamant. Cela lui permet d'amortir l'impact sur le niveau de vie de la population des fluctuations des échanges extérieurs et de poursuivre les programmes de développement en cours. Il est particulièrement important politiquement pour un pays en développement d'avoir la capacité financière de ne pas interrompre ses programmes pour des raisons financières dans les périodes difficiles (sécheresse, etc.). En aménageant la répartition spatiale de sa population, notamment dans les zones reculées, le bloc au pouvoir garantit sa propre survie politique. C'est une dimension à prendre en compte dans la capacité d'autonomie politique du Botswana face à ses voisins, et plus particulièrement la RSA.

Un axe Namibie-Mozambique via le Botswana et le Zimbabwe

Il est des exigences communes qui permettent aux deux pays de battre une même mesure : le renforcement de l'autonomie politique et économique mise à mal par Pretoria (ne serait-ce que dans le domaine de l'approvisionnement en pétrole, en proie à des « pénuries » organisées par Pretoria); la maîtrise du sol face à des démographies explosives; et finalement le maintien d'une prédominance de classes politiques dirigeantes au pouvoir depuis l'indépendance, dans les deux pays.

Le besoin de terre (*land hunger*), l'aménagement du territoire, la faiblesse de l'emploi du secteur formel, l'expansion de la base économique nationale, le développement d'infrastructures, le meilleur accès aux marchés extérieurs sont autant d'enjeux historiques qui conditionnent l'amorce de sortie du sous-développement, engageant l'avenir des élites en place et les maintiennent sous la dépendance de Pretoria.

Il est donc des domaines où la coopération doit s'opérer; c'est le cas d'un secteur à haute valeur symbolique dans cette région victime de la sécheresse et de la guerre : la sécurité alimentaire. Le Zimbabwe et le Botswana tirent pleinement parti des investissements consentis par la SACCAR (Southern African Centre for Cooperation in Agricultural Research, basée à Gaborone) pour l'amélioration des semences. De son côté, le Botswana profite également de la SACCAR pour poursuivre la culture du maïs. Les sols arides du Botswana ne sont pas idéals pour ce type de céréale mais ce pays, qui tient à son indépendance, refuse l'idée d'importations durables de maïs sud-africain ou même zimbabwéen (21).

Les deux pays ont également décidé de joindre leurs efforts en matière de commercialisation de leurs exportations de viande, un des rares secteurs de l'économie botswanaise dominé par de lucratifs intérêts nationaux (22). La Botswana Meat Commission opère désormais pour le Zimbabwe, et même pour la Namibie qui l'a rejointe récemment (23). Cette alliance prévoit un quota commun. Elle risque toutefois de se heurter aux réticences de la CEE : son marché est actuellement saturé de viande bovine. Cela risque de provoquer une chute prochaine des cours.

Le Zimbabwe a également participé au grand projet de la fin de la décennie, en s'associant de manière symbolique à AAC et au gouvernement botswanais pour exploiter la mine de soude de Sua Pan, située à proximité de sa frontière Ouest. D'autres types de coopération dans les secteurs miniers et énergétiques sont non seulement envisageables mais d'un intérêt stratégique pour le développement industriel des deux pays. On sait que les programmes de coopération industrielle liés au secteur minier sont les plus susceptibles d'accroître les faibles échanges intra-régionaux. Ce n'est sans doute pas un hasard si les bailleurs de fonds et les TNC rechignent à s'investir dans ce type de projets?

Le Zimbabwe et le Botswana pourrait même avoir plus à partager dans l'avenir. Un nouveau corridor de 1 200 km est en train de se mettre en place dans la région. Sa particularité : il permettrait la jonction routière d'un

océan à l'autre, compte tenu des tronçons déjà existants entre le Botswana et le Mozambique, via le Zimbabwe. Ce *Trans-Kalahari Highway* doit être construit entre le port de Walvis Bay et Gaborone. Walvis Bay, seul port en eau profonde de la Namibie, est pour l'instant une enclave sud-africaine. Mais il permettra au Botswana d'éviter une coûteuse dépendance sur les ports méridionaux de la RSA. La Namibie verra son accès au Transvaal et à Johannesburg réduit d'un tiers de sa distance.

Ce projet, envisagé depuis longtemps mais jamais réalisé, tombe sous la coupe des projets de réseaux de transport régionaux de la SADCC. A ce titre, il concerne aussi l'autre versant du continent, le Zimbabwe et le Mozambique. Le développement économique colonial de la sous-région, on l'a vu précédemment, s'est largement fait le long des axes de chemin de fer. Au Zimbabwe, l'activité économique, et notamment minière le long du *Great Dyke*, trace une parallèle avec l'axe Bulawayo-Harare. Plus à l'Est, la croissance démographique laisse penser que d'ici quelques années une conurbation comblera les espaces encore «vides» dans la zone Harare-Mutare. La croissance de la township de Chintugwisa, au Sud-Est de Harare l'indique déjà.

Au Mozambique, le retour à la paix permettrait de développer un axe naturel d'expansion des entreprises installées au Zimbabwe dans la zone du corridor de Beira. La présence de gisements de charbon de Moatize proche de cette région, les richesses minières non négligeable du pays, la possibilité de culture de riz dans les plaines inondables autour de Beira, l'expansion continue des activités portuaires, les vues du Zimbabwe et de la RSA sur les activités hôtelières sur les côtes mozambicaines, ou dans le domaine forestier donnent des espoirs en ce sens au Beira Corridor Group. Lonrho, possesseur du pipeline du corridor de Beira, est très présent au Mozambique et dispose même de petites mines d'or pour financer ses opérations. Il cofinance actuellement l'extension du pipeline de Mutare vers Harare, où un stock stratégique de carburants est en train de se créer, sur financement internationaux. Le Botswana fait de même, grâce à des financement suédois. Un axe Walvis Bay/Windhoek-Beira n'est certes pas la réponse unique de la SADCC aux projets d'expansion vers le Nord de l'Afrique du Sud mais il en souligne le caractère relatif. Ici, la notion de « débouché naturel » évolue rapidement.

* * *

Notes

(1) Au XI^e, un clan Karanga établit un empire qui rayonne à partir du centre du pays (site du Great Zimbabwe). Les dynasties successives forment des confédérations, assez lâches mais affiliées par un lignage royal, et dirigées par des prêtres-roi (culte royal du Mwari célébré dans les collines Matopos, au Sud de Bulawayo). Les clans Shona sont itinérants, fondent leur puissance sur une agriculture de subsistance souvent variée, la mine, l'élevage et le commerce avec les Arabes venues de l'Océan Indien.

Au milieu du XV^e, les différents clans issus du pays Karanga quittent la région du Great Zimbabwe dont ils ont épuisé les ressources naturelles. Ils essaient sur tout le territoire du Zimbabwe actuel (dynasties du Monomotapa, et de Changa). Au début du XVI^e, de premières expéditions portugaises, comprenant des missionnaires catholiques parviennent dans le royaume du Monomotapa.

Le Changa Dombo parvient à repousser des expéditions portugaises sur le haut Zambèze, à l'extrême-fin du dix-septième siècle, suscitant au passage le fameux Empire Rozvi, qui règne sur le plateau central du pays. Le royaume du Monomotapa, lui, trouve refuge dans le bas Zambèze, sous protection portugaise. Il accepte toutefois le diktat du colonisateur en 1917, avec la suppression du lignage royal de Mbire. Quant au royaume Changa, il subit au milieu du dix-neuvième siècle l'arrivée de populations venues du Sud, les Ndebele.

(2) Certaines familles sont là depuis le début de la pénétration blanche. D'autres sont venus au cours du temps, encouragés par le gouvernement britannique à s'installer dans un « *pays d'avenir où le climat est l'un des plus agréables qui soit* ». Il n'est donc pas rare de rencontrer des anciens aviateurs de la RAF partis tenter leur chance après la guerre.

(3) Témoin cette Française, mariée à un soldat britannique rencontré en Egypte pendant la Seconde Guerre Mondiale. Elle est devenue fermière en Rhodésie, elle est aujourd'hui veuve au Zimbabwe. Elle n'est pas retournée en France depuis quinze ans. Témoin encore cette famille où le père est Danois, marié à Bilbao (par procuration) à une Espagnole, qui n'a jamais vécu dans son pays mais en France. Leurs deux premiers enfants naissent aux Iles Fidji. La cadette naît aux Iles Canaries. Le couple, après avoir parcouru le monde, se fixe au Zimbabwe à la fin des années 1960. Le père est donc Danois, la mère est de passeport rhodésien puis zimbabwéen. Leurs deux aînés sont Danois et vivent, qui à Johannesburg qui à Harare. La cadette obtient, sur intervention amicale de l'Ambassadeur d'Espagne, un passeport espagnol alors que, comme sa mère, elle n'a jamais vécu dans ce pays mais au Zimbabwe. Elle habite désormais Brasilia. Outre l'anglais, les membres de cette famille parlent tous le français, l'espagnol, voire le danois.

(4) Dès 1899, des émeutes anti-indiennes ont lieu à Umtali (aujourd'hui devenu Mutare). « *A partir de 1905, la BSAC, soucieuse de ses intérêts, ne délivra plus de franchises commerciales à des agents indiens qu'au compte-goutte et pour un an à la fois alors que ses agents blancs bénéficiaient de franchises sans limitation de durée.* » L'accès au Conseil législatif, créé en 1904, est rendu difficile par l'obligation de passer un *Literacy Test*. « *La Rhodésie demeura, au sens fort du terme, un White Man's Country, même lorsque l'Afrique du Sud s'étant fermée à l'immigration indienne en 1913, de nombreux Asiatiques éduqués... commencèrent à arriver d'Inde.* »

En échange du soutien à l'UDI (dans ce but, les rhodésiens cherchent à créer une psychose chez les Indiens en rappelant la situation de leurs congénères lors des indépendances du Congo et de la Birmanie), le gouvernement de Ian Smith « *libéralisa*

notablement les conditions qui avaient régné à l'époque de la Fédération Rhodésienne, tant dans le domaine commercial que dans celui de l'immigration qui devint pratiquement libre ». Malgré cela, les Indiens furent eux aussi victimes du racisme institutionnalisé de la Rhodésie. Leur rôle tampon, observé aussi en Ouganda, ne les rapproche pas des Noirs après l'indépendance.

(citations : Gérard Prunier, *L'Ouganda et la question indienne. 1896-1972*, Annexe III)

(5) Le traité signé en 1888 par Robert Moffat, pour le compte de Rhodes, spécifie que les Ndebele ne pourront vendre de terres sans l'accord de la BSAC. La Charte de la BSAC dépasse les dispositions prévues dans la Concession Rudd et prévoit le développement du territoire par les colons, avant même que Rhodes obtienne de Lobengula des concessions en ce sens.

(6) Ce schéma d'organisation spatiale rhodésien, fondé sur le *white man's country* ne peut être imputé à la seule existence de la BSAC ou à la qualité des terres rhodésiennes. En Ouganda où les terres sont très fertiles, la géopolitique coloniale britannique à la fin du XIX^e est radicalement différente. La domination de la Couronne passe aussi par la création d'une compagnie à charte (IBEAC), qui permet de faire l'économie d'une occupation directe. Mais la volonté de créer une colonie de peuplement blanche est ici absente chez les Britanniques qui veulent avant tout damer le pion aux autres colonisateurs et contrôler les sources du Nil. Le Buganda n'est pas une colonie mais un protectorat dans lequel la Couronne ne veut pas trop s'engager. La communauté blanche y est réduite aux acquets.

Londres accepte donc d'autant plus aisément le contrôle de la terre par le groupe ethnique Baganda; elle va se montrer hostile à l'arrivée de *settlers* venant du Kenya. Le contrôle militaire de ce qui sera plus tard l'Ouganda passe par un centre Baganda, homogène politiquement, ayant une occupation très dense de la terre. Rien de tout cela n'est vrai en Rhodésie.

(7) Il est remarquable de constater que les Rhodésiens n'aient pas créé de homelands (Shona, Ndebele) avant de pérenniser la ségrégation raciale, par la Constitution de 1969. Ils n'en ont en fait pas éprouvé le besoin, compte tenu de deux facteurs conjugués : 1) la politique de contrôle du territoire (initiée avec la création en 1894 des réserves indigènes au Matabele) et 2) les stratégies de peuplement des Africains.

A l'origine, la BSAC bénéficie de plusieurs facteurs favorables : elle n'a pas besoin de s'appuyer sur un seul groupe pour réussir à jouer une ethnie contre les autres, à la différence là encore de l'Ouganda. Par ailleurs, les Shona et les Ndebele ont des conceptions faiblement homogènes de l'exploitation du territoire, « *leurs aires respectives sont encore aujourd'hui fragmentées en petits noyaux discontinus* » (Michel Foucher, « De la Rhodésie au Zimbabwe, ou le foncier comme héritage », *Politique Africaine*). La mosaïque que constituent les zones allouées aux réserves explique que des *homelands* ne se soient pas formés.

Politiquement, l'état Ndebele est certes centralisé mais n'est lié que par la force à ses chefferies clientes. Les Shona fonctionnent avec une multitude de chefferies dans un système propice à la sécession. Tout cela se combine donc parfaitement avec une politique de contrôle strict des populations que mène la BSAC et que relayent par la suite les *settlers*.

(8) Lors d'un entretien avec l'auteur, Alan Burl, président de la Commercial Farmers Union estime que les 4 200 fermiers commerciaux présents aujourd'hui « *could do the job* », (litt. « pourraient très bien faire l'affaire ») c'est-à-dire exploiter les ressources agricoles du pays entier. Contemplant la carte de la région, il rêve même de pouvoir s'occuper de la Zambie. « *Les terres y sont si bonnes.* » Le même homme ne cache pas que son objectif est de retarder le plus longtemps possible, de 25 à 30 ans, une réforme agraire pourtant programmée depuis 10 ans.

(9) De 1910 jusqu'au référendum de 1922 qui consacre l'effacement politique de la BSAC, les fermiers seront de ceux qui militeront contre la BSAC, les « spéculateurs », les « gros » issus des milieux d'affaires, les propriétaires absentéistes, les *land companies*. Ils feront partie de la coalition victorieuse qui refuse le rattachement à l'Union Sud-Africaine, voulue par Londres et par certains milieux d'affaires ou d'industriels par ailleurs hostiles à la BSAC. Ils incarnent alors un nationalisme nouveau, à la base de ce que sera la Rhodésie des années 1923 à 1978-79. Leurs forts sentiments anti-afrikaner évolueront après l'UDI, quarante ans plus tard.

(10) Michel Foucher, op. cit.

(11) La rédaction de ce développement doit beaucoup à la contribution de Tom Ostergaard à un séminaire organisé à l'université de Gand (Center for Third World Studies) en avril 1991.

Voir Tom Ostergaard. « Industrial Policy in Zimbabwe : Playing it Safe », p.139 dans le compte-rendu de ce séminaire.

(12) La production de l'industrie textile (incluant la filature) a doublé entre 1980 et 1989. (+ 11 % par an, contre 3 % par an pour le reste de l'industrie). L'industrie du vêtement (en aval du textile) suit, elle, le mouvement général de l'industrie. Pendant ce temps, les exportations du textile et du vêtement combinés augmentent substantiellement. Le textile représente un cinquième des investissements industriels entre 1984 et 1986, soit une proportion deux fois plus grande que la part du textile dans la production manufacturière. Entre 1980 et 1987, l'emploi dans le textile et le vêtement croît de 23 %, contre 7 % seulement dans le reste de l'industrie.

Voir Tom Ostergaard, op. cit.

(13) Le ministre de l'industrie du Zimbabwe n'est autre que le très efficace M. Simba Makoni. Ce jeune chimiste, « bombardé » ministre à 35 ans sans avoir jamais fait de politique, se distingue également en mettant en place une réserve stratégique de carburants à Mutare. Il prive ainsi la RSA d'un moyen de chantage sur le Zimbabwe après le sabotage du terminal de Beira en décembre 1982. Jaloux de ses collègues, il devient par la suite le secrétaire général de la SADCC, à Gaborone. Il occupe toujours ce poste actuellement.

(14) Les impératifs protectionnistes du gouvernement sont à double tranchant. Les subventions accordées au Cotton Marketing Board (CMB) protègent certes les producteurs de coton, parmi lesquels de nombreux fermiers noirs et aussi l'industrie textile en aval. Mais elles accentuent le différentiel entre les prix à l'exportation et les prix de vente sur le marché intérieur. Cela conduit le CMB, fortement déficitaire, à réserver aux marchés d'exportation le coton de meilleure qualité, au détriment de l'industrie locale du vêtement. Il contrevient ainsi au souhait maintes fois exprimé par les pouvoirs publics d'exporter des produits ayant la plus grande valeur ajoutée possible.

L'industrie textile, quant à elle, ne répercute pas à la vente les conditions d'achat très favorables qu'elle obtient du CMB. A l'abri de la compétition, les filatures et les usines de tissage savent par ailleurs que la rareté des allocations en devises ne permet pas l'importation de produits textiles concurrents. Cela est vrai jusqu'à un certain point : en raison de coûts domestiques de fabrication très élevés, le Zimbabwe importe de substantielles quantités de vêtements en coton haut de gamme qu'il aurait pu produire lui-même si les politiques de prix étaient plus proches de la réalité du marché.

(15) Les politiques strictes de quotas à l'importation, datant de 1966, n'ont pas été révisées. Elles répartissaient les allocations de devises entre les entreprises existantes à l'époque. SEDCO, l'organisme para-public de promotion du *small business* noir, créé en 1984, n'a pas reçu l'appui financier indispensables à sa réussite. Les taux d'intérêt consentis par SEDCO, au nom des pouvoirs publics, sont prohibitifs. L'essentiel des actions de SEDCO s'est fait en direction du commerce et non de

l'industrie manufacturière. L'hostilité du gouvernement au capitalisme s'étend donc au capitalisme noir.

(16) Il ne s'agit pas là d'une spécialité zimbabwéenne. On se souvient des *carpet baggers* à la fin de la Guerre de Sécession dans le Sud des Etats-Unis. Depuis la fin de la guerre civile, l'Ouganda voit affluer un certain nombre de *brief case businessmen*, spécialistes de l'*air supply* (fourniture de courant d'air) qui jonglent entre les financements et subventions multiples arrivant dans le pays pour la reconstruction.

(17) Contrairement à d'autres sous-secteurs industriels, le textile et le vêtement sont très largement dominés par des intérêts financiers nationaux : 83 % dans le textile et 76 % dans le vêtement, contre 52 % seulement dans le secteur industriel dans son ensemble (source ONUDI). Cependant, notre analyse exclut le vêtement dans la mesure où aucun investissement étranger n'est à signaler dans ce secteur depuis l'indépendance. Le sous secteur textile inclut la présence du britannique David Whitehead, et du sud-africain Merlin partenaire d'une entreprise locale.

(18) David Whitehead s'est vu refuser les autorisations nécessaires, malgré des projets de financements suisses et danois. Il estime ses équipements obsolètes à plus de 50 % et doit racheter sur le marché local des équipements déjà anciens dont ses concurrents se débarrassent. En 1988, il est frappé plus durement que ses concurrents par les coupes dans les allocations de devises.

Curieusement, le Industrial Development Corporation (une création rhodésienne) a procédé, lors des difficultés du début des années 1980, à de massives injections de capitaux dans diverses compagnies soit purement nationales, soit étrangères, ou bien comportant des intérêts étrangers. A l'époque, le désir de maintenir un secteur en difficulté, la volonté de tenir à l'écart des intérêts sud-africains l'avaient emporté sur d'autres considérations. Incohérence?

(19) Botswana Railways, apparu en 1987, était récemment proche de la banqueroute en raison de l'arrangement conclu par le Zimbabwe et la RSA de faire passer leurs échanges par Beit ridge et non plus par Francistown.

Au début des années 1980, Harare souhaite protéger son industrie textile dont les coûts de production ont augmenté en raison de la sécheresse. Il réduit les quotas d'entrée sur le marché zimbabwéen des produits botswanais pendant plusieurs années alors que la balance commerciale du Zimbabwe est très largement excédentaire avec son voisin.

(20) Le nouveau président, Dr Quett Masire, n'est pas issu du Ngwato mais de la petite chefferie Ngwaketse (qui a eu son heure de gloire un siècle et demi auparavant). Il est aussi co-fondateur du BDP, aux côtés de Seretse Khama. A peine installé, le nouveau chef de l'état doit, comme son prédécesseur, faire face à un nouveau conflit à sa frontière orientale, avec son cortège de massacres et de réfugiés. Il s'agit des troubles au Matabeleland, qui opposent de 1982 à 1985 des éléments dissidents plus ou moins proches de la ZAPU au gouvernement à majorité ZANU de M. Robert Mugabe.

(21) Malgré des progrès récents de son activité agricole, le Botswana est presque intégralement dépendant de l'extérieur pour sa consommation de céréales. Dans ses meilleures années, le pays doit importer la moitié de ses besoins alimentaires.

En 1987, le Botswana s'est vu refusé par le Zimbabwe l'accès à des livraisons de céréales. En raison de la sécheresse qui frappait pourtant les deux pays, le Zimbabwe a accordé la priorité à ses nationaux. Le Botswana a les moyens d'acheter ailleurs mais il en a probablement tiré la conclusion qu'il ne pouvait dépendre d'une réserve alimentaire de la SADCC organisée autour des surplus zimbabwéens.

(22) Malgré ses ventes record en Europe en 1989/90 et en dépit de prix incitatifs, la Botswana Meat Commission constate que la rétention de bétail par les « barons »,

maintes fois dénoncée, se maintient. Les exportations en ont d'ailleurs pâti en 1990 et la tendance s'est aggravée dans les premiers mois de 1991.

Certains se demandent si l'aristocratie du bétail ne contribue pas à l'invasion progressive des terres destinées aux réserves. On signale déjà un trop-plein de bétail et de population paysanne sur la frange Nord-Ouest du delta de l'Okavango.

Il y aurait là une explication très politique aux projets d'aménagement du delta : ses plaines inondables serviraient de zones de pâture. Les responsables de réserves font pourtant valoir le fait que l'exploitation commerciale de la vie sauvage peut être plus lucrative que l'élevage, cela d'autant que le gouvernement veut diversifier l'économie vers le tourisme.

Des pratiques similaires de *game ranching* se développent fortement au Zimbabwe, notamment sur des terres devenues impropres à la culture.

(23) La Namibie fait part au Botswana de son souhait de commercialiser vers l'Europe 3 000 tonnes de viande par an, en vertu de la Convention de Lomé. Le Botswana, fidèle à ses habitudes « polissées », lui fait valoir la difficulté de la tâche. La Namibie propose alors de joindre la BMC et obtient du même coup un quota d'environ 12 000 tonnes de viande par an.

Chapitre IV

UNE AFRIQUE AUSTRALE SUD-AFRICAINE? ESQUISSE D'UNE REGLE DU JEU

IV.1

L'effondrement du bloc communiste à l'est de l'Europe a considérablement contribué à l'apaisement des tensions et à la recherche d'une solution négociée en RSA. Il est frappant de constater que le terme russe de « perestroïka » ait suscité la naissance d'un petit frère sud-africain : « Pretoriastroïka ». Les uns (l'ANC) ont perdu un modèle présumé quand les autres (les firmes et le gouvernement) perdaient un repoussoir utile.

Mais il y a deux raisons de penser que la disparition de l'apartheid ne mettra probablement pas fin aux stratégies de domination sud-africaines en Afrique Australe. La première est économique. On l'a dit au chapitre II, les firmes au Botswana et au Zimbabwe sont encore aujourd'hui la principale « voix » sud-africaine, en l'absence de liens diplomatiques durables entre états. A l'avenir, ces firmes ne seront pas seules mais elles n'auront aucune raison de se taire dans des pays dont on a dit l'importance qu'ils représentaient pour elles (1). Leurs prises de position que nous examinerons plus bas en témoignent.

Quoi qu'exprimées différemment qu'auparavant, les préoccupations des firmes ne se sont pas rapprochées de celles des gouvernements zimbabwéens et botswanais, au moment des indépendances, sur la question de leur contribution au développement et au rééquilibrage économique. C'est souvent l'inverse qui s'est produit. Pourquoi en serait-il autrement en RSA? En tout état de cause, force est de constater qu'on ne peut rien avancer avec certitude dans ce domaine où la négociation n'est jamais publique.

L'inconnue politique sud-africaine

Du fait même de ses ambiguïtés, la dimension politique est à cet égard plus éclairante dans l'analyse des relations régionales, de la stratégie des firmes et de l'état sud-africain. Les cartes se redistribuent aujourd'hui sans doute plus vite en RSA qu'au Zimbabwe ou au Botswana même si dans ces deux pays, certaines évolutions sont déjà perceptibles. En RSA, rares sont ceux qui peuvent discerner avec relativement de certitude l'avenir politique du pays. En tant que tel, cela suffit à nourrir les inquiétudes des gouvernements de la région.

En témoigne l'hostilité réitérée du président Mugabe à fournir le moindre satisfecit à son homologue sud-africain, et son hostilité à la levée des sanctions internationales contre la RSA, même si des contacts informels persistent. Le rapprochement avec la RSA d'autres pays africains (le Nigéria et surtout la Zambie, où le président Kaunda se prononce désormais en faveur d'une levée des sanctions), les appels du pied de plusieurs pays envers les capitaux sud-africains sont à cet égard significatifs d'un relatif isolement du Zimbabwe. Le président Joaquim Chissano ne cache pas que l'avenir du Mozambique se joue dans le règlement de la question sud-africaine.

Les projets constitutionnels du Parti National prévoient, entre autres choses, des dispositions fédéralistes ainsi qu'un exécutif collégial qui incluerait automatiquement toutes les « tribus » sud-africaines (Zoulous, Blancs, Xhosas, etc.). De telles dispositions d'une part indisposent profondément l'ANC partisan d'un Etat un et indivisible, et d'un Exécutif unique, d'autre part jettent un voile sur la volonté du gouvernement actuel de parvenir à un état unitaire dirigé par un gouvernement désigné par le suffrage universel.

Le pouvoir en place revendique de sa légitimité pour refuser la participation de l'ANC à un gouvernement de coalition. Il craint que cela ouvre la voie à l'élection d'une Assemblée Constituante élue au suffrage universel. Au-delà des péripéties successives de la vie politique actuelle (brouilles, réconciliations..), la position du président De Klerk semble être de gagner du temps, d'éroder les positions de l'ANC tout en maintenant le fil des négociations. Pour beaucoup, une ANC affaiblie finira par renoncer à son rêve de représenter à elle seule l'alternative dans le pays. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'ouverture du Parti National à des éléments noirs.

Il ne nous est pas possible, dans le cadre de cette recherche, d'évaluer dans quelle mesure la « violence dans les townships » est une arme utilisée délibérément par certains secteurs du pouvoir en place pour peser sur les événements. On pourrait opposer comme autant de signaux discordants la restructuration de l'armée (SADF) et du complexe militaro-industriel (ARMSCOR), et d'autre part, le financement occulte de l'Inkhata. Le scandale de l'Inkathagate, lié à l'apport de fonds gouvernementaux à ce parti, a causé le départ du ministre de la Défense du « faucon » Magnus Malan et du ministre de la Loi et l'Ordre de Adriaan Vlok.

Prédominance de classe?

Bornons-nous à constater que la transition vers le *Majority Rule* est non seulement longue et difficile mais qu'elle est encore nullement garantie dans le contexte actuel. Les projets constitutionnels du gouvernement sont éloquentes à cet égard. Les gouvernements d'apartheid successifs ont maintenu une prééminence de classe et de race. Il est possible qu'ils achèvent de renoncer à la seconde. Mais ne souhaiteront-ils pas en conserver certains aspects compte tenu de leur souci clairement manifester de maintenir à tout prix la première? « Qu'importe le type de contrôle de la société (politique ou économique) pourvu qu'il reste dans les mains de ceux qui l'occupent actuellement » pourrait résumer la pensée de beaucoup de responsables aux leviers de commande en RSA. « *Si le futur régime permet aux milieux d'affaire de contribuer à la croissance de l'économie de la RSA, peu m'importe que le gouvernement soit noir, blanc ou vert* » indiquait récemment Gavin Relly.

La mutation du parti National ne peut que plaire aux conglomérats, et notamment aux dirigeants de l'Anglo American. AAC soutient fermement le président De Klerk, seule figure du parti National ayant été capable de faire progresser le pays vers la « transition pacifique » auquel la firme tient tant. Il est étonnant de voir qu'en dépit d'un soutien déjà ancien au parti

d'opposition que représentait le Federal Progressive Party (PFP) et son ancêtre le Progressive Party (PP), l'Anglo American s'est toujours accommodé du Parti National au pouvoir. Il est toujours aussi difficile qu'auparavant pour les dirigeants de l'Anglo American d'accepter encore aujourd'hui le principe du *One Man One Vote*. ou du « *transfert de pouvoirs* » cher à l'ANC (2). On préfère parler d'un « *système acceptable par la plupart des Sud-Africains* » ou encore d'une « *liberté pour tous les peuples qui composent le pays* » (voir plus bas).

Le jeu est risqué. Il est en effet paradoxal de constater que le mouvement de désinvestissement des firmes étrangères, accru après les événements de 1985-86, l'a été sur des critères économiques et non politiques, encore moins de morale. A cet égard les sanctions édictées par les gouvernements n'ont jamais été que partielles et peu appliquées, même si elles ont contraint la RSA à se lancer dans de coûteux programmes de substitution aux importations (3). Elles n'ont sans doute pas autant inquiété les firmes et notamment AAC (4) que le désinvestissement amorcé à la fin des années 1970 et qui a passablement asséché le marché des capitaux.

Aujourd'hui que l'horizon économique s'éclaircit avec la levée des sanctions, que la situation, notamment au niveau financier, est moins sombre qu'on pouvait le penser (5), ce sont pour des raisons liées à l'instabilité politique que les investisseurs (y compris parmi ceux qui sont restés) sont inquiets (6). Au-delà même du fait que ce pessimisme ambiant est déjà exploité politiquement au Zimbabwe, l'incertitude en RSA n'incite pas à l'optimisme quant une recomposition régionale « harmonieuse ».

ANC : nationalisme ou solidarité avec les pays frères ?

Les positions incertaines sur le plan économique des mouvements nationalistes noirs ne sont pas de nature à dissiper entièrement les inquiétudes des rares voisins de la RSA qui redoutent une dépendance accrue. Certains pans de l'opposition nationaliste et non des moindres continuent de défendre des projets de nationalisation de certains conglomerats jugés monopolistiques dans les secteurs vitaux de l'économie. C'est le cas notamment du National Union of Mineworkers (NUM). L'ANC, pour sa part, n'a toujours pas fait connaître officiellement son programme économique vingt mois après sa légalisation, alors qu'un programme était attendu au mois de juin dernier. Certains membres du mouvement s'expriment en faveur de nationalisations (7). Il n'est pas possible d'établir avec certitude s'il s'agit d'une conviction partagée dans la mesure où les prises de position les plus diverses ont été exprimées jusqu'à présent par différentes personnalités de l'ANC.

De manière générale, il n'est pas faux de dire que l'ANC souhaite un état interventionniste, notamment dans le secteur minier, qui incite les entreprises locales à prendre davantage en compte les facteurs « sociaux ». D'après des déclarations récentes de Govan Mbeki, cadre dirigeant de l'ANC, le pays devra, à l'avenir, promouvoir une industrialisation tournée vers le

marché interne, et l'exportation de produits manufacturés. Il est également nécessaire, selon l'ANC, d'accentuer la fiscalité et d'encourager l'épargne.

Au-delà des contradictions que l'on peut constater a priori dans un tel discours, au-delà même de son caractère « rhétorique », on peut faire quelques observations. La RSA doit, pour relancer son économie, élargir ses marchés d'exportation de biens manufacturés afin de moins dépendre sur l'or et les minerais. Cela rend problématique une industrialisation orientée vers le marché intérieur, telle que la souhaite l'ANC.

Une telle option aurait en plus pour effet d'isoler la RSA de ses voisins immédiats, dans la mesure où elle aboutirait à fermer le pays à leurs importations. Elle aurait en revanche pour conséquence de fermer les pays voisins à de nouvelles exportations de produits sud-africains, ce qui ne manquerait pas de satisfaire des pays tels que le Zimbabwe mais contrarierait les firmes sud-africaines, compte tenu de leurs intérêts dans la région.

Un schéma de « repli sur soi-même » de la RSA, s'il devait se réaliser, aurait donc des inconvénients mais aussi des avantages pour ses voisins les plus développés. Les firmes, qui en prime risquent de perdre leurs positions dominantes (encore que l'exemple du Zimbabwe depuis l'indépendance ne va pas dans ce sens) seraient perdantes dans tous les cas.

Pour conclure, bornons-nous à constater que les objectifs de l'ANC en matière d'élevation du niveau de vie de la population noire auraient des conséquences politiques et économiques pour les pays voisins de la RSA, en termes de priorité à l'emploi, de choix des investissements, etc. La question de la terre, tout aussi centrale pour les Noirs sud-africains qu'elle l'a été pour les Zimbabwéens, et les solutions proposées par l'ANC risquent par exemple de contrarier la percée du Zimbabwe sur le marché des céréales sud-africain.

Observons également que de l'avis de beaucoup, y compris parmi des chercheurs occidentaux sympathisants de la SADCC, les questions régionales ne semblent pas être un domaine d'excellence des nationalistes noirs sud-africains (8). Ils ne sont certes pas les seuls en RSA, où beaucoup de Blancs qui « se sentent » occidentaux, ignorent tout de l'Afrique au nord du Limpopo. Quelle sera la politique des nationalistes noirs si, comme il est probable, ils accèdent au pouvoir dans les années à venir? Dans quelle mesure seront-ils capables d'imposer leurs décisions aux conglomérats? L'inverse, on l'a vu au Zimbabwe, est tout aussi possible.

En fin de compte, les ombres qui pèsent sur les négociations en cours peuvent laisser penser que le transitoire va durer plus longtemps que prévu, peut-être même quelques années. L'intégration de la majorité noire serait alors progressive, partielle. Il n'y aurait pas de césure historique. Si cette observation a quelque vraisemblance, alors il n'est pas faux de dire que l'Afrique du Sud post-apartheid a déjà commencé « pour de bon » et qu'elle est moins « noire » que prévu. Des décisions qui engagent l'avenir de la RSA sont prises dans le domaine économique (9) alors que la transition est, c'est le moins que l'on puisse dire, loin d'être achevée.

* * *

IV.2

En 1990, les liens commerciaux « directs » (hors transit par des pays intermédiaires fantômes) entre la RSA et le reste de l'Afrique sont de l'ordre de R 4 milliards (\$ 1,4 milliards). Ce chiffre, qui exclut les exportations vers les pays de la SACU et la Namibie, est porté à R 7 milliards si l'on prend en compte les exportations « indirectes » et les ventes de services. L'Afrique Australe (incluant les BLS), compte tenu des accord commerciaux avec le Zimbabwe, le Malawi, le Swaziland représente environ 90 % des exportations vers le continent. Seuls deux pays africains ne traitent pas avec Pretoria, Djibouti et la Guinée Equatoriale, cela en dépit de l'engagement de l'OUA en faveur de sanctions contre la RSA. Avec l'abandon des sanctions, ces échanges pourraient croître de 20 % par an (dans le sens RSA-Afrique) pour atteindre R 10 milliards en 1992.

Ces échanges avec le reste du continent sont largement excédentaires puisque la RSA n'importe qu'environ R 713 millions (10). Le Zimbabwe est le premier exportateur africain vers la RSA (62 % du total) précédant de très loin le Malawi (11 %), la Côte-d'Ivoire (6 %), le Mozambique (4 %) et le Zaïre (3 %). Le Zimbabwe est également le premier client africain de la RSA (plus de 25 % des exportations), suivi de la Zambie (12 %), du Zaïre (11 %), du Mozambique (10 %), du Malawi (9 %) et de Maurice (7 %).

Afrique du Sud/Afrique Australe : le cordon ombilical...

Pretoria a révélé cette année pour la première fois distribuer une aide, sous forme d'assistance économique, à 16 pays africains. Cette aide, qui n'est pas négligeable (R 90 millions, soit environ \$ 30 millions) a bénéficié à certains des pays les plus critiques à l'égard de Pretoria, à savoir le Zimbabwe, l'Angola ou le Mozambique (11). Les projets d'investissements de firmes sud-africaines sont nombreux notamment chez le voisin mozambicain et en Angola. Deux banques sud-africaines viennent de s'installer au Botswana. Des délégations sud-africaines sont désormais reçues par certains cercles de la SADCC, notamment par le SADCC Business Council. Selon le ministre Sud-Africain du Commerce, l'Afrique absorberait 32 % des exportations de biens manufacturés de la RSA.

Ces tendances ne sont certes pas amplifiables à l'infini. Les aides apportées à l'Afrique, notamment les aides bilatérales, sont souvent liées et ne pourront pas toujours profiter à la RSA. Les marchés d'exportation traditionnels de la RSA restent essentiellement les pays industrialisés consommateurs de minerais. Par ailleurs, ses produits manufacturés sont souvent peu compétitifs. La RSA exporte essentiellement des produits bas de gamme, plus de biens de consommation ou des produits agricoles que des biens d'équipement. Son avantage comparatif est souvent d'ordre géographique. Il n'empêche, le secteur d'exportation dont la progression est actuellement

la plus forte en pourcentage est le marché africain (6,5 % du total en 1984 contre 10 % aujourd'hui). Certains pays de l'Océan Indien sont également des partenaires économiques (et parfois plus) de la RSA : Maurice, les Comores, Madagascar.

Certains spécialistes du Zimbabwe (12) se posent donc la question : une Afrique du Sud plus « légitime » va-t-elle profiter de la fin des conflits dans la région et de la levée des sanctions pour « pénétrer les économies de la région et les "bantoustaniser" » ?

Cette interrogation encore hypothétique aujourd'hui, soulève le problème des marges de manoeuvre stratégiques de pays comme le Zimbabwe, le Botswana, voire le Swaziland. Parmi les états-membres de la SADCC, ce sont eux qui ont le moins pâti de la déstabilisation et de la récession dans la décennie écoulée.

Selon Stoneman, le Zimbabwe des années 1980, a mené une politique économique à rebrousse-poil des programmes d'ajustement structurel adoptés un peu partout sur le continent. Il a poursuivi une politique de l'avantage comparatif de manière un peu « statique » mais est parvenu à atteindre un des taux de croissance les plus élevés du continent sur la décennie (2,7 % en termes réels), soit un taux trois fois supérieur au taux de la RSA. On sait par ailleurs que le Botswana a connu pendant près de deux décennies le taux de croissance parmi les plus élevés au monde (8,8% par an en termes réels entre 1965 et 1986) (13).

Aujourd'hui, la situation se modifie à grande vitesse. Le Zimbabwe entre, à son heure certes, dans l'ajustement structurel. Au Botswana, les années glorieuses d'expansion ininterrompue s'achèvent en raison du tassement du marché du diamant aux Etats-Unis. Le taux de croissance de l'économie sera en diminution forte cette année. En dépit de réserves de croissance largement dues à la richesse minérale du sous-continent, ces deux pays courent le risque de se voir refuser par les bailleurs de fonds le droit de poursuivre les politiques économiques de leur choix, fondées sur la protection du secteur industriel. Colin Stoneman n'exclut pas de voir le Botswana et le Zimbabwe entrer dans le nouvel ordre international comme des fournisseurs marginaux de matières premières.

Les politiques d'aide à la sous-région revêtent un caractère désormais très contraignant que l'on peut résumer d'un trait : moins d'aide avec plus de conditionnalité. Cela dans un contexte où la capacité de négociation des états de la région est plus faible que jamais vis-à-vis du monde extérieur (14). La SADCC, rempart économique face à la RSA, pâtit déjà aux yeux des bailleurs de fonds, et notamment de la CEE (voir plus bas), de la concurrence du PTA et de la nouvelle donne sud-africaine.

... à double sens

Mais il est d'autres manières d'envisager l'avenir de la région. La RSA post-apartheid a besoin de ses voisins pour se développer, que ce besoin revête un aspect hégémonique ou pas. Le Zimbabwe et le Botswana,

voire d'autres pays de la région auront sans doute à souffrir d'une nouvelle configuration régionale mais ils y trouveront aussi l'occasion de monnayer leur appui.

Le port de Maputo (Mozambique) risque de redevenir le débouché proritaire du Nord Transvaal, au détriment de Richards Bay. Cela représente pour le Mozambique une opportunité de revenus financiers considérables. Sans doute est-ce pour cette raison que ce sont des firmes sud-africaines qui ont été retenues pour participer à la réhabilitation en cours du port. Ces entreprises, il est intéressant de le noter, travaillent pour la première fois dans la région sur des financements de la Banque Mondiale, laquelle s'implante désormais en RSA (15).

De la même manière, la Southern African Development Bank (SADB), créée à l'époque de CONSAS et qui n'a fonctionné jusqu'à présent que dans le cadre des bantoustans, est réactivée pour opérer dans les pays de la région. Quoique ses projets régionaux soient pour le moment strictement limités à la zone d'influence directe de la RSA (bantoustans et BLS), la SADB a déjà un statut d'observateur dans les réunions de la Banque Africaine de Développement; elle compte par ailleurs dans son sein des membres de l'ANC.

La SADB, aux côtés de la Banque Mondiale et de la CEE, participe au financement du Highland Water Scheme. Cette retenue d'eau installée au Lesotho doit permettre de subvenir aux pressants besoins en eau de la RSA pour les décennies à venir. Elle fournit, outre un apport en électricité dont le Lesotho ne disposait pas avant, un considérable appel d'air à l'économie de ce petit pays enclavé. Est-ce un hasard si le Lesotho est le seul, parmi les pays de la région qui fournissent de la main-d'oeuvre migrante à la RSA, qui se voit autoriser à continuer dans cette voie? Certains indiquent d'ailleurs que, d'ici une trentaine d'années, la RSA aura besoin de fournitures en eau. Le *Financial Mail*, en mars 1985, parlait même d'un canal de 1 200 km jusqu'au Zambèze.

La RSA, malgré une levée probable de l'embargo sur ses importations de pétrole, a également un besoin structurel d'énergie à bon marché. Le processus largement entamé d'unification des réseaux régionaux d'électricité témoignent de nouvelles convergences régionales (16). Le Zimbabwe et la RSA sont récemment tombés d'accord pour que la RSA «abandonne» à son voisin 500 MW issus de la centrale de Cahora Bassa, dans la province du Tete, au Nord-Ouest du Mozambique. Mais il n'est pas exclu qu'à l'avenir, le Zimbabwe fournisse de l'électricité à l'Afrique du Sud.

Il n'est pas jusqu'au secteur minier où la RSA voit disparaître certains de ses atouts les plus sûrs. On a évoqué plus haut la crise de l'or, l'effondrement des réserves nationales, l'effacement relatif du pays dans la fourniture d'or aux pays occidentaux (40 % en 1990 contre 75 % en 1980). L'augmentation renouvelée des salaires consécutive à un changement de gouvernement risquerait de porter un coup fatal à beaucoup de mines, alors qu'aujourd'hui 45 % d'entre elles opèrent déjà à perte. Pendant ce temps, le

Botswana, la Namibie et peut-être l'Angola regorgent de diamants et le Zimbabwe s'apprête à ouvrir deux importantes mines de platine.

En revanche, les besoins criants de l'économie sud-africaine en main-d'oeuvre qualifiée (techniciens, gestionnaires, experts-comptables, juristes, etc...) aboutissent déjà à une fuite des cerveaux issus de la région toute entière, y compris de Tanzanie et même du monde entier (17). Le pays qui comptait autant d'ingénieurs qu'en Corée dans les années 1950 en compte aujourd'hui cinq fois moins. Il est intéressant de constater que les différents pouvoirs économiques, politiques, voire universitaires en place en RSA, contraints de recruter de nouveaux cadres, aient pris le risque de défavoriser les Noirs de leur propre pays.

Ce processus contrarie les velléités de préférence nationale exprimées par l'ANC et ses alliés (18). Il risque de poser un problème majeur au Zimbabwe et, dans une certaine mesure au Botswana qui, lui, a également à perdre au retour de ses travailleurs migrants. Il sera sans doute une pomme de discorde entre un nouveau gouvernement dominé par les Noirs et les voisins de la RSA. De la même manière, la RSA souffre d'un problème d'immigration clandestine en provenance de la SADCC. L'Anglo American estime le nombre des clandestins entre 500 000 et un million de personnes (voir plus bas). Comment se comporterait un gouvernement noir chargé par le peuple de lui fournir des emplois?

Une reprise en main à géométrie variable sous contrôle extérieur

L'avenir semble être à une « intégration régionale » dont il nous reste à définir les formes et l'intérêt qu'il présente pour la RSA, ses firmes, le Zimbabwe et le Botswana. On examinera ci-dessous quelques scénarios, ils sont d'inégale vraisemblance. Il est d'ailleurs fort possible qu'à l'avenir, ce soit un mélange de scénarios centré autour d'une position dominante de la RSA, qui se réalise. La question qui se poserait alors serait celle du rôle du Zimbabwe, seul « concurrent » régional de la RSA, dans un tel contexte. La réponse réside en partie dans la promptitude que mettront les deux pays à bénéficier des sacrifices auxquels ils consentent aujourd'hui. Au Zimbabwe, il s'agit d'un ajustement structurel qui devrait provoquer une révolution des mentalités. En RSA, il s'agit de la très coûteuse éradication de l'apartheid. Une course de vitesse s'engage entre ces deux pays, toujours rivaux malgré la puissance économique incomparablement supérieure de la RSA. Le Zimbabwe en tentant de maintenir l'édifice chancelant des sanctions contre son voisin, cherche d'entrée à prendre de l'avance. Mais les soixante dernières années le montrent, les deux pays trouvent toujours un *modus vivendi*. L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement noir en RSA permet, à tout le moins, de pousser dans ce sens. Une coopération économique de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe pourrait inquiéter les bailleurs de fonds, à commencer par la CEE.

Une éventualité qui n'est pas à négliger est celle d'une fragmentation régionale, avec la multiplication d'accords commerciaux bilatéraux ou par

une acceptation de la RSA au sein du PTA. Cette fragmentation trouverait ses racines dans les guerres angolaises et mozambicaines, le soutien du Malawi (atténué aujourd'hui) à la RENAMO alors que le Zimbabwe, la Tanzanie, la Zambie ont soutenu le FRELIMO. Les programmes d'ajustement structurel menés par le FMI et la Banque Mondiale accentueraient le trait dans la mesure où leurs programmes abordent chaque économie nationale comme une entité isolée dans le marché international. L'abaissement général des conditions tarifaires, les dévaluations, des applications parfois biaisées de l'avantage comparatif pénalisent les accords laborieusement établis dans la région.

C'est ainsi que le Zimbabwe perd un débouché au Mozambique pour son maïs blanc subventionné ; ce dernier pays s'oriente vers du maïs jaune de moins bonne qualité d'origine européenne et américaine encore plus fortement subventionné. Dans le domaine des importations d'acier, le même Mozambique se tourne désormais vers le Brésil et non plus vers le Zimbabwe ou la RSA.

Malgré un intérêt évident, l'Afrique du Sud n'est pas toujours gagnante dans un tel scénario, où les cartes sont brouillées. Malgré leur connaissance du « terrain » régional, les TNC ont l'habitude prospérer à l'ombre protectionniste des cartels. Ont-elles vraiment à gagner à une ouverture des marchés?

Une seconde hypothèse est celle d'un maintien des positions existantes, à savoir l'existence de deux marchés en Afrique Australe. Si la RSA devait, pour diverses raisons liées à ses préoccupations intérieures, ne pas intégrer l'organisation régionale sous une forme ou sous une autre, les objectifs de la SADCC resteraient valides. La poursuite d'une moindre dépendance sur la RSA passerait par un recentrage autour des six pays les moins liés à la RSA. Le Botswana, tout comme la Namibie, oscillerait entre les deux sphères.

La réponse des institutions internationales et de la CEE, dont on a dit plus haut le poids croissant dans une Afrique Australe régionale affaiblie, pourrait varier du tout au tout en fonction de la « conformité » d'une telle configuration avec leurs soucis de développer l'intégration mondiale des marchés. La renégociation des accords commerciaux régionaux qui ne manquera pas de s'ouvrir (voir plus bas) serait de ce point de vue cruciale. La CEE pourrait ne pas apprécier un refus brutal par les pays de la Ligne de Front à une entrée de la RSA dans une SADCC nouvelle formule. Elle ne tolérerait difficilement que la SACU reste grosso modo en l'état (voir plus bas).

A l'inverse, le maintien de deux pôles régionaux pourrait être un compromis acceptable, voir avantageux pour les bailleurs. Les prises de position de la CEE à l'encontre de la SADCC en faveur du PTA sont confirmées par l'enveloppe Afrique Australe de la quatrième Convention de Lomé (1990/95) qui non seulement est en diminution en termes réels mais s'étend désormais à la SADCC et au PTA. Le Zimbabwe serait gagnant à un abaissement accentué des tarifs au sein d'un PTA qui conserverait sa forme actuelle. Mais les produits extérieurs à la zone seraient également présents. On le voit déjà avec les programmes d'ajustement structurel que

nous évoquions plus haut. Par ailleurs, la CEE, pourrait être réticente à étendre la Convention de Lomé à la RSA (en raison des coûts que cela impliquerait). Elle pourrait se montrer tout simplement hostile à une réorganisation régionale qui consoliderait la position de l'Afrique Australe et de ses minerais sur la scène internationale.

Un tel scénario d'intégration régionale (incluant la RSA) aboutirait à la formation d'une union douanière d'Afrique Australe (voire d'un marché commun, cf. scénario suivant). Cette union pourrait même s'étendre aux îles voisines dans l'Océan Indien. Il est très probable que les institutions internationales insistent alors pour que l'abaissement des barrières douanières ne soit seulement pas interne à la région mais s'accomplisse également avec le reste du monde. Une intégration des marchés régionaux qui profiterait essentiellement à la RSA, pourrait être conditionnée à cette ouverture sur l'extérieur.

Là encore les firmes sud-africaines pourraient souffrir de la concurrence internationale. Un tel schéma pourrait également ruiner les projets de coordination industrielle de la SADCC pourtant réaménagés à la baisse récemment. Les pays de la région, et notamment le Zimbabwe, freineraient des quatre fers pour protéger leur base économique locale. Une adhésion éventuelle de la RSA (pleine ou comme membre associé) à la Convention de Lomé sera sans aucun doute un épisode de grands marchandages régionaux. La RSA, pour postuler dans de bonnes conditions, a besoin de l'appui de l'OUA mais aussi et surtout du Zimbabwe et du Botswana.

Les deux pays ont des demandes très précises à satisfaire pour appuyer la RSA. Celle-ci devrait par exemple fortement réviser à la baisse les considérables incitations fiscales accordées aux investisseurs dans les bantoustans, qui pénalisent le développement industriel des deux voisins. Sur cette question, les firmes sud-africaines risquent de se retrouver dans le même camp que l'ANC. Les firmes perdraient une protection économique. Quant à l'ANC, il est en concurrence avec d'autres mouvements d'opposition noirs et multiplie les tentatives de séduction auprès des dirigeants des bantoustans dont certains sont déjà acquis à sa cause.

Un aménagement du scénario précédent consisterait pour les bailleurs de fonds à proposer à la RSA le marché suivant : une adhésion à la Convention de Lomé contre des concessions accordées aux membres de la SADCC afin qu'ils joignent une SACU élargie dans des conditions acceptables pour eux. L'intégration dans la SACU serait progressive, prévoyant la multiplication d'accords commerciaux puis une progression par paliers vers le libre-échange généralisé. Certains cercles en RSA même estiment qu'en l'état, la SACU désavantage de fait leur pays. Une extension de cette Union Douanière d'Afrique du Sud, régie sur les mêmes principes, serait également impossible, pour des raisons financières. Une nouvelle SACU serait bâtie sur un schéma différent, fondée là encore sur des accords commerciaux.

L'encerclement du Zimbabwe

Là encore, la position du Zimbabwe serait délicate. Les pays les plus pauvres de la région (Mozambique) ou les plus délinquants (Zambie) n'ayant pas d'autre choix ne cachent pas leur intérêt pour une solution de ce type. Une renégociation des accords commerciaux régionaux menée sous l'égide de la RSA reprendrait les contours stratégiques de CONSAS. Les bantoustans seraient les premiers à être approchés; ce serait ensuite le tour des voisins « nécessaires ». Le Zimbabwe peu à peu « encerclé » céderait en dernier.

Là encore, le Zimbabwe et le Botswana ont les moyens de la riposte dans le cadre d'une nouvelle SACU insérée dans la Convention de Lomé. Le Zimbabwe qui dispose d'accords commerciaux préférentiels avec la RSA depuis les années 1920 a toujours su défendre ses intérêts, notamment dans le domaine industriel. Il réclame déjà à la RSA de renégocier leurs accords commerciaux en des termes plus favorables.

La Convention de Lomé prévoit un accès sans droits de douane ni taxes aux produits manufacturés des pays ACP en fonction de « règles d'origine » qui ont toujours pénalisé le Botswana et le Zimbabwe, compte tenu de la valeur ajoutée d'origine sud-africaine dans leurs produits. Or l'admission de la RSA à la Convention de Lomé ferait sauter ce verrou. La RSA désormais plus « légitime » pourrait même répondre à des appels d'offre émis par la CEE, comme elle commence déjà à le faire avec la Banque Mondiale.

La CEE accepterait-elle d'accorder de tels avantages à la région? Cela revient à poser la question de la Convention de Lomé. L'abaissement général des conditions tarifaires sur la planète diminue l'intérêt même de cette convention. De la même manière, l'Europe unie de 1993 permettra aux pays d'Afrique Australe, lors d'appels d'offres réservés à des entreprises européennes, de choisir parmi les Douze les fournisseurs les plus compétitifs.

Un dernier scénario, pas si surprenant qu'il y paraît, revêt une certaine cohérence : l'admission de la RSA dans une SADCC nouvelle formule. Le Conseil des Ministres de la SADCC, réuni en février 1991, met en garde une future Afrique du Sud contre une domination telle qu'elle l'a exercée jusqu'à présent. Mais il n'exclut pas une admission de la RSA si des « principes d'égalité, d'équilibre et de bénéfice mutuel » sont respectés. L'ANC affirme vouloir aller dans ce sens (19). Le gouvernement sud-africain se déclare intéressé (20). Certains terrains d'entente pourraient être trouvés entre la RSA et ses voisins dans le domaine des infrastructures (où les intérêts nationaux sont souvent convergents) mais aussi dans le domaine agricole ou industriel (délocalisations, économies d'échelle, coordination générale, priorité des investissements capitalistiques dans les secteurs d'exportation, etc.).

Selon Colin Stoneman et Carol Thompson, on retrouverait alors « les paramètres du modèle zimbabwéen de la fin des années 1980, à savoir un programme d'industrialisation fondé sur la substitution aux importations, un environnement protégé, combiné à une promotion des exportations

rationnalisée cette fois sur une région entière ». En témoigne l'adoption progressive par les membres de la SADCC de fonds renouvelables de devises pour les produits d'exportation (*Export Revolving Fund*), inspirés des exemples de la Tanzanie et du Zimbabwe depuis le milieu des années 1980.

En conclusion, toutes les hypothèses que nous avons envisagées tournent autour d'un réaménagement « en écluse » des accords commerciaux entre états de la région. Tous les scénarios évoqués ont la particularité de comporter des dangers non seulement pour les pays les moins développés (par ailleurs dépourvus de choix) mais aussi pour ceux (Zimbabwe, Kenya, voire RSA) qui ont beaucoup à perdre de leurs positions acquises. Certaines configurations (si par exemple la RSA postulant à la Convention de Lomé, cherche le soutien de ses voisins) peuvent présenter un intérêt pour le Zimbabwe ou le Botswana.

Dans l'hypothèse où l'Afrique du Sud ne ferme pas ses frontières et propose des projets de coopération technique, économique, voire financière, les pays de la SADCC auront leur mot à dire dans une nouvelle configuration. Le scénario de l'Allemagne unifiée ouvrant ses nouveaux marchés aux entreprises européennes et notamment françaises pourrait alors se reproduire ici d'une façon finalement similaire. Malgré les exigences des puissances occidentales, il n'est pas non plus exclu que la région toute entière bénéficie d'une plus grande marge de manoeuvre. La disparition du « péril de Moscou », l'oubli général dans lequel la région risque de sombrer après la disparition définitive de l'apartheid sont autant d'hypothèques qui sont levées.

* * *

IV.3

En août 1989 (six mois avant la libération de Nelson Mandela), un conseiller du président de l'Anglo American (AAC) s'insurge lors d'une conférence contre les concepts tels que « *démocratie multi- raciale dans un état unitaire* ». Selon lui, cela peut signifier tout et n'importe quoi, d'un état totalitaire opérant sous couvert d'une centralisation démocratique jusqu'à un système de gouvernement à l'occidentale défendant des valeurs individualistes et libertaires (21). Pour lui, comme pour l'ANC, l'éradication de l'apartheid ne présume en rien de l'avenir. La convergence ne s'arrête pas encore là, même si les deux parties n'attendent certainement pas tout à fait la même chose d'un nouveau système de gouvernement. Ce cadre de AAC fait aussi valoir -à juste raison- que les aides internationales promises au Zimbabwe après l'indépendance ne se sont souvent pas matérialisées et que la Namibie aujourd'hui et la RSA demain pourraient s'attendre aux mêmes mésaventures. Selon lui, la RSA, pas plus que l'Afrique Australe ou même l'Australie, n'a rien à gagner de demeurer un exportateur de commodités de base non traitées. Le pays doit donc développer un secteur d'exportation manufacturière en sus d'une production intérieure accrue. C'est le seul moyen de dégager les ressources nécessaires pour répondre aux besoins énormes de la collectivité (comprendre les Noirs). Il fait enfin valoir la priorité qui doit être donnée à l'éducation (facteur dont on sait qu'il condamne aujourd'hui à lui seul le développement économique d'un pays soumis à la ségrégation raciale). Le Zimbabwe a droit aux satisfecits pour avoir su promouvoir l'éducation noire (22).

La position de l'Anglo American Corporation

Les points de comparaison s'arrêtent là. La RSA a un taux de natalité de 2,3 % (contre 3,7 % au Zimbabwe). Il est donc vital que l'économie soit capable de fournir des emplois à ceux qui quittent le système scolaire, ce que le Zimbabwe n'a pas su faire (23). La conclusion de ce discours parfaitement rôdé est simple : la RSA post-apartheid doit garantir les notions de profit, le droit à la propriété, ainsi que de « *solides institutions privées* » (parmi lesquelles les « *syndicats indépendants* ») pour réussir (24). Les futures politiques économiques doivent également promouvoir l'épargne. Il faut pour cela renoncer aux taux d'intérêt négatifs, à l'inflation, et à une fiscalité trop élevée.

Selon l'AAC, tout cela favorise l'intensité capitalistique des investissements, freine l'emploi, ralentit la croissance et avantage des clientèles électorales traditionnelles du Parti National, à savoir l'agriculture blanche (dont on ne peut dire qu'elle soit historiquement proche de l'AAC, tant sur le plan politique que sur le plan des besoins économiques). Autres dangers : la taxation, les augmentations de salaire sans augmentation

corollaire de la productivité, les monopoles syndicaux, les nationalisations «sans compensation» ainsi que l'expansion du secteur public caractéristique du « nationalisme Afrikaner », une réforme agraire menée au détriment de paysans efficaces, les prix administrés qui sont autant de subventions déguisées pour l'exportation de produits agricoles au détriment de la consommation nationale), l'inflation qui conduit à la dépréciation de la monnaie.

Au travers de ce discours, la position stratégique de AAC est toute entière résumée : priorité au secteur industriel dans la relance économique et dans la mise en place d'une Afrique du Sud post-apartheid prospère. Les mines d'or auraient, contrairement à l'agriculture, droit à des investissements capitalistiques pour relancer l'emploi. L'inflation qui a conduit à la dévaluation continue du Rand et donc au maintien des marges du secteur minier n'est plus de mise dans la mesure où ce même secteur minier, on l'a vu pour l'or, a « *un besoin vital de biens d'équipement au coût aujourd'hui prohibitif* » pour se développer. Quant au développement du secteur informel et des PME, il ne peut seul réussir et ne pourra prospérer qu'en tandem avec le secteur formel (traduire le secteur industriel, qui aurait ainsi recours à une sous-traitance accrue) (25).

Les secteurs soumis au sacrifice doivent être le secteur agricole blanc (AAC signifie ainsi son appui à la réforme agraire progressive), ceux qui coupent à l'impôt, les tenants de thèses marxistes dont on a vu l'échec dans le domaine du développement des pays pauvres, l'état au travers des coupes dans le budget de la défense et de la réduction du secteur public qui emploie, rappelons-le, la moitié de la main-d'oeuvre Afrikaner du pays (26); et enfin la population noire dont les revenus ne doivent pas progresser du simple fait d'une « *égalisation artificielle des salaires* » mais en fonction de ses niveaux de qualification.

L'alternative aux firmes occidentales «hésitantes»

De la même manière, Gavin Relly (président de AAC entre 1982 et 1989), s'exprimant en 1989 sur les contours d'une nouvelle coopération régionale, se rappelle aux bons souvenirs de tous. Au « *nationalisme Afrikaaner* », il rappelle la faillite de son modèle de ségrégation en matière économique; ce modèle est d'ailleurs contesté depuis longtemps par le secteur privé, « *aux côtés de l'opposition politique* ». Il fait valoir que la dérégulation de l'économie est une nécessité, surtout lorsqu'il s'agit de privatisations et de réduction du secteur public.

Il omet au passage de signaler que les firmes ont longtemps soutenu la *Total Strategy*, que le secteur minier a cherché la protection étatique notamment dans le domaine fiscal, et que les firmes ont su monnayer leur appui à la lutte contre les sanctions, en obtenant le bénéfice de mesures protectionnistes. La levée générale des sanctions bouleverse bien sûr ce schéma. Les firmes étrangères pouvant marcher sur les plate-bandes des conglomérats sud-africains, l'état est prié de donner les marges de manoeuvre nécessaire aux entreprises nationales pour maintenir leurs

positions. Le discours sur le libéralisme n'est plus un outil politique qui servait auparavant à conjurer un déferlement soviétique en Afrique Australe. Il vise maintenant la menace des pays occidentaux.

Aux pays voisins et leurs bailleurs de fonds, il fait savoir que l'Afrique du Sud est non seulement la puissance incontournable de la région (voir Annexe VIII) mais que tout nouvel effort de développement régional (27) ne peut réussir sans la RSA (traduire «ses infrastructures et son secteur privé»). En 1987-88, ce secteur privé a su maintenir le pays sur le chemin de la croissance après les « *années traumatisantes de 1985 et 1986* », en diversifiant ses exportations au-delà de l'or.

La reconstruction du Mozambique ne se fera pas avec des firmes occidentales encore « *hésitantes* » mais grâce aux firmes sud-africaines. Au Zimbabwe, le secteur minier, « *principal investisseur du pays* », apprécie le nouveau Code des Investissements édicté par le président Mugabe et son ministre des Finances Bernard Chidzero. Le Highland Water Scheme du Lesotho, qui servira le triangle du PWV (Pretoria-Witwatersrand-Vereeniging), poumon économique du Transvaal, est aussi indispensable aux mines d'or. L'usine de soude de Sua Pan (Botswana), gérée par un consortium réuni autour de AAC approvisionnera la région entière. AAC a même réussi à attirer le Zimbabwe, au travers de son Industrial Development Corporation, dans le projet. En résumé, AAC se déclare incontournable.

La croissance avant l'équité

A l'opinion occidentale comme à l'ANC, Gavin Relly fait valoir que la lutte contre les sanctions, destinée à empêcher le pays de sombrer dans le chaos, est « *absolument compatible avec une opposition résolue à l'apartheid* » et que « *l'obtention de droits politiques ne se fera que dans le cadre d'une économie prospère* ». Il rappelle fort opportunément que la taille somme toute modeste de l'économie sud-africaine (28). La RSA ne pourra donc pas faire de miracles dans la période post-apartheid.

Gavin Relly a un message plus discret à l'intention de l'opposition noire sud-africaine, relativement à la structure de l'emploi. Il met en parallèle les chiffres officiels du travail migrant noir en provenance de la SADCC avec ses propres estimations du nombre de clandestins. Ceux-ci (entre 500 000 personnes et un million) seraient de deux à quatre fois plus nombreux que les migrants dûment recensés.

Le chiffre concernant ces derniers était de 414 000 en 1975 avant les émeutes de Soweto et les grands bouleversements régionaux. Il est passé à 295 000 en 1980. En cette époque de mise en place de la *Total Strategy*, la RSA fait pression sur ses voisins en renvoyant 120 000 mineurs chez eux. L'absence de grèves majeures, l'accalmie politique relative (les campagnes de bombes de l'ANC battent leur plein) qu'a connu le pays à cette époque, l'a sans doute permis d'aller dans ce sens. En 1986, le chiffre est passé à 378 000 (les statistiques officielles ne sont pas disponibles depuis, cf. chapitre I.1), sans doute à la suite des grandes grèves de la période 1984-86. Cela ne dure pas. La fermeture des premiers bureaux de recrutement des conglomérats miniers

en Afrique Australe date de cette époque. Environ 100 000 personnes sont renvoyées à nouveau dans leur pays d'origine en 1988-89. En 1989, on estime que le nombre des *migrant workers* oscille aux alentours de 260 000 personnes.

Au travers de ces chiffres, Gavin Relly indique assez clairement que les firmes ont le pouvoir de peser sur les évolutions de la main-d'oeuvre étrangère. Le fort développement des crédits affectés à l'éducation noire depuis une dizaine d'années, qui se poursuivra à l'avenir, pourrait accentuer les tendances en cours. La RSA risque d'échanger avec ses voisins des travailleurs migrants non-qualifiés (ce n'est pas le cas de tous les travailleurs migrants) contre du personnel qualifié. Il y a également là un instrument de négociation puissant entre les firmes et l'ANC, si celle-ci doit arriver au pouvoir. Les firmes continueront d'accorder une préférence nationale aux Noirs Sud-Africains dans les postes non qualifiés. L'accès au logement est d'ailleurs systématiquement refusé aux mineurs d'origine étrangère qui constituent pourtant en 1989 40 % de la main-d'oeuvre dans les mines (29). En revanche, les Sud-Africains (noirs et blancs) doivent accepter d'être mis en concurrence avec leurs voisins d'Afrique Australe sur les postes les plus qualifiés. On l'a évoqué plus haut, les salaires des uns et des autres ne seront pas les mêmes.

On peut tirer quelques conclusions préliminaires du discours des dirigeants de AAC. La firme continue de manifester sa confiance dans son propre avenir, une fois la RSA débarrassée de l'apartheid. Elle estime son rôle et celui des conglomérats sud-africains tout à fait central dans une nouvelle Afrique Australe, en raison de leur connaissance des marchés. « *On ne peut conduire une voiture sans moteur* » commente Gavin Relly. Mais il ne sera pas forcément celui que les gouvernements de la région espèrent (30). Le président de AAC Zimbabwe, Roy Lander, estimant que la redistribution a été menée à son terme dans le pays, a résumé en un trait les conclusions que lui inspire l'ajustement structurel en cours au Zimbabwe : « *la croissance passe désormais avant l'équité* », allusion directe au slogan du premier programme de développement du Zimbabwe (1980-1985) : « *la croissance dans l'équité* ».

L'Afrique du Sud et/ou l'Afrique Australe?

Le futur gouvernement de la RSA n'est pas non plus à l'abri de déconvenues. A cet égard, il est délicat d'interpréter correctement l'annonce faite en avril 1990 par De Beers de se scinder en deux, transférant son portefeuille d'activités internationales (hors RSA) vers De Beers Centenary AG, une nouvelle société suisse dont le siège est à Lucerne. Dans ce signe évident de défiance à l'égard des mouvements d'opposition en RSA, on peut voir l'amorce d'un désintéret pour l'aire économique que représente l'Afrique du Sud. En 1990, le profit net réalisé par De Beers dans le monde entier a chuté de 16 % pour atteindre \$ 950 millions, après il est vrai une décennie de croissance exceptionnelle. De Beers Centenary représente

aujourd'hui 81 % du revenu total, contre 19 % aux activités sud-africaines de De Beers.

On pourrait aussi considérer qu'en fait De Beers Centenary AG ne fait que jouer d'une position de pivot et vise en fait à préserver ses arrières en RSA. Il y a quelques années, Anglo a transféré Minorco, sa filiale d'investissements internationaux à l'étranger vers le paradis fiscal des Bermudes. Minorco a été le fer de lance de la récente tentative avortée de rachat de l'anglais Consolidated Gold Fields. On a vu là encore une volonté du géant minier sud-africain de déplacer à l'extérieur de ses frontières l'essentiel de son portefeuille d'activités et de dépendre moins de ses activités en RSA. Est-ce le début d'une réorientation vers ... le reste de l'Afrique ?

Il semble par ailleurs que Anglo soit actuellement en train de s'engager dans l'exploration minière en Afrique Noire. Il s'agit d'une relance puisque ces opérations étaient menées depuis la Zambie, base historique de son expansion sur le continent noir (avant la nationalisation en 1969 des mines de cuivre de Anglo).

Faut-il dès lors croire à un scénario de crise selon lequel AAC accepterait d'étendre ses activités en Afrique, voire en RSA, mais à partir d'une filiale extérieure? L'opération de transfert chez De Beers permet en tout cas de mettre un frein à une éventuelle nationalisation des opérations hors RSA de la firme.

Sauf à supposer de graves bouleversements en RSA, il est donc douteux que le conglomérat minier quitte un jour l'Afrique du Sud (et a fortiori l'Afrique Australe) qui lui a si bien réussi et dans laquelle, fort de sa position de cartel et de ses appuis gouvernementaux, il sait naviguer mieux que personne.

* * *

Notes

(1) Voir chapitre II

(2) En novembre 1977, (un an après la grande « frayeur » de Soweto et à la suite des problèmes juridiques de De Beers aux Etats-Unis qui ont notamment contraint AAC à fermer ses bureaux à New-York, Harry Oppenheimer exprime devant la Foreign Policy Association ses réserves quant à l'application du droit de vote aux Noirs Sud-Africains. Le South African Department of Information, au plus fort de sa guerre de propagande sur le *Total Onslaught* (l'explosion de violence noire qui « menace » la RSA et l'Afrique Australe) passe une page de publicité dans le New York Times titrée : « *Un homme une voix en Afrique du Sud. Ce n'est pas la réponse-Harry Oppenheimer.* »

En octobre 1984, Harry Oppenheimer s'exprime à nouveau devant la Foreign Policy Association à New York : « *l'idée qu'un règlement politique en RSA prendrait la forme qu'il a prise dans d'autres pays d'Afrique Australe me semble irréaliste et vraiment absurde. Malgré une vie entière passé à combattre la discrimination raciale en RSA, je n'accepterais pas volontiers un règlement politique qui aboutirait à transformer le pays en un régime marxiste de parti unique. Qui, dans les conditions africaines, peut garantir que l'établissement d'une constitution établie sur le modèle de Westminster, fondée sur le suffrage universel, ne nous ferait pas courir ce risque ?* »

Voir *Optima*, Vol. 32, No 4, 1984.

En 1990, Gavin Relly parle de la pertinence de l'approche du Parti National quant à l'existence de groupes en RSA. Cette existence est qualifiée par Gavin Relly de « *réalité incountournable* ».

(3) Une application rigoureuse des sanctions commerciales imposées par la CEE, les pays Nordiques, et les Etats-Unis, n'affecteraient qu'environ 8 % de la valeur totale des exportations sud-africaines. Les sanctions auraient par contre contribué à renchérir les importations. C'est le cas des achats de pétrole acheté à des prix largement supérieurs à la moyenne. Les programmes de substitution aux importations ont particulièrement concerné l'industrie d'armement, les usines de fuel synthétique (SASOL). Les emprunts des entreprises para-publiques destinés à l'investissement ont contribué à l'endettement du pays ainsi qu'à un effet d'éviction pour le secteur privé.

Voir Chandra Hardy. « The prospects for growth and structural change in Southern Africa ». Séminaire: « Another Development for Lesotho » 14-18 Dec. 1987.

(4) En 1990, Gavin Relly déclare : « *Pour le moment, cette question des sanctions ne me préoccupe guère.... Nous avons, il est vrai, perdu quelques clients, mais rien de bien sérieux. Les sanctions n'ont pas eu un impact immédiat spectaculaire. Puisque nous ne pouvons pas vendre de l'acier aux Etats-Unis, nous le vendons en Extrême - Orient. Cela dit, à plus long terme, (...) privé d'aide extérieure(...) en matière technologique, nous allons régresser au niveau de n'importe quel pays africain.* » (interview donnée à *Géopolitique Africaine*).

(5) Selon une étude de la London School of Economics, les prêts commerciaux à la RSA ont constitué un accroc sérieux à la politique de sanctions financières contre Pretoria entre 1985 et 1989 (*South Africa Alert* mars 1991). En dépit de remboursements de la dette extérieure qui s'accroissent, la balance des paiements dégage un surplus de R 2.9 milliards en 1990. La balance des comptes courants, excédentaire, bénéficie de la contraction économique qui ralentit le niveau d'importations (*South Africa Alert* avril 1991).

(6) C'est le cas de Tai-Wan, partenaire important de la RSA et très présent dans les bantoustans, voire d'autres firmes qui ont quitté le Ciskei après le coup d'état de 1990. Un départ des entreprises de Tai-Wan porterait un rude coup à l'emploi dans les bantoustans.

(7) C'est le cas de Cyril Ramaphosa, ex-dirigeant du NUM et désormais secrétaire général de l'ANC. Ce dernier s'est frotté dans le passé aux responsables de AAC dans les mines du Transvaal. Il a récemment invité une délégation d'entrepreneurs français (conduite par le ministre de l'industrie, M. Strauss-Kahn) à ne pas investir en RSA dans le contexte actuel. Il a par la suite indiqué qu'un gouvernement de l'ANC ne serait pas enclin à rembourser certains prêts internationaux consentis à l'Afrique du Sud. Ce type de positions n'est pas à prendre à la légère quand on connaît les relations souvent exécrables qu'entretiennent les firmes avec les mouvements nationalistes. Il se trouve par ailleurs que les prêts consentis à la RSA jusqu'à présent ont surtout été le fait de banques commerciales, notamment américaines (Citicorp., Chase Manhattan, Chemical, etc.) à la différence des pays voisins.

(8) Tostensen, Arne : « Challenges for SADCC in the 1990's ».

(9) Le gouvernement accentue son action en matière de privatisation, restructure l'agence gouvernementale IDC (Industrial Development Corporation) dont les participations s'étendent notamment dans le secteur privé. (*South Africa Alert* mars 1991). IDC milite par ailleurs auprès du gouvernement pour qu'il abandonne graduellement le protectionnisme en matière commerciale. (*South Africa Alert* mai 1991).

(10) D'autres chiffres précédemment cités par *South Africa Alert* font toutefois état d'un chiffre d'importations en provenance du reste de l'Afrique de l'ordre de R 2 milliards en 1989. Selon Chandra Hardy, la balance commerciale de la RSA avec l'Afrique affiche en 1984 un excédent de \$ 1.3 milliard, soit 44 % de l'excédent commercial de la RSA (Chandra Hardy, op. cit.).

(11) La RSA a financé des projets de coopération et d'assistance dans le secteur agricole, vétérinaire, dans le domaine de la formation, de la santé, de l'urbanisme, des infrastructures. Aussi étrange que cela puisse paraître, la RSA protège les lignes électriques mozambicaines des attaques de la RENAMO et finance des infrastructures portuaires, industrielles, routières. Des actions sont également menées dans le domaine de la conservation de la nature (cf. le « cartel » des pays d'Afrique d'Australie constitué autour du Zimbabwe et de la RSA pour le maintien de la vente de l'ivoire). Voir Erich Leistner. « South African Development Aid to African Countries ». Africa Institute. Pretoria

(12) La partie qui suit s'inspire très largement des travaux récents de Colin Stoneman et de Carol Thompson. Qu'ils soient remerciés d'avoir accepté de m'en faire part.

Voir Stoneman, Colin; Thompson, Carol. « Southern Africa with a Free South Africa. The impact on the region of changes in South Africa ». (Draft Africa Recovery Southern Africa Briefing). Juillet 1991.

(13) source : Supplément SADCC *Financial Gazette* 17 avril 1991.

(14) Les termes de l'échange des matières premières produites sur le continent africain ont diminué de 25 % depuis 1980. La plupart des pays d'Afrique Australe sont lourdement endettés au regard de leurs capacités de remboursement. Il est toutefois permis de s'interroger sur la co-responsabilité des pays développés qui ont incité les PVD à emprunter à des taux d'intérêt négatifs à la fin des années 1970.

La structure de l'investissement est également mise en cause. Les inégalités sociales sont telles qu'elles poussent l'investissement à servir en priorité la demande de minces élites urbaines, ce qui ne contribue pas à élargir la base économique des pays en question. Dans un tel contexte, la vulnérabilité aux importations reste constante. Il ne semble pas que les différents codes des investissements aient bénéficié aux pays qui les proposaient. L'investissement a décliné dans tous les pays de la région (RSA incluse) durant la décennie 1980.

(15) Les équipes de la Banque Mondiale se renforcent discrètement mais sûrement à Johannesburg. En mars 1991, une cinquantaine de firmes sud-africaines se sont déjà inscrites comme consultants auprès de la Banque Mondiale. Ils pourront donc participer aux appels d'offres de la Banque dans la région (\$ 1,2 milliard par an). Cette année, la Banque Mondiale a investi \$ 800 million dans la région (Lesotho Highland Water Scheme, réhabilitation du port de Maputo, fourniture d'infrastructures pour l'usine de soude de Sua Pan au Botswana sans compter des projets sociaux). ESKOM, la compagnie sud-africaine d'électricité, espère obtenir des contrats Banque Mondiale pour la jonction Cahora Bassa-Zimbabwe et pour la construction d'une usine thermique au Botswana.
Source : *South Africa Alert* avril 1991 (Economist group).

(16) A l'origine, il s'agit d'une idée de la SADCC que ESKOM, la compagnie nationale sud-africaine d'électricité se propose de reprendre à son compte pour l'étendre au réseau sud-africain. Une telle unification, bien qu'elle modifie le projet initial de la SADCC (prévu pour ses seuls membres), pourrait permettre à la région de faire des économies de fonctionnement et d'investissements importants et d'assurer des basculements plus aisés dans la distribution de courant. Mais dans ce domaine comme tant d'autres, la négociation ne perd pas ses droits. En 1988, la RSA a inclus dans son protocole de retrait d'Angola une clause selon laquelle elle peut bénéficier de l'électricité de la centrale sur la rivière Rucuaana, non loin de la frontière de la Namibie. En 1989, les pays de la SADCC ont refusé que de l'électricité zairoïse à destination de la RSA transite par l'Angola, la Zambie et le Zimbabwe.

(17) Depuis 1976, la RSA est victime du boycott scolaire des Noirs. Depuis peu, de jeunes Sud-Africains blancs qualifiés mais lassés de la situation politique du pays ou refusant d'accomplir leur service militaire, émigrent. Les autorités cherchent de la main-d'oeuvre qualifiée hors des frontières, en Afrique Australe, à Hong-Kong, dans l'ex-RDA ou ailleurs.
Voir SAIRR. *Race Relations Survey 1989/90*, p. 631 et 644.

(18) En décembre 1989, le United Democratic Front (UDF) proteste contre le recrutement à l'étranger de personnels qualifiés alors que « *les besoins peuvent être satisfaits sur le marché local.* »
Voir *The Citizen*, 29 décembre 1989 (cité dans *Race Relations Survey 1989-90* publié par le South African Institute of Race Relations, p. 631).

(19) L'ANC, dans un document de travail présenté en septembre 1990 (Discussion Document on Economic Policy), va dans ce sens, souhaitant promouvoir « *une plus grande coopération économique régionale sur de nouvelles bases qui ne concourent pas à l'exploitation et qui redressent les déséquilibres dans les relations actuelles* ».

(20) Pik Botha, ministre des Affaires Etrangères de RSA. « *South Africa and Africa* ». *Africa Insight*, vol 20, no 4, 1990.

(21) Spicer, Michael : « *Economic options facing South-Africa in a post-apartheid South Africa* ». Securing the future Conference, organisée le 11 et 12 août 1989 par l'Institute for a Democratic Alternative for South Africa. Texte présenté par Michael Spicer, personal assistant to the Chairman of Anglo-American Corporation of South Africa Ltd.

(22) Depuis 1980, le Zimbabwe a décuplé les effectifs scolaires dans le secondaire (totalement ignoré dans la période précédente) et a triplé les effectifs dans le primaire.

(23) En septembre 1988, s'exprimant devant un parterre d'hommes d'affaires à Bonn, Gavin Relly (AAC) met en avant la démographie sud-africaine, « *caractéristique de celle d'un pays en développement* » pour démonter la logique des sanctions et justifier l'effort des firmes sud-africaines à développer les immenses ressources nécessaires à l'afflux de population dans les zones urbaines. Il utilise ensuite l'argument du ralentissement du taux de natalité dans ces mêmes zones urbaines (inférieur de moitié à celui des zones rurales) non pour l'opposer à celui du Zimbabwe mais pour indiquer que l'urbanisation est de nature à régler bon nombre des problèmes du pays.

On retrouve là une des préoccupations essentielles de AAC : attirer vers les firmes une main-d'oeuvre stabilisée tant professionnellement que géographiquement, et qui plus est éduquée. Les PME et le secteur informel ont leur part à jouer dans ce schéma de redressement du pays.

(24) AAC n'omet jamais de rappeler son opposition au syndicalisme blanc favorable à la ségrégation raciale. En 1922, la volonté des firmes de supprimer le *colour bar* avait suscité l'opposition très violente des Afrikaners et des mineurs blancs, dont beaucoup étaient proches du Parti Communiste Sud-Africain.

Cet appel à des « syndicats indépendants » reste malgré tout ambigu. Les conditions de travail dans les mines d'or sud-africaines sont depuis toujours intenable, la répression y est encore très sévère et l'opposition syndicale noire virulente depuis sa légalisation à la fin des années 1970 (voir chapitre 1.3). Il n'est pas impossible que AAC se prononce là pour un syndicalisme *new-look*, « apolitique », et sans doute moins contestataire.

(25) On retrouve là un argument traditionnel de AAC qui, avec les principaux conglomérats, alimente financièrement les initiatives privées dans le secteur des PME au travers notamment de la Small Business Development Corporation (créée en 1981 avec le soutien du gouvernement), voire de la Urban Foundation (créée en 1977).

(26) Les années 1980 ont vu l'apparition du chômage dans la population blanche dont les revenus sont en chute et qui est par ailleurs fortement taxée. 3,5 % des Sud-Africains blancs sont sans emploi.

Voir Chandra Hardy, op.cit.

(27) En septembre 1988, à Bonn (voir note 14), Gavin Relly rappelle que l'aide au développement apportée à la Namibie indépendante n'aurait aucun sens si des sanctions supplémentaires étaient infligées à la RSA, pays sur lequel la Namibie est totalement dépendante économiquement. Il étend son raisonnement à toute la SADCC. Une aggravation des sanctions contre la RSA « *nierait au bon travail accompli par la SADCC* ». Les rétorsions sud-africaines seraient immédiates car Pretoria renverrait les centaines de milliers de travailleurs étrangers du pays, en raison du chômage accru induit par les sanctions. Chantage? Notons que le gouvernement de Pretoria n'est pas seul décisionnaire sur ce sujet et qu'en 1988-89, environ 100 000 travailleurs migrants ont bel et bien été renvoyés dans leurs pays.

(28) Le PNB de la RSA (35 millions d'habitants) est la moitié de celui de la Belgique (9 millions), le sixième de celui du Canada (26 millions) et le tiers de celui de l'Australie (17 millions). En 1989, la Banque Mondiale a pour la première fois rétrogradé la RSA de la catégorie des pays à revenu intermédiaire « supérieur » à la catégorie revenu intermédiaire « inférieur ». En RSA, le PNB par tête ne fait que précéder celui du Costa-Rica, de la Malaisie, du Mexique; il se situe derrière la Pologne, le Liban ou le Brésil.

Par « pudeur », Gavin Relly ne fait pas mention de l'inégalité dans le revenu. Au regard du coefficient GINI, la RSA est un des pays les plus inégalitaires du monde, avec un chiffre de -0,68 en 1975 qui ne s'est que peu amélioré depuis en dépit de l'augmentation des salaires noirs.

(29) cf. Race Relations Survey 1989-90, voir supra, p. 630. Voir également Crush, J. « Accomodating Black Miniers : Home Ownership on the Mines », *South African Review*, vol 5, 1989.

(30) En 1988, Gavin Relly insistait sur les besoins massifs d'assistance et de capitaux dont aurait besoin une Namibie indépendante pour « *assurer son développement et forger un sentiment national chez un million d'habitants si différents dans leur histoire* ». En mars 1990, la Namibie devient effectivement indépendante. Par la suite, Gavin Relly, interrogé par la revue *Géopolitique Africaine* sur ses projets d'investissements en Namibie (AAC contrôle près de 60 % du pays) indique : « *Investir dans quoi? Ce pays est dépourvu de potentiel humain. Il n'y a qu'un 1,3 million d'habitants pour une superficie égale à celle de la France. Les infrastructures sont insuffisantes. La Namibie n'est pas un marché. C'est le fond du problème.* »

Il faut se garder de faire à tout prix de la période actuelle une césure historique dans les relations des différents pays d'Afrique Australe. On l'a vu, les relations avec la RSA ont toujours été maintenues par le Zimbabwe et le Botswana et pas uniquement dans le domaine économique. Les années 1990 ne conduiront sans doute pas à des bouleversements mais à l'accentuation continue d'infléchissements existants. Très tôt, le Zimbabwe de M. Mugabe a passé, sans jamais le reconnaître, un « compromis historique » avec le secteur économique blanc dominé par des firmes d'origine étrangère. Déjà en mai 1980, le nouveau gouvernement faisait donner la police et l'armée contre des piquets de grève prolongés dans les mines de charbon et les plantations de thé de l'Anglo American Corporation (AAC), ainsi que dans les mines de RTZ, deux des TNC les plus controversées d'Afrique Australe pour leurs appétits du secret. Au même moment, M. Mugabe recevait Harry Oppenheimer, président de AAC...

Les accords de Lancaster House ont efficacement protégé les firmes et ce ne sont pas les orientations actuelles de la politique économique, esquissées sous l'oeil attentif des bailleurs de fonds, qui changeront quoi que ce soit dans ce domaine. AAC a de beaux jours devant lui au Zimbabwe. Le Botswana, fidèle à la voie prudente qu'il a choisi et qui lui a plutôt réussi, n'a aucune raison de vouloir opter pour une révision de sa politique à l'égard de la RSA.

L'heure de l'ajustement structurel, elle aussi, a sonné depuis longtemps. Les pays les plus hostiles aux idéologies libérales véhiculées par les organismes multilatéraux, et les plus farouchement opposés au régime d'apartheid ont eux aussi révisé leurs ambitions à la baisse depuis déjà plusieurs années. Le Mozambique, et la Zambie sont contraints de tendre la sèbille qui à la RSA, qui au FMI et à la Banque Mondiale.

A bien des égards, la situation actuelle diffère seulement de celle que nous avons connue dans les années 1980 par le caractère désormais officiel des liens entre les états de la Ligne de Front et la RSA. Les appels du pied deviennent des appels en bonne et due forme. La Banque Mondiale arbitre. Le Zimbabwe et le Botswana ont la chance de ne pas être placés dans une situation aussi humiliante pour l'orgueil de leurs gouvernants. Compte tenu de ses réserves en devises, le Botswana n'est pas astreint à l'ajustement structurel. Quant au Zimbabwe, il a le « privilège », unique en Afrique noire, d'avoir choisi le moment de son plan d'ajustement.

Si césure, il y a, elle se situe dans l'évolution profonde et encore incertaines des mentalités. Privés du repoussoir de l'apartheid, les pays de la SADCC doivent s'attendre à une moindre sympathie de la part des bailleurs de fonds. Au sein de la Commission de Bruxelles, les promoteurs initiaux de la Southern African Development Coordination Conférence (parmi lesquels, Claude Cheysson à la tête de la DG 8, direction responsable des questions de coopération et de développement) ont d'ailleurs fait place à de

nouvelles têtes, sans doute plus tournées vers l'Est de l'Europe et préoccupées avant tout de ne pas interférer avec les programmes d'ajustements structurels. Une vision comptable, apôtre de l'intégration mondiale, s'est largement substituée à une vision géostratégique à l'échelon régional. Le Botswana et le Zimbabwe doivent en tenir compte.

Le Botswana a fondé son assise économique sur le bétail et le diamant, deux denrées qui s'avèrent aujourd'hui ne pas être éternelles mais bien périssables. Le marché américain n'absorbe plus autant de diamants. Les Européens ne savent que faire de leurs surplus en viande bovine. Il y a là une menace pour l'oligarchie botswanaise qui a fondé son assise politique et financière sur ces deux ressources. Les voies de la diversification sont pour le moins étroites. Le cuivre et le nickel sont depuis des années une activité trop peu lucrative pour que le Botswana s'investisse dans ce domaine. La base industrielle du pays est beaucoup trop mince, le marché intérieur trop étroit. Les perspectives d'exportation sont restreintes : l'accès au marché sud-africain est souvent impraticable. Malgré des infrastructures qui font envie à n'importe quel pays africain, le Botswana ne dispose toujours pas, à la différence du Zimbabwe, d'une bourgeoisie d'affaires nationale, ni de main-d'oeuvre qualifiée.

Le Zimbabwe est, quant à lui, à la croisée des chemins. Ce pays qui n'a pas fondamentalement modifié depuis onze ans son mode de développement évolue dans un monde qui, lui, change à grands pas. L'ajustement structurel (ESAP, Economic Structural Adjustment Programme) qu'il a non sans réticences décidé d'adopter est, de l'aveu même des dirigeants de l'Anglo American Corporation à Harare, un ajustement culturel pour des entreprises. Celles-ci devront désormais évoluer dans un contexte concurrentiel auquel elles ne sont pas habituées.

Beaucoup conviennent que l'ESAP donnera un second souffle indispensable au Zimbabwe. Non sans arrières-pensées. Pour les uns, l'ESAP permettra la survie de « l'expérience » zimbabwéenne; il s'agit là certains milieux intellectuels (notamment des universitaires noirs), plus ou moins proches du pouvoir, qui n'oublie pas qu'il y a à peine onze ans, il n'y avait pas place pour eux dans le système éducatif rhodésien.

Pour d'autres, issus des milieux d'affaires, la reconnaissance des erreurs commises depuis l'indépendance signe l'amorce d'un retour au bercail libéral. C'est l'occasion pour eux de donner leur pleine mesure, sans avoir à pâtir des contrôles étatiques dans le domaine des prix, du contrôle des changes, des importations, des salaires...

La réussite de l'ESAP dépendra en fait de la capacité du gouvernement zimbabwéen à préserver, tout en la rénovant, la base industrielle de son économie. Certains en doutent, estimant la base industrielle trop fragile. Quoi qu'il en soit, une émergence désormais souhaitée d'un entrepreneuriat noir, si elle se confirmait, serait un élément majeur de la transformation du panorama politique et social du Zimbabwe. A l'avenir, les firmes sud-africaines devront en tenir compte, elles qui n'ont jamais eu à affronter la concurrence d'une véritable bourgeoisie indigène.

Pour beaucoup, au-delà de l'aide économique, l'ESAP est un succès diplomatique majeur. Il tombe à pic dans le tête-à-tête avec la future Afrique

du Sud. Malgré la petite taille du pays par rapport au voisin sud-africain, certains, au Zimbabwe, se font fort de tailler des croupières à une RSA affaiblie par le coût de l'apartheid, de la dette, de la reconstruction, de l'épuisement des mines d'or. On compte nombre d'hommes d'affaires blancs dans ce groupe. M. John Deary, patron de la Confederation of Zimbabwe Industries (CZI), en est un parfait exemple. John DEARY est *a priori* hostile à l'interventionnisme étatique. Mais il tient sur la RSA et sur les vertus de l'économie obsidionale du Zimbabwe, un discours de combat que ne renierait pas le président du pays jadis adepte du « socialisme scientifique ». Il est vrai que le gouvernement a protégé l'industrie locale par ses tarifs douaniers, ses subventions, ses participations stratégiques dans l'économie et par sa politique de substitution aux importations. Faut-il s'étonner que dans un pays qui prend ses aises depuis plusieurs décennies avec l'orthodoxie libérale, le discours du patron des patrons se teinte d'un fort nationalisme ? John Deary est un homme de chez Lonrho. A cet égard, il est un concurrent direct de AAC dans la conquête de marchés mozambicains.

Une fois encore, le processus de mutation interne à la RSA pèse de manière non négligeable sur le cours des événements. On le voit lorsque M. Robert Mugabe accepte de faire une entorse à ses principes en recevant officiellement en début d'année le directeur de la Banque Centrale sud-africaine. Ce ne seront pas forcément les firmes européennes ou occidentales qui feront les offres d'investissement les plus alléchantes au Zimbabwe. Chez Delta Corp., première entreprise du pays (dans laquelle AAC a une participation) on n'est pas tendre avec les nombreuses firmes occidentales qui rêvent de s'installer au Zimbabwe pour « *acheter nos produits alimentaires à la source pour leur donner une valeur ajoutée dans leurs propres usines. Ces gens n'ont aucune envie de développer notre petit pays* ». Autre démonstration du nationalisme dont font preuve certains cadres blancs!

Malgré des réserves persistantes à l'égard de l'Afrique du Sud, le Zimbabwe se tourne contraint et forcé vers son voisin du sud du Limpopo plutôt que s'ouvrir totalement à une philosophie occidentale qu'il persiste à voir comme peu compatible avec sa vision du développement. Le Zimbabwe a une sidérurgie, une industrie textile à défendre, une industrie agro-alimentaire à préserver avant de la sevrer. Coutumière du fait, l'Afrique du Sud peut comprendre cette position et même en jouer. La relative docilité du Zimbabwe et au Botswana à l'égard des firmes depuis des années pourrait leur servir. Le jeu triangulaire qui s'établira entre un futur gouvernement sud-africain dominé par des Noirs, les conglomérats, et les états voisins peut donner aux deux pays une marge de manœuvre que les bailleurs de fonds semblent vouloir leur retirer. Les TNC ont toujours besoin des marchés régionaux pour maintenir leurs profits et plus particulièrement du Zimbabwe et du Botswana pour pénétrer le reste de l'Afrique.

Annexe I

La chronologie récente de la destabilisation (1) (février à avril 1991)

Le 5 février, un Sud-africain et un Britannique sont arrêtés au poste frontière de Victoria Falls (Zimbabwe), en provenance de Namibie, via la Zambie. Leur Land Rover dissimule des fusils FN, des fusils d'assaut AK 47, des grenades explosives M 26 ainsi que des munitions en grand nombre.

Le 8 février, un haut fonctionnaire du ministère des Affaires Etrangères sud-africain admet, lors d'une visite à Luanda (Angola), que la RSA maintient une équipe de conseillers de la SADF au quartier général de l'UNITA, à Jamba. Le gouvernement angolais s'était plaint de la persistance de rotations aériennes entre la RSA et les zones de l'UNITA. Le lendemain, les pourparlers entre l'UNITA et le gouvernement sont interrompus : l'UNITA rejette le cessez-le-feu prévu pour le 15 avril. Le mouvement de M. Jonas Savimbi souhaite que la date des élections soit fixée avant que l'on se prononce pour l'arrêt définitif des hostilités.

Le 19 février, l'auditeur général du gouvernement sud-africain fournit les preuves que le Civil Co-Operation Bureau (CCB), officine souterraine de la SADF chargée « d'opérations clandestines », a continué à fonctionner six mois après que ses activités eurent été interdites en février 1990. Des pièces à conviction en ce sens ont d'ailleurs été détruites par des éléments des forces armées. Le ministre de la Défense, M. Magnus Malan, qui dirigeait *in fine* le CCB, aurait donc passé outre aux recommandations du président De Klerk.

En février 1990, celui-ci avait souhaité que les opérations clandestines soient réduites au strict minimum. M. De Klerk avait par ailleurs annoncé la création d'une commission d'enquête sur les activités de ce bureau dont il avait appris l'existence un mois auparavant seulement, soit plus de trois mois après sa nomination à la plus haute charge de l'état.

Le 24 février, un ancien officier de la SADF accuse la police sud-africaine de tenir une « usine de mort » hautement sophistiquée à Pretoria. Les ateliers de cette « usine » serviraient à préparer des raids à l'intérieur et à l'extérieur des frontières du pays.

Le 14 mars, un nouveau parti, l'UNAMO, fait son apparition au Mozambique. Ce parti résulte d'une scission opérée avec la RENAMO en 1986 en raison des relations entre ce mouvement et la RSA.

Le 6 avril, le ministère angolais de la défense signale la présence d'éléments probablement sud-africains dans l'offensive de l'UNITA sur Luena, dans l'Est du pays. Trois jours plus tard, deux Hercules et un petit avion survolent Luena en provenance du Zaïre et rebroussent chemin. L'offensive de l'UNITA sur Luena se fait avec du matériel d'artillerie sud-africain monté sur des Land-Rover d'origine également sud-africaine.

Le 12 avril, le chef des opérations de l'armée angolaise indique que l'UNITA mobilise 8 bataillons, soit environ 3 000 hommes, pour la prise de Luena. Il

mentionne la présence d'Hercules C-130 dans la zone, et l'appui de troupes étrangères « *probablement sud-africaines* », elles-mêmes soutenues par le Zaïre et les Etats-Unis.

Le 12 avril également, des sources proches du président De Klerk, révèle que le président lui-même commence à donner corps aux accusations de l'ANC selon lesquelles une « troisième force » s'emploie à destabiliser les townships dans des opérations qui ressemblent aux raids de la RENAMO au Mozambique. De fait, ce même jour décidément très rempli, l'hebdomadaire d'opposition sud-africain, le *Weekly Mail* révèle que la RENAMO vend des fusils d'assaut AK 47, des armes de poing, des explosifs, du Mandrax, du « *brown sugar* » (héroïne) et de l'ivoire illicite à des groupes destabilisateurs en RSA. Le trafic transiterait par des réfugiés traversant le Swaziland.

Le 13 avril, un Hercules survole la province angolaise de Bengo, en mission de reconnaissance avant de se retirer vers le Zaïre.

Le 21 avril, le Malawi réfute des accusations mozambicaines selon lesquelles il violerait l'espace aérien du Mozambique afin de ravitailler la RENAMO, dans les districts de Caia, Chemba, Gorongosa et Busi (province de Sofala). Selon le commandant militaire de la province, les zones de la RENAMO auraient reçu, outre des vivres et du matériel militaire, le renforts de groupes de Portugais et de Sud-Africains.

Le 17 avril, le quotidien anglais, *The Guardian*, révèle que des milieux d'affaire américains rassemblent des fonds pour la RENAMO. Le Kenya servirait de chambre de compensation pour ces opérations qui seraient soutenues par la RSA et l'Arabie Saoudite. Cette démarche américaine a pour but de contrer la nouvelle politique de l'administration Bush qui soutient le président Chissano.

Le 19 avril, on apprend qu'au cours d'une trentaine de rotations effectuées à la mi-mars, les Hercules C-130 et les Dakota de la SADF auraient livré 90 tonnes de matériel à Jamba, pour l'UNITA. Ces vols de nuit partis des bases d'Uppington (au Nord du Cap) et de Wonderboon (près de Pretoria) auraient été surpris par des équipes travaillant dans les réserves du Botswana, et notamment par des cartographes! La SADF a admis être en contact avec Gaborone à propos de « *possibles* » violations de l'espace aérien botswanais mais réitère ses dénégations quant à d'éventuelles livraisons d'armes à l'UNITA.

Le 24 avril, un officier du ministère de la Loi et de l'Ordre sud-africain indique que la police recherche des Mozambicains accusés d'introduire, via Komatipoort, des fusils AK 47 en RSA pour les vendre. Deux jours plus tard, un ancien officier des services de renseignements militaires sud-africains révèle que la RSA a livré de grandes quantités d'AK 47 à la RENAMO en 1984, avant la signature du Pacte de N'Komati avec le Mozambique. Ces AK 47, indique-t-il, sont revenus en RSA pour favoriser un climat de terreur dans le pays. « *Je crains qu'une situation à la mozambicaine ne s'instaure désormais en Afrique du Sud.* »

Le 28 avril, le dirigeant de la RENAMO, Afonso Dhlakama, reçoit un « présent » d'ESKOM, la compagnie nationale d'électricité sud-africaine. Sont inclus dans le présent des équipements radio et de navigation pour une valeur de 200 000 \$. La télévision sud-africaine, présente, témoigne de l'évènement. ESKOM, qui entend renforcer son activité au Mozambique,

espère dissuader la RENAMO d'attaquer les lignes électriques qui relient le barrage de Cahora Bassa à la RSA. Deux semaines plus tôt, le 12 avril, ESKOM obtenait de la Banque Mondiale un contrat d'assistance technique d'une valeur de \$ 1 million dans le cadre de la réhabilitation de la centrale thermique de Maputo. Cette centrale a la particularité de fonctionner à pleine capacité lors des pannes de courant dues au sabotages de pylones par la RENAMO.

Le 30 avril, des employés municipaux de Klerksdorp (RSA) accusent la SADF de recruter des employés de la mairie pour des cours intensifs (six semaines de *crash courses*) d'utilisation d'armes à feu. Les instructions de la SADF seraient de rester en sommeil et d'agir le cas échéant, en cas de difficultés avec l'ANC. Le même jour, il est annoncé que les pourparlers de paix doivent reprendre le 6 mai à Rome entre la RENAMO et le gouvernement mozambicain. Sont prévus dans la délégation de la RENAMO, des économistes et des juristes issus des *think tanks* de l'extrême-droite américaine, la Heritage Foundation et le Conservative Caucus.

Note

(1) Nous avons conservé à notre énumération son aspect strictement chronologique pour la raison suivante : les événements sont trop récents pour que l'on puisse pousser trop loin les interprétations. De plus, c'est bien de manière chronologique que les observateurs ont vécu ces situations. C'est au jour le jour qu'ils ont commencé de se poser des questions sur « l'abandon de la stabilisation ». C'est de cette façon que nous les regardons à notre tour.

Annexe II

La pénétration Ndebele au Zimbabwe

Dans les années 1820, une tribu Ndebele, dirigée par le chef Mzilikazi, traverse le Drakensberg vers le Nord-Est Transvaal afin d'échapper à l'incorporation dans l'armée du chef Zoulou Chaka, dont elle refuse désormais l'autorité, bien que de même origine Nguni.

Ses régiments ayant beaucoup grossi du fait de l'incorporation d'éléments Sotho, Mzilikazi entame la construction de *settlements* qu'il peuple à force de raids notamment dans l'ouest du Transvaal, au début des années 1820 et 1830. Pour répondre à ses raids et à ses razzia sur le bétail sur les hautes terres du Transvaal, une coalition de tribus Tswana, menée par les Taung, se ligue contre lui. Les combats (pillages, embuscades, contre-embuscades) sont incessants. Mzilikazi revendique bientôt un territoire situé aux confins de ce qui est aujourd'hui le Botswana, le Zimbabwe et la RSA, et délimité par les rivières Limpopo, Crocodile, Vaast et Molopo.

Poursuivi en 1832 par Dingane, le successeur de Chaka, il doit fuir à nouveau vers l'Ouest, sur des terres occupées par les Tswana du Transvaal Occidental. C'est la fin de l'influence des Ngwaketse sur le Sud-Botswana. Des pans entiers de populations Tswana sont incorporés aux marges de la communauté Ndebele. Mzilikazi, entamant son ultime migration avant le futur franchissement du Limpopo, se déplace de l'Est vers le centre du Transvaal. Craignant pour la sécurité de son « royaume » en raison d'attaques permanentes de Griqua et de Kora sur son flanc sud-est, il poursuit des négociations (permises par ses bons contacts en 1829 avec le missionnaire-explorateur issu de la London Missionary School, Robert Moffat) avec des missionnaires américains (Lindley, Venable) et le gouvernement du Cap avec lequel il signe un traité en 1835.

C'est l'époque du Grand Trek. Dès la fin 1836, Mzilikazi est au contact direct des Voortrekkers dans le Vaal. Bénéficiant de l'appui de Griqua, de Kora, de Rolong, ceux-ci lui infligent une défaite, lors d'une expédition punitive à Mosega. Mzilikazi envisage de se déplacer à nouveau. Les raids Zoulous ne lui en laissent pas le temps, infligeant de lourdes pertes aux Ndebele. En novembre 1837, à la suite d'une entente entre Boers et Zoulous, Mzilikazi est à nouveau défait par un comando de Vortrekkers, ses campements dispersés, son bétail pillé. L'heure du grand départ a sonné. Il franchit alors le Limpopo, en territoire Ngwato (Tswana).

Là, ses troupes se divisent en deux : une première compagnie remonte vers le nord-ouest vers le district de Gwanda du Zimbabwe actuel, oblique au nord pour s'installer à la mi-1838 à l'est des collines du Matopos (dans la zone du royaume Rozwi fraîchement disparu); l'autre, avec Mzilikazi, va plus à l'ouest jusqu'à la rivière Nata (nord-ouest du Botswana actuel), puis

redescend vers la rivière Bembezi au sud-est. La jonction des deux partis Ndebele se fait à la mi-1839. A son arrivée, Mzilikazi met fin à une sédition, reconstruit son royaume, incorpore des Shona (capturés à la suite de raids) dans ses régiments. Ceux-ci seront intégrés de la même manière que les peuples Tswana, en marge et à l'échelon le plus bas de la société Ndebele.

Cette société, très hiérarchisée et militarisée, est dirigée au sommet par un noyau d'ascendance Nguni (les Zansi); l'échelon inférieur est largement composé d'un substrat Sotho, à savoir des Swazi, des Tswana et leurs descendants intégrés depuis les campagnes du Transvaal. Mzilikazi crée la cité de Bulawayo, à partir de laquelle il lance de nombreux raids, souvent infructueux, en direction des territoires Shona pour rançonner les populations. Les Ndebele ne contrôlent que le flanc sud-est du pays sur lequel ils ne font qu'élever du bétail. Ils repoussent toutefois des attaques des Boers qui revendiquent désormais le contrôle du Transvaal sans être suffisamment nombreux pour l'occuper.

Un traité sera néanmoins signé avec la République du Transvaal en 1853, ouvrant son territoire à quelques voyageurs et chasseurs Afrikaners. Peu avant la mort de Mzilikazi (1868), on découvre de l'or au Matabeleland. Plus tard viendra l'époque de Lobengula, qui aura, lui, affaire avec les *settlers*.

Annexe III

La colonisation blanche du Zimbabwe

Tout commence avec un visionnaire, Cecil Rhodes (1). Cet aventurier devenu homme d'affaires, au rôle politique considérable (il sera d'ailleurs appelé à devenir en 1890 premier ministre de la colonie du Cap) a une ambition géopolitique considérable : la jonction Le Cap-Le Caire par les colons blancs d'Afrique du Sud (2).

La colonisation de la Rhodésie (Rhodésie du Sud en 1890, Rhodésie du Nord en 1891), outre qu'elle est le premier pas vers le Caire, est surtout une tentative d'encerclement du Transvaal afrikaner et de ses mines d'or, en rébellion contre la colonie du Cap. Dans le bras de fer commercial qui doit s'engager tôt ou tard entre le Cap et le Transvaal, Rhodes souhaite mettre dans la balance le chemin de fer qui traverse le Bechuanaland (et qui contourne le Transvaal par l'ouest, c'est à signaler) et le Matabeland. Il espère ainsi contraindre le Transvaal à une union douanière et à un accord ferroviaire (3).

Au milieu des années 1880, Rhodes doit faire face au gouvernement boer du Transvaal qui vient de se rebeller contre la Couronne, à l'échec du projet de confédération britannique, à la pénétration allemande en Namibie. Il craint pour sa compagnie minière, Consolidated Gold Fields (CGF), et la sécurité de ses investissements dans des -déjà profondes- mines du Vaal. En 1887, Rhodes apprend que le Transvaal signe un traité avec le roi Ndebele Lobengula.

L'heure a donc sonné de se projeter vers les nouveaux territoires du nord : l'actuel Zimbabwe, le Malawi, la Zambie, voire une partie de ce qui est aujourd'hui le Mozambique. Des jalons ayant déjà été tracés (4), le *scramble for Matabeland* commence. Le roi Ndebele Lobengula accorde en 1887 à Rhodes et à ses émissaires un droit d'exploitation des minerais du Mashonaland, à l'est du Zimbabwe (concession Rudd).

A cette époque, le roi Ndebele croit pouvoir traiter selon ses termes et se fait manipuler. Or les négociants, explorateurs, représentants d'intérêts miniers regardent les Ndebele comme des parasites qui retardent le développement économique de la région. Les missionnaires se défient des Ndebele, peu épris de mystique religieuse, et qui se dressent sur le chemin de l'évangélisation de Shona, très portés, eux, sur la foi. Les Britanniques sont soucieux de freiner le commerce des Ndebele avec les Afrikaners, ainsi que les raids Ndebele sur ces régions qu'ils souhaitent contrôler. Rhodes persuade alors la Couronne (5) de créer une Compagnie pour occuper le territoire, comme le prévoient, selon lui, les accords avec Lobengula. Le roi, pourtant habile à jouer les Européens les uns contre les autres, trouve cette fois à qui parler (6).

En 1889, la Charte Royale est accordée à la Rhodes' British South African Company (BSAC). En juin 1890, Rhodes lance une colonne de pionniers, judicieusement formée de colons anglophones et de quelques Afrikaners, vers le Mashonaland (7). Souhaitant éviter le Transvaal, il traverse le Limpopo, transite par la frange extrême-orientale du Bechuanaland, traverse le fleuve Sashe et remonte vers le nord-est, sans rencontrer de résistances. Il hisse le drapeau à Fort Salisbury, dans la plaine de Harare en septembre 1890. Les *settlers* commencent à choisir leurs terres dans ce qui est le Mashonaland, l'occupation du Matabeland se faisant, elle, en 1893.

Rhodes est au sommet de sa gloire et de sa fortune. Et pourtant, la ruée vers le Mashonaland est un échec. Ce territoire n'est pas aussi prometteur que le Rand. Rhodes échoue également dans ses incursions contre les Portugais au Mozambique. En 1893, croyant trouver ses fameuses mines d'or au Matabeland, il déclare, sous un prétexte quelconque, la guerre à Lobengula qu'il vaincra. Lobengula mourra peu de temps après. La BSAC a désormais droit de conquête sur ce territoire qui devient officiellement en 1895 la Rhodésie.

Les actions de la compagnie remontent alors immédiatement. La voie semble ouverte pour l'établissement d'une voie de chemin de fer entre le Bechuanaland et Bulawayo, puis à travers le Zambèze vers la Zambie. Las, les graves difficultés politiques de Rhodes, après l'échec du raid Jameson et des Uitlanders insurgés dans le Transvaal (1895) mettent en péril la BSAC.

A cette époque, éclatent les soulèvements (*Chimurenga*) Shona et Ndebele. Rhodes qui n'ignore pas que les Ndebele ne contrôlent pas les territoires Shona n'a pourtant pas prévu de faire administrer le Mashonaland directement par la BSAC. De plus, la police de la BSAC est retenue par Jameson dans le Transvaal. Les Ndebele, victimes des pillages de leurs terres et de leur bétail (décimés par ailleurs par une épidémie) après la défaite de Lobengula, profitent de l'échec de Rhodes et de Jameson dans le Transvaal pour se soulever en 1896. Les Shona se révoltent à leur tour, las de voir les colonnes de Blancs rester plus longtemps que prévu, mettre fin à leur commerce avec les Portugais, s'emparer des terres (3 millions d'hectares sont « aliénés » autour de Salisbury, Umtali, Fort Victoria), s'octroyer du bétail, creuser des mines, réquisitionner de la main-d'oeuvre.

Les Shona sont réduits en 1897. La guerre s'annonce plus longue avec les Ndebele retranchés dans les montagnes Matopos. La BSAC, qui n'a pas les moyens de poursuivre le combat, négocie. Les pourparlers entamés par Rhodes conduisent les chefs Ndebele à croire qu'ils pourront retrouver leurs terres. A tort, les Chimurenga marquent toutefois une limite à l'expansion blanche dans l'appropriation des terres vierges; c'est aussi l'abandon du monopole exclusif de la BSAC dans l'attribution des terres, sur injonction de Londres.

La roue a tourné. Rhodes, par ailleurs en difficulté politique au Cap, doit calmer les inquiétudes des *settlers* installés au Matabele en les autorisant à former un conseil législatif (8). En 1898, le pas est franchi avec la participation des colons au nouveau conseil législatif de Rhodésie du Sud. Le mouvement est lancé qui aboutit à la disparition de la BSAC en 1923. La Rhodésie du Sud est devenue une colonie de la Couronne, administrée par un gouvernement autonome élu par les *settlers*.

Notes

(1) Arrivé en Afrique du Sud en 1870, à l'âge de 17 ans, Rhodes se lance rapidement dans l'exploitation du diamant. Homme d'affaires habile, il bénéficie de puissants soutiens (la Banque Rothschild) pour mettre en place en 1888 un conglomérat minier qui durera, De Beers Consolidated. Il a par ailleurs constitué en 1887 une compagnie massivement implantée dans les mines d'or du Witwatersrand. A cette époque, Rhodes est déjà entré en politique au Parlement du Cap où il a été élu en 1881.

(2) Son ambition, ou plutôt sa vision : un vaste empire pan-africain sous l'égide de la Couronne Britannique, en fait le fameux lien Le Cap-Le Caire, à relier par le chemin de fer et le télégraphe. Cette dominion africaine ferait partie d'une vaste fédération impériale qui, en alliance avec les Etats-Unis et l'Allemagne dominerait le monde au nom de la paix du progrès et du bien de l'humanité. Il se voit comme le lien entre les ressources financières du capitalisme moderne et les colons blancs d'Afrique du Sud, appelés à mener à bien cette poussée gigantesque vers le nord.

(3) R. Robinson et J. Gallagher. *Africa and the Victorians*. MacMillan 1961, p. 251.

(4) Sous Mzilikazi, de premières négociations menées par le missionnaire Robert Moffat, l'entrée de missionnaires sur son territoire avaient ouvert la voie à deux traités (le premier avec le gouvernement du Cap en 1835, le second en 1888 prévoyant un droit de regard britannique sur la vente de terres Ndebele à des Européens, et sur la signature de traités avec des puissances) et à l'octroi de droits de chasse. A la suite de la succession passablement embrouillée de Mzilikazi, Rhodes négocie en position de force avec Lobengula. Ce dernier, rigide à ses débuts, est mal assuré sur son trône et menacé, qui plus est, par les convoitises boers et portugaises.

(5) La Couronne se rend à l'évidence : ce territoire est stratégique pour son expansion vers le nord du continent et pour sa défense face aux ambitions territoriales venues du sud (les Afrikaners du Transvaal). Elle est par ailleurs rassurée de voir que cette colonisation répond à ses exigences traditionnelles : le territoire doit s'auto-administrer, ne rien lui coûter, et lui procurer des richesses minérales nécessaires à l'expansion de l'Empire britannique.

Au même moment des agents de Londres parviennent à signer des traités très favorables avec des royaumes situés à l'ouest de la Zambie; ils échouent de justesse aux portes du Katanga devant les émissaires du roi Léopold de Belgique. Le Nyassaland échappera à la BSAC et sera rattachée directement à la Couronne.

(6) Il y a deux versions de la Concession Rudd; la version orale faite à Lobengula étant la seule à promettre un influx minimal de colons. Par la suite, Lobengula accordera à un Allemand, Lippert, une concession sur un territoire revendiqué par la BSAC. Lippert, en fait un agent de Rhodes, revendra sa concession à la BSAC.

(7) Cet amalgame est délibérément voulu par Rhodes. Les peuples blancs d'Afrique du Sud sont deux branches de la famille teutonne destinée à dominer le monde. Pour s'attirer les bonnes grâces de la Couronne, inquiète de l'arrivée de l'Allemagne en Namibie (1883), de jeunes britanniques de haute famille sont présents dans l'expédition.

(8) Le slogan de Rhodes, « *les mêmes droits pour tous les hommes blancs au sud du Zambèze* » devenu « *les mêmes droits pour tous les hommes civilisés* », s'adresse à l'élite noire et métisse du Cap. Pas aux Noirs de Rhodésie.

Annexe IV

L'histoire coloniale du Botswana au XIX^e

Le Botswana n'est pas lui non plus le territoire d'un seul état pré-colonial (contrairement au Lesotho et au Swaziland). Au XIX^e, le territoire de ce qui sera plus tard le Bechuanaland puis le Botswana comprend des populations Tswana (Bantous), Khoi (Hottentots) et San ou Sarwa (Bochimans ou Bushmen), qui sont autant de taches éparses dans la répartition spatiale. L'histoire de la colonisation du Bechuanaland concerne essentiellement la partie sud et sud-est du pays et les peuples Tswana qui dominaient le pays pré-colonial. De nombreuses communautés San étaient clientes de chefferies Tswana.

Dans la période précédant le Mfecane (vaste bouleversement dans l'organisation et l'implantation des différentes tribus de langue bantou en Afrique du Sud, contemporain de l'expansionnisme Zoulou et du Grand Trek dans les années 1820 à 1840), les Ngwaketse sont probablement le groupe le plus puissant de ce territoire. Les alentours du Lac Ngami abritent la chefferie Tawana. Tous ces peuples de langue Tswana ont eu à souffrir des hordes de pillards maraudeurs issus de l'Orange (ceux-ci sont d'origine Sotho, elle-même victime des poussées de peuples Nguni, surtout Zoulou, dans le High Veld trans-Orangien), et notamment des Kololo de Sebetwane qui traversaient la région dans leurs migrations vers les plaines inondables du haut Zambèze.

Les Kololo défaits en 1823 à Dithakong, avec d'autres peuples Sotho, entrent alors au contact des Ndebele de Mzilikazi qui remontent vers le Nord. Ils sont défaits à nouveau et convergent vers les chefferies Tswana de la frange est du Botswana moderne. Ils errent dans le Kalahari, en direction vers le Zambèze où il tenteront d'établir un royaume aux fortunes diverses (1). Un autre groupe Sotho, les Taung demeurent pour quelques temps le groupe le plus puissant de la partie méridionale du monde Tswana.

De nombreuses destructions surviennent lors des raids des Ndebele de Mzilikazi, à partir de la cuvette de Mosega auxquels répondent les Taung et les Tswana. La fuite de Mzilikazi vers le Zimbabwe devant les Boers (fin des années 1830) ne signifie pas la fin du danger Ndebele. Jusqu'à l'arrivée de l'autorité coloniale (années 1880), la souveraineté des districts du nord-est, régulièrement rançonnés, est contestée.

L'effacement du royaume Ndebele devant les Boers du Transvaal ne signifie pas encore la tranquillité pour les Tswana. Les Boers ont faim de terres et contribuent, en dépit de soulèvements tswanas, à ramener leurs territoires vers le niveau qu'occupe le Botswana aujourd'hui.

Avec l'arrivée du Mfecane et la pression des Ndebele, la structuration politique du territoire Tswana s'est modifiée. Les Ngwaketse perdent leur prédominance; on assiste à un phénomène de centralisation politique et

militaire sous la suzeraineté des chefferies les plus puissantes. Les Bamangwato (au singulier, Ngwato) deviennent et de loin la principale communauté du pays Tswana.

L'explorateur-missionnaire Moffat, très actif dans sa mission de Kuruman, dans le sud du territoire Tswana (c'est lui qui est à l'origine du mouvement des Kololo et d'autres groupes vers le Kalahari) entreprend, avec son beau-fils, Livingstone, de trouver au colonisateur britannique des voies d'accès vers le nord qui ne passent pas par le Transvaal. L'influence des missionnaires se fait sentir chez les Tswana. Livingstone fera des convertis. Quant à Moffat, il a déjà pris langue avec le Ndebele Mzilikazi depuis les années 1830.

L'autorité de Londres s'établit sur le Botswana dans le droit fil du *scramble for Africa* auquel contribuent Rhodes, Moffat, Livingstone. L'implantation géographique des trois hommes -Rhodes au Cap, Moffat chez les Tswanas et Livingstone sur le Zambèze- explique à elle seule l'expression, « le canal de Suez vers le nord » chère à Rhodes lorsqu'il évoque la liaison Le Cap-Le Caire. Ces projets britanniques sont menacés par l'expansion vers l'ouest du Transvaal, en territoire Tswana des Boers. Ces derniers y ont même installés deux petites républiques (Stellaland et Goshen), au sud du fleuve Molopo. C'est dans ce contexte que survient l'occupation du sud-ouest Africain (ce terme qui parle de lui-même désigne le seul territoire de la future Namibie) par l'Allemagne, qui revendique par ailleurs la zone située au nord de la latitude 22°S. Des négociations menées notamment par Rhodes ayant échoué avec les deux républiques boers, le gouvernement britannique envoie donc une force militaire dans la zone au sud du fleuve Molopo à la fin de l'année 1881.

Le protectorat du Bechuanaland est instauré en janvier 1885 sur un territoire entre le Transvaal au Nord du Molopo et la zone allant jusqu'à la latitude 22°S. Les deux républiques boer se rendent sans combat, à la grande satisfaction des Ngwato (Tswana). Ceux-ci, voyant leur territoire coupé en deux, souhaitent toutefois que la limite territoriale du protectorat soit déplacée plus au nord de la rivière Molopo. Il souhaite pouvoir maintenir son influence sur les deux rives du fleuve, et notamment sur les tribus Tswana au Sud du Molopo, lesquelles acquiescent à contre-cœur.

Les Britanniques ne peuvent occuper cet immense territoire d'autant que les *settlers* ne sont présent qu'au sud du Molopo. Ils acceptent donc de rattacher le sud du Molopo au protectorat du Bechuanaland.

La période qui suit est une époque charnière dans la formation du Botswana moderne. Cela pour plusieurs raisons : la frontière nord du protectorat est étendue au Zambèze en 1891-92. Au même moment, la Couronne se décide, non sans réticences, à instaurer une administration coloniale, alors qu'elle avait d'abord envisagé de confiner son rôle à un contrôle militaire du territoire. Les Bamangwato fournissent à Rhodes et à la BSAC le corridor dont ils ont besoin pour passer au Zimbabwe. Ils aident Rhodes à défaire les Ndebele mais refusent de passer sous la coupe de la BSAC. A la suite du voyage de dirigeants Tswana (dont Kgama, roi du Ngawto) à Londres en 1895, Chamberlain, secrétaire d'Etat aux Colonies, est contraint d'accepter. La BSAC obtiendra toutefois une très large bande de

terrain pour construire une voie de chemin de fer vers le Zimbabwe. Rhodes se voit d'ailleurs accorder un espace sur lequel il prépare les troupes destinées à l'insurrection contre les Boers du Transvaal.

L'échec du raid Jameson, les rebellions Shona et Ndebele signent l'abandon définitif des prétentions de la BSAC sur le Bechuanaland. La Couronne se désintéresse peu à peu de son protectorat dont elle s'attend à être dessaisie au fil du temps, pour rejoindre la zone d'influence économique de l'Afrique du Sud. En 1895, le territoire au sud du Molopo intègre d'ailleurs la colonie du Cap. A cet égard, il est intéressant de constater que Londres ne l'a pas accordé au Transvaal, situé plus à l'est mais dont il est pourtant le prolongement « naturel ». Les réserves destinées aux Tswana dans cette portion de territoire deviendront plus tard la base géographique du bantoustant « indépendant » du Bophuthatswana, hostile au gouvernement de Gaborone (voir chapitre II).

Note

(1) En 1851, le chef des Kololo, Sebetwane, est visité par un explorateur, David Livingstone, qui utilisera son royaume pour ses expéditions en Angola et en aval du Zambèze. Des Kololo joueront un rôle important dans la colonisation anglaise du Nyassaland (Malawi), après que des porteurs de Livingstone se sont établis dans une vallée du Malawi moderne, au contact d'esclavagistes portugais, de tribus Yao et d'envahisseurs Nguni. Ces derniers, qui peupleront ultérieurement, par vagues successives, des territoires des futures Zambie et Tanzanie, sont originaires du Natal; ils ont transité pour certains par le royaume de Gaza (Mozambique actuel), et pour d'autres par le royaume de Rozwi (Zimbabwe actuel). On les retrouve avec les Kololo dans la plaine inondable du Barotseland, au nord du Zambèze.

Annexe V

La terre et la mine en Rhodésie

Les premières années de la colonisation, le contrôle de l'espace implique qu'il soit mis fin au commerce des Shona avec les Portugais, que soit installée une prédominance blanche dans l'allocation des terres, que des mines soient ouvertes (1), et que la main-d'oeuvre soit réquisitionnée. La ségrégation prend vite force de loi. La *Hut Tax*, décidée en 1894, assure une source de revenus non négligeable à la colonie, permet en fait de destabiliser une agriculture indigène très vivace (2) et de contraindre les paysans vers un marché du travail capitaliste. La même année 1894, des *Natives Reserves* situées au nord-est du Kalahari « accueillent » des populations Ndebele déportées du High Veld méridional autour de Bulawayo. La conquête du Matabeleland, entamée en 1893 et qui durera trois ans, est, selon certains, l'occasion d'un processus d'expropriations sans pareil en Afrique Centrale et en Afrique de l'Est.

Les premières révoltes des Shona et Ndebele contre la BSAC se font donc sur la question de la terre et de la mine. Les Ndebele ne négocieront leur reddition à la BSAC qu'après avoir obtenue la garantie, vite oubliée, qu'ils pourront récupérer leurs terres. Les Shona, quant à eux, ont pris les vagues de *settlers* pour des expéditions de marchands venus commercer; ils s'aperçoivent que ceux-ci entendent non seulement s'accaparer une partie des terres (3 millions d'hectares situés dans le High Veld près de Salisbury, à Umtali et Fort Victoria), mais aussi appliquer à l'espace colonial dans son ensemble leur stratégie de domination : les Noirs ne restent que dans la mesure où on leur assigne un rôle qui concourra à fortifier le système. Cela ne se fait pas sans mal. Les compagnies minières et les *settlers* ont les plus grandes peines à instaurer un système de main-d'oeuvre bon marché. Dans la mine comme dans le domaine agricole, les Africains savent monnayer leur intégration. Dans les mines, leurs salaires augmentent rapidement, au point que les compagnies craignent de voir se mettre en place une main-d'oeuvre indépendante et exigeante. Victimes de cette concurrence, les *settlers*, dans les mines comme dans les fermes, essayent de transformer cette main-d'oeuvre indépendante, qui ne cherche à se faire employer qu'en fonction de ses propres besoins (c'est-à-dire en dehors des saisons agricoles) en un salariat fixe et bon marché.

Il faut pour cela, et en dépit des hésitations de Londres, relever massivement les taxations (doublement de la *Hut Tax*) et restreindre tout aussi massivement l'accès à la terre (3). Cela ne suffit pas. Les conditions de travail dans les mines sont si difficiles (4) que les désertions fleurissent. Un

système de *pass* est instauré en 1902, à l'instigation de la Chambre des Mines. Mais la compétition des mines sud-africaines dans le domaine du recrutement est forte. La Couronne donne la priorité à la reconstruction des mines d'or du Rand, après la guerre Anglo-Boer. Il faut alors envisager un système de recrutement forcé (appelé *Chibaro* par les Africains, ce qui signifie esclavage) qui organise le partage de la main-d'oeuvre entre les différentes mines, sans défavoriser les mines les moins riches.

La résistance indigène est vive et la répression qui s'ensuit l'est tout autant. Tout au long de son existence (5), le *Chibaro* devient un outil de coercition et de contrôle social extrêmement puissant. Salaires réduits, main-d'oeuvre forcée sont donc les deux éléments-clés de la stratégie de survie des mines rhodésiennes face à la concurrence sud-africaine.

Dans le même temps, le système des réserves est étendu au reste du pays en 1898 selon le modèle appliqué aux Hottentots du Cap, puis aux Zoulous du Natal et aux Xhosa du Cap (20 réserves dans le Matabeleland en 1899; 80 réserves Shona en 1902).

Le peuplement des réserves se fait en fonction de critères démographiques mais également de la géographie des soulèvements (6). Plus rapidement réduits que les Ndebele en raison de leurs divisions, les Shona sont souvent répartis selon leur attitude face au colonisateur pendant la Chimurenga. Les rebelles vaincus sont installés dans des réserves plus petites, situées dans des zones géographiques éloignées des axes de circulation et des centres de peuplement blanc, et surtout contrôlables militairement.

Cela étant, « *les soulèvements fixèrent des limites spatiales à l'expansion blanche* » (7) à 40-50 % des terres, contrairement à ce que se passera en Afrique du Sud, en l'absence de révoltes au début du XX^e.

La Couronne, qui a dû intervenir militairement, impose à la Compagnie de renoncer à son monopole exclusif dans l'attribution des terres. C'est une première victoire des fermiers blancs, méfiants à l'égard de la Compagnie, qui a beaucoup promis en vantant les richesses minières du territoire, et à laquelle il faut payer de larges royalties pour ses services. Mais la décision de Londres ne se traduit pas, selon eux, dans les faits. La Compagnie continue de privilégier les spéculateurs, les *land companies*. La BSAC a toujours le pouvoir d'assigner de temps à autre des « terres qui suffisent à les occuper » aux Noirs (*land sufficient for their occupation*) (8). Délégation est donnée aux commissaires aux indigènes de régler ces questions, en fonction des revendications blanches et des schémas de peuplement africains.

Au tournant du siècle, les espoirs d'un développement fondé sur la mine s'estompent définitivement (9). La Compagnie cherche à attirer de nouveaux settlers (11 000 *settlers* en 1901, 22 000 en 1912) pour valoriser son chemin de fer et son capital foncier (10). L'arrivée du chemin de fer en Rhodésie du Sud date de 1898. Il permet de relancer l'exploitation de l'or, dont l'exportation était extrêmement difficile auparavant; il permet aussi l'importation de matériels et d'équipements.

Mais l'objectif principal est désormais de développer une agriculture capitaliste, seule véritable ressource capable d'amortir les coûts considérables qu'elle a dû consentir pour la colonisation du territoire. Il faut pour cela pousser les Shona vers une pénurie chronique de terres. De

nouveaux fermiers s'installent; la bourgeoisie rurale devient le pilier fondateur du secteur capitaliste de l'économie. C'est là un trait spécifique à la Rhodésie du Sud, qui la distingue de beaucoup d'autres territoires colonisés en Afrique.

Les premières décennies d'occupation blanche offrent un bilan contrasté : la dépression mondiale a eu un effet considérable sur la chute du revenu national. La BSAC, après la mort de Cecil Rhodes en 1902, doit faire face aux revendications des fermiers blancs qui réclament une participation plus grande dans la conduite des affaires. Ils lui reprochent par ailleurs sa pingrerie à leur égard dans l'attribution des terres non assignées. De fait, des terres vierges, souvent de première qualité, demeurent non assignées au Matabeleland et dans le Mashonaland; sous la tutelle de la BSAC, elles peuvent faire l'objet d'une libre acquisition par les colons Européens, les propriétaires terriens regroupés en compagnies (*land companies*), les intérêts miniers et par un nombre réduit d'Africains disposant en propre de tenures.

Des intérêts industriels et miniers, à capitaux étrangers, apparaissent, s'opposent à la BSAC et font campagne pour le rattachement de la Rhodésie à l'Union Sud-Africaine. Cela rejoint les vues de certains, dans le gouvernement libéral de Londres, qui voient là un moyen d'appuyer le Premier Ministre sud-africain pro-britannique Jan Smuts, face aux nationalistes afrikaners. D'autres, au Colonial Office, estiment peu raisonnable de confier un pouvoir d'autorité sur tant de Noirs à si peu de Blancs.

La Première Guerre Mondiale apporte à certains groupes *settlers* (11) l'opportunité politique dont ils manquaient. Ils s'engagent massivement contre les Allemands en Namibie et en Afrique de l'Est. Par ailleurs, les marchés d'exportation s'ouvrent désormais aux minerais, à la viande et aux céréales de Rhodésie du Sud. Les anti-unionistes anti-Afrikaners l'emportent au référendum de 1922.

Outre le refus du rattachement à l'Union Sud-Africaine, la Constitution de 1923 consacre la disparition du contrôle politique de la BSAC. Elle confère désormais, et c'est un changement fondamental, une prédominance politique aux fermiers. Ils demandent que de nouvelles terres soient ouvertes au peuplement (Commission Moffat-Carter en 1925) alors que la moitié des terres déjà assignées sont encore vierges. La Constitution prévoit certes le maintien du droit des Noirs à posséder la terre, mais une telle disposition est à vrai dire sans conséquence, tout au plus une soupape de sécurité. L'agriculture Shona commence à sombrer à partir des années 1920, victime d'une politique de pénurie de terres et du soutien de l'Etat par voie de subventions aux fermiers blancs.

La Rhodésie post-1923 est un « état-settler » où seule la mine est laissée, sans grande réticence, à la domination du capital issu de la Métropole. Les *settlers* ont investi l'Etat et bénéficient dans les années 1930 de son interventionnisme (création d'offices agricoles, conditions de vente défavorables pour les éleveurs et producteurs noirs de maïs afin de soutenir les fermiers blancs et leurs exportations).

En 1930, le *Land Apportionment Act* prévoit la partition du pays en zones d'occupation raciales d'importance plus qu'inégale : il y a les terres européennes (50 000 Blancs dont une minorité sont fermiers peuvent occuper la moitié des terres du pays, soit 19,8 millions d'hectares), les *Natives Reserves* (650 000 Africains, soit 60 % de la population noire, sur 8,8 millions d'hectares, soit 22,4 % du territoire); et les *Native* (devenues plus tard *African*) *Purchase Areas* (3 millions d'hectares, soit 7,7 % des terres). Le reste des terres (7,2 millions d'hectares non assignés), est sujet à de futures distributions, inégales elles-aussi. Pour la première fois, la carte foncière est codifiée sur des critères d'exclusivité raciale. Le domaine ouvert aux Européens de manière exclusive passe de 12 à 19,8 millions d'hectares. La concentration de la terre permet par ailleurs de rationaliser les investissements ruraux (barrages, routes) dans les zones européennes. On assiste de manière concomitante à l'expulsion d'une cinquantaine de milliers d'Africains vers les réserves-réservoirs de main-d'oeuvre.

Les Africains ont certes une latitude pour acheter de la terre mais il s'agit en fait d'une stratégie de délimitation par défaut des terres auxquelles ceux-ci ne pourront plus prétendre. Le législateur espère aussi que cela contribuera à ramener les terres hors-réserves aux colons, que cela videra les terres blanches d'une partie de leur population noire, et qu'une classe-tampon de paysans africains modernistes se créera. Cette dimension est à prendre en compte au moment de l'industrialisation des années 1950, comme on le verra plus bas. Cela étant, et jusqu'à l'indépendance, la carte foncière ne subira que des révisions tendant toujours plus vers la ségrégation (voir chap. III, note 6 relative au *Land Tenure Act*).

Pour compléter le schéma, des systèmes de fichage et de *pass*, mis en place, on l'a vu, par la BSAC, se renforcent (*Native Registration Act* en 1936) pour contraindre les Noirs à ne pas chercher d'emplois en ville. Le droit à la terre des Africains est désormais liés aux restrictions apportées aux lieux de résidence. Ces systèmes de contrôle vont perdurer sous une forme ou autre jusqu'à l'indépendance. Ce n'est que dans les années 1930 que la paupérisation, le manque d'alternatives économiques poussent les Noirs du pays (opposés en cela aux Noirs étrangers) à chercher massivement du travail dans les fermes, les usines et les mines blanches.

A la veille de la deuxième guerre mondiale, la Rhodésie possède, en dépit de la suprématie blanche et de l'intervention de l'Etat, une économie typiquement coloniale, exportatrice de denrées de base et dépourvue de secteur industriel. L'Etat a certes racheté les mines de la BSAC en 1933 mais la paupérisation accélérée des Noirs ne conduit pas à favoriser l'élargissement d'un marché de biens et de services.

A cet égard, le second conflit mondial est une époque-tournant. L'interruption des importations conduit au développement de l'industrie secondaire que l'arrêt des hostilités accentuera encore. Rhodesia Railways est racheté par l'Etat à la BSAC en 1948; l'industrie sidérurgique nationalisée prend son plein essor. Le secteur agricole se tourne vers les cultures d'exportation (tabac), le prix des minerais (la métropole achète en livres

sterling et non en dollars le chrome et amiante) est au plus haut. Les secteurs industriels et des services commencent à éclipser l'agriculture et deviennent les forces motrices de l'économie. Les salaires noirs commencent à augmenter à la fin des années 1940.

En fonction des arrivées d'immigrants (45 000 entre 1945 et 1950), les Africains sont susceptibles d'être évacués des terres blanches, où certains qui y travaillent avaient pourtant la permission de résider, vers les réserves indigènes (*Native Reserves*). Ce sera le cas en 1950. La Fédération Rhodésienne (Central Africa Federation) nourrit l'expansion du pays. Les mineurs et les travailleurs agricoles venant du Nyassaland permettent de peser plus encore sur les salaires accordés aux Noirs.

Les compagnies minières, dont l'Anglo American (12), sont d'ailleurs, avec ce qui reste de la BSAC, les plus chauds partisans de la Fédération. Celle-ci leur garantit, outre une suprématie blanche en Rhodésie du Nord (où les *settlers* sont très peu nombreux), l'accès à un marché élargi et en expansion au Sud. Les compagnies minières ne ménageront pas leurs efforts pour tenter, en vain, de sauver la Fédération à la fin des années 1950.

Des années 1930 à l'UDI, le processus de colonisation modifie moins la répartition de la population qu'il ne fige sur place l'accroissement démographique. Cette évolution se produit dans un contexte d'essor économique de la bourgeoisie rurale blanche, aggravant le décalage politique et social avec la population africaine.

A cet égard, les années 1950 marquent l'amorce d'un divorce entre les fermiers blancs et le pouvoir politique de la Fédération. Celui-ci, soumis aux pressions des industriels qui raisonnent désormais en termes de classe sociale, envisage un élargissement de sa base sociale et électorale vers une classe moyenne noire.

Il y a par ailleurs une dimension clairement économique dans ce conflit qui donnera naissance en 1962 au Rhodesian Front de M. Ian Smith. Le passage d'une agriculture céréalière (maïs) au tabac pousse les fermiers blancs vers l'exportation et non plus le marché intérieur. Les secteurs agrariens n'ont donc plus le même intérêt qu'auparavant à l'industrialisation du pays. Le tabac étant par ailleurs une culture fortement consommatrice de main-d'oeuvre, les fermiers n'ont pas le même souci que les industriels à voir cette population noire gagner en qualification.

La victoire du parti de M. Ian Smith en 1962 assure une fois encore la victoire des fermiers blancs; le gouvernement s'engage à maintenir une main-d'oeuvre bon marché dans l'agriculture et les mines de petite taille, en veillant à modérer les appétits du secteur industriel. Ce choix quelque peu « archaïque » en faveur du bloc historique, l'éclatement de la Fédération, la mise hors-la-loi des mouvements nationalistes noirs engagent la Rhodésie dans une voie qui le conduit en 1965 à l'UDI.

En 1969, le *Land Tenure Act* met fin à la catégorie de terres non réservées ouvertes à une occupation multiraciale. La conversion de terres blanches en terres d'occupation noire (soupape en cas de surpeuplement) est supprimée. Les terres noires et les terres blanches sont d'égale superficie (18 millions d'hectares). Les terres accessibles aux Noirs sont en diminution (1,5 millions d'hectares). La Constitution adoptée cette année-là complète le tableau en

rationnalisant formellement la ségrégation raciale au niveau politique, administratif et foncier. La signification de ce geste est plus politique (face à la guérilla) que fondée sur des motifs d'ordre économique.

Dans les années 1970, l'essoufflement du *boom* consécutif à la réorganisation de l'économie par le gouvernement de l'UDI, l'augmentation du prix du pétrole, la désorganisation de circuits de communication dans les campagnes due à l'accroissement des activités de la guérilla, l'abandon de fermes blanches mettent l'agriculture en position difficile. L'Etat tente de soutenir l'industrie et l'agriculture (création de l'Industrial Development Corporation et du Agricultural Finance Corporation) au détriment de l'agriculture noire. Dans les *Tribal Trust Lands*, les paysans sans terre représentent désormais 50 % de la population, contre 30 % à la fin des années 1950. A l'indépendance, 90 ans après le début de la colonisation, la terre est toujours le problème-clé de la société zimbabwéenne.

En conclusion, on retrouve, tout au long de l'histoire de la Rhodésie et même du Zimbabwe, un sentiment dominant chez les fermiers blancs : le pays n'a besoin que d'une seule agriculture, qui soit moderne, c'est-à-dire blanche. Les Africains qui ont accès à la terre ne doivent (et ne savent) pratiquer que les cultures de subsistance. Ils n'ont pas d'utilité économique autre que celle de fournir une main-d'oeuvre paupérisée, bon marché aux fermes blanches.

Les cultures de subsistance pratiquées en dehors des réserves indigènes sont donc fortement limitées (cf. l'ordonnance de 1908 interdisant les cultures de subsistance sur les terres louées par des propriétaires blancs) car elles impliquent un gaspillage de la terre, un frein au développement (blanc, bien sûr). Les aménagements à la doctrine de ségrégation (tels les *Native puis African Purchase Area*) ne changent fondamentalement rien à cette doctrine.

Le développement indigène peut se résumer à une tautologie : « leur incapacité à accéder au développement dans un tel contexte ne prouve rien d'autre que leur incapacité générale à s'en sortir »; elle prouve aussi le danger qu'il y a à ce que les *Natives* s'en sortent grâce une organisation agraire ou des exploitations agricoles plus sophistiquées. Il faut donc tout faire pour empêcher cela, y compris travestir la réalité au nom même de l'intérêt des indigènes.

A la fin du siècle dernier, les *settlers* parvenus dans la région de Melssetter (aujourd'hui Chimanimani), dans les Eastern Highlands, région il est vrai très fertile, furent stupéfaits de découvrir une agriculture locale très variée : de multiples sortes de céréales (avoine, *kaffir corn*, *poko corn*, mil) et de haricots, des cacahouètes, des concombres, des patates douces, des tomates, du chou, des pois, des citrouilles, du piment, du tabac, des bananes, du citron, du melon. Des situations similaires sont observées dans l'Ouest du Mashonaland. Le mythe d'une agriculture indigène retardée en prend un coup. En 1954, les représentations n'ont pas vraiment changé. La même bourgade de Melssetter est décrite ainsi dans un guide géographique à but touristique de l'Afrique Australe : « Melssetter, population blanche de la ville, 50, du district, 500; Indigènes, environ 25 000. » (13)

On tient les racines d'une géopolitique caractérisée par une « organisation spatiale précise, résultant de remaniements juridiques et spatiaux constants, dont la ... fonction est de permettre un contrôle politique et économique sur la majorité noire, en accroissement démographique rapide ». (Michel Foucher, « De la Rhodésie au Zimbabwe, ou le foncier comme héritage », *Politique Africaine*).

Notes

(1) Lors de la marche de la Colonne des Pionniers sur la plaine de Harare en 1890, chaque *settler* se voit accorder un lot de 1 210 hectares et une concession pour 15 mines. On lui promet également des têtes de bétail (Michel Foucher, « De la Rhodésie au Zimbabwe ou le foncier comme héritage », *Politique Africaine*).

(2) Les premières années, les fermiers blancs qui souhaitent approvisionner les mines en tabac et en nourriture ont pu constater à leur dépens l'efficacité des Noirs à répondre aux incitations d'un marché en expansion. (Colin Stoneman, *Zimbabwe's Inheritance*)

(3) En 1902, les trois-quart des terres de la Colonie ont fait l'objet d'expropriations de paysans noirs.

(4) Des enfants travaillent dans les mines de mica et d'amiante. Pendant ses vingt premières années d'existence, la mine de charbon de Wankie Colliery n'emploiera que des bagnards. En dépit d'un monopole du recrutement en Rhodésie du Nord et du Sud, les mines sont obligées de recruter aux marges des deux colonies. En 1922, les niveaux de salaires seront inférieurs à ce qu'ils étaient en 1903 à l'introduction du *Chibaro*.

(5) Au fur et à mesure de la prolétarianisation des paysans africains, le revenu noir diminuera à tel point que, dans les années 1920, il n'est plus nécessaire de recourir au *Chibaro*.

(6) L'état Ndebele est détruit, la monarchie déclarée défunte mais la répression sera moins sévère que pour les Shona. Aucun Ndebele ne sera puni pour sa participation à la Chimurenga alors que les chefs Shona seront poursuivis en justice et pendus. Il s'agit d'une clémence « politique ». « *Les chefs Ndebele deviennent des fonctionnaires salariés intégrés au système politique colonial. Chez les Shona, les chefs conservèrent leurs pouvoirs jusque dans les années 1930. Puis ils furent nommés par les autorités, mais retrouvèrent certaines prérogatives -allocations de terres- en 1961, comme alliés du gouvernement* » (Michel Foucher, op. cit.).

Les dommages de guerre, les déplacements de populations (après la Chimurenga, de nombreux Ndebele seront expulsés des collines sacrées de Matopo où Rhodes a installé sa propre exploitation), le contrôle de l'allocation de la terre, les « *limites apportées aux territoires des chefferies comme mesure de division et de contrôle dans les années 1930* » (Michel Foucher, supra) sont donc autant d'instruments de contrôle du territoire et des populations indigènes.

(7) M. Foucher, op. cit..

(8) Hors des réserves, des terres sont disponibles à l'achat, en propriété privée (*African Purchase Land*). Il s'agissait alors d'une formule du gouvernement impérial destinée à l'origine à récompenser les *Cape boys* sud-africains et certains chefs Tswana qui ont participé à la guerre contre les Ndebele. Ces achats furent très localisés (Michel Foucher, op. cit.).

(9) Les investisseurs sont victimes tout à la fois de la géologie du territoire mais aussi de la rareté de la main-d'oeuvre, qualifiée (blanche) ou pas (noire), du manque

d'équipement et de fuel et enfin des promesses extravagantes de la BSAC. Celle-ci insiste par ailleurs pour détenir 50 % dans chaque investissement nouveau. La compétition s'avère impossible avec le Rand sud-africain. En 1903, les intérêts étrangers plient bagage, mettant pratiquement à bas l'industrie de la colonie.

(10) G. Arrighi. « The Political Economy of Rhodesia » in G. Arrighi et J. S. Saul, *Essays on the political Economy of Rhodesia*, Monthly Review Press, New York, 1973, p. 195.

(11) On distingue alors quatre groupes sociaux blancs en Rhodésie du Sud : les fermiers et les opérateurs de petites concessions minières; le monde salarié; le commerce; les compagnies de commerce et les compagnies minières, largement détenues par des capitaux étrangers. Les alliances tournantes entre ces différents groupes détermineront l'évolution social et politique du pays jusqu'à l'indépendance. Opposés sur la question du rattachement à l'Union Sud-Africaine, les compagnies minières et les bourgeoisie rurale blanche (fermiers et petits opérateurs miniers) feront malgré tout front commun, durant les années 1920 et 1930, face à la paysannerie et aux salariés noirs qui constituent la majorité du peuplement de la Colonie.

(12) Ernest Oppenheimer avait exprimé son souhait en 1941 d'ouvrir une représentation à Salisbury en cas d'intégration des deux Rhodésie. En 1950, Anglo transfère son siège de Rhodésie du Nord vers Salisbury, bénéficiant au passage de réductions fiscales à l'égard de la Grande-Bretagne.

(13) cf. *Year Book & Guide to SOUTHERN AFRICA 1954* (p. 567)

Annexe VI

L'histoire du textile blanc en Rhodésie

Les Ndebele ont été les premiers dans ce pays à cultiver le coton et à développer une activité textile, avant 1870. La technologie sera par contre introduite par les premiers *settlers* (1). Le caractère national de la bourgeoisie blanche rurale et du capitalisme blanc distingue très tôt la Rhodésie du Sud des autres colonies africaines. On le vérifie dans le secteur du textile. En 1934, le gouvernement passe une loi qui empêche explicitement les Africains de se revendiquer comme « employés », afin qu'ils ne défendent pas leurs intérêts dans des structures syndicales.

Avec le second conflit mondial, les importations de textile d'Europe baissent brusquement, il faut les remplacer. Un autre coup de fouet sera donné à l'industrie locale par la Couronne qui, cédant à des avances locales, décide d'implanter en Rhodésie son Imperial Air Training Scheme, faisant par là-même augmenter la demande locale de produits en coton. Le gouvernement rhodésien fournit alors les incitations nécessaires. Le prix sera même garanti pour pousser les « indigènes » à cultiver le coton. Dans le même temps, il est décidé que l'industrie doit rester nationale (c'est-à-dire dans les mains de capitaux des *settlers*). Une firme du Natal se verra refuser d'établir une usine à proximité de la filature de Gatoma.

La Rhodésie confirme son succès après 1948 avec la signature d'un traité de commerce avec l'Afrique du Sud qui lui garantit un accès au marché sud-africain. Durant la période de la Confédération rhodésienne, le *Cotton Industries Act* (1954) oblige les producteurs à vendre leurs récoltes au Cotton Industries Board. 75 % du coton vient du Malawi et la seule filature de la Confédération est en Rhodésie du Sud. La compagnie britannique David Whitehead investit dans le tissage, en raison d'un efficace *lobbying* gouvernemental et des producteurs locaux. Le britannique n'hésitera pas à investir massivement dans les années 1950 dans la filature, quand des difficultés financières apparaissent. Compte tenu de cette prise de contrôle, David Whitehead a un intérêt vital à garantir ses approvisionnements en produits filés (*yarn*). Les deux-tiers des principales compagnies textiles du pays apparaissent durant l'époque de la Confédération.

Durant l'UDI, les intérêts sud-africains prennent le relais des Britanniques. Les exportations vers la RSA quadruplent entre 1965 et 1973. Quant aux firmes non sud-africaines, elles se « rhodésianisent », leurs cadres locaux (presque tous rhodésiens blancs) prennent leur pleine autonomie. Les profits sont réinvestis sur place, compte tenu du contrôle des changes. Durant cette période, les soutiens multiformes du gouvernement à l'économie renforcent le caractère « corporatiste » de l'Etat, accroît la puissance de la classe capitaliste blanche (2).

Notes

(1) Les émigrants juifs d'origine russe, travaillant soit dans les métiers de l'argent, soit dans le textile, s'orientent dans cette dernière voie. Plus de 200 entreprises figurant au registre du commerce qui opèrent dans le vêtement sont tenues pour une large part par des juifs zimbabwéens.

(2) La phénoménale croissance de l'industrie rhodésienne, sous l'UDI, repose essentiellement sur l'essor du marché intérieur. Cela se vérifie dans le textile. Entre 1966 et 1974, ce secteur croît à un rythme de 11 % par an alors que les exportations chutent vertigineusement.

Annexe VII

Une politique industrielle vue par le prisme de la science politique

Pourquoi un état culturellement si hostile aux forces du marché reconduit la politiques industrielle rhodésienne? Dès 1980, certains chercheurs (1) estiment probable le fait que le Zimbabwe sombre dans des calculs de court terme et que les conditions ne soient jamais « mûres pour le changement socialiste ». Certains (Hirsch, Ostergaard) étudiant le cas si particulier du textile, parlent d'un compromis entre l'Etat absent de ce secteur et une poule aux oeufs d'or (les industriels blancs du textile) qui fournirait non seulement des devises mais aussi de la paix sociale (création d'emplois dans les usines et dans les campagnes productrices de coton). Un partage qui s'instaurerait -aux Blancs l'économie, aux Noirs la politique- pourrait être bouleversé si des industriels gravissaient les marches du pouvoir et revendiquaient une configuration plus conforme à leurs intérêts.

D'autres (Robinson) estiment que la bourgeoisie noire arrivée au pouvoir n'a pas fondamentalement intérêt à la croissance économique parce qu'elle s'est déjà servie, récupérant les positions et les privilèges des nombreux rhodésiens qui ont quitté le pays. D'autres s'inspirant des thèses de Poulantzas ou de Gramsci voient dans l'état (défini comme capitaliste ou pas) l'expression d'une domination visant avant tout à garantir le consentement des gouvernés par son leadership moral, intellectuel ou politique au profit d'une classe dominante (auquel l'Etat, défini comme groupe gouvernant, est lié sans forcément lui appartenir, cela en raison du partage dont nous parlions plus haut).

Cela peut s'appliquer au Zimbabwe où le gouvernement use sciemment depuis 1980 d'une rhétorique mobilisatrice, couplée à de réelles mesures sociales dans le domaine de l'éducation, de la santé, des salaires. La bonne santé du secteur textile profite d'ailleurs au secteur agricole : le nombre de producteurs de coton (150 000) a quintuplé depuis l'indépendance. Les paysans des terres communales et des *small scale farms* représentent aujourd'hui 55 % des livraisons au Cotton Marketing Board.

Note

(1) Saul John. 1980. « Zimbabwe: The Next Round » *Monthly Review*.

TABLE 1

SOUTH AFRICA
(1987 Figures)

Relative to Its Main Trading Partners:

	GNP US\$ (bn)	SA as a % of:	GNP Per Capita (US\$)	Pop (mill)	Pop. Growth %
SA	62, 9		1890	33	2, 3
US	4486, 2	1, 4	18430	243	1, 0
Japan	1925, 6	3, 3	15770	122	0, 0
Germany	879, 6	7, 2	14460	57	0, 0
France	715, 0	8, 8	12860	61	0, 0
Italy	597, 0	10, 5	10420	57	0, 2
UK	592, 9	10, 6	10430	57	0, 1
And Some Other Countries:					
Canada	390, 0	16, 1	15080	26	1, 0
Australia	176, 3	35, 7	10900	16	1, 4
Brazil	314, 6	20, 0	2020	141	2, 2
Korea	112, 9	55, 7	2690	42	1, 4

TABLE 2

SOUTH AFRICA IN AFRICA

(1987 Figures)

I.	GNP US\$ (bn)	% of GNP	GNP Per Capita (US\$)	Pop (mill)	Pop. Growth %
Sub-Saharan Africa	140, 4	69, 1	480	412	3, 3
South Africa	62, 9	30, 9	1890	33	2, 3
Total	203, 3	100, 0	585	445	
II.					
Southern Africa*	22, 5	26, 4	300	75	3, 2
South Africa	62, 9	73, 6	1890	33	2, 3
Total	85, 4	100, 0	790	108	2, 9

Source: AAC

142

* SADC Countries - Angola (1), Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzania, Zambia and Zimbabwe
 (1) GDP and other figures estimated (S.A. Lewis - IDS)

TABLE 3

THE SIZE OF THE SOUTH AFRICAN ECONOMY
IN REGIONAL AND AFRICAN CONTEXT

	SOUTHERN AFRICA	AFRICA
SHARE OF NUMBER OF MOTOR VEHICLES (1983)	78 %	40 %
SHARE OF INSTALLED ELECTRICITY GENERATING CAPACITY (1986)	79 %	44 %
SHARE OF TOTAL ELECTRICITY GENERATED (1985)	87 %	54 %
SHARE OF STEEL PRODUCTION (1985)	88 %	74 %
SHARE OF STEEL CONSUMPTION (1985)	83 %	34 %
SHARE OF CEMENT PRODUCTION (1985)	84 %	22 %

TABLE 4

SHARE OF TOTAL IMPORTS DERIVED
FROM SOUTH AFRICA
1985

Lesotho	90 %
Swaziland	84 %
Botswana	82 %
Zimbabwe	18 %
Zambia	14 %
Mozambique	12 %

1. Livres et articles

Africa Watch : *Zimbabwe. A Break with the Past? Human rights and Political Unity*. An Africa Watch Report. Oct. 1989.

Africa Watch : *Mozambique. New Constitution Protects Basic Right. But Political Prisoners still Suffer Unfair Trials*. Février 1991.

AWEPAA : « The European Community and Southern Africa : looking towards Lomé IV ». AWEPAA (Association of West European Parliamentarians for Action against Apartheid). 1989.

Bach, Daniel, ed. : *La France et l'Afrique du Sud. Histoires, Mythes et Enjeux Contemporains*. CREDU. Karthala. 1990.

Barbier, Jean- Claude : *L' Afrique du Sud apres l'Apartheid*. Ed. Kimé. 1991.

Banque Mondiale : *L'Afrique Subsaharienne. De la crise à une croissance durable*. Banque Mondiale Washington D-C. Mai 1990.

Bas, Philippe; Tersen, Denis : *L' Afrique Australe dans la Tourmente..*

1° *La Forteresse de l' Apartheid*.

2° *Les Relations de Puissance*.

Notes et études documentaires. Documentation française. 1987.

Baynham, Simon, Dr : « SADCC Security Issues ». *Africa Insight*,, vol 19, no 2, 1989.

Botha, Pik : « South Africa and Africa ». *Africa Insight*,, vol 20, no 4, 1990.

Bourmaud, Daniel; Darbon, Dominique : « La Politique du Pain : les Mots et les Choses. (Kenya et Zimbabwe) ». *Politique Africaine*. 1987.

Bowen, Nina : *Regionalism and Food Security: the SADCC*. St Anthony's College. Master of Letters. Department of Sociology. Trinity College (Oxford). Avril 1989.

Bullock, Sandy : « Structural Adjustment and Conditionality in European Community Aid to Sub-Saharan Africa : the Record of Lomé III and the Prospects for Lomé IV ». Master of Arts. School of Development Studies. University of East Anglia. Septembre 1989.

Bureau International du Travail (ILO/BIT) : « ILO Report Spotlights Heavy Cost of Apartheid to South Africa' s Economy ». Geneve. Mai 1989.

Center for Thord World Studies. *SADCC Challenges for the 1990's*. State University of Ghent (Gand) 15-16 avril 1991.

Chr. Michelsen Institute : *Botswana. Country Study and Norwegian Aids Review*. DERAP Publication no 235. 1988 (Granberg, Per; Parkinson, J.R., ed.).

Clarke, Duncan : *Foreign Companies and International Investment in Zimbabwe*. Catholic Institute for International Relations. Mambo Press. Gwelo, Rhodesie. Mars 1980.

Commonwealth Committee of Foreign Ministers on South Africa. *South Africa. The Sanctions Report*. Penguin Books/ James Currey. 1989.

Courade Georges : « Peut-il y Avoir des Politiques d'Autosuffisance alimentaire ? » *Politique Africaine* n°39. Sept 1990.

Davies, Rob; O'Neara, Dan; Alamini, Siphon : *The Struggle for South Africa. A Reference Guide to Movements, Organisations and Institutions*. (vol.1-2). Zed Books. 1988 (new edition).

Denoon, Donald; Nyeko, Balam : *Southern Africa since 1800*. Longman London and New York. 1986.

Foucher, Michel : « De la Rhodésie au Zimbabwe, ou le Foncier comme Héritage. Une Approche Géographique ». *Politique Africaine* (numéro sur les politiques foncières et territoriales) 1985.

Fritz, Jean-Claude et Gérard : « Le Zimbabwe Indépendant, Décolonisation et Stratégie de Développement ». (référ. inconnue).

Gelb, Stephen, ed. : *South Africa' Economic Crisis*. Zed Books Publishers 1991.

Hanlon, Joseph : *SADCC in the 1990' s. Development on the Front Line*. The Economist Intelligence Unit. Special Report no 1158. (EIU regional forecast series). 1989.

Hanlon, Joseph : *Beggar Your Neighbours. Apartheid Power in Southern Africa*. Indiana University Press. CIIR in collaboration with James Currey. 1987.

Hardy, Chandra : « The Prospects for Growth and Structural Change in Southern Africa ». Séminaire: « Another Development for Lesotho » 14-18 Dec. 1987. Maseru (texte révisé par l'auteur en mars 1988).

Herbst, Jeffrey : « Political Impediments to Economic Rationality : Explaining Zimbabwe' s Failure to Reform its Public Sector ». Woodrow Wilson School, Princeton Uty, New Jersey.

Hifab & Zimconsult : *Zimbabwe. Country Study and Norwegian Aids Review*. Hifab International Oslo. Zimconsult Harare. Juillet 1989.

Hopgood, Richard : « Southern Africa's minerals in a changing world ». *Africa Insight*, vol 20, no 4, 1990.

Hutchence, Justin : « *The European Community's policy towards Southern Africa : Structural Adjustment and Regional Cooperation* ». Master of Arts submitted to the Centre for Southern Africa Studies of the University of York. Décembre 1990.

Innes, Duncan : *Anglo- American and the Rise of Modern South Africa*. Monthly Review Press New-York. 1984.

Johnson, Phyllis; Martin, David: *Frontline Southern Africa*. Ed. Ryan Publishing 1989.

Johnson, Phyllis; Martin, David, ed. : *Destructive Engagement. Southern Africa at War*. Zimbabwe Publishing House for the SARDC. 1986.

Jourdan, Paul : « Minerals in SADCC Strategy ». University of Leeds African Studies Unit (Department of Politics). Oct. 1988.

Kongwa, Sam : «Nationalization : Lessons from Southern Africa ». *Africa Insight*, vol 20, no 3, 1990.

Kongwa, Sam : « Zimbabwe's 1990 general election and the search for direction ». *Africa Bulletin*, vol 30, no 3, 1990.

Lanning, G.; Mueller, M. : *Africa Undermined*. Penguin Books. 1979.

Leistner, Erich, Dr : « Zimbabwe's Economy ». *Africa Insight*, vol 19, no 3, 1989.

Leistner, Erich, Dr : « The SADCC in its Second Decade ». *Africa Bulletin*, vol 31, no 2, 1991.

Mac Gregor, Jenny : « Botswana, is there sustainable development ? ». *Africa Bulletin*, vol 31, no 6, 1991.

Mandaza, Ibbo Ed. : *Zimbabwe: the Political Economy of Transition 1980-1986*. CODESRIA(Dakar). 1986.

Manser, Roger : « Botswana Firms up Partnership ». *Diamond International*. Juillet/août1991.

Millin, Sarah Gertrude: *Rhodes*. Chatto and Windus. 1933.

Mills, Greg, Dr : « Changing the guard : South African Foreign Policy into the 1990 's ». *Africa Insight*, vol 20, no 3, 1990.

Nelson, Harold : *Zimbabwe: a Country Study*. Foreign Area Studies. The American University (Washington D-C). 1982.

- Ostergaard, Tom : *SADCC, a Political and Economic Survey*. Danida 1990.
- Ogilvie Thomson, Julian. « Stability, the Key : De Beers' One Hundred Years ». *Optima*.1988.
- Overseas Development Institute : « Sanctions and South Africa' s Neighbours ». Briefing Paper, Londres Mai 1987.
- Pallister, David; Stewart, Sarah; Leper, Ian : *South Africa Inc. The Oppenheimer Empire*. Simon and Schuster Ltd Publishers 1987.
- Parsons, Neil : *A New History of Southern Africa*. Mac Millan. 1983.
- Politique Africaine : *Afrique du Sud ambiguë* . n°25. *Politique Africaine*. Editions Karthala. Mars 87.
- Reichardt, Markus; Duncan, David : Rail Transport and the Political Economy of Southern Africa, 1965-1980 ». *Africa Insight*,, vol 20, no 2, 1990.
- Riddell, Roger. « ACP Export Diversification: the Case of Zimbabwe ». Working paper n°38. Overseas Development Institute (Londres). Juin 1990.
- Riddell, Roger. « Industrialisation in Sub-Saharan Africa. Country case study. Zimbabwe ». Working paper n°25. Overseas Development Institute (Londres). 1988.
- Robertson John : « Zimbabwe : a Framework for Economic Reform 1991-1995 ». *Africa Bulletin*, vol 31, no 4, 1991.
- Rotberg, Robert I : *Towards a Certain Future. The Politics and Economics of Southern Africa*. David Philip Publisher Cape Town. 1981.
- Roussos, Peter : *Zimbabwe: an Introduction to the Economics of Transformation*. Baobab Books Harare. 1988.
- Skalnes, Tor : « Group Interests and the State: an Explanation of Zimbabwe' Agricultural Policies ». Department of Social Science and Development, Chr. Michelsen Institute.
- South African Institute of Race Relations. *Race Relations Survey 1989/ 90*. SAIRR Johannesburg 1990.
- Smith, Susanna : *Front Line Africa. The Right to a Future. An Oxfam Report on Conflict and Poverty in Southern Africa*. 1990.
- Stoneman, Colin, ed. : *Zimbabwe's Inheritance*. Mac Millan Publishers. 1981.

Stoneman, Colin, ed. : *Zimbabwe' Prospects. Issues of Race, Class, State, and Capital in Southern Africa*. Mac Millan Publishers. 1988.

Stoneman, Colin, Cliffe, Lionel : *Zimbabwe, Politics, Economics and Society*. Pinter Publishers London and New York. 1989.

Strauss, Conrad : « South Africa in a Southern African Context ». Occasional paper. The South African Institute of International Affairs. Août 1990.

Thompson, Carol : *Harvests Under Fire. Regional Co-operation for Food in Southern Africa*. Zed Books. 1991.

Tsie, Balefi : « Botswana and SADCC: the Dilemmas of Dependence ». Leeds Southern African studies. African Studies Unit/Dpt of Politics. University of Leeds. Août 1989.

Union-Castle Nail. Steamship Company Ltd. *Yearbook and Guide to Southern Africa*. 1954.

Van Buren, Linda : « Botswana Survey ». *African Business*. Décembre 1990.

Van Zyl Slabbert, Dr. Frederick : « South Africa Five Years from Now : What is Likely to Happen ? » IDASA. Sept. 1990.

Verboud, Mathieu : « La SADCC : Comment y Investir ? » *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* (supplément Afrique Industrie). Sept. et oct. 1988.

Weissfelder, Richard : « Collective Foreign Policy Decision Making Within SADCC: Do Regional Objectives Alter National Policies ? » *Africa Today*. (1^o trimestre 1991).

Whiteside, AW : « Investment Opportunities in Southern Africa. The Business climate in the SADCC States ». occasional paper. The South African Institute of International Affairs. Février 1987.

Williams, Gwyneth; Hackland, Brian : *The Dictionnary of Contemporary Politics of Southern Africa*. Routledge. 1988.

Wills, A. J. : *An Introduction to the History of Central Africa, Zambia, Malawi, and Zimbabwe*. Oxford University Press. 1991.

2 Magazines, Newsletters, Journaux.

Newsletters

Market South East (An african File publication).
Trade and Investment in Eastern and Southern Africa.
Nord-Sud Export.
Africa Confidential.
Zimbabwe Report.

Journaux économiques

The Economist Intelligence Unit : *Country Profile* sur chaque pays de la région (1989-1990). (Business International/ Economist Group).
South Africa Alert (Business International/Economist Group).

Revues

Africa Events, African Business, Southern Africa, Eastern and Southern Africa Geographical Journal, Diplomatic Observer, Southern African Economist, Moto, Parade, African Economist Digest/ AED, South, Optima Politique Africaine, Africa Insight, Africa Bulletin.

3. Littérature grise/Documents de travail

Allen, Mike; Goodison, Paul : « British and European Aid to the Southern African Development. Coordination Conference ». Discussion Paper for Peace and development in the Front Line States. Conférence organisée le 9 juin 1988 à Londres par War on Want.

Chidzero, Bernard. « A statement by the Senior Minister of Finance, Economic Planning and Development of Zimbabwe ». Paris Investment Conference. 1^o mars 1990.

Jourdan, Paul : *Strategies for the Regional Planning of the Mineral Industry in Southern Africa : the case of the SADCC*. Extraits de thèse.

Leitsner, Erich : « South African Development Aid to African Countries » Symposium : Development Aid : what works and what doesn't, tenu à la Tamkang University, Tai Pei, République de Chine, 21-22 janvier 1990. Texte présenté par E. Leistner, Africa Institute of South Africa.

Leistner, Erich : « South Africa's Future Contribution to the Economic Development of Southern Africa ». Symposium international South Africa in Southern Africa : aspects of regional cooperation, tenu à Windhoek (Namibie) le 12 et 14 juillet 1991.

Relly, Gavin : « Developing Southern Africa. A South African view ». Discours prononcé au Centre for European Policy Studies, Bruxelles, le 13 septembre 1989 par Gavin Relly, président, Anglo- American Corporation of South Africa Limited.

Relly, Gavin. « The Poverty of Sanctions. Adress by the chairman of Anglo-American Corporation to the German Institute of International Affairs ». Bonn, septembre 1988.

Scott, John : « The Lome IV Convention and SADCC in the 1990's ». Conference on Peace and Development in the Front Line States. The future of the SADCC, organisée à Londres par War on Want le 9 juin 1988, texte présenté par John Scott, Research Fellow, Chr. Michelsen Institute, Bergen, Norvege.

Spicer, Michael : « Economic options facing South Africa in a post-apartheid South Africa ». Securing the future Conference, organisée le 11 et 12 août 1989 par l'Institute for a Democratic Alternative for South Africa. Texte présenté par Michael Spicer, personal assistant to the Chairman of Anglo-American Corporation of South Africa Ltd.

Stoneman, Colin : «Economic Development in Southern Africa : the context of aid and conditionality ». Un papier écrit pour la conférence

sur Rethinking Strategies for Mozambique and Southern Africa, organisée par le Institute for International Relations, Maputo. 21-24 mai 1990.

Stoneman, Colin : « The Industrialisation of Zimbabwe : past, present and future ». Centre for Southern Studies, University of York, Angleterre. Ecrit à l'occasion d'une communication à Bruxelles sur les 10 ans de l'indépendance du Zimbabwe.

Stoneman, Colin : « Policy Reform or Industrialisation : the Choice of Zimbabwe ». Centre for Southern Studies, University of York, Angleterre. Communication à l'occasion d'une conférence à Bradford sur le développement en Afrique Australe.

Stoneman, Colin : « Africa's new NIC ? ». *The Guardian*. 14 avril 1991.

Stoneman, Colin; Hutchence, Justin. « SADCC Coordination of Industry and Trade : Can It Work? » (Draft paper for AWEPA). Juillet 1991. Centre for Southern African Studies, University of York (GB).

Stoneman, Colin; Thompson, Carol. « Southern Africa with a Free South Africa. The Impact on the Region of Changes in South Africa ». (Draft Africa Recovery Southern Africa briefing). Juillet 1991.

Tostensen, Arne : « Challenges for SADCC in the 1990's ». Conférence célébrant le 10^e anniversaire de la SADCC organisée à Paris le 22 et 23 mai 1990. Texte présenté par Arne Tostensen, Chr. Michelsen Institute, Bergen, Norvège.

4. Documents et publications pays
(gouvernementaux et non)

ZIMBABWE

Standard Chartered Bank of Zimbabwe Ltd. : « Africa Quaterly Review ». Janvier 1990.

Beira Corridor Group (BCG) : Information Paper, BCG Bulletin & statistiques.

First Merchant Bank. « Quarterly Guide to the Economy ». Décembre 1990, mars 1991. & statistiques.

Commercial Farmers' Union : « Proposals for Land Reform for Zimbabwe ». 1991.

Southern African Research and Documentation Centre (SARDC) : rapports.

Confederation of Zimbabwe Industries : CZI Industrial Review.

Société Générale/Etudes Economiques et Analyse Bancaire. Division des analyses de risques. « Zimbabwe. Indicateurs économiques et financiers (1980-1987) ». Préparé par Luc- Joël Grégoire. Réunion. CRIN-CNRS. Juin 1988.

Central Statistical Office (CSO). « Zimbabwe in Maps, a Census Atlas ».

Central Statistical Office (CSO) : « CSO Business Tendency Survey » (bulletin).

Central Statistical Office (CSO). « Monthly Migration and Tourist Statistics ». Aout 1990.

Central Statistical Office (CSO). « Main Results of the Labour Force Survey. 1986-1987 ».

Central Statistical Office (CSO). « Consumer Price Index » (for lower income urban families & for higher income urban families). 1970-1991.

Government of Zimbabwe. « Zimbabwe. A field for investment ». 1989/90, 1990/91.

Government of Zimbabwe. « Mining in Zimbabwe. 10 years on. 1990/91 ».

Delta Corporation Ltd. « 1991 Annual Report ».

Hippo Valley Estates Ltd (AAC). « 1991 Annual Report ».

Zimbabwe Alloys Ltd (AAC). « 1990 Annual Report ».

Bindura Nickel Corporation Ltd (AAC). « 1990 Annual Report ».

ZANU : *People's Voice* (organe du parti).

Commercial Farmers' Union : « Commercial Agriculture of Zimbabwe ».
1990/91.

Grain Marketing Board : « Reports and Accounts » 1989/1990.

Cotton Marketing Board : « Annual Report »1988/89-1989/90.
Cotton On (organe du CMB).

Afrique du Sud

Development Bank of Southern Africa. « Annual reports ».1987-88/1989-90/1990-91.

South African Government. « Co-operation in Southern Africa »
(disponible notamment dans les missions commerciales à l'étranger).
Department of Foreign Affairs. Government Printers/ Pretoria.

South African Government. « The Emerging New South Africa ».
Special Advertising Section in Time Business. UK, Japan Ed. 29 avril 1991
(document édité avec le parrainage de Anglo- American Corp., Eskom, First
National Bank, Satour).

Embassy of South Africa, Washington D.C. « Southern Africa The New
Diplomacy ».1990 ou 1991.

Anglo- American Corporation of South Africa. « Anglo-American, Its
Associates and South Africa ».1990.

Anglo- American Corporation. « Annual Report ».1991.

Suisse.

De Beers Centenary AG./ De Beers Consolidated Mines Ltd. « Annual
Report ». 1990.

Botswana

Barclays Bank. « Botswana. An Economic Survey and Businessman's Guide.
1985.»

De Beers Botswana. « 1989 Report ».

Soda Ash Botswana (Pty) Ltd. « The Sua Pan Soda Ash Plant ».

Documents et Publications SADCC

SADCC : Southern African Development Coordination Conference.
« A Handbook ». (date non précisée).

SADCC : « Annual Progress Report ». Juillet 1989-1990.

5. Autres sources

Africa Institute of South Africa. « The role of South Africa in Africa ». (Dr Erich Leistner) 1991. « South Africa. Gateway to Sub-Saharan Africa » (même auteur). 1991.

(Documentation interne à l'Institut).

Ambassade de France au Zimbabwe/mission commerciale : documents économiques, lettre bi-mensuelle sur l'économie du Zimbabwe.

Ambassade de France en RSA/mission commerciale : Notes et documents sur l'économie de la RSA.

Paribas. DEEF/cellule risques Afrique du Sud. Décembre 1988.

6. Interviews réalisées dans le cadre du DEA (avril-août 1991)

Dans le cadre de ce mémoire de DEA, j'ai pu effectué un voyage en Afrique Australe. Ce déplacement a été grandement facilité par l'octroi d'une bourse par le CREDU, à Nairobi. Qu'il soit ici remercié. Je tiens également à exprimer mes remerciements à l'équipe du CREDU à Harare.

Grande-Bretagne

John Montgomery, South Africa Foundation, Londres. 3 avril.

Susanna Smith, OXFAM, Oxford. 22 mai.

Jacques Bertrand, Titan Engineering, Lyon. 12 juillet.

Colin Stoneman, YorkUniversity, Londres. 18 juillet.

Fleur de Villiers, De Beers, Londres. 18 juillet.

Zimbabwe

Jean-Louis Balans, CREDU, Harare. 23 juillet.

Xavier Delamare, PEE Ambassade de France, Harare. 23 juillet.

Amos Manzaï, ZESA, Harare. 25 juillet.

M. Chipeta, SAPES, Harare. 25 juillet.

Colonel de Cockborne, Attaché militaire Amb. de France, Harare. 26 juillet.

Mike Harris, fermier commercial, Glendale. 28 juillet.

Louis Nel, South African Trade Mission, Harare. 29 juillet.

Masimbi Tafirenyeka, SARDC, Harare. 29 juillet.

M. Mangwiro, US Trade Mission, Harare. 29 juillet.

Hugh Gaitskell, Delta Corp, Harare. 30 juillet.

Donald Chimankere, ZIDS, Harare. 30 juillet.

Rob Davies, Economics Department Uty of Zimbabwe, Harare. 30 juillet.

David Zausmer, Beira Corridor Group, Harare. 31 juillet.

M. Jiriyengwa, Grain Marketing Board, Harare. 31 juillet.

John Deary, Confederation of Zimbabwe Industries, Harare. 31 juillet.

Martin Biegel, Union Carbide, Harare. 1^o août.

M. Sando, Japanese Trade Mission, Harare. 1^o août

Roy Lander, Anglo American Corp. of Zimbabwe, Harare. 1^o août.

Alan Burl, Commercial Farmers Union, Harare. 2 août.

John Robertson, First Merchant Bank, Harare 2 août.

Paul Casalonga, small-scale farmer, consultant PNUD, Harare. 3 août.

Afrique du Sud

Erich Leistner, Africa Institute of South Africa, Pretoria. 5 août.

Michael Spicer, Anglo American Corp. of Sth Africa., Jo'Burg. 6 août.

M. Van Eeden, Devt Bank of Southern Africa, Midrand. 7 août.

PEE Ambassade de France, Johannesburg. 8 août.

Belgique

Paul Goodison, chercheur, Alost. 8 octobre.